

L'ARCHICUBE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'ARCHICUBE

13 bis • NUMÉRO SPÉCIAL • Février 2013

Vie de l'Association

Notices

1940 s	Ferré, Maurice. – <i>J.-P. Causse</i>	144
1940 s	Giret, Raoul. – <i>P. Sentis</i>	148
1941 s	Combes, Jean. – <i>J.-F. Combes</i>	150
1942 l	Philippot, Robert. – <i>C. Philippot-Rochette</i>	153
1942 L	Dégeorge-Philippot, Madeleine. – <i>C. Philippot-Rochette</i>	157
1942 L	Peulet-Chambard, Lucette. – <i>J. Auba</i>	159
1942 S	Reynier-Schiltz, Anne-Marie. – <i>G. Gaiffe-Michaud</i>	164
1943 l	Bompaire, Jacques. – <i>J. Delumeau</i>	166
1943 l	Mouillaud, Maurice. – <i>M. Caveing</i>	168
1943 l	Viot, Jacques. – <i>G. Roubichou</i>	172
1944 l	Milou, Jean-Paul. – <i>M. Caveing, J.-C. Rufin</i>	176
1944 S	Bildstein-Sec, Antoinette. – <i>P. Saudraix, A. Sec-Saudraix,</i> <i>P. Adda</i>	179
1944 S	Labrunie-Pfeiffer, Andrée. – <i>M. Pfeiffer</i>	184
1944 s	Giacomo, Pierre. – <i>M. Himbert</i>	185
1945 S	Thauvin-Giacomo, Jeannine. – <i>S. Arcaix-Gély</i>	188
1945 S	Berger-Vivier, Lucette. – <i>G. Paquien</i>	190
1945 l	Schilling, Jean. – <i>M.-C. Schilling</i>	192
1945 s	Collomb, Pierre. – <i>A. Michard</i>	193
1949 S	Granger-Rabaté, Lina. – <i>M. Galula-Ericson, P.-L. Hennequin</i>	195
1950 S	Boirard-Bénard, Josette. – <i>S. Dao-Puisseux</i>	199
1950 S	Brénéol, Marcelle. – <i>A. Dalançon, J. Girault, A. Krakowski</i>	202
1950 S	Catesson, Anne-Marie. – <i>S. Dao-Puisseux, M. Bastid-Bruguière</i>	206
1951 L	Auchier-Mazingue, Anne-Marie. – <i>P. Valentin,</i> <i>G. Martineau-Cimaz, K. Machatschek</i>	211
1951 S	Szanto-Marx, Rose. – <i>S. Elkoubi-Drouot, J. Paillous-Kabane</i> . ..	213
1952 l	Cimaz, Pierre. – <i>J. Bernard</i>	215
1952 S	Bricout-Bertin, Françoise. – <i>R. Bertin, J. Bézu</i>	217
1956 s	Priou, Maurice.	220
1957 l	Mosès, André. – <i>F. Fabre, M. Alexandre</i>	224
1957 s	Colmez, François. – <i>Y. Hellegouarch, D. Cornet,</i> <i>M. Lanne-Artigue, R. Cori, M.-J. Glorian-Perrin</i>	229
1957 s	Massoulié, Jean. – <i>J.-P. Henry, A. Favre</i>	233
1959 s	Spaak, Ghislain. – <i>M. Karoubi</i>	239
1965 S	Baylet-Bellosta, Hélène. – <i>M. Rashed</i>	243
1965 s	Loday, Jean-Louis. – <i>A. Connes</i>	244
1974 s	Elleume, Pascal. – <i>F. David</i>	249
1975 S	Sourdive-Grandière, Isabelle. – <i>G. Grandière</i>	251
1983 l	Dufay, François. – <i>L. Wetzel</i>	253
Liste alphabétique des notices de ce recueil		257

AVANT-PROPOS

Dans ce numéro traditionnel qui présente chaque année les notices de nos camarades disparus ainsi qu'un certain nombre d'éléments de la vie de l'Association certains ont l'habitude de n'aller regarder que les notices de ceux qu'ils ont connus et dont ils peuvent ainsi raviver le souvenir. C'est là un rôle utile, surtout pour ceux, les plus anciens, qui retrouvent beaucoup (trop) de noms connus dans cette liste. Et pourtant le travail considérable mené pour rédiger ces textes mérite beaucoup plus que cela. En effet, à travers ces récits de vies de normaliens c'est tout un pan de la vie de notre pays qui apparaît, aussi bien à travers les anecdotes personnelles qu'à travers les travaux éminents qui sont évoqués et qui sont souvent le souvenir visible des vies de ces camarades. C'est aussi l'évocation de leurs joies et de leurs peines, de leurs difficultés, des rencontres qu'ils ont pu faire et qui les ont marqués, et je pense que pour les plus jeunes ces leçons de vie et parfois d'histoire peuvent apporter des réponses ou des éléments de réponses aux questions qui se posent à eux lorsqu'ils entrent à l'École. Lorsque parfois ils viennent nous voir, à l'Association, pour nous faire part de ces incertitudes ou de ces doutes, j'ai envie de leur suggérer de lire ces notices. Ils y verront que d'autres avant eux ont parfois eu les mêmes doutes et que l'existence leur a apporté des réponses auxquelles ils ne s'attendaient pas toujours.

Enfin lorsque certains, notamment des décideurs au sein de l'Administration, me demandent, « après tout à quoi sert l'École normale supérieure », j'ai envie là aussi de leur suggérer la lecture de ces notices.

Pour ma part, si je ne les lis pas toutes, j'en lis un grand nombre et j'y trouve toujours quelque chose d'inattendu et d'intéressant.

Alors un grand merci à ceux et celles qui rédigent ces notices et plus encore à ceux qui les sollicitent et les rassemblent. Ils font un travail d'une incontestable utilité tant pour le présent que pour l'avenir.

Jean-Claude LEHMANN (1959 s), président de l'A-Ulm

VIE DE
L'ASSOCIATION

163^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(17 novembre 2012)

55 adhérents se sont réunis le 17 novembre 2012 pour assister à l'Assemblée générale de l'Association. 202 ont envoyé un pouvoir en blanc, 149 un pouvoir nominatif.

La séance est ouverte à 16 h par Jean-Claude Lehmann. Après un mot de bienvenue, il présente l'ordre du jour.

Le président donne la liste des archicubes disparus dans l'année, avec une mention particulière pour Anne-Marie Catesson, longtemps trésorière de l'Association, et propose une minute de silence à leur mémoire.

Il passe la parole à Jean-François Fauvarque pour présenter les résultats des élections, félicite les nouveaux administrateurs, et plus spécialement les nouveaux arrivés. Il remercie particulièrement les administrateurs sortants et tous ceux qui contribuent à la vie de l'Association.

Jean-Claude Lehmann retrace les principales activités de l'Association dont il s'est personnellement occupé au cours de l'année écoulée :

– Les assises de la recherche, un texte commun aux 3 associations d'anciens élèves des ENS a été remis.

– Le plan quadriennal de l'École. Le directeur, Marc Mézard, lui a présenté le document « Axes stratégiques de développement de l'École » dans lequel nous sommes oubliés.

– L'évolution du site, résultat du travail de Martha Ganeva.– La constitution de PSL *alumni*.

Enfin, il se réjouit en particulier de l'attribution du prix Nobel de physique à Serge Haroche.

Il donne la parole à Jean-François Fauvarque qui présente le rapport moral puis à Lise Lamoureux qui présente les comptes de l'Association.

Les rapports sont soumis à questions (peu nombreuses) puis aux voix.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

Le rapport de la trésorière est approuvé à l'unanimité.

La proposition de report à nouveau est adoptée à l'unanimité.

Le maintien des cotisations est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Le projet de budget 2012-2013 est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Jean-Claude Lehmann donne la parole à Guillaume Bonnet, représentant de la direction. Il excuse l'absence du directeur en mission à Hong Kong. Il rappelle que l'École compte plus de 2 000 élèves, étudiants, doctorants et diplômés. Le statut des élèves est en cours d'examen au Ministère. Il est prévu à l'École une nuit « Sartre » le vendredi 7 juin 2013.

Ludovic Hetzel s'inquiète d'une diminution du nombre de logements offerts aux élèves en raison d'une démolition prévue boulevard Jourdan. Guillaume Bonnet répond que la démolition à Jourdan ne concerne pas les logements et que le bâtiment qui sera construit en comportera.

Enfin, Julien Cassaigne présente en vidéo projection la première « page » du futur site web de l'Association.

L'Assemblée générale est close vers 18 h 45 heures et les participants invités au cocktail.

Jean-François FAUVARQUE (1958 s), secrétaire général

MOT DU PRÉSIDENT

C hers camarades, je me réjouis de vous voir nombreux à cette Assemblée générale. Malheureusement, un certain nombre de nos camarades nous ont quittés cette année et avant de commencer les travaux de notre assemblée, je tiens à en rappeler les noms et à vous demander d'observer une minute de silence en leur souvenir.

Dans un instant, après les résultats des élections au Conseil d'administration de l'Association, vous entendrez le rapport moral du secrétaire général et le rapport financier de la trésorière. Vous pourrez ainsi constater tant la vitalité de votre Association que la bonne santé de ses finances. Mais avant cela j'aimerais évoquer quelques points concernant cette année 2012 qui d'une certaine façon ont un caractère « présidentiel ».

Tout d'abord comme vous le savez probablement, l'École vient de s'associer à un certain nombre d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la montagne Sainte-Geneviève et de façon plus large de Paris *intra-muros* pour constituer PSL, Paris Sciences et Lettres, université de recherche. La caractéristique de cette « université » est que chacun y garde totalement son identité et dans une large mesure son indépendance. En outre, au-delà d'établissements que nous connaissons bien comme les Écoles d'ingénieurs voisines, Chimie de Paris et Physique et Chimie, on y trouve le Collège de France, l'Institut Curie, l'université Paris-Dauphine, mais aussi des écoles d'arts comme les Arts-Déco, les Conservatoires de musique et de danse et les Beaux-Arts. Très vite la question a été posée de savoir quel rôle pourraient tenir les associations d'anciens de ces différents établissements, lorsqu'elles existent. Nous sommes convenus que de façon aussi légère que possible, une Association fédérant ces différentes associations devait voir le jour, à la fois pour occuper le siège qui est prévu pour elle au Conseil d'administration de PSL, et pour faire bénéficier nos adhérents d'un réseau élargi de contacts possibles. Cela devrait en particulier être utile à notre Service Carrières dont on vous parlera dans un instant. Un projet de statut de cette fédération d'associations sera soumis prochainement au Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Cet automne 2012 a vu se dérouler, à l'initiative de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Assises nationales de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. À la suite d'un contact avec un responsable de l'ENS Cachan, j'ai accepté de participer à la rédaction d'une contribution commune à ces assises des responsables de trois ENS, Paris, Cachan et Lyon. Dans cette contribution nous avons tenté de rappeler ce qu'est une ENS, quelles sont ses missions dans la France d'aujourd'hui, en quoi celles-ci restent essentielles et comment améliorer encore leur efficacité, que ce soit dans les domaines scientifiques ou littéraires. Cette contribution se veut une façon de relancer une réflexion commune entre nos trois établissements que je souhaite réanimer activement au début de 2013. Son texte se trouve sur le site de l'Association.

Le nouveau directeur de l'École, Marc Mézard, en déplacement à l'étranger, n'a pas pu être présent aujourd'hui et m'a demandé de l'excuser auprès de vous. Le directeur adjoint pour les lettres, Guillaume Bonnet, s'adressera à vous tout à l'heure. Je voudrais cependant évoquer un document présenté récemment au Conseil d'administration de l'École et intitulé « Axes stratégique ENS 2014/2018 ». Si ce document reprends certains éléments de nos réflexions de 2008 (« Rapport Lehmann » de l'A-Ulm), il en diffère sur certains points et notamment sur la question des recrutements hors concours et sur la question du diplôme de l'ENS. Nous aurons l'occasion d'exposer à nouveau à la direction le point de vue du Conseil d'administration de l'Association sur ces points. Mais ce qui m'a le plus surpris dans ce rapport, et dont je me suis ouvert auprès du directeur, c'est qu'à aucun moment les anciens et leur association ne sont évoqués ! Nul doute que ce ne serait jamais le cas, ni dans une université anglo-saxonne, ni même dans une école d'ingénieurs ou de gestion française. Je pense qu'il y a là une omission de nature « culturelle » qui me prouve que notre association a encore beaucoup à faire ! Le directeur m'a confirmé le caractère non-intentionnel de cette omission et m'a promis d'y remédier dans le prochain rapport... en 2018.

Quelques mots sur d'autres événements touchant notre Association : l'A-Ulm a signé une convention avec l'Association des *Business Angels* des Grandes Écoles, ce qui intéresse certains archicubes notamment parmi les normaliens dans l'entreprise.

Le théâtre de l'Archicube, sous la direction dynamique de Christophe Barbier, a cette année encore produit un spectacle remarquable et difficile : « Ce soir, on improvise » de Luigi Pirandello.

Notre camarade Serge Haroche, travaillant au laboratoire Kastler-Brossel de l'École a obtenu le prix Nobel de physique 2012 et comme c'est un ami très proche, j'aurai le plaisir de l'accompagner à Stockholm pour recevoir ce prix en

décembre prochain. Cela vient à point pour illustrer, s'il en était encore besoin, le rôle essentiel de l'École dans le dispositif de recherche français.

Il me reste, avant de passer la parole à Jean-François Fauvarque et à Lise Lamoureux à remercier très chaleureusement tous ceux grâce auxquels l'Association est particulièrement active : les membres du Bureau en tout premier lieu, ceux du Service Carrières, de *L'Archicube*, de l'annuaire, du site Internet, les membres du Conseil d'administration, tout particulièrement ceux qui ont terminé leur mandat cette année, ainsi que notre fidèle secrétaire, Agnès Fontaine et les personnes travaillant pour l'Association, notamment la plus récemment recrutée, Martha Ganeva, grâce à laquelle j'espère bien que notre nouveau site Internet sera opérationnel début janvier.

Les actions de l'Association se poursuivent et vont s'amplifier. Nous avons besoin de tous les volontaires qui souhaitent se joindre à nous. Ils seront toujours les bienvenus.

Jean-Claude LEHMANN (1959 s), président

ARCHICUBES DONT LE DÉCÈS A ÉTÉ CONNU DEPUIS LA
DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1929 S	ROUSSEL-DELÉTRAZ Claire	02/03/2011
1925 S	CAM Jeanne	12/06/2012
1930 L	LESTIÉVANT-BONIFACI Gabrielle	2012
1931 L	BERNARD-BARTHEMY-HUMBERT Suzanne	05/10/2011
1931 I	BOUVIER Robert	14/08/2012
1931 S	GIRAULT-BELLANGER Marguerite	22/10/2012
1934 S	GOURDET-AVEILLAN Alice	04/03/2012
1937 L	GARRAULT-FORTUNEL Jane	12/12/2011
1937 s	MAYER Jacques	03/10/2011
1938 s	BOURION René	15/07/2012
1939 L	BRUCELLE Suzanne	03/2012
1939 I	MEUNIER Jean	02/12/2011
1939 s	HERVÉ Michel	03/08/2011
1940 s	FERRÉ Maurice	19/06/2011
1940 s	GIRET Raoul	19/04/2012
1941 I	HIGNETTE Marcel	10/2011
1941 s	COMBES Jean	17/02/2012
1941 S	LAMBERT-DROUGARD Renée	12/03/2012

1942 L	DÉGEORGE-PHILIPPOT Madeleine	15/03/2010
1942 L	PEULET-CHAMBARD Lucette	12/02/2012
1942 l	PHILIPPOT Robert	21/10/2009
1942 s	SOURIAU Jean-Marie	15/03/2012
1943 l	MOUILLAUD Maurice	08/02/2012
1943 l	VIOT Jacques	04/07/2012
1943 S	BAILLEUL-NORY Lucile	03/10/2011
1944 l	AYÇOBERRY Pierre	24/10/2012
1944 L	BELLOMET-BLUM Yvonne	22/10/2012
1944 L	BERGER-SIMONDON Michelle	?
1944 l	FAURE Henri	03/03/2012
1944 l	LAPLANCHE Jean	06/05/2012
1944 l	MILOU Jean-Paul	24/06/2012
1944 L	ROUCH-FALGA Noëlle	08/03/2012
1944 S	BILDSTEIN-SEC Antoinette	27/08/2012
1945 S	BERGER-VIVIER Lucette	09/09/2011
1947 L	ANDRO-MAUREL Marie-Thérèse	21/02/2012
1947 l	MERCIER Albert	03/2008
1947 s	LURÇAT François	14/10/2012
1948 l	LAUFER Roger	19/12/2011
1949 L	VIARRE Simone	03/2012
1949 s	GRANGER-RABATÉ Lina	12/07/2012
1950 S	BOIRARD-BÉNARD Josette	06/02/2012
1950 S	BRÉNÉOL Marcelle	24/07/2012
1950 S	CATESSON Anne-Marie	19/08/2012
1950 s	QUÉMADA Daniel	2012
1951 s	BOSQUILLON DE FRESCHEVILLE Jacques	08/12/2011
1951 S	SZANTO-MARX Rose	05/09/2012
1952 l	CIMAZ Pierre	21/03/2012
1952 S	BRICOUT-BERTIN Françoise	30/04/2012
1952 s	BUTTIN Gérard	24/12/2011
1953 l	LAUNAY Michel	15/09/2012
1954 l	DUFOURNET Jean	05/05/2012
1954 l	MOUREAUX José-Michel	31/03/2012
1955 l	GOIMARD Jacques	25/10/2012
1956 s	PRIOU Maurice	23/01/2012
1957 l	MOSÈS André	25/11//2011
1957 s	COLMEZ François	08/2012
1957 s	MASSOULIÉ Jean	12/12/2011
1960 s	JOLY François	31/07/2012
1961 S	LAULAGNET-DÉCAILLOT Anne-Marie	12/2011

1965 s	LODAY Jean-Louis	06/06/2012
1969 L	THOMAS-DELPECH Thérèse	2012
1970 l	GANIAGE Jean	20/01/2012
1973 l	DEMOLLIÈRE Christian-Jacques	06/06/2012
1973 s	GASTINEL Jean	08/06/2011
1973 S	RABOURDIN-COMBE Chantal	30/10/2011
1974 s	ELLEAUME Pascal	19/03/2011
1975 S	SOURDIVE-GRANDIÈRE Isabelle	18/05/2012
1976 l	LASSITHIOTAKIS Michel	24/06/2012
1978 l	MÉNIL Alain	05/06/2012
1990 l	TREMBLAY Xavier	2012
2007 s	PICOT Joseph	23/08/2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Directeur, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers archicubes, chers amis. Cette année, l'Association vous invite à deux manifestations simultanées en deux endroits différents : notre Assemblée générale à l'École, et le théâtre de l'Archicube, qui fête son 20^e anniversaire avec la représentation « Ce soir, on improvise », rue de Naples.

Merci de votre présence qui témoigne de votre attachement à l'École. Votre présence est un signe d'encouragement qui s'adresse en premier lieu au Bureau de notre Association, mais aussi à son Conseil d'administration et à toutes les personnes qui participent à nos activités. Je remercie tout spécialement Agnès Fontaine, notre secrétaire, et aussi les autres personnes rémunérées, les membres du Service Carrières et tous les bénévoles qui font vivre notre bulletin *L'Archicube* et ses annexes, en particulier ceux et celles qui s'occupent des notices des camarades disparus.

Je rappelle, d'abord, que notre Association tient régulièrement des réunions de son Conseil d'administration, préparées par des réunions de Bureau. Les réunions ont eu lieu le 5 décembre 2011, le 28 janvier, le 24 mars, le 2 juin et le 10 octobre 2012. Les comptes rendus figurent sur notre site Web. Le Conseil d'administration est composé de 21 membres élus et de 3 membres de droit. Il y a toujours au moins 16 membres présents, souvent plus. Nous avons noté à plusieurs occasions la présence sympathique de la direction et du représentant des élèves. Nous avons renoué cette année avec l'invitation aux directeurs de département de présenter leur département et écouté Antoine Triller (biologie), Gilles Pécot (histoire) et Marc Crépon (philosophie). Cette année, le Bureau du Conseil d'administration a tenu une dizaine de réunions.

Le Conseil est renouvelé par tiers chaque année, chaque membre est donc élu pour 3 ans et peut se représenter deux fois de suite. Les candidatures doivent être adressées au Bureau pour le 31 mai de l'année d'élection, accompagnées de quelques lignes de présentation et de projet (10 lignes au plus). Sauf cas particulier, les réunions du Conseil d'administration ont lieu un samedi matin à l'École. 1 029 adhérents ont voté cette année et élu 7 candidats parmi les 9 proposés avec un nombre de voix entre 672 et 902. Merci de vous être exprimé à cette occasion.

Voici en résumé les principaux éléments de notre activité :

1 – Annuaire et site Internet

Comme l'année dernière, l'annuaire a été préparé et envoyé gratuitement par la société FFE, rémunérée par les annonces publicitaires. La collation des données a été effectuée en particulier par Julien Cassaigne, assisté d'Étienne Chantrel et d'une équipe de jeunes archicubes Nicolas George et Pierre Sénellart. Cette étape a encore été relativement longue, l'annuaire est devenu disponible fin juillet, mais nous avons attendu septembre pour vous le faire parvenir, sinon le nombre de retours aurait été trop important. L'annuaire contient les élèves et anciens élèves reçus par concours, la liste des diplômés non-anciens élèves et la liste des pensionnaires étrangers. Une question se pose : doit-il comprendre les amis, qui souvent sont des veuves d'archicubes, pour que l'annuaire contienne tous les membres de l'Association ?

Nous avons pu cette année recruter une assistante, Martha Ganeva, spécialement chargée de la mise en route d'un nouveau site de l'Association, plus convivial, et muni d'une rubrique Forum pour améliorer la communication entre les membres et l'Association. Martha a obtenu une réalisation par la société Lumini, compatible avec l'existence du fichier des élèves et archicubes tenu à jour par Julien Cassaigne, Nicolas George et Pierre Senellart. Julien Cassaigne vous le présentera vers la fin de l'Assemblée générale.

2 – *L'Archiabe*

Véronique Caron a remplacé Violaine Anger comme animatrice du Comité de rédaction de *L'Archiabe*. Violaine continue à participer au Comité qui comporte d'autres membres bénévoles. Sa composition est adaptée à chaque thème. Je salue le travail remarquable d'Anne Lewis-Loubignac pour la composition du n° 12 sur les « Relations internationales ».

Le n° 12 bis contient le recueil des notices et les informations officielles sur notre Association. Merci à l'équipe qui se charge de la collation des textes et de leur édition, en particulier la correctrice, Pascale Gallet et Agnès Fontaine.

Nous espérons que les articles de notre revue vous plaisent, que leur intérêt nous ouvrira les portes de nouveaux adhérents.

3 – Aides et secours

Notre trésorière, Lise Lamoureux, instruit régulièrement les demandes d'aides et secours présentées par les archicubes. Les propositions du Bureau sont ensuite avalisées par le Conseil d'administration. Ces demandes sont peu nombreuses,

heureusement, car peu d'archicubes se trouvent dans une situation critique, mais cela arrive parfois et notre aide est bienvenue. Les demandes de prêt sont plus fluctuantes d'une année à l'autre. Les remboursements se font selon les accords passés. En général sans problème.

Il est intéressant de noter une nette augmentation des demandes de subventions de la part des élèves pour leurs activités. Ces demandes, instruites par Françoise Brissard, ne rentrent pas toujours dans le cadre des objectifs de l'Association, mais nous sommes heureux de voir se renforcer les liens entre les élèves et nous. L'Association subventionne régulièrement des voyages pour les candidats au Concours « Sélection internationale », la nuit de l'ENS et le « Méga ». Plus ponctuellement, nous avons aidé la tenue de la Semaine arabe, la réunion du club des normaliens dans l'Administration, le lancement du club des normaliens diplomates et celui de « normalesup'marine », etc.

Beaucoup d'étudiants qui préparent le diplôme de l'ENS aimeraient recevoir une aide substantielle de notre part, aide que nous ne pouvons pas fournir. Ils sont souvent boursiers, mais pas toujours, et le logement à Paris leur coûte plus cher qu'aux élèves. Nous avons lancé un appel sur notre site pour faciliter leur recherche de logement. Si nous sommes réticents à accepter les demandes des étudiants non-diplômés, nous rappelons que le Service Carrières leur est ouvert, comme aux élèves (moyennant l'adhésion à notre Association).

Nous sommes encore peu sollicités pour fournir des aides aux doctorants qui souhaitent effectuer un voyage à l'étranger en fin de thèse. Ces demandes sont prises en compte avec l'accord du directeur de thèse. Les laboratoires et services de recherche savent peut-être mieux satisfaire ces besoins.

Notons que notre Association ne manque pas de répercuter vers vous les appels de dons au profit de la Bibliothèque.

4 – Les réunions conviviales

Elles ont bien repris cette année : notamment avec les réunions des clubs soutenus par l'Association. Wladimir Mercouroff est le correspondant de l'Association pour les clubs.

Avec l'aide de la Direction, nous avons pu cette année bénéficier d'une réunion conviviale pour la remise du prix Romieu à Anne Dugué et Delphine Meunier, organisatrices de l'opération « La Voix d'un texte ».

Comme tous les ans, la direction et l'Association vous invitent à commémorer le 11 Novembre. Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer des élèves et des pensionnaires étrangers et d'écouter Jean-Thomas Nordmann évoquer Maurice Genevoix et ses écrits sur la guerre.

Chaque année, nous avons pris l'habitude de vous convier à un apéritif après l'Assemblée générale, puis à un dîner sur inscription préalable, l'année dernière en l'honneur de Cédric Villani, médaille Fields 2010, cette année en l'honneur de Claude-France Arnould, directrice de l'Agence européenne de défense.

Notre Association est représentée à la rentrée des élèves et à celle des pensionnaires étrangers, à la remise des diplômes et à diverses manifestations organisées par l'École. Notre président est invité au Conseil d'administration de l'École.

5 – Le Service Carrières

Rénové grâce à François Bouvier et aux bénévoles qui s'y consacrent, le Service Carrières traite de plus en plus de dossiers. N'hésitez pas à l'utiliser. L'organisation de réunions d'information à l'intention des élèves concernant les carrières, soit dans le monde académique, soit dans les services de l'État, soit dans le secteur privé a bénéficié d'un réel succès. Si vous le pouvez, proposez-lui vos services. Ce service fête le 10^e anniversaire des Rendez-vous Carrières et devrait prendre plus d'importance dans le cadre de PSL ; et nous lui souhaitons une aide plus substantielle de l'École.

6 – Partenariats

Notre Association a signé divers accords de partenariats :

– avec Xprime qui soutient une organisation de *Business Angels*, investisseurs privés offrant leur concours aux anciens élèves de Grandes Écoles souhaitant créer une entreprise.

– avec l'Association des anciens élèves des Grandes Écoles installés aux États-Unis.

7 – Cotisations

Nous avons encore enregistré cette année une légère baisse du nombre de cotisants, environ 100 personnes, cette baisse est beaucoup moins importante que celle de l'année dernière. Une baisse similaire s'observe chez de nombreuses associations analogues, elle n'est pas liée à l'augmentation des cotisations. En effet nous n'avons pas le sentiment que notre cotisation, relativement faible au regard de beaucoup d'autres, constitue, en général, un problème financier. Il est évident que nous souhaitons une hausse du nombre de cotisants et espérons que le nouveau site nous aidera à atteindre cet objectif.

L'École évolue, notre Association aussi. Les élections nous apportent de nouveaux membres au Conseil d'administration et donc de nouvelles idées, qui vont

pouvoir nous aider à poursuivre la réflexion sur la place de notre École, réflexion qu'a lancée notre président tout au long de ces dernières années et que nous souhaitons voir se poursuivre grâce à notre forum sur le site.

Merci de votre attention.

Jean-François FAUVARQUE (1958 S), secrétaire général

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

En commençant cette présentation des comptes annuels de notre Association, qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de notre ancienne trésorière et amie Anne-Marie Catesson qui nous a quittés en août 2012. Pendant neuf ans, elle a « tenu les cordons de la bourse » avec dévouement, efficacité et gentillesse : merci Anne-Marie.

Comme l'année dernière, les documents comptables ont été établis conjointement par l'expert-comptable madame Crespy, par le trésorier adjoint Nicolas Couchoud et par la trésorière ; ils sont présentés sous forme de tableaux accompagnés de quelques commentaires explicatifs.

1- Bilan actif (tableau 1)

Les « immobilisations incorporelles et corporelles » qui correspondent aux mobiliers, ordinateurs et logiciels n'ont pas augmenté car nous n'avons fait aucune acquisition cette année.

Nous avons accordé un prêt important et les remboursements des prêts engagés sont certaines fois faibles et irréguliers.

Les avances, acomptes sur commande correspondent à la moitié de la somme versée au prestataire de services qui met en place le nouveau site de l'Association.

La valeur de nos placements est un peu supérieure à celle de septembre 2011 ; de plus les amortissements et provisions pour perte latente ont disparu complètement pour le portefeuille « dotations » et en grande partie pour le portefeuille « fondation Romieu ». Rappelons que la valeur de la réserve est immuable.

Cette année le prix Romieu a été attribué à deux jeunes femmes, Anne Duguet et Delphine Meunier, toutes les deux de la promotion 2008 lettres, qui ont créé et animent une manifestation mensuelle au théâtre de l'École : « La Voix d'un texte » ; elles ont reçu chacune un chèque de mille euros.

Le report à nouveau au 30 septembre 2012 est la somme du report à nouveau au 30 septembre 2011 et de l'excédent de l'exercice 2011-2012 ; comme chaque année, il a été voté par l'Assemblée générale.

Les autres dettes « fournisseurs et comptes rattachés » correspondent aux factures non encore reçues au 30 septembre ; les dettes fiscales et sociales sont les charges sociales du 3^e trimestre qui sont payées en octobre.

Les produits constatés d'avance sont les cotisations payées en septembre pour l'année 2012-2013.

Le total du passif A+B+C est égal au total de l'actif vu dans le premier tableau.

3- Compte de résultats (tableau 3)

Certains annuaires et fascicules de la revue *L'Archicube* sont vendus directement au bureau de l'Association à des non-adhérents à l'A-Ulm.

Les recettes « théâtre » sont celles du Théâtre de l'Archicube qui a donné quelques représentations au début de novembre de la pièce de Pirandello « Ce soir, on improvise » ; ce spectacle était très réussi et magnifiquement interprété : félicitations à nos camarades.

Cette année, après un vote de l'Assemblée générale de 2010, les cotisations ont été augmentées de 10 % ce qui a entraîné l'augmentation de la rubrique « cotisations et dons » ; la chute du nombre de cotisants (environ 100) a été bien moindre que celle de l'année précédente.

La faillite de l'entreprise ALPE qui effectuait le routage et l'envoi des bulletins de *L'Archicube*, de la lettre de septembre et de la lettre de relance de février nous a amenés à faire travailler un centre d'adaptation au travail, le CAT Viala.

Pour développer le site Internet, l'Association a embauché une personne à temps partiel ; à la satisfaction générale Marthe Ganeva est là depuis plusieurs mois déjà et son CDD a été renouvelé le 1^{er} septembre ; en février devrait arriver le nouveau site tout beau tout neuf qui sera très utile à tous les adhérents.

Le résultat courant avant impôt est supérieur à 30 000 euros.

4- Proposition de budget (tableau 4)

La proposition de budget pour l'année 2012-2013 est proche de celle présentée à l'Assemblée générale de novembre 2011 ; elle tient compte évidemment du budget réalisé cette année et des frais correspondant au nouveau site Internet.

Dans les rubriques « cotisations et dons », nous avons anticipé une légère augmentation du nombre de cotisants puisque le barème des cotisations est identique à celui de l'année dernière.

La rubrique « rémunération du personnel (charges incluses) » tient compte de l'inévitable augmentation des charges et surtout de la présence d'une responsable pour le site.

Les 18 000 euros de la rubrique « site » ont été payés en octobre 2012 au prestataire qui a conçu le site, l'entreprise Lumini.

Le montant prévu des « subventions et secours » accordés par l'A-Ulm est égal à 20 000 euros comme l'année dernière ; nous continuerons bien sûr à étudier toutes les demandes d'aides de nos camarades et, selon les besoins, nous pouvons être amenés à dépasser le montant prévu.

Le résultat financier prévu est parfaitement en adéquation avec celui de cette année et le budget est en équilibre.

5- Barème des cotisations 2013-2014

Membre en activité ou retraité (archicube ou ami) : 55 euros

Des cotisations réduites sont consenties aux membres suivants :

- 1°) Élèves ou jeunes archicubes des dix dernières promotions (2003 à 2012) : 22 euros
- 2°) Pensionnaires étrangers pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.
- 3°) Étudiants et anciens étudiants de l'École pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.
- 4°) Souscripteur (sociétaire) perpétuel(le) (liste close) désirant recevoir les publications : 33 euros.
- 5°) L'un des deux adhérents d'un couple paiera une cotisation réduite de moitié à condition que les deux cotisations soient envoyées en même temps.
- 6°) De jeunes archicubes ou étudiants ayant commencé leur scolarité à l'École avant 2003 et dont la situation n'est pas encore bien établie (AC, ATER, ...) pourront bénéficier d'une cotisation réduite (22 euros). Voir la trésorière pour toute information complémentaire.

En terminant ce rapport, je voudrais remercier tous les élèves, anciens élèves et amis adhérents à l'A-Ulm avec une pensée particulière pour celles et ceux (et ils sont nombreux) qui envoient avec leur cotisation, un don pour l'Association.

Enfin, j'adresse à tous les membres de l'A-Ulm, ainsi qu'à leur famille et à leurs proches, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussites en tous genres pour l'année 2013.

Lise BROUSSE-LAMOUREUX (1961 S)

tableau 1 - Bilan actif

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements & provisions	Valeur nette au 30/09/2012	Valeur nette au 30/09/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
· Logiciels et autres droits incorporels	2 901,43	2 443,43	458,00	458,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
· Matériel et mobilier	51 452,11	26 728,10	4 724,01	6 399,58
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
· Prêts	45 968,57	9 600,00	36 368,57	37 838,57
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (A)	80 322,11	38 771,53	41 550,58	44 696,13
AVANCES ACCOMPTES SUR COMMANDES	8 970,00	-	8 970,00	-
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
· Autres créances et Produits à recevoir	394,00	-	394,00	-
	394,00	-	394,00	-
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES & AUTRES				
· Portefeuilles dotation & réserve	1 390 647,23	-	1 390 647,23	1 376 411,89
· Portefeuille Fondation Romieu	86 810,68	2 687,09	86 223,59	94 514,68
· Compte à terme Fondation Romieu	10 075,27	-	10 075,27	-
· Comptes livret	207 618,34	-	207 618,34	203 826,51
	1 694 151,52	2 687,09	1 694 562,43	1 674 753,07
DISPONIBILITES				
· Banques	108 773,17	-	108 773,17	126 481,46
· Chèques postaux	3 261,41	-	3 261,41	5 044,78
· Caisse	64,50	-	64,50	90,13
	112 099,08	-	112 099,08	131 616,37
TOTAL ACTIF CIRCULANT & ASSIMILES (B)	1 818 602,60	2 687,09	1 818 015,51	1 805 498,44
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	950,00	-	950,00	1 051,00
TOTAL DE L'ACTIF (A + B)	1 899 873,71	41 358,62	1 858 525,09	1 851 196,57

tableau 2 - Bilan passif

RUBRIQUES	Montant au 30/09/2011	Montant au 30/09/2010
FONDS ASSOCIATIF		
FONDS PROPRES		
· Report à nouveau	1 365 929,63	1 366 015,39
· Réserves	317 093,96	317 093,96
· Insuffisance/Excédent de l'exercice (1)	28 646,77	-85,78
FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE		
· Fonds dédiés "Fondation Romieu"	96 318,56	95 679,03
· Excédent de l'exercice afférent au fonds dédié (1)	1 439,57	639,53
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (A)	1 809 430,49	1 779 347,15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
· Pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (B)		
AUTRES DETTES		
· Fournisseurs et comptes rattachés	9 778,85	9 226,39
· Dettes fiscales et sociales	3 058,86	4 968,20
· Dettes sur immobilisations	-	-
· Autres dettes (comptes gérés)	15 109,39	14 940,33
TOTAL DETTES	27 947,10	29 134,92
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21 107,50	42 689,50
TOTAL DETTES ET ASSIMILES (C)	49 054,60	71 824,42
TOTAL DU PASSIF (A+B+C)	1 858 525,09	1 851 196,57

(1) soit un excédent net global de 30 088,34 553,77

tableau 3 - Compte de résultat

RUBRIQUES	Exercice 2011/2012	Exercice 2010/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION		
• Ventes d'annuaires et fascicules	580,00	420,00
• Recettes théâtre	8 801,80	13 876,31
• Commissions reçues (publicité)	0,00	0,00
• Cotisations et dons	143 636,50	138 874,00
• Autres produits et droits d'auteur	115,01	55,20
(A)	153 242,31	151 225,51
CHARGES D'EXPLOITATION		
• Autres charges externes	70 638,15	98 411,86
• Rémunération du personnel	39 013,64	30 449,10
• Charges sociales	15 473,01	12 099,71
• Subventions & secours accordés par l'association	17 394,19	14 397,00
• Dotations aux amortissements	1 675,55	1 921,99
• Autres charges	0,84	0,80
(B)	144 195,18	167 280,45
1 RESULTAT COURANT NON FINANCIER (A - B)	9 047,13	-6 054,84
PRODUITS FINANCIERS		
• Intérêts et produits financiers	17 339,72	23 542,15
• Reprises sur provisions financières sur portefeuille	13 904,38	0,00
(C)	31 244,10	23 542,15
CHARGES FINANCIÈRES		
• Intérêts et charges financières	300,00	0,00
• Dotation aux provisions financières	9 600,00	16 491,47
(D)	9 900,00	16 491,47
2 RESULTAT FINANCIER (C - D)	21 344,10	7 050,68
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	30 391,23	990,74
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
IMPOT SUR LES BÉNÉFICES		
TOTAL DES PRODUITS	184 486,41	174 767,66
TOTAL DES CHARGES	154 398,07	174 213,69
EXCÉDENT	30 088,34	553,77
dont excédent sur fonds dédié Fondation Romieu	1 439,57	639,53
dont excédent/insuffisance AAEENS	28 648,77	-85,76

tableau 4 - Proposition de budget

RUBRIQUES	Budget 2011/2012	Réalisé 2011/2012	Budget 2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
. Recettes théâtre de l'Archicube	0	8 902	0
. Remboursements de recueils	500	589	500
. Cotisations et dons	150 000	143 636	150 000
. Autres produits		115	
(A)	150 500	153 242	150 500
CHARGES D'EXPLOITATION			
. Autres charges externes	88 000	67 458	70 000
. Revue l'Archicube	50 000	40 567	40 000
. Frais administratifs	38 000	26 889	30 000
. Autres charges externes Théâtre	0	3 182	0
. Rémunération du personnel (charges incluses)	44 000	45 444	70 000
. Site	30 000	(a) 9 043	18 000
. Subventions & secours accordés par l'association	20 000	17 394	20 000
. Dotations aux amortissements	2 000	1 678	2 000
. Autres charges			
(B)	184 000	144 195	180 000
1 RESULTAT COURANT HORS RT FINANCIER (A-B)	-33 500	9 047	-29 500
C Produits financiers	33 500	31 244	
D Charges financières		9 900	
2 RESULTAT FINANCIER (C-D)	33 500	21 344	29 500
3 RESULTAT COURANT (1+2)	0	30 391	
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	
IMPOT SUR LES BENEFICES			
	0	303	
TOTAL DES PRODUITS	184 000	184 486	180 000
TOTAL DES CHARGES	184 000	154 398	180 000
EXCEDENT OU DEFICIT	0	30 088	0

ANNEXES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice couvrant la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, d'une durée de douze mois, dont le total est de 1 851 197 euros au compte de résultat dégageant un excédent de 554 euros.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Une dérogation a néanmoins été appliquée pour la valorisation des portefeuilles de valeurs mobilières de placement. Le coût historique n'ayant pu être valablement reconstitué, faute d'informations suffisamment détaillées, c'est la valorisation boursière au 15 septembre 2000 qui a été retenue comme valeur de référence historique pour les titres acquis antérieurement à cette date.

Les titres acquis postérieurement au 15 septembre 2000 sont inscrits en comptabilité à leur prix de revient.

Les principales autres méthodes retenues sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les durées et méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

Logiciels	Linéaire 1 an
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 4 à 5 ans

1.2 Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée pour les prêts accordés à des élèves ou anciens élèves, lorsque le recouvrement est incertain.

1.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

1.4 Portefeuille valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant en cas de moins-value latente constatée entre le prix de revient et la valorisation boursière au 30 septembre.

2 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**2.1 Actif immobilisé**

	A nouveau au 01/10/11	Augmentation	Diminution	Solde au 30/09/2012
Valeur brute				
Immobilisations incorporelles	2 801			2 801
Immobilisations corporelles	31 452			31 452
Immobilisations financières	37 839	10 000	1 870	45 969
	72 192	10 000	1 870	80 322
Amortissements et provisions				
Sur immobilisations incorporelles	2 443			2 443
Sur immobilisations corporelles	25 052	1 676		26 728
Sur immobilisations financières				
	27 495	1 676		29 172

Une provision pour dépréciation de 9 600 euros a été constatée au titre des immobilisations financières (prêts accordés à des élèves ou anciens élèves) au 30/09/2012.

2.2 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

La totalité des créances et des dettes inscrites au bilan est à moins d'un an.

2.3 Placements : valeurs mobilières et autres

Valeurs mobilières de placement	A nouveau Au 1/10/11	Achats
Portefeuille dotation	987 683	
Portefeuille réserve	399 644	3 340
	1 386 902	3 340

Valeurs mobilières de placement Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/09/2012		Portefeuille Dotation	Portefeuille Réserve
Coût de revient en comptabilité		987 663	402 984
Valorisation boursière au 30/09/2012		1 013 851	667 377
Plus-value ou moins-value latente, Euros, soit :		26 188	164 393

Dotation provision financière pour dépréciation constatée au 30/09/2011 : 11 895

Reprise provision financière pour dépréciation constatée au 30/09/2012 : 11 895

Le portefeuille « Fondation Romieu » transmis par la Société des Amis a évolué de la manière suivante :

A nouveau au 01/10/2011	Achats	Ventes	Portefeuille 30/09/2012	Valorisation /cours au 30/09/2011
99 111		10 300	88 811	87 492

Une provision pour dépréciation a été constatée à hauteur de 4 596 euros sur les titres autres qu'obligations au 30/09/2011. Une reprise sur provision de 2 009 euros a été constatée au 30/09/2012, soit (4 596 - 2 587) sur la base de la moins-value nette latente constatée sur titres de même nature, hors obligations.

Le prix de cession a été intégralement placé sous forme d'un compte à terme qui s'élève à 10 075 euros au 30/09/2012 (intérêts inclus).

Les revenus nets (après provision) dégagés – 1 440 euros au titre de l'exercice écoulé – sont destinés au versement d'une dotation annuelle de 3 000 euros à un élève section lettres de l'École normale supérieure, dans le cadre de la « Fondation Jacques-Romieu ». Les dépenses engagées au cours de l'exercice s'élèvent à 2 000 euros.

Les comptes gérés par la Société des Amis, repris par l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure suite à la dévolution d'actif intervenue fin 2005, figurent au passif en « autres dettes » pour 15 109 euros. Leur contrepartie au bilan actif est constituée d'un compte courant bancaire, pour un montant similaire.

Comptes épargne	A nouveau au 01/10/11	Apports	Intérêts Acquis	Retraits	Solde au 30/09/2012
Compte sur livret Banque	103 413	0	1 596	0	105 009
Compte sur livret Poste	100 513	0	2 094	0	102 607
	203 926	0	3 690	0	207 616

2.4 Variation des fonds propres

	A nouveau au 01/10/11	Affectation excédent n-1	Solde au 30/09/2011 avant affectation	Excédent Insuffisance N	Solde au 30/09/2012 après affectation
Montant en débet d'exercice	1 683 110	-85	1 683 024	28 649	1 711 673
Fonds associés avec droit de reprise Fonds dédiés « Fondation Romieu »	95 679	640	96 319	1 440	97 759
Excédent de l'exercice n-1	554	-554			
Fonds propres et assimilés	1 778 789	-	1 778 343	30 088	1 809 430

2.5 Détail du résultat financier de l'exercice

	Produits	Charges
Intérêts perçus sur les comptes épargne	3 690	
Revenus des valeurs mobilières de placement	12 219	
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	
Reprise provision pour dépréciation portefeuille titres de placement	11 895	
Dotation provision pour dépréciation immobilisations financières		9 600
	27 804	9 600
Fondation Romieu		
Résultat sur cessions de valeurs mobilières (et revenus pour 1 374)	1 431	300
Reprise provision pour dépréciation portefeuille titres de placement	2 009	
	3 440	300
Résultat financier	21 344	

**2.6 Rapprochement entre variation de trésorerie et excédent de l'exercice-
Analyse de la variation de trésorerie (portefeuille titres et disponibilités)
(en euros)**

Libellés	Montants
Excédent de l'exercice	30 088
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	1 676
Dotations/Reprises aux provisions financières	-4 304
Avances acomptes versés sur commandes (animation site)	- 8 970
Prêts accordés en cours d'exercice	- 10 000
Remboursements de prêts encaissés dans l'exercice	1 870
Intérêts CAT Fondation Romieu réinvestis (déblucage en n+1)	- 19
Encaissement en n des produits à recevoir n-1 var créances	- 3 94
Variation des dettes (hors produits d'avance et comptes gérés)	- 1 348
Produits encaissés d'avance (cotisations 2011/2012) en n-1	- 42 690
Produits encaissés d'avance (cotisations 2012/2013) en n	21 107
Variation Charges constatées d'avance	91
Variation des comptes gérés	189
Variation de trésorerie de l'exercice	- 12 722

	THEATRE	CPTES GLRES	ASSO	FONDATION ROMIEU	TOTAL
Trésorerie initiale au 01/10/2011	38 555	17 018	1 666 032	100 356	1 821 961
Encaissements					
Produits d'exploitation de l'exercice	8 902		101 553		110 455
Produits perçus pour compte		2 080			2 080
Produits à recevoir n-1					-
Cotisations perçues d'avance au 30/09/2012			21 107		21 107
Produits financiers (intérêts et revenus du portefeuille)			15 909	1 130	17 039
Remboursements prêts obtenus en 2011/2012			1 870		1 870
	8 902	2 080	140 439	1 130	152 531
Décaissements					
Règlements fournisseurs en compte au 30/09/2011			4 519		4 519
Règlements fournisseurs pour compte		1 890	394		2 084
Versement prix Fondation Romieu				2 000	2 000
Acquisition d'immobilisations et avances s/cdes			8 970		8 970
Prêts accordés en cours d'exercice			10 000		10 000
Autres charges externes et autres charges	3 181		67 820		71 001
Rémunérations du personnel et charges sociales			56 382		56 382
Secours accordés par l'association			9 994		9 994
Impôts sur les bénéfices			303		303
	3 181	1 890	158 382	2 000	165 253
Trésorerie en fin d'exercice au 30/09/2012 (a)	44 276	17 388	1 648 089	99 486	1 809 239
Variation trésorerie durant l'exercice 2011/2012	+ 5 721	+ 370	- 17 943	- 870	- 12 722

(a) Disponibilités, comptes à terme et portefeuille titres avant dépréciation
Provision pour dépréciation : 2 567 euros au 30/09/2012 et 16 491 euros au 30/09/2011

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

1029 votants

41 bulletins nuls

7 postes à pourvoir, 9 candidats

Ont obtenu :

- Gérard Abensour	638 voix
- Violaine Anger	902 voix, élue
- François Bouvier	897 voix, élu
- Ludovic Hetzel	782 voix, élu
- Jean-Claude Lehmann	831 voix, élu
- Jacques Le Pape	704 voix, élu
- Jean-Thomas Nordmann	717 voix, élu
- Rémi Sentis	672 voix, élu
- Antonio Uda	573 voix

202 pouvoirs en blanc

149 pouvoirs nominatifs

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

(Année 2012-2013)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- 1953 I DAGRON (Gilbert), membre de l'Institut, président d'honneur.
1936 S FERRAND (Jacqueline), professeur honoraire à l'université de Paris-VI.
1939 S POLONOVSKI (Jacques), membre de l'Académie nationale de médecine.
1947 I SAZERAT (René), proviseur honoraire.
1960 L BASTID-BRUGUIÈRE (Marianne), membre de l'Institut.

ADMINISTRATEURS

Bureau

- 1959 S LEHMANN (Jean-Claude), professeur honoraire à l'université de Paris-VI, réélu en 2012, président.
1961 L KERVERN-GÉRARD (Mireille), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-IV, élue en 2010, vice-présidente.
1966 I NORDMANN (Jean-Thomas), professeur émérite à l'université d'Amiens, élu en 2012, vice-président.
1966 I HARTWEG (Jean), professeur en première supérieure honoraire au lycée Fénelon, élu en 2011, secrétaire général.
1961 S BROUSSE-LAMOUREUX (Lise), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-VI, réélue en 2010, trésorière.
1996 S COUCHOUD (Nicolas), professeur agrégé, réélu en 2011, trésorier adjoint.
- 1981 L CARON (Véronique), professeur en première supérieure et en lettres supérieures à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur (Saint-Denis), réélue en 2012, chargée de *L'Archicube* et invitée permanente du Bureau.
1997 I CHANTREL (Étienne), chargé de mission au ministère des Finances, réélu en 2010, chargé de l'informatique et invité permanent du Bureau.

Autres membres

- 1955 s GUYON (Étienne), professeur émérite de l'université de Paris-XI, réélu en 2010.
- 1961 s BOUVIER (François), directeur honoraire des relations internationales au Muséum national d'histoire naturelle, réélu en 2012.
- 1964 s DANCHIN (Antoine), président de la société AMABIOTICS, élu en 2011.
- 1965 L LEWIS-LOUBIGNAC (Anne), ancienne déléguée permanente adjointe de la France auprès de l'Unesco, ancienne conseillère culturelle et de coopération au ministère des Affaires étrangères, élue en 2011.
- 1966 L LEVASSEUR (Laurence), directeur de la société L. L., élue en 2010.
- 1969 s SENTIS (Rémi), directeur de recherche émérite au CEA, élu en 2012.
- 1973 S PITTET (Marie), conseillère référendaire à la Cour des comptes, réélue en 2011.
- 1979 s SORBA (Olivier), directeur des risques et du contrôle interne au groupe Lergardère, élu en 2011.
- 1983 L ANGER (Violaine), maître de conférences habilitée en musicologie et en littérature française à l'université d'Evry-Val-d'Essonne et à l'École polytechnique, réélue en 2012.
- 1986 s LE PAPE (Jacques), inspecteur général au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, élu en 2012.
- 1995 l HETZEL (Ludovic), professeur agrégé, réélu en 2012.
- WALZ (Michael), ami de l'ENS, ancien pensionnaire étranger, enseignant de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée, réélu en 2010.
- 1976 s MÉZARD (Marc), directeur de l'ENS, membre de droit.
- 2012 s MEIGNIÉ (Claire), présidente de l'Association des élèves de l'ENS, membre de droit.

**PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS
D'ADMINISTRATION
(de janvier à décembre 2012)**

28 janvier 2012

Présents : Violaine Anger, Marianne Bastid-Bruguière, Emmanuèle Blanc, Guillaume Bonnet, Françoise Brissard, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Étienne Chantrel, Alexandra Colin, Nicolas Couchoud, Antoine Danchin, Jean-François Fauvarque, Mireille Gérard, Étienne Guyon, Jean Hartweg, Lise Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Wladimir Mercouroff, René Sazerat, Olivier Sorba.

Excusés : Monique Canto-Sperber, Ludovic Hetzel, Anne Lewis-Loubignac.

Le quorum étant atteint, Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30. Il salue la présence du représentant de la directrice Monique Canto-Sperber, Guillaume Bonnet, directeur adjoint pour les lettres et l'arrivée de la nouvelle présidente des élèves, Alexandra Colin, élève à l'École dans le département de biologie. Les membres du conseil se présentent rapidement à elle.

Approbation du du 10 décembre 2011.

Distribué à tous les participants, le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 10 décembre 2011 est approuvé sans modification aucune, à l'unanimité.

Julien Cassaigne rappelle l'existence du serveur normalesup.org pour les adresses électroniques. Mireille Gérard mentionne avec éloge une initiative d'élèves qui ne demandent aucune subvention : un cycle de lectures associant autour d'un texte un comédien et un universitaire.

Informations du président

1. L'École et sa direction

Jean-Claude Lehmann parle sous le contrôle de Guillaume Bonnet, représentant de la direction. Les projets IDEX et PSL sont en route. Les statuts définitifs, condition nécessaire à l'élection du bureau et du président rémunéré, ont été

publiés. La somme versée à PSL sur le grand emprunt est passée de 1 200 millions d'euros à 750 millions d'euros, ce qui reste considérable. Le cumul entre les fonctions de directeur de l'ENS et de PSL n'est pas possible. Il faut donc envisager une nouvelle nomination à la tête de l'École : une personnalité universitaire de premier plan qui sache ne pas se fondre dans l'ensemble PSL et qui soit prête à améliorer l'image de l'École. Cette exigence résulte notamment de l'impression produite par la lecture d'une lettre ouverte de l'UPS (union des classes préparatoires scientifiques) que Jean-Claude Lehmann fait circuler parmi les membres du Conseil, pour le cas où ils n'en auraient pas eu connaissance par Internet. La lettre souhaite plus de transparence sur les voies de la recherche scientifique à l'École.

Antoine Danchin demande quel va être le rôle du Conseil d'administration de l'École dans le choix d'un nouveau directeur.

Jean-Claude Lehmann répond qu'il est d'usage dans d'autres institutions de constituer un *Search Committee* ; mais le délai de constitution d'un tel organisme est en général de six mois, et il est probable que le ministre, Laurent Wauquiez, voudra aller plus vite. Jean-Claude Lehmann informe le Conseil d'un entretien qu'il a eu avec la directrice, la veille : son principal souhait est la poursuite des réformes en cours.

Antoine Danchin exprime le vœu que les élèves soient associés à cette question de la succession, qui n'a pas été évoquée au dernier Conseil d'administration de l'École. Wladimir Mercouroff suggère que l'on tente de définir un profil du candidat idéal : les deux principales qualités exigées sont l'autorité scientifique et l'ouverture, définie comme intérêt pour les lettres de la part d'un scientifique, et pour la recherche scientifique de la part d'un littéraire. Il doit s'agir d'un professeur d'Université, et si possible d'un archicube, ou du moins d'un ancien élève de l'une des ENS.

Emmanuèle Blanc demande si un directeur ou une directrice ont encore le temps de faire de la recherche en occupant cette fonction. Étienne Guyon, directeur de l'École de 1990 à 2000, répond qu'il a pu maintenir ses activités de recherche à l'ESCPI pendant cette période. Marianne Bastid-Bruguière déclare que l'on peut tenir cinq ans, la durée d'un mandat, dans les deux activités. Jean-Claude Lehmann affirme que la nomination d'un directeur de l'École incombe au pouvoir politique, au niveau présidentiel, mais que la décision en elle-même n'est pas politique. Il récapitule les qualités demandées : forte crédibilité, ouverture d'esprit, forte personnalité.

2. Relations avec les professeurs de taupe et de khâgne

Mireille Gérard s'interroge sur ce que fait l'École en direction des classes préparatoires aux grandes écoles. La mutualisation a rapproché les concours de

l'ENS de Lyon et de la rue d'Ulm. Mais les khâgnes classiques Ulm et les khâgnes modernes restent distinctes. Les élèves qui y travaillent ont besoin d'informations complémentaires sur l'esprit des épreuves communes.

Professeur de khâgne au lycée Louis-le-Grand, Emmanuèle Blanc évoque un vent de révolte qui souffle sur les khâgnes préparant à l'ENS de Lyon. Avec des horaires inférieurs, ils doivent préparer les mêmes épreuves communes que les khâgneux classiques. D'autre part, la banque d'épreuves communes (BEL) permet théoriquement de préparer d'autres concours mais les écoles de commerce, en particulier, maintiennent des épreuves spécifiques. Les épreuves ont lieu de plus en plus tôt, réduisant l'année de khâgne à six mois. Ne pourrait-on reporter au 30 juillet la fin des épreuves ? La situation des taupes est très différente. Le critère que nous devons retenir est le choix entre l'X et l'ENS en cas de double admission. Certains choix récents, évoqués par le document de l'UPS, laissent entendre que les étudiants intéressés par la recherche ne voient pas forcément l'intérêt de choisir l'École ; il faudra y réfléchir.

3. Amicales internes liées à l'Association des anciens élèves de l'ENS

Le Club des normaliens dans l'entreprise fonctionne bien. Le Club des normaliens diplomates a déjà tenu une réunion à l'École et il est invité à l'Élysée par un conseiller du président. Jean-Claude Lehmann suggère qu'une « personnalité incontournable » parraine tous ces clubs. Il sollicite dans ce sens Wladimir Mercoureff, qui accepte.

Françoise Brissard rappelle l'existence d'un Club de normaliens dans l'Administration, et d'un Club de normaliens juristes. Le site Web de l'Association pourrait comporter des espaces de rencontres entre archicubes partageant les mêmes activités. L'intérêt de ces rencontres serait de rattacher durablement des archicubes aux communautés culturelles et scientifiques où ils ont vécu.

4. Intervention de Gilles Pécout, directeur du département d'histoire

Gilles Pécout rappelle l'évolution de l'enseignement de l'histoire à l'ENS. L'École a joué un rôle important dans la diffusion du savoir historique, grâce à des revues comme la *Revue historique* fondée par Gabriel Monod, la revue *Histoire et sociétés rurales* créée en 1994.

L'activité du département est marquée par ses nombreux liens avec diverses recherches (108 en 2011-2012), par le nombre de thèses en cours (50), par l'existence d'une section internationale, par la présence de 16 auditeurs d'agrégation et de 13 étudiants admis à préparer le diplôme de l'ENS (EAPD).

Deux normaliens de Lyon sont admis à redoubler leur préparation de l'agrégation à la rue d'Ulm. À l'agrégation, on compte 35 candidats normaliens pour 70 places disponibles.

De 2005 à 2009, de nombreuses bourses de recherche ont été attribuées, en lien avec un réseau de 10 universités comme celles d'Athènes, de Venise, de Stockholm, de Lisbonne, de Séville, à raison de deux à quatre boursiers par an. Des colloques ont porté sur l'économie du monde antique, l'Italie, les échanges en Méditerranée. François Menant a largement contribué à cette internationalisation. Une vingtaine de pensionnaires étrangers sont historiens ; trois ou quatre professeurs étrangers viennent tous les ans. Ainsi se tissent des liens avec les universités de Pise, Genève, Shanghai, Pékin, New York, Princeton, Columbia. Les sujets de recherche évoluent avec les préoccupations du moment : intellectuel et nation ; question du genre ; histoire coloniale et postcoloniale...

La carrière des enseignants chercheurs n'est pas étrangère à ces modes. Les trois quarts choisissent de travailler sur l'histoire contemporaine, surtout le XX^e siècle. Mais même avec une bonne thèse, il n'est pas facile de trouver un poste de maître de conférences.

Les enseignants sont plus nombreux depuis 2001. Il y en a dix dont trois de rang professoral. La formation est axée sur l'apprentissage des méthodes, mais cela n'exclut pas des initiations consacrées à des aires géographiques et culturelles.

Dans le cadre de PSL, nous devons resserrer les liens avec les partenaires de l'École et les associations.

Étienne Guyon intervient pour suggérer la création d'une chaire consacrée à l'histoire des sciences dans le cadre de PSL.

Françoise Brissard fait appel aux bonnes volontés des membres du Conseil pour faire revivre le prix Romieu. Par ailleurs, elle s'interroge sur la politique du département d'histoire à l'égard de l'agrégation. Quel est le taux de succès ? Que font ceux qui ne l'obtiennent pas ? Gilles Pécout fait observer qu'il ne voit pas beaucoup d'anciens élèves qui n'aient pas obtenu en deux ou trois ans un poste de maître de conférences. Des contacts avec l'Inspection générale permettent de nommer assez jeunes en classe préparatoire ceux qui en ressentent la vocation.

Marianne Bastid-Bruguière s'interroge sur ce qu'on demande pour le diplôme délivré par l'École. Au départ, explique Gilles Pécout, il s'agissait d'un diplôme destiné aux étudiants étrangers, comme preuve de scolarité réussie à l'École. Puis la pratique s'est généralisée à tous les élèves, sans pour autant devenir obligatoire. On valide assiduité et production de savoir : ébauche d'articles, comptes rendus... Wladimir Mercoureff demande comment on recrute les étudiants non-archicubes. Ce sont d'abord des étrangers, puis des étudiants français de niveau L3 et M1.

Demandes de subvention

Françoise Brissard présente la demande de subvention pour le tournoi de volley universitaire à la Halle Charpentier. C'est une tradition de l'École que de l'organiser. La somme de 300 euros est votée.

La seconde demande concerne la Semaine arabe, qui existe depuis des années. L'an dernier, un concert de musique soufi avait requis une subvention de 1 000 euros car il fallait aider les musiciens à venir d'Alep. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une subvention mais d'une aide à projet. Or la teneur du projet reste floue : il s'agirait des « printemps arabes », mais le programme ne nous est pas encore parvenu. Or la manifestation doit avoir lieu en mars. Jean-Claude Lehmann propose d'accepter le principe d'une aide, mais de demander rapidement le programme de la semaine avant tout engagement précis.

La troisième demande émane d'Hervé Charton, archicube qui a enseigné les études théâtrales à l'École. Il envisage trois représentations de *Rodogune* mais on ne sait s'il s'agit d'une troupe associant amateurs et professionnels ou d'une troupe d'amateurs et le budget n'est pas détaillé. Jean-Claude Lehmann propose de donner une somme modeste, 500 euros : proposition acceptée.

La déléguée des élèves, Alexandra Colin, soutient le projet d'une webradio montée par les élèves eux-mêmes, et bien structurée, avec des miniconférences. Aucun chiffre n'est avancé. Le principe d'une aide est retenu, et le montant reporté au prochain Conseil d'administration, le 24 mars.

L'Archicube

Violaine Anger fait le point sur les prochains numéros. L'intitulé du numéro à venir, consacré aux normaliens à l'Unesco, est « Solidarités culturelles et coopération internationale ». Le numéro comprendra un texte d'Alain Juppé. Violaine Anger rappelle que l'installation de l'Unesco à Paris doit beaucoup à l'activité fondatrice de normaliens. Un article pourrait être demandé à la direction de l'Unesco ultérieurement, après la publication de ce numéro.

Le numéro suivant sera consacré aux « frontières », avec notamment la contribution d'une fontenaisienne spécialiste de la question et celle de Jean-Marc Sorel, professeur à Paris-I et sera dirigé par Véronique Caron.

La séance se termine par un débat à propos de l'annuaire et du site de l'A-Ulm. Étienne Chantrel déclare que compte tenu des délais techniques, le prochain annuaire ne pourra sortir qu'en mai. Le site devra être rénové par des professionnels. Jean-Claude Lehmann propose à Étienne Chantrel de recruter un prestataire extérieur, auquel on demandera un devis. Jean-François Fauvarque demande une réunion de travail entre les personnes intéressées par cette question.

Dates

Prochain conseil fixé au 24 mars. Il sera préparé par un bureau fixé au 19 mars. Prochain Conseil d'administration le 2 juin. Il est plus difficile de déterminer la date du bureau suivant : il pourrait être fixé au 21 mai. Une confirmation sera donnée par courrier électronique.

Jean-Claude Lehmann lève la séance à 12 h 30.

Le président,
Jean-Claude Lehmann.

Le secrétaire général,
Jean-François Fauvarque.

24 mars 2012

Présents : Marianne Bastid-Bruguièrr, François Bouvier, Françoise Brissard, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Jean-François Fauvarque, Mireille Gérard, Jean Hartweg, Ludovic Hetzel, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Anne Lewis-Loubignac, Wladimir Mercouroff, Olivier Sorba, Michaël Walz.

Excusés : Emmanuèle Blanc, Anne-Marie Catesson, Antoine Danchin, Lise Lamoureux, Marie Pittet.

Le quorum étant atteint, Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30 salle Beckett et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Direction de l'École

L'A-Ulm souhaitait la constitution d'un *Search Committee* (le journal *Le Monde* s'en est fait l'écho). Mais le temps a manqué : la démission de Monique Canto-Sperber élue présidente de PSL a été prise en compte dans les trois jours et le Ministère, avec Laurent Wauquiez, a fixé un délai très court pour la nomination de son successeur : de la fin février au 15 mars. Après de multiples consultations, 5 candidats au moins se sont fait connaître : Édouard Husson, historien spécialiste du nazisme et vice-recteur de l'académie de Paris ; Claude Viterbo, mathématicien à l'École ; Bertrand Girard, physicien au laboratoire Kastler puis à Toulouse et ancien directeur scientifique du CNRS ; Marc Mézard, physicien à Orsay et Gilles Pécout, directeur du département d'histoire de l'ENS. D'ici le 3 avril prochain, le ministre choisira trois candidats sur lesquels une commission dont la composition est réglée par les statuts de l'École normale supérieure devra

donner un avis. La nomination interviendra après. Les trois critères de sélection sont la solidité du dossier scientifique, les capacités de gestion et la définition d'une stratégie pour l'École. Le troisième point requiert une audition des candidats par la commission. Jean-Claude Lehmann insiste sur la nécessité d'une réflexion portant sur la visibilité et l'attractivité de l'École. La nomination pourrait intervenir avant la fin du mois d'avril.

PSL

Le nouveau directeur de l'École devra être à la fois indépendant et coopératif avec Paris Sciences et Lettres. La commission internationale d'attribution des IDEX a posé la question du rôle des *alumni* sur le modèle anglo-saxon. Il faudrait donc créer un réseau en fédérant les associations d'*alumni* des diverses écoles qui sont partie prenante de PSL. Le président de la fédération des *alumni* fera partie du Conseil d'administration de PSL avec voix consultative. Une lettre vient d'être envoyée à Monique Canto-Sperber pour l'informer des contacts établis entre les différentes associations d'anciens élèves des institutions de PSL.

Conseil d'administration de l'ENS

L'intégration d'élèves dans les grands corps de l'État a été évoquée. Les quelques postes par an sont maintenant réservés à l'ensemble des ENS, ce qui en diminue le nombre pour Ulm. Jean-Claude Lehmann a suggéré que compte tenu de la bonne réputation que les normaliens ont acquise dans ces corps, on revoie globalement la façon d'y procéder à des recrutements. On a suggéré également de s'intéresser au corps de l'armement, actuellement peu ouvert aux normaliens.

Intervention d'Antonio Uda (Normalesup'Marine)

À sa demande, Antonio Uda est invité par le Conseil à présenter un cercle informel qui s'intéresse au monde de la mer. Issu d'une formation littéraire (1979 lettres), Antonio Uda insiste sur les enjeux maritimes de notre temps, dont il a pris davantage conscience à l'occasion de son service national et de sa participation à des jurys de concours. Définis en 2005, ses objectifs sont de nouer des liens de solidarité entre archicubes, de s'inscrire dans le mouvement « marine » qui se développe au sein de toutes les grandes écoles, notamment les Arts et Métiers, l'Institut d'études politiques, l'ESSEC. Le cercle maritime offre une ouverture géopolitique, une initiation à la culture d'entreprise, l'occasion de recherches en biologie (le groupe des élèves intéressés est passé de 3 à 40 ou 50), une réflexion sur les problèmes de défense (frontières maritimes, lutte contre la piraterie, interventions au-delà des mers).

Antonio Uda remercie Agnès Fontaine d'avoir diffusé les informations depuis 2005. Il propose une ou deux conférences à l'École sur ce sujet interdisciplinaire, la mise en œuvre d'un blog sur lequel on pourrait venir chercher des informations, enfin et surtout un tour de l'Atlantique qui pourrait avoir lieu en octobre 2012 et pour lequel il cherche des financements. Eudes Riblier, président de l'Institut français de la Mer, a eu l'occasion de s'adresser à sept élèves de l'École venus s'informer. Pour les activités futures, le « forum bleu marine », consultable sur Internet, peut montrer la voie à suivre.

Wladimir Mercoureff fait observer que cette intervention peut être à l'origine d'un numéro de *L'Archicube* sur la mer. Le sujet étant très vaste, on pourrait centrer ce numéro sur « l'art et la mer » – littérature, peinture, musique. Françoise Brissard rappelle que l'expédition Tara, qui se termine en ce moment, donne un exemple de lien entre aventure maritime et recherche. Elle pourrait faire l'objet d'une conférence.

Wladimir Mercoureff indique qu'il fait un appel dans le prochain numéro de *L'Archicube* pour la création de clubs, amicales, etc. de ce type au sein ou en lien avec l'A-Ulm. Ainsi, le Club des normaliens dans l'entreprise est une association soeur très active, dont on trouvera un compte rendu d'activité dans le prochain numéro de *L'Archicube*. D'autres mouvements existent : l'Amicale des normaliens dans l'Administration, l'Amicale des normaliens juristes, l'Amicale des normaliens dans la Diplomatie. D'autres peuvent être envisagés : normaliens artistes, Normalesup'Marine, etc. L'A-Ulm est prête à leur apporter son aide (listes de participants éventuels, soutien à une manifestation inaugurale, etc.), mais l'essentiel des activités doit venir des animateurs du mouvement.

Intervention de Françoise Brissard

Françoise Brissard rappelle d'abord ce que sont les *Business Angels* : il s'agit d'un groupe d'élèves des grandes écoles qui tentent de gérer le « deal flow » de projets notamment informatiques. Il s'agit de combler le vide entre la « love money », l'argent donné par les parents et amis des fondateurs de *Start up* informatiques, et le capital-risque, plus important, mais qui n'intervient pas immédiatement. Les projets (essentiellement des services informatiques très pointus mais pas uniquement) sont confidentiels, mais les noms des participants apparaissent sur le réseau LinkedIn. Les normaliens commencent à jouer un rôle actif dans ce réseau, une première réunion ayant rassemblé une trentaine de participants.

Françoise Brissard revient ensuite sur les aides à projet : les trois représentations de *Rodogune*, appréciées par les normaliens et plusieurs membres du Conseil, ont été soutenues.

La Semaine arabe, dont le programme nous est parvenu tardivement, a été financée à hauteur de 800 euros. Ceux qui voudraient assister à la représentation, le 30 mars, de la pièce *Le jour où Nina Simone a cessé de chanter* doivent se manifester rapidement.

Françoise Brissard fait également état d'une demande d'aide pour le lancement d'une webradio animée par les élèves de l'École, et d'une demande prévisible pour le tour de l'Atlantique qui vient d'être évoqué.

Intervention de Mireille Gérard au sujet du prix Romieu

Vice-présidente, Mireille Gérard rappelle que le prix Romieu a été officiellement ratifié avant son départ par la directrice de l'École ; il est attribué à Delphine Meunier, cacique à l'agrégation de lettres classiques, actuellement lectrice à Cambridge, et Anne Duguet, qui vient de passer l'écrit de l'agrégation de philosophie, pour l'organisation de lectures de textes de grands écrivains français accompagnées d'un commentaire universitaire au théâtre de l'École. Les prochaines séances sont consacrées à Rousseau (le 28 mars à 20 h), à Rabelais (le 11 avril) et à Molière (le 3 mai). Pour la remise du prix Romieu aux deux lauréates, Mireille Gérard propose la date du 24 mai à 17 h : proposition adoptée.

Actualisation du site

Mireille Gérard aborde la question en invitant tous les participants à donner leur avis sur la nouvelle présentation du site, dont elle s'est occupée. Les nouvelles qu'elle regroupe restent sur le site pendant un mois, puis passent dans la rubrique « archives ».

La discussion porte ensuite sur le partage des responsabilités : Anne-Hélène Nicolas est « go between » chargée de la coordination du projet et non responsable d'ensemble. Martha Ganova va remplacer X, trop pris en ce moment, pour la mise en œuvre du site et l'organisation d'un forum. Elle sera rémunérée par l'association dans ce but sur une période de deux ou trois mois. Un rendez-vous est fixé dans ce but entre Jean-François Fauvarque et les membres du Bureau intéressés le 3 avril à partir de 17 h. Étienne Chantrel ne peut se libérer aussi tôt mais tentera de rejoindre ce groupe de décision dès que possible.

Le rapport de la Cour des comptes et les élèves fonctionnaires stagiaires

Ludovic Hetzel demande la parole sur ce point. Jean-Claude Lehmann rappelle à titre préliminaire qu'il n'est pas du tout favorable à la suppression du statut d'élèves fonctionnaires stagiaires. Ludovic Hetzel demande au Conseil de

voter une motion sur ce point. Il est considéré que le compte rendu du Conseil en tient lieu. Jean-François Fauvarque, en qualité de secrétaire général, propose la formulation suivante : « Le Conseil considère que les élèves de l'ENS recrutés par concours doivent rester dans le contexte actuel élèves fonctionnaires stagiaires. » Cette proposition ne fait cependant pas l'unanimité, pour des raisons d'opportunité plutôt que de fond. Un débat plus approfondi devra donc avoir lieu lors d'un prochain Conseil.

Exposé d'Antoine Triller, directeur du département de biologie

Antoine Triller rappelle que le mot « département » n'a pas le même sens institutionnel pour tous les secteurs de recherche. Il annonce une réflexion sur deux points, la recherche et l'enseignement de la biologie.

Le département s'est constitué sous l'égide du directeur Georges Poitou. Un conseil scientifique s'est proposé d'offrir une vision portant sur l'ensemble des champs disciplinaires de la biologie. Il y a six ans, la structure reposait sur des UMR (unités mixtes de recherche) associant Paris-VI, le CNRS et l'École normale. Antoine Triller a réalisé il y a trois ans et demi une unification des UMR pour en constituer une seule, regroupant des disciplines faisant appel à des équipements variés : génomique fonctionnelle ; génomique et diversité ; neurobiologie ; biologie du développement. Avant cette unification, il y avait des équipes reconnues, comme celle de Jean Massoulié. Mais le développement de la biologie moléculaire a amené à regrouper les moyens disponibles dans un Institut de biologie de l'ENS sous une triple tutelle, celle du CNRS, de l'INSERM et de l'ENS – formule originale puisque d'ordinaire on ne va pas au-delà de deux tutelles. Sur quatre ans, 9 nouvelles équipes (sur 30) ont été recrutées dans ce cadre. Les activités de l'Institut de biologie de l'ENS sont évaluées par un conseil scientifique international dont ne font pas partie les membres de l'Institut. Nous définissons des axes et des appels d'offres, mais nous ne participons pas au recrutement des équipes. Le plan quadriennal s'achève ; lui succédera un plan quinquennal. L'Institut de biologie emploie 300 personnes dont 70 statutaires. Ce sont les EPST (établissements publics à caractère scientifique et technique) qui assurent l'essentiel : 70 à 80 thésards et 70 postdoctorants.

L'enseignement dispense 600 à 650 heures de cours dans le cadre du M2. Les normaliens y sont minoritaires. Nous recrutons sur la base d'entretiens des étudiants qui viennent de l'Université. En M2 nous comptons environ 30 étudiants. Nous allons créer de nouveaux modules optionnels liés à la recherche : biologie des systèmes ; neurobiologie ; écologie intégrative. Il faut développer des parcours pluridisciplinaires associant à la biologie physique, chimie et mathématiques. C'est l'enjeu de cours passerelles (dans les deux sens).

Nous pouvons ainsi constituer des équipes mixtes avec le département de physique : laboratoire Kastler-Brossel (LKB) ; laboratoire Pierre-Aigrain (LPA). Il faut accroître la lisibilité du système pour les étudiants étrangers. Ceux-ci étant chinois, brésiliens, italiens, les cours doivent se faire en anglais – langue qui joue le rôle que jouait le latin dans l'université médiévale... L'enseignement de M2 est dispensé entièrement en anglais.

Cette ouverture à l'international est gênée par des réglementations tatillonnes, souvent humiliantes pour les chercheurs étrangers. L'IDEX a du reste prévu un bureau chargé de simplifier pour eux les démarches administratives. D'autre part, les modules seront affichés au sein des universités parisiennes : Paris-V, Paris-VI, Paris-XI, Orsay. Il faut aussi rechercher une plus forte articulation avec les cours à l'Institut Pasteur et les cours à l'Institut Curie.

La constitution et le financement de PSL par le grand emprunt vont faire évoluer la situation : 9 LABEX seront unis dans un Directoire qui pourra présenter des publicités et des appels d'offres communs. Au-delà du Mastère Sciences ENS un programme doctoral commun pourra être élaboré. »

François Bouvier demande comment ces formations vont s'articuler avec les domaines voisins. Antoine Triller mentionne le lien entre écologie et sciences de l'environnement : des programmes comme EVO-DEVO en attestent.

La question des débouchés appelle diverses réponses : le passage en école doctorale est conseillé, l'agrégation déconseillée. La grande majorité s'oriente vers la recherche et l'enseignement à l'Université. Un quart des étudiants choisit l'industrie pharmaceutique et agro-alimentaire. Des espaces BIOTEC sont possibles aux États-Unis mais pas en France faute d'argent et de tissu industriel. Deux exceptions : l'Institut Pasteur et l'Institut de la vision. Les anciens élèves doivent se montrer plus solidaires pour faire avancer des projets ambitieux. Il devrait y avoir tous les deux ans un rassemblement d'anciens élèves autour d'une conférence scientifique.

Envoi de l'annuaire

Étienne Chantrel revient sur ce point. Julien Cassaigne précise qu'Agnès Fontaine s'occupe habituellement des retours de courrier. Jean-François Fauvarque précise que pour éviter un second envoi très coûteux, il faut prendre en compte deux ans de cotisation pour élaborer les étiquettes d'envoi, même si on peut reprocher à certains de ne cotiser qu'un an sur deux. Les étiquettes de la nouvelle base de données seront faites par Nicolas Georges.

Date et organisation de l'Assemblée générale

Elle est fixée au 17 novembre 2012. Arrivent en fin de mandat Violaine Anger, François Bouvier, Françoise Brissard, Julien Cassaigne, Jean-Claude Lehmann.

Françoise Brissard et Jean-François Fauvarque ne sont pas rééligibles. La date limite de dépôt des candidatures, donnée dans le numéro 11 bis de *L'Archicube*, est fixée au 31 mai.

On reporte au prochain Bureau, prévu pour la fin du mois de mai, le choix du conférencier invité d'honneur du 17 novembre : ce pourrait être, sur proposition de Mireille Gérard, Claude-France Arnould, agrégée de lettres (promotion 1972) et directrice de l'Union européenne pour les questions de défense. Les noms d'Esther Duflo, d'Assia Djebbar et de Danièle Sallenave, prochainement reçue à l'Académie française, sont également pressentis.

À 12 h 15, le président déclare la séance close.

Le président,
Jean-Claude Lehmann.

Le secrétaire général,
Jean-François Fauvarque.

2 juin 2012

Présents : Violaine Anger, Françoise Brissard, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Nicolas Couchoud, Antoine Danchin, Jean-François Fauvarque, Martha Ganeva, Damien Garreau (représentant des élèves), Mireille Gérard, Jean Hartweg, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Anne Lewis-Loubignac, Lise Lamoureux, Marc Mézard (directeur de l'ENS), Olivier Sorba, Michael Walz.

Représentés : François Bouvier, Étienne Chantrel, Étienne Guyon.

Excusés : Emmanuèle Blanc, Anne-Marie Catesson, Marie Pitte, René Sazerat.

Le quorum étant atteint, Jean-Claude Lehmann ouvre la séance à 9 h 30 salle Weil et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Jean-Claude Lehmann remercie Marc Mézard de sa présence. Le nouveau directeur se dit en « phase de réception et d'écoute » : il a noté « l'état d'inquiétude » où il a trouvé l'École et souhaite ramener la sérénité dans un établissement qui a tous les atouts pour rester un phare de l'enseignement supérieur. Il veut travailler avec l'A-Ulm et a lu avec intérêt le rapport publié il y a quatre ans dans *L'Archicube* : identité de l'École, image de l'École pour les élèves, débouchés et

perspectives de carrière feront partie de ses préoccupations. Jean-Claude Lehmann demande alors quelles « questions diverses » sont envisagées par les participants : Mireille Gérard veut parler d'une proposition relative au prix Romieu et le représentant des élèves souhaite rappeler la demande de contribution pour le gala « nuit de la rue d'Ulm ».

Le compte rendu du Conseil d'administration du 24 mars 2012 est adopté à l'unanimité sans modification.

Informations relatives à Paris Sciences et Lettres (PSL)

Jean-Claude Lehmann rappelle que la question souvent posée dans une perspective universitaire anglo-saxonne est : « Quel est le rôle de votre association d'*alumni* ? » Il a donc réuni les présidents d'associations d'anciens des diverses composantes de PSL afin de préparer la constitution d'un réseau d'anciens élargi regroupant les anciens des institutions parties prenantes de PSL. Le président de la fédération d'anciens ainsi constituée siègera au Conseil d'administration de PSL avec voix consultative. Aux divers partenaires, nous pourrions proposer une adresse de courriel psl.org et constituer un fichier croisé des différentes associations...

Dès lundi prochain 4 juin, une nouvelle réunion regroupera les anciens de l'ESPCI, dirigés par Dominique Petit, les anciens de Chimie ParisTech, les anciens du Collège de France (docteurs formés dans des équipes de recherche du Collège de France), les anciens de l'Institut Curie, les anciens de Paris-Dauphine, qui ont lancé une grande opération de retrouvailles, le 28 juin, sous l'impulsion de la présidente de Paris-Dauphine, Dominique Blanchecotte, les anciens des Arts décoratifs, les anciens des Beaux-Arts.

M. Mézard intervient pour dire que l'École des Mines est candidate pour rejoindre PSL.

Damien Garreau, représentant des élèves, signale qu'un mouvement analogue se dessine parmi les associations d'élèves des écoles regroupées dans PSL. Il est encouragé à constituer un réseau qui préserve toutefois l'originalité de chaque établissement. PSL doit appliquer le principe de subsidiarité : chaque établissement garde son autonomie et on travaille sur des projets communs.

Françoise Brissard rappelle qu'elle a pris part aux travaux d'un groupe intitulé « ouverture sociale des grandes écoles ». Elle constate que le COF a parfois du mal à fédérer l'ensemble des élèves et fait observer qu'il est plus aisé de faire l'unité chez soi quand on sait se tourner aussi vers l'extérieur.

Violaine Anger suggère que *L'Archicube* puisse bénéficier de compétences issues des autres entités de PSL. Une rubrique permanente pourrait être consacrée à PSL.

Organisation des études

Ludovic Hetzel rappelle que le projet PSL est contesté par les syndicats. Envisage-t-on une réduction des postes dans le cadre de la mutualisation ? D'autre part, l'apparition annoncée d'un nouveau diplôme, préparé à Louis-le-Grand et Henri-IV prélude-t-elle à l'instauration de diplômes nationaux d'élite ?

Marc Mézard lui répond qu'il n'y a aucun plan de contraction des effectifs via PSL. PSL va au contraire recruter du personnel : le département « formation » sera piloté par Blaise Wilfert ; on va constituer un comité de pilotage et un conseil de la recherche dirigé par Antoine Triller, responsable du département de biologie. Le conseil de la recherche ouvrira des appels d'offres pour un montant de 7 millions d'euros ; des crédits supplémentaires sont affectés aux LABEX. PSL a demandé à l'École la mise à disposition de quelques personnes, dont deux pour le secrétariat.

Quant à la nouvelle licence prévue par PSL, elle a fait l'objet d'une conférence de presse. Il s'agit d'ouvrir une troisième voie entre classe préparatoire et licence universitaire. Son originalité est double : tout d'abord, il s'agit d'un parcours sélectif, instaurant l'interdisciplinarité dès la première année, sur la base du tutorat dans le cadre du lycée Henri-IV ; ensuite, la formation associera aux élèves des doctorants ou postdoctorants. Ces classes utiliseront les moyens pédagogiques mis à disposition des CPES (classes préparatoires à l'enseignement supérieur) que le rectorat ne souhaite pas prolonger au-delà de quatre ans. Les équipes enseignantes ayant travaillé dans les CPES sont très enthousiastes pour ce nouveau projet. Comme la nouvelle formation doit s'ouvrir à l'automne, les 55 élèves prévus pour cette classe seront recrutés parmi les 800 dossiers déposés en vue d'une scolarité en CPES. On vise 50 % de boursiers dès la première année. Compte tenu des délais très brefs, ces dossiers seront examinés hors système informatique. À partir de la deuxième année, il faudra créer un enseignement en classe préparatoire et organiser un tutorat de façon que professeurs et tuteurs doctorants et postdoctorants ne travaillent pas séparément. Marc Mézard souhaite éviter le mélange des genres : il n'est pas souhaitable que des enseignants-chercheurs de l'École encadrent les TIPE organisés au lycée Henri-IV. L'École n'a pas à encadrer les gens qu'elle prétend sélectionner. En revanche, des doctorants de l'École pourront être tuteurs dans ce cadre.

Ludovic Hetzel demande alors à Marc Mézard quelle est sa position sur le statut d'élève fonctionnaire stagiaire. Le directeur propose des éléments de

réflexion ; d'abord, ce statut est un moyen et non un sujet tabou : moyen d'assurer aux élèves le financement de leurs études et de les orienter vers des cursus académiques de longue durée. Mais il faut reconnaître qu'il est aisé de critiquer le statut dans son principe ; 80 % des élèves de l'École sont issus de la catégorie cadres supérieurs et professions intellectuelles ; actuellement, l'École comporte deux catégories d'élèves : ceux qui bénéficient du statut et les EAPD (Élèves admis à préparer le diplôme de l'École). Cette dernière catégorie se heurte à des problèmes de logement ; il faudrait trouver des chambres à des prix raisonnables. Enfin le statut, par l'engagement décennal qu'il implique, pourrait décourager certains de choisir l'École s'ils ont réussi plusieurs concours. On pourrait donc proposer que le statut soit optionnel. Mais l'option soulève d'autres difficultés : à quel niveau fixer la bourse d'études ? Comment racheter les points de retraite correspondant à la durée de la scolarité à l'École ?

Jean-Claude Lehmann donne la position de l'A-Ulm sur ce point. L'association est attachée au statut d'élève fonctionnaire stagiaire, et ce, d'autant plus que ce statut est fragile et menacé. Elle est assez réservée sur l'opposition que l'on veut voir entre élèves et étudiants. Une chose est certaine : une fois quelques élèves remarquables recrutés, il ne faudrait plus faire de différence entre élève et étudiant. Il faut également éviter que les étudiants recrutés soient les premiers collés au concours.

Françoise Brissard prend le contre-pied des opinions courantes en affirmant que la situation, en termes d'origines sociales, ne s'est pas du tout dégradée. Les classes préparatoires ont accompli un bel effort pour les élèves de ZEP et du monde rural. Il faut éviter que se développe un « entre soi » favorisé par le statut que nous venons d'évoquer.

Mireille Gérard revient sur la question de l'engagement décennal. Il est bien moins lourd que celui qu'implique l'agrégation. Elle a interrogé sur ce point Michel Léost, président de la société des agrégés. Les titulaires de l'agrégation doivent servir dans l'enseignement jusqu'à la retraite, si l'on excepte des détachements qui ne doivent pas excéder dix ans. Il n'est cependant pas clair que cela soit différent de tous les autres statuts de fonctionnaires.

On peut dire que si des étudiants sont recrutés après avoir présenté le concours, ils ne devraient l'être qu'après avoir passé une licence, donc pas immédiatement.

Le président rappelle que pour ce qui concerne les étudiants, tant qu'ils étudient à l'École, ils sont classés comme « amis ». Une fois qu'ils ont le diplôme, ils figurent, à la fin de l'annuaire, dans une liste alphabétique spéciale. Cette situation devra être clarifiée dans le futur.

Préparation de l'Assemblée générale du 17 novembre

La personnalité invitée, selon la tradition, est Claude-France Arnould (1972 L), chargée des questions de défense à l'Union européenne.

Le secrétaire général, Jean-François Fauvarque, évoque le renouvellement du Conseil d'administration. Deux membres ayant exercé trois mandats ne sont pas renouvelables : Françoise Brissard et Jean-François Fauvarque. Cinq membres dont le mandat arrive à expiration sont renouvelables : Violaine Anger, François Bouvier, Julien Cassaigne, Ludovic Hetzel, Jean-Claude Lehmann. Sont candidats : Violaine Anger, Gérard Abensour, François Bouvier, Ludovic Hetzel, Jean-Claude Lehmann, Jacques Lepape, Jean-Thomas Nordmann, Rémi Santis, Antonio Uda.

Un débat porte sur la proportion de normaliens des 30 dernières années figurant dans le Conseil au terme de l'article 5 des statuts. Cette proportion pourra être respectée mais pourrait rendre nécessaire une interprétation des résultats du vote en ce sens... Il faudra donc y veiller. Julien Cassaigne propose que l'on rédige un règlement intérieur précisant les modalités de désignation des membres du Conseil d'administration tenant compte de cet élément.

Site Web de l'A-Ulm

Il fait l'objet d'un exposé de Martha Ganeva, seule représentante de l'équipe qui travaille au renouvellement du site. Les informaticiens de l'A-Ulm ont travaillé sur un nouveau site appelé à remplacer celui qu'avait élaboré le prestataire Netanswer. Ils se sont conformés aux principes suivants : désir d'ouverture à tout public (et pas seulement aux cotisants) ; création d'un forum ; mise en œuvre d'un site compatible avec la partie annuaire. Le site comportera donc deux volets : l'interface de l'annuaire et le site proprement dit. Le forum présentera plusieurs rubriques, notamment l'actualité de l'École, les réactions aux articles de *L'Archicube*. Martha Ganeva distribue aux participants une présentation manuscrite du nouveau site sous forme de tableaux.

Françoise Brissard intervient pour dire que le site ne pourra être opérationnel avant décembre, voire janvier. Pour les cotisations, il faudra donc continuer à travailler avec Netanswer pendant la période transitoire. Le Conseil d'administration est informé de la décision du Bureau de prolonger le contrat de Martha Ganeva, dont l'activité a fait avancer le projet. Julien Cassaigne précise que le site comporte une partie destinée au public d'adhérents, et une autre dédiée à l'administration de l'Association. Les données de ces deux parties doivent être corrélées. Le président souhaite vivement que le site soit opérationnel en décembre.

D'autre part, Jean-François Fauvarque annonce que l'an prochain il s'occupera des pensionnaires étrangers. Julien Cassaigne souhaite lancer la recherche des « perdus de vue ».

L'Archiabe

Véronique Caron donne le programme des numéros à venir : n° 12 Relations internationales (un premier exemplaire circule dans le Conseil d'administration) ; n° 13 Frontières ; n° 14 L'Excellence (avec probablement un article de Michel Zink) ; n° 15 La mer (avec un compte rendu du tour de l'Atlantique et une semaine de la mer, comme nous avons organisé une semaine arabe).

Aides et secours

Lise Lamoureux soumet à l'approbation du Conseil les demandes d'aides qui lui ont été présentées. Entré à l'École en 2006, X demande une aide pour continuer aux États-Unis des études de neurobiologie en complétant sa formation en électrophysiologie par des connaissances d'optique. La contribution de 700 euros aux frais de voyage et d'inscription (5 065 dollars) est adoptée.

Y, de la promotion 1984, philosophe ayant dû renoncer à l'agrégation pour raisons de santé, demande un prêt de 10 000 euros au vu de sa situation particulièrement difficile, qu'expose Lise Lamoureux. Un prêt de 10 000 euros est voté.

Françoise Brissard présente une demande d'aide pour une revue de bonne tenue, *Chantiers politiques*, qu'elle a fait circuler au sein du dernier Bureau. L'Association est prête à s'abonner, mais non à subventionner des revues autres que *L'Archiabe*. Françoise Brissard estime que nous devons récompenser la belle persévérance de Salomé Roth, qui veut promouvoir un échange théâtral avec l'alliance française de La Havane. Un don de 150 euros est voté.

Françoise Brissard revient sur le projet *All around the Atlantic*, longuement évoqué en Conseil et en Bureau. Projet interdisciplinaire, il est à la fois maritime (cela va sans dire), pédagogique, sportif et scientifique. Le bateau portera le logo A-Ulm. 800 euros de subvention sont adoptés. Ils viendront compléter les 1 000 euros apportés par l'École.

Enfin, l'initiative de TRENSMISSIONS webradio vouée à des émissions culturelles qui comporte le sigle de l'ENS, mérite d'être encouragée. Françoise Brissard propose une aide à projet de 500 euros. L'aide de 500 euros est adoptée.

Lise Lamoureux annonce une demande d'aide de 1 000 euros au plus pour une doctorante. La discussion est reportée au prochain Conseil. Jean-François Fauvarque rappelle que nous aurons à aider le gala de la nuit de la rue d'Ulm.

Questions diverses

Mireille Gérard tient à remercier Agnès Fontaine pour la bonne organisation du prix Romieu, à laquelle la famille a été très sensible, ainsi que pour les photos transmises aux membres du Bureau. Ravi du soin apporté à cette affaire, Michel Romieu s'est dit prêt à assurer une recapitalisation permettant de verser le montant du prix tous les ans.

Calendrier

La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue le 20 octobre 2012 à 9 h 30.

Les prochaines réunions du Bureau sont fixées au 17 septembre et au 17 octobre 2012.

Le président,
Jean-Claude Lehmann.

Le secrétaire général,
Jean-François Fauvarque.

20 octobre 2012

Présents : Violaine Anger, François Bouvier, Françoise Brissard, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Jean-François Fauvarque, Martha Ganeva, Mireille Gérard, Jean Hartweg, Lise Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Anne Lewis-Loubignac, Wladimir Mercouroff.

Excusés : Olivier Sorba (pouvoir à Jean-Claude Lehmann), Michael Walz (pouvoir à Jean-Claude Lehmann), Marianne Bastid-Bruguière, René Sazerat.

Absents : Arno Amabile (président des élèves), Marc Mézard (directeur de l'ENS), Antoine Danchin, Étienne Guyon, Emmanuèle Guedj-Blanc, Ludovic Hetzel, Marie Pittet.

À 9 h 40, Jean-Claude Lehmann, président, commence à aborder les points à l'ordre du jour.

Adoption du compte rendu du Conseil du 2 juin 2012.

Secrétaire adjoint, Jean Hartweg demande qu'on l'excuse d'avoir omis deux administrateurs dans la liste de présence : Laurence Levasseur et Michael Walz. Leurs noms ont été réintégrés dans la liste des présents. René Sazerat s'était excusé. Mireille Gérard demande que page 3 du compte rendu, la formule « les

titulaires de l'agrégation doivent servir dans l'enseignement à vie » soit remplacée par « jusqu'à la retraite ».

Sous réserve de ces modifications, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Informations données par le président

Le premier sujet abordé, ce sont les Assises de la Recherche. Jean-Claude Lehmann a rencontré Alexandre Grux, de l'ENS de Cachan, pour rédiger une contribution commune aux trois ENS, Ulm, Lyon, Cachan aux Assises de la Recherche. Il s'agit d'un texte de deux pages signé par les présidents des trois associations d'anciens élèves. Ce texte sera envoyé aux administrateurs la semaine prochaine. Il prélude à une réflexion portant sur l'évolution actuelle, la spécificité des ENS, la nature des initiatives qu'il faut prendre pour avancer. Dans ce but, il convient de mettre en place un groupe de trois ou quatre personnes par association. Cela implique la constitution d'un groupe équilibré à partir du noyau dynamique initial très marqué par des normaliens dans l'entreprise.

Jean-Claude Lehmann évoque ensuite sa rencontre avec Claude-France Arnould (1972 lettres) en poste à Bruxelles comme directeur exécutif de l'Agence européenne de défense. Elle a gardé de ses études en lettres et archéologie grecque une ouverture d'esprit qui nous a amenés à lui proposer d'être l'invitée d'honneur du dîner qui suivra, le 17 novembre, l'assemblée générale de l'A-Ulm.

Jean-Claude Lehmann a également rencontré le directeur de l'École, Marc Mézard. Il lui a fait part de son étonnement que, dans le document « Axes stratégiques de développement de l'ENS pour 2014-2018 », l'A-Ulm ne soit mentionnée nulle part. Il a reconnu cet oubli « significatif ».

Une rencontre est prévue avec des anciens de l'université de Yale en février prochain. L'initiative est partie des anciens de Yale, soucieux de nouer des liens internationaux. Pour la France, ils ont choisi l'ENS Ulm, dont plusieurs archicubes ont été leurs collègues. La rencontre, qui pourrait durer deux demi-journées, doit rassembler dix personnes environ de chaque côté. De tels rapprochements vont dans le sens de ce que souhaitait la commission d'agrément de PSL à propos du rôle des *alumni*.

Jean-Claude Lehmann vient de signer une convention avec XMP *Business Angels*. Plusieurs membres des « Normaliens dans l'entreprise » sont intéressés.

Les contacts entre associations partenaires au sein de PSL se poursuivent. Un statut de fédération des associations d'*alumni* des composantes de PSL sera prochainement déposé.

À 10 h, le Conseil accueille comme prévu Marc Crépon, directeur du départ-

tement de philosophie de l'École depuis 18 mois. Pour adosser la formation à l'École à des Centres de recherche, il faut d'abord définir un périmètre : c'est celui de la « République des savoirs », associant philosophie générale, littérature, philosophie des sciences, et auquel Monique Canto-Sperber vient de s'affilier. Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, va la rejoindre. Le Centre Léon-Robin, consacré à la philosophie de l'Antiquité, l'Institut Jean-Nicod, centré sur la philosophie analytique, viennent compléter ce dispositif. Ces groupements donnent lieu à des séminaires d'initiation et de recherche.

Il y a deux ans, à la demande de Monique Canto-Sperber a été fondé un master de philosophie contemporaine, qui regroupe 50 étudiants sur deux niveaux. Entre les élèves de l'École, la sélection internationale et les étudiants de master, on peut évaluer le nombre total d'étudiants à 140 ou 150. Les « lundis de la philosophie » regroupent, salle des Actes, 50 à 60 auditeurs, dont quelques retraités soucieux de se cultiver. Les activités s'orientent autour de 4 axes de recherche : histoire de la philosophie, avec un programme thématique (cette année, Kierkegaard et les philosophes de l'existence, notamment Camus et Paul Ricœur), la « philosophie en train de se faire », qui nous amène à inviter des philosophes étrangers dans le cadre des lundis de la philo, avec exposé et discussion, la philosophie morale et politique, longtemps négligée mais qui devient l'objet d'un fort engouement, enfin l'histoire et la philosophie des sciences. Ces activités donnent lieu à de nombreuses émissions sur France Culture et à une diffusion sur la Toile.

Les projets consistent à prendre part aux activités de PSL en répondant à une forte demande de non-spécialistes, notamment au Conservatoire national d'art dramatique. Nous nous efforçons de renforcer la visibilité du département, en particulier par la programmation, le 7 juin prochain, d'une « Nuit Jean-Paul Sartre », qui comportera un dépôt de manuscrits inédits, comme les cours de Sartre au Havre.

La philosophie intéresse le quart environ d'une promotion, soit 120 étudiants toutes années et types de formation confondus. Comme tous ne se destinent pas à l'enseignement, beaucoup suivent un double cursus, avec droit et sciences politiques dans le but avoué de préparer l'ENA. L'agrégation continue d'être préparée : l'an dernier, 21 se sont présentés et 17 ont été reçus, dont 7 candidats normaliens parmi les 10 premiers. La marque de fabrique de l'ENS est le tutorat, qui favorise ces réussites. À une question de Françoise Brissard, Marc Crépon réplique que la préparation à l'agrégation est strictement réservée aux normaliens, ne serait-ce qu'en raison de la charge de travail (colles, correction des copies) qu'elle suppose. Wladimir Mercoureff l'interroge sur les disparités de niveau et la place des EAPD (étudiants admis à préparer le diplôme de l'ENS) à l'École. Le phénomène inquiète les professeurs de classes préparatoires et dérange les élèves

eux-mêmes. Marc Crépon précise qu'il faut désormais éviter tout « repêchage » des premiers collés au concours. Cette source de recrutement est passée, pour la philosophie, de 12 étudiants l'an dernier à 3 cette année, après présentation d'un dossier et passage devant un jury de trois philosophes. En revanche, de bons élèves de classes préparatoires en philosophie peuvent être admis à préparer un mastère, mais pas avec le statut d'EAPD. Mireille Gérard, qui a suivi depuis deux ans les cours d'Étienne Wolff, insiste sur l'importance des sciences cognitives. Elle demande comment on juge les candidats EAPD. Marc Crépon distingue trois phases : examen des dossiers (60 il y deux ans, 75 cette année) ; oral ; réunion de tous les directeurs de l'École littéraire pour harmoniser les critères de choix. W. Mercoureff suggère que ce mode de recrutement soit généralisé. Marc Crépon insiste sur le fait qu'aucun EAPD n'est admis sur la seule autorité d'un département. Françoise Zamour et Guillaume Bonnet supervisent le choix.

Jean-Claude Lehmann demande quel est l'effet de la Banque d'épreuves littéraires sur l'échelle des notes. Marc Crépon est arrivé après son adoption, mais il constate que les notes de l'écrit sont élevées ; on a vu des collés avec 17 ou 18/20 à l'écrit de philosophie. 40 sont admissibles, 8 seulement sont admis. C'est dire que l'oral de philosophie est très sélectif. Anne Lewis-Loubignac interroge Marc Crépon sur le destin des 17 reçus annuels à l'agrégation. Seule une « toute petite minorité », selon Marc Crépon, se retrouve TZR en lycée ou en collège. La plupart remplissent un dossier d'allocataire pour préparer un doctorat dans de bonnes conditions.

Cérémonie du 11 Novembre

Le directeur du département d'histoire s'était engagé à trouver un jeune historien, lui-même étant retenu par la réception d'un prix, mais il semble qu'il n'ait trouvé personne. Il faudra donc faire appel à un volontaire pour aborder un sujet lié à la guerre de 1914-1918, ou de 1939-1945.

Nouvelles diverses

Tous les membres du Conseil sont au courant de l'attribution du prix Nobel de physique à Serge Haroche, que Jean-Claude Lehmann connaît bien pour avoir mené des recherches avec lui. On peut se féliciter de cet honneur, tant pour la science française que pour l'École.

Le fondateur de l'ENS de Rennes, Michel Nusimovici, antenne de l'ENS Cachan centrée sur les carrières sociales, a accepté d'entrer au Service Carrières.

Préparation de l'Assemblée générale du 17 novembre

Lise Lamoureux, trésorière de l'Association, commente le point Budget réalisé pour 2011-2012. Elle constate qu'après la perte de quelque 300 adhérents en 2010, l'augmentation de la cotisation en 2011 (de 50 à 55 euros) n'a pas eu d'incidence notable sur le nombre d'adhérents (100 de moins, c'est peu) et que les recettes ont globalement augmenté. Jean-Claude Lehmann note que cette diminution du nombre d'adhérents dans les associations d'anciens élèves est un phénomène général. Lise Lamoureux rappelle que la publication de l'annuaire est gratuite pour l'association, car prise en charge par le sponsoring et la publicité.

L'exercice de cette année est excédentaire, mais il faut tenir compte du fait que sur les 30 000 euros prévus pour l'animation du site de l'A-Ulm, 9 043 seulement ont été effectivement dépensés. Wladimir Mercouroff félicite la trésorière pour trois réussites : les documents budgétaires ont été présentés aux administrateurs avant l'assemblée générale ; 2011/2012 est excédentaire ; le projet de budget 2012/2013 est en équilibre.

Deux points demandent à être élucidés : la fondation Romieu, créée par les parents d'un élève mort au combat en 1940, a pu attribuer deux prix cette année, l'un à Delphine Meunier, l'autre à Anne Duguet. Un membre de la famille s'est engagé à recapitaliser les 98 000 euros, qui n'entrent pas dans notre budget mais sont gérés par l'A-Ulm. Le second point est le Théâtre de L'Archicube qui, sous la direction de notre camarade Helman le Pas de Sécheval, donne des représentations annuelles appréciées par les archicubes et leurs amis. Mais en dehors de ces représentations de gala, le Théâtre a une activité semi-professionnelle en donnant des spectacles chez des particuliers ou pour des collectivités. Association loi 1901, l'A-Ulm ne doit pas apparaître comme entrepreneur de spectacles. Jean-Claude Lehmann se propose de rencontrer Helman le Pas de Sécheval après la représentation du 8 novembre prochain.

Lise Lamoureux présente ensuite le budget prévisionnel, comparable à celui de l'exercice 2011, avec toutefois des dépenses plus importantes pour le site, qui se met en place grâce à Martha Ganeva, Pierre Senellard et Julien Cassaigne. Le studio Lumini, sélectionné par eux à partir de DRUPAL, logiciel qui comporte un annuaire, demande 18 000 euros pour la prestation de service. Les charges salariales inscrites au budget prévisionnel de 2012-2013 passent de 48 000 à 70 000 euros. Mais le nouveau site est enfin lancé : il va être présenté par Julien Cassaigne à l'Assemblée générale du 17 novembre prochain.

Le compte rendu financier présenté par Lise Lamoureux est approuvé à l'unanimité.

Le site de l'A-Ulm

Martha Ganeva répond à une question de Violaine Anger sur l'organisation du site. Elle offre deux aspects : la présentation proprement dite et l'articulation du site avec *L'Archicube*. Depuis le 14 juillet, Martha Ganeva, Pierre Senellard et Julien Cassaigne ont travaillé avec le studio Lumini, et notamment sur l'interface entre la base de données et le site rénové. La livraison de ce travail aura lieu fin octobre. Les éléments du site seront déposés sur notre serveur.

Violaine Anger, forte de l'expérience de *L'Archicube*, incite à la vigilance : la maquette de *L'Archicube* a été faite par un auteur qui a abandonné ses droits à l'occasion de la parution du numéro 1 ; mais des difficultés ont surgi avec le numéro 2. Dans l'immédiat, le nouveau site va permettre de payer les cotisations en ligne, ce sur quoi insiste Nicolas Couchoud, car cela simplifie beaucoup le travail. Il va réactualiser la base de données dépassée sur l'ancien système NetAnswer, qui demeure toutefois opérationnel jusqu'en juin 2013. Comme NetAnswer est renouvelable par tacite reconduction, il faudra dénoncer la convention dès le mois de mars 2013, soit trois mois à l'avance.

Jean-Claude Lehmann rend hommage au travail antérieur d'Étienne Chantrel et de Julien Cassaigne, qui a permis de franchir aujourd'hui le stade du serveur autonome.

Martha Ganeva rappelle qu'outre les questions de forme, il va falloir charger des contenus, qui arrivent assez vite : présentation des divers clubs, portraits de normaliens. Par exemple, la semaine prochaine, Jean-Yves Masson présente une histoire de la traduction en langue française. Il offre aussi une réflexion sur la spécificité des thèses littéraires par rapport aux thèses scientifiques. Un portrait de Serge Haroche, prix Nobel de physique de cette année, semble s'imposer. Martha Ganeva demande que soit financé un enregistreur numérique pour faciliter son travail.

Violaine Anger pose la question du copyright pour les textes mis en ligne. Il y a bien deux niveaux de copyright : pour les textes publiés dans *L'Archicube*, pour les textes mis en ligne sur le site. S'ils ont déjà paru dans *L'Archicube*, les droits peuvent être considérés comme dérivés. Agnès Fontaine demande d'ores et déjà l'accord des auteurs pour la publication dans *L'Archicube* ou en ligne.

Jean-Claude Lehmann suggère que l'on puisse tourner sur le site de l'A-Ulm les pages de *L'Archicube*. Julien Cassaigne propose deux modes de diffusion : PDF avec tourne-pages ; indexation d'articles publiés séparément. Compte tenu de la complexité des choix éditoriaux, Violaine Anger souhaite la délégation du problème à une commission que Jean-Claude Lehmann accepterait de présider, tant pour la publication en ligne que pour la version papier. La revue *L'Archicube* poursuivrait le travail avec son comité éditorial ; travaillant en temps réel, le site

de l'A-Ulm doit rester vivant, actif, souple. Jean-Claude Lehmann pourrait assurer la coordination de ces deux entités. Sont pressentis pour y participer Violaine Anger, Véronique Caron et Martha Ganeva.

Véronique Caron présente les futurs numéros de *L'Archicube*. En décembre 2012 doit paraître un numéro sur les Frontières, question inscrite au programme des classes préparatoires cette année. En juin doit paraître le numéro annoncé sur L'Excellence, le mérite et les élites. L'équipe de rédaction envisage de faire appel à un académicien, et pourquoi pas au prix Nobel Serge Haroche ?

Un autre numéro pourrait porter sur la Mer. Antonio Uda, responsable de Normale Sup'Marine, ne s'attend toutefois pas à ce que toutes les informations dont il dispose soient diffusées généralement.

Actualité des clubs

Un point rapide évoque l'activité des clubs de normaliens : normaliens dans l'entreprise, normaliens dans l'administration, normaliens juristes (à redynamiser), normaliens dans la diplomatie. D'autres clubs sont en voie de constitution : normaliens dans la finance, dans la marine. Pour qu'un club vive, il lui faut impérativement un animateur permanent. L'ENS de Cachan a lancé, avec Alexandre Grux, des *afterwork* dans une grande salle, avec des discussions informelles et un pot de bienvenue ; un *afterwork* a récemment réuni des normaliens à New York. Martha Ganeva annonce que les clubs sont visibles sur le site à partir du 23 octobre.

Supplément 2015

Mireille Gérard fait référence à un courriel qu'elle a envoyé aux administrateurs le 24 septembre. Ce supplément devra donner la liste de diplômés de l'École, celle des pensionnaires étrangers, celle des enseignants. La réunion de lancement est prévue le 22 janvier à 15 h. Wladimir Mercouroff souhaite la participation du Service Carrières. On fait observer que l'insertion des normaliens ministres ou anciens ministres relève d'une pratique anglo-saxonne qui n'est pas la nôtre.

Aides

Lise Lamoureux présente trois demandes d'aide :

– Une normalienne agrégée de lettres modernes en 2009 a travaillé sur « Turcophilie et Turcologie » sous la direction de Gilles Pécout. Elle doit donner une conférence en Australie et le billet d'avion n'est pas pris en charge par son équipe de recherche. L'A-Ulm est sollicitée pour participer à hauteur de 1 000 euros : proposition adoptée.

- Un normalien scientifique (promotion 2004) vient d'être nommé à l'université d'Orsay. Il sollicite un prêt d'honneur de 3 500 euros pour les frais d'emménagement et la caution. Demande acceptée, sous réserve de la présentation d'un dossier plus étoffé (avec arrêté de nomination, indication de l'adresse et photocopie du contrat de location). Le prêt peut être consenti pour un an. Il faudra lui demander s'il cotise à l'Association.

- Les organisateurs du gala de l'École demandent 1 000 euros de subvention : demande accordée.

Financement d'une enquête sur les normaliens agrégés

Lors de sa dernière réunion, le Bureau a accepté qu'une somme de 1 500 euros soit affectée à la réalisation d'une enquête sur le devenir des normaliens agrégés. Les chiffres fournis sur la proportion d'agrégés par promotion et sur leur accession au supérieur ne concordent pas, ce qui légitime une enquête systématique. Laurence Levasseur précise que l'enquête comportera deux volets : interrogation de tous les normaliens agrégés de 2002 à 2012, en lettres et sciences et enquête approfondie sur les normaliens de la promotion 2000 pour voir ce qu'ils sont devenus professionnellement. Responsable du projet dans le cadre du Service Carrières, Laurence Levasseur propose de fournir des factures pour les contacts par téléphone ou par mail, grâce à un stagiaire rémunéré. Jean-Claude Lehmann suggère, pour des raisons de déontologie, que l'étudiant qui s'occupera de cette enquête, et qui aura une obligation de confidentialité, signe une convention de stage avec l'association A-Ulm plutôt que d'être engagé par une entreprise dont la responsable est membre du Conseil d'administration. Diverses possibilités sont envisagées pour le choix de l'enquêteur. Il peut aussi être intéressant, compte tenu des fonds dont dispose l'association, qu'elle acquière ou loue un studio où nous pourrions loger temporairement les jeunes qui travaillent pour elle.

La réunion se termine par le choix des dates pour les prochaines réunions :

Mardi 13 novembre : 9 h dépouillement des votes pour le Conseil d'administration et à 17 h Bureau préparatoire à l'Assemblée générale.

Samedi 17 novembre : 16 h Assemblée générale, salle des Actes et 20 h dîner de l'A-Ulm ; Claude-France Arnould invitée d'honneur.

Mardi 15 décembre : à 10 h Conseil d'administration de l'A-Ulm : élection du Bureau.

Mardi 22 janvier 2013 après 15 h : réunion de l'équipe *Supplément historique 2015*.

Samedi 26 janvier à 9 h 30 : Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Samedi 23 mars à 9 h 30 : Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Samedi 8 juin à 9 h 30 : Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Le président,
Jean-Claude Lehmann.

Le secrétaire général,
Jean-François Fauvarque.

15 décembre 2012

Présents : Violaine Anger, Marianne Bastid-Bruguière, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Antoine Danchin, Mireille Gérard, Jean Hartweg, Ludovic Hetzel, Lise Lamoureux, Jacques Le Pape, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Jean-Thomas Nordmann, René Sazerat, Rémi Sentis.

Excusés : François Bouvier (pouvoir à Jean-Claude Lehmann), Véronique Caron (pouvoir à Jean-Claude Lehmann), Marc Mézard, directeur de l'École, Antoine Danchin, Michael Walz (pouvoir à Jean-Claude Lehmann).

I. Partie statutaire

Le Conseil étant le premier après l'Assemblée générale du 17 novembre, il doit procéder d'abord à la réélection du président et du Bureau. La séance est donc ouverte par le doyen d'âge René Sazerat qui propose de procéder tout de suite à l'élection du président. Il n'y a qu'un candidat : le président sortant, Jean-Claude Lehmann. Étienne Chantrel dépouille le vote à bulletins secrets, le scrutateur étant Nicolas Couchoud.

1. Résultat du vote pour l'élection du président

15 bulletins : 13 voix en faveur de Jean-Claude Lehmann, 1 abstention, 1 bulletin blanc.

Jean-Claude Lehmann est déclaré élu, et prend la direction des débats.

2. Élection du bureau

Le président propose une liste : deux vice-présidents, Mireille Gérard-Kervern et Jean-Thomas Nordmann ; une trésorière, Lise Lamoureux et un trésorier adjoint, Nicolas Couchoud ; un secrétaire général, Jean Hartweg ; une responsable de *L'Archicube*, Véronique Caron. La proposition de voter pour la liste complète est acceptée par le Conseil. Sur 15 suffrages exprimés, on compte 14 oui et 1 abstention.

La liste de 7 membres (en comptant le président) est déclarée élue.

3. Invités du Conseil

Sont déclarés invités permanents du Conseil d'administration, en raison des services qu'ils rendent, Jean-François Fauvarque, secrétaire général honoraire, que le président remercie tout particulièrement ; Françoise Brissard, pour les liens qu'elle tisse avec les élèves ; Wladimir Mercouroff, coordonnateur des Amicales ; Gérard Abensour, pour son travail d'enquête sur les anciens élèves en difficulté.

Ces invitations font l'objet d'un vote : unanimité moins une abstention.

Des invités occasionnels pourront assister au Conseil, notamment Martha Ganeva, pour le site de l'A-Ulm et Antonio Uda pour le thème fédérateur de la mer.

4. Adoption du compte rendu du Conseil du 20 octobre 2012

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Informations du président

1. Cérémonie du prix Nobel à Stockholm

Jean-Claude Lehmann rend compte de la réception « vraiment royale » à laquelle il a pris part aux côtés de Serge Haroche, prix Nobel de physique. Les conférences des prix Nobel ont eu lieu la veille de la réception. *L'Archicube* pourra publier une information sur cet événement.

2. Rencontre avec les anciens de l'université de Yale

15 à 20 personnes pourraient prendre part au dîner, organisé à l'École le 14 février 2013 en l'honneur de la délégation (environ 15 personnes) de l'université de Yale ; le lendemain, une demi-journée de travail sur le rôle des *alumni* dans les grandes institutions universitaires. Il est suggéré de prendre contact avec Jacques Bersani, qui a présidé aux liens avec Yale pendant des années.

3. Nouveau site

Les choses avancent : Étienne Chantrel annonce que l'on est en période de test du nouveau site, et que Pierre Senellart travaille directement avec le prestataire de services, Lumini.

III. Actions en cours

1. Assises nationales de la recherche et Label ENS

Dans ce cadre très vaste, des responsables des associations d'anciens élèves des trois Écoles normales supérieures ont rédigé un texte qui a été diffusé aux membres de l'A-Ulm par Jean-Claude Lehmann. Ce sujet fera l'objet des réflexions d'un groupe de travail commun et d'un débat sur le forum du futur

site de l'A-Ulm. Rémi Sentis accepte de participer à ce groupe de travail mais il faudra l'étoffer.

2. Réunion amicale de l'ENS Cachan

Violaine Anger a pris part à une réunion importante à l'École militaire, il y a trois jours, sur le thème : « Où va l'enseignement supérieur en France ? » Elle est mandatée par le Conseil pour étudier avec Alexandre Grux les possibilités pour l'A-Ulm de s'impliquer dans de futures manifestations.

3. Position du Conseil sur les différents statuts des élèves et étudiants

Suite à une remarque sur l'ambiguïté créée par le diplôme de fin d'études à l'ENS et à la difficulté de distinguer les candidats normaliens, au sens plein du terme, des EAPD (élèves admis à préparer le diplôme), il est décidé que le président prépare un texte résumant la position du Conseil de l'A-Ulm qui, une fois discuté et adopté, sera communiqué à la direction de l'École et à son Conseil d'administration.

4. Le Rendez-vous Carrières du 22 janvier 2013

Ce Rendez-vous Carrières exceptionnel, présenté par Laurence Levasseur, sera plus court que d'habitude : de 18 h à 19 h 30, des archicubes spécialistes présenteront aux élèves et anciens élèves les métiers de l'éducation et de la recherche. Ensuite, à partir de 19 h 30, le directeur, conjointement avec le Service Carrières, invite dans ses salons tous ceux qui ont participé aux réunions du Service Carrières. L'invitation demandera aux destinataires de confirmer leur présence à cette réception.

5. Statuts de la Fédération des *alumni* de PSL

Jean-Claude Lehmann a envoyé un projet de statuts aux membres du Conseil. Ce projet s'inspire des statuts de l'association d'anciens élèves de ParisTech. Plusieurs amendements sont proposés, notamment concernant la nécessité d'un principe de subsidiarité et la suppression de la formule « appuyer stratégiquement les actions de PSL ». Jacques Le Pape accepte de proposer un paragraphe faisant référence au principe de subsidiarité. Ludovic Hetzel se déclare en désaccord avec ce projet car il n'approuve pas le principe même de PSL et la participation de l'École à cette structure.

IV. Aides et secours

Lise Lamoureux, trésorière, présente trois demandes :

1. Le Conseil accorde un prêt de 3 000 euros à un étudiant boursier international SI (sélection internationale) lettres 2012 pour qu'il rembourse l'emprunt qu'il a dû faire afin de préparer le concours ; l'élève s'engage de plus à rembourser ce prêt de l'A-Ulm à partir de janvier 2013.

2. Le Conseil alloue une aide de 339 euros à une archicube philosophe pour payer un micro rendu nécessaire par son état de santé afin qu'elle puisse donner ses cours normalement après un long congé.

3. Un normalien, membre du CNRS, handicapé moteur, a besoin de 20 000 euros pour mettre son appartement aux normes. Lise Lamoureux prendra contact avec l'assistante sociale du CNRS qui s'occupe de son cas, pour voir quelle sera notre contribution, pour laquelle le Conseil fixe un plafond de 5 000 euros.

La séance est levée à midi.

Le président,
Jean-Claude Lehmann.

Le secrétaire général,
Jean Hartweg.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2012

La cérémonie du 11 novembre 2012 a réuni comme chaque année une cinquantaine de personnes très diverses dans l'enceinte du monument aux morts de la rue d'Ulm.

Il faut souligner cette fidélité et l'intérêt de cette cérémonie. Si les événements commémorés sont inscrits dans l'histoire, la manière de les remémorer varie chaque année. Non seulement le temps passe et les circonstances changent, mais l'École et l'A-Ulm se soucient de donner une couleur particulière à chaque célébration.

Après les mots d'accueil du président Jean-Claude Lehmann, la parole a été donnée au nouveau directeur Marc Mézard pour une évocation personnelle émouvante.

Jean-Thomas Nordmann, en parfait accord avec cette tonalité, a ensuite, dans une magistrale étude morale et littéraire, évoqué le témoignage d'un ancien normilien survivant de l'enfer des tranchées : Maurice Genevoix.

À ceux qui n'ont pu être présents, nous ne saurions trop recommander la lecture de ces textes.

Rappelons aussi l'intérêt amical pour ceux qui peuvent y assister du traditionnel chocolat qui réunit en fin de cérémonie jeunes et anciens.

Mireille KERVERN-GÉRARD (1961 L), vice-présidente de l'A-Ulm

***Allocution de Jean-Claude Lehmann,
président de l'A-Ulm***

Une fois de plus, nous voici réunis devant ce monument pour évoquer ceux de nos camarades qui ont sacrifié leurs vies lors des conflits du siècle dernier.

Nous accueillons cette année un nouveau directeur de l'École, Marc Mézard, auquel je souhaite la bienvenue et à qui je vais céder la parole dans un instant.

Je me réjouis de voir qu'une assistance fidèle se joint à nous comme chaque année, ainsi qu'un certain nombre de nos jeunes camarades notamment étrangers, qui nous ont rejoints ce matin. Depuis quelques années nous avons pris l'habitude d'évoquer à l'occasion de cette cérémonie, soit des faits, soit des personnages historiques qui ont un lien avec l'École. C'est ainsi que nous avons pu il y a deux ans écouter de jeunes historiens nous parler de leurs travaux sur certains aspects de la guerre de 14-18.

Cette année, comme l'année dernière, c'est Jean-Thomas Nordmann qui a accepté d'évoquer une figure de normalien pendant la Grande Guerre. Après celle de Jean Farigoule, plus connu sous le nom de Jules Romain, évoquée l'an passé, il nous propose une réflexion sur Maurice Genevoix.

Mais avant de céder la parole à Marc Mézard puis à Jean-Thomas Nordmann, je voudrais rappeler que ce magnifique monument aux morts, plusieurs fois mutilé au cours de sa vie normalienne agitée, est l'œuvre du grand sculpteur Paul Landowski, celui-là même qui a réalisé entre autres *Le Christ de Corcovado* qui domine Rio de Janeiro, et qu'à ce titre il a fait l'objet d'un passionnant article dans la revue *Labyrinthe*, n° 5, année 2000, intitulé « 80 ans de la vie d'un monument aux morts ». Je le recommande vivement à votre lecture.

Là-dessus je cède la parole à Marc Mézard.

***Allocution de Marc Mézard,
directeur de l'ENS***

Monsieur le Président de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure, cher Jean-Claude,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues, chers amis,

En ce jour où nous commémorons le 94^e anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, je vous demande de prêter attention un instant à cette plaque

où bien plus qu'une liste de noms il nous faut voir des vies, des hommes, des jeunes de l'âge de nos étudiants. Notre École a fourni ses contingents d'élèves aux affres des tranchées, des futurs professeurs et chercheurs jetés aux hasards d'une guerre à laquelle ils n'étaient guère préparés, sous-lieutenants qui, au lieu d'enseigner le savoir acquis tout au long de leurs brillantes études, ont dû soutenir leurs troupes et les mener au combat.

Pourquoi combattre, pour qui se battre ? Telles étaient les questions qui résonnaient dans leur esprit, jeunesse perdue qui se faisait arme. La République avait besoin de ses enfants pour défendre ses frontières et ses valeurs. C'était un devoir que de répondre à cet appel, de ne pas fuir devant l'écho des tocsins dans les villages. Nul parmi ces noms que vous lisez aujourd'hui n'a failli à ce devoir, tous les normaliens valides en état de combattre l'ont fait, et même les mutineries de 1917 ne les ont pas fait sortir du rang. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient trouvé leur place, ils avaient, dans une force de maturité surprenante que l'on perçoit encore lorsque l'on se penche sur les écrits des anciens élèves survivants, accepté tous les sacrifices pour défendre cette République qui elle-même les avait choisis et leur avait tant donné.

L'enfer des tranchées insalubres des Poilus, on peut l'approcher peut-être par la lecture des écrits de notre camarade Maurice Genevoix lorsqu'il évoque ainsi son terrible assaut des Épargés :

« Quelquefois, lorsqu'il le faut, je me lève. Cela n'arrive que rarement : même lorsqu'un obus tombe dans l'entonnoir 7 et que jaillissent, noirs sur le ciel, des débris humains qu'on est forcé de reconnaître, qui sont un bras, une jambe ou une tête, je reste collé à la gaine de boue grasse et souple que mon corps a longuement modelée, chaque talon dans son trou, chaque fesse dans son trou. Mais lorsqu'un obus, sans siffler, tombe dans la tranchée du peloton, je me lève. Cela est mieux, bien que cela ne serve à rien. »

Dans le très beau livre¹ qu'il consacre à Genevoix et la Grande Guerre, Michel Bernard rappelle comment le directeur de l'École, Ernest Lavis, et son secrétaire général, Paul Dupuy, avaient demandé aux élèves de leur écrire des nouvelles du front ; une manière de maintenir le lien, mais aussi de les aider à survivre psychologiquement. C'est d'ailleurs dans cette même démarche que Paul Dupuy a incité Genevoix, ramené du front à la suite de sa grave blessure en avril 1915, à prendre la plume*, par ces mots : « Vous n'aurez sans doute qu'à écrire sous la dictée intérieure ». Nous lui devons probablement les textes les plus justes écrits sur la guerre de 14.

En les lisant ces derniers jours, je n'ai pu m'empêcher de les rapprocher de l'actualité qui a vu l'attribution cette année du prix Nobel de la Paix à l'Union européenne. Les commentaires narquois ont été nombreux pour ce qui a été

qualifié de non-événement, voire d'erreur. Certes les errements et les atermoiements, le chaos et la complexité de cette construction singulière de l'espace européen prêtent facilement à la critique, surtout en cette période de crise économique. Mais la cérémonie d'aujourd'hui nous rappelle opportunément qu'elle a scellé l'amitié franco-allemande et forgé un territoire de paix, en œuvrant pour la paix, depuis plus de soixante ans. Sans sous-estimer les immenses problèmes, contemplons simplement ce fait : il n'y a pas eu de nouvel entonnoir sur ce territoire depuis. Alors oui, ce prix Nobel a un sens, et nous permet de penser à ces morts tout en regardant la paix dans cet espace européen, et en rêvant de son extension.

Note

1. Michel Bernard, *Pour Genevoix*, La Table Ronde, 2011.

***Allocution de Jean-Thomas Nordmann,
vice-président de l'A-Ulm***

Comme l'année dernière, c'est un grand écrivain archicube dont nous souhaitons rappeler le souvenir en ce 11 novembre 2012. Un archicube dont la jeunesse se heurte à l'événement majeur, et sans précédent, de la Première Guerre mondiale. Mais, à la différence de l'an passé, où nous avons évoqué l'œuvre de Jules Romains, il s'agit aujourd'hui d'un combattant effectif. Même s'il ne fit pas toute la guerre de 1914-1918, Maurice Genevoix dut au premier conflit mondial, de par les témoignages qu'il publia dès 1916, c'est-à-dire à l'âge de vingt-cinq ans, sa notoriété, et, d'une certaine façon, la possibilité d'accomplir rapidement sa vocation d'écrivain. La guerre en effet le cueille, pourrait-on dire, alors qu'il achève sa seconde année de scolarité à l'École. Il y a été reçu au concours de 1912 et a pu approfondir ses études de lettres classiques par un diplôme d'études supérieures consacré au « réalisme des romans de Maupassant ». Un tel choix est hautement significatif et d'une certaine audace, car il était rare de porter un regard érudit sur un auteur quasi contemporain, et d'une attention au métier d'écrire qui allait bientôt se diriger vers d'autres domaines d'application. Sans compter que le tenant de « l'humble vérité » ne pouvait inspirer à l'étudiant que la défiance à l'égard du factice et du convenu.

Mobilisé comme sous-lieutenant au 106^e régiment d'infanterie en août 1914, Maurice Genevoix participe à la bataille de la Marne, puis à la marche en avant sur Verdun (dans son œuvre, le terme renvoie à cet épisode et non aux combats

de 1916) ; isolé lors d'un combat, il est sur le point d'être fait prisonnier, mais il a la présence d'esprit de se coiffer d'un casque à pointe appartenant à un soldat allemand tué, ce qui lui permet de retraverser les lignes ennemies et de retrouver son régiment ; à la fin du mois d'octobre, son régiment se fixe aux Épargnes que les Français reprennent au terme de combats livrés de février 1915 au 10 avril 1915. Le 24 avril, le bataillon de Genevoix est envoyé vers le sud de la tranchée de Calonne où les lignes françaises viennent d'être enfoncées. Le lendemain, Maurice Genevoix est atteint de trois balles. Après 7 mois d'hôpital à Bourges puis à Dijon, il est réformé. C'est donc à une expérience inédite, inouïe au sens le plus fort du terme, expérience de neuf mois de combats que Maurice Genevoix s'est trouvé confronté. L'intensité comptant plus que la durée, cette expérience devait le mûrir aussi rapidement que profondément, comme ce fut le cas pour nombre de ses compagnons. Ses livres de guerre en témoignent. Ils racontent les épreuves et les souffrances d'un jeune officier d'infanterie durant l'automne 1914 et l'hiver 1914-1915. Composée en sept ans de 1916 à 1923, cette partie de son œuvre comprend cinq volumes : *Sous Verdun*, *Nuits de guerre*, *Au seuil des gütounes*, *La Boue*, *Les Épargnes*. On notera la dédicace du second volume : « À la mémoire de Jean Bouvyer, Jean Casamajor, Pierre Hermand, Léon Rigal, normaliens ». En 1950, Genevoix réunira quatre de ces volumes (laissant de côté *Au seuil des gütounes*) en un recueil intitulé *Ceux de 14*. L'ensemble constitue une chronique continue, une sorte de journal souvent formulé en phrases très brèves donnant le sentiment de notations brutes, comme transcrites à chaud, qui relate, à la première personne, ce que vit un personnage central, jeune officier d'infanterie d'août 1914 à avril 1915, pour l'essentiel dans le respect de la chronologie des faits.

Tous les critiques ont célébré l'impression de vérité que dégagent les récits de Maurice Genevoix.

Cette impression tient d'abord à une restitution aussi précise que possible de sensations inédites et qui ne sont point celles d'une guerre « littéraire », qui ne rappellent nullement les traditions classiques de l'épopée, et qui sont bien loin d'une guerre fraîche et joyeuse. Ainsi dans *Sous Verdun*, en septembre, le narrateur note : « Quarante heures que nous sommes dans un fossé plein d'eau. Le toit de branches, tressé en hâte sur nos têtes et calfeutré de quelques brins de paille, a été transpercé en un instant par l'ondée furieuse. Depuis c'est un ruissellement continu autour de nous et sur nous. Immobiles, serrés les uns contre les autres en des attitudes tourmentées et raidies, nous grelottons sans rien nous dire. Nos vêtements glacent notre chair ; nos képis mouillés collent à nos crânes et serrent nos tempes d'une étreinte continue, douloureuse. » En octobre, en dépit du titre du chapitre (Accoutumance), le « crépitement d'une fusillade » surprend les soldats qui viennent de dîner : « Un air glacial nous mord la peau tandis qu'il frappe

nos oreilles. Le gel, la nuit les coups de feu, c'est la sensation brutale de la guerre qui nous envahit soudain, qui nous empoigne et nous met debout, tous ensemble autour de la table délaissée ». Plus tard une autre fusillade empêche le narrateur de s'endormir : « C'est devant nous, dans les bois lourds de ténèbres, une rage désordonnée de coups de feu. Le son se répercute dans les vallons de la forêt. Il monte, emplît l'espace, accourt, galope sur le plateau. Si vive est l'impression d'être dans la fusillade même qu'il me semble, épars dans l'air, sentir l'âcre odeur de la poudre. » À la personnification de la sensation sonore qui tend vers l'allégorie s'ajoute une contamination avec la sensation olfactive qui n'est pas loin de répondre au constat baudelairien « Les parfums, les couleurs et les sons se répondent ».

Cette primordialité de la sensation exprime un monde qui se défait, qui se décompose en éléments, mais des éléments qui se mélangent, avec des pluies incessantes génératrices d'une boue, thème dominant de plus d'une page et qui donne le titre d'un volume ; ainsi, en novembre, parmi tant d'autres notations du même type, cette omniprésence : « dehors je vois de la boue, un lac de boue qui submerge les prés, les routes et s'étale jusqu'au pied des collines. Le Montgirmont est une montagne de boue, aux pentes si molles qu'elles semblent s'affaisser, couler du haut en bas jusqu'à devoir s'engloutir dans la fange qui les assiège (...) avec une lame de bois, je fais tomber de mes souliers, par mottes, la boue qui s'y était collée. C'est une boue d'un brun jaunâtre, qui adhère tenacement à tout ce qu'elle touche. Elle a débordé par-dessus mes semelles, englouti mes chevilles, enveloppé mes jambes d'une gaine informe. Je racle mes bandes molletières avec tant de rudesse que le bleu du drap réapparaît ; mais une pâte gluante se roule autour du décrottoir, et j'essaie en vain de l'en secouer. Il faut que je la plaque contre le bord du boyau, que je l'y étale patiemment, comme un mastic avec une truelle ».

Il s'ensuit un sens particulier du temps et de la durée, l'alternance du jour et de la nuit, qui tend parfois à s'effacer à cause de la fréquence des pluies et des orages, est ressentie comme la lutte de la vie contre la mort, même si la mort a plus d'une chance d'avoir le dernier mot : « Je sens l'approche du jour. C'est en moi un appel ardent vers la lumière. Je revois le champ de bataille de Sommaisme, baigné de soleil, net de lignes et de couleurs. Cette nuit, on se tire dessus en aveugles, on s'égorge à tâtons. Je ne voudrais pas mourir dans cette boue glacée, dans ces flaques d'eau qu'on ne voit pas ».

Ce sentiment original du temps trouve dans l'attente une modalité très caractéristique de la vie des tranchées et que Genevoix définit comme une « sensation creuse ». « Tout est vide. Je ne peux pas sentir autre chose, exprimer autre chose que cela. Tout ce qui emplît le monde d'ordinaire, ce flux de sensations, de pensées et de souvenirs que charrie chaque seconde du temps, il n'y a plus rien,

rien. » Au début des Épargés, le bataillon vit dans l'attente d'être appelé à « monter » au front ; d'annonce en annonce, le nouvel ordre tarde à arriver ; l'angoisse gagne les combattants, angoisse que la construction d'un abri ne suffit pas à conjurer ; le lieutenant Genevoix obtient une permission de quelques heures pour aller à Verdun, le temps d'aller chez le coiffeur et de se faire photographier ; puis c'est le retour et la veille de l'assaut, la soirée se passe entre officiers dans un sentiment d'incertitude, d'indétermination et de profond désenchantement. Sentiment de vide, que les activités habituelles et les échanges de propos convenus ne sauraient remplir d'un contenu consistant.

À l'angoissante vacuité du temps semblent parfois s'opposer les quiétudes des espaces clos. Chaque volume abonde en évocations des espaces protecteurs qu'offrent les circonstances les plus diverses : il suffit de peu de choses pour recréer un semblant de foyer ; les maisons qui abritent les soldats au fur et à mesure des manœuvres, les abris, ces fameuses « guitounes » sont les lieux dans lesquels se reconstitue, fût-ce de façon fugitive, un semblant de vie. Leur mention constitue une sorte de ponctuation seconde qui, à sa façon, différente de la chronologie, rythme le récit. Ce contrepoint montre combien, derrière l'apparente simplicité de la narration, le propos s'appuie sur un art très élaboré.

Au premier chef cet art est celui d'une composition soigneusement réfléchie. Si la chronologie préside à la répartition en chapitres individualisés, Genevoix ne s'interdit pas d'en rompre la continuité à l'intérieur de certains développements. Il sait en particulier ménager, à des fins d'expressivité, des retours en arrière. Ainsi, dans le chapitre de *Sous Verdun* que nous avons évoqué, les « quarante heures (...) dans un fossé plein d'eau » sont racontées après coup, avec un regard rétrospectif qui en accentue le caractère extraordinaire : « Tout ce qui s'est passé depuis deux jours m'apparaît pâle et voilé. C'est comme si j'avais vécu dans une atmosphère engourdie dolente et fade ». La précision du récit n'en souffre pas, mais cette mise en perspective rend plus logique la conclusion : « Maintenant je suis une masse boueuse, et prise par l'eau, et qui a froid jusqu'au plus profond d'elle, froid comme la paille qui nous abritait et dont les brins s'agglutinent et pourrissent, froid comme les bois dont chaque feuille ruisselle et tremble, froid comme la terre des champs qui peu à peu se délaye et fond ». On voit comment les deux termes « vérité et poésie », que Goethe avait choisis pour donner un titre à ses mémoires, s'unissent indissolublement dans la prose de Genevoix.

C'est aussi d'une élaboration résolument esthétique que procède la représentation de personnages vivants, parfois hauts en couleurs, et que quelques traits suffisent à rendre inoubliables. Le soldat Lemesgue a soixante-quatre ans : « Il avait déjà fait la campagne de soixante-dix comme engagé volontaire. Il s'était expatrié depuis. Il y avait trente ans qu'il était notaire en Californie, lorsque cette guerre a éclaté. Quand il a su la France attaquée encore, il a tout quitté ; il s'est

engagé de nouveau dans un régiment de combat, et il nous a rejoints dans les bois ». Le cycliste de la compagnie « un parigot des Gobelins m'éveille en brailant à mes oreilles : « Est-ce que mon lieutenant veut déjeuner ? » Il nous apporte deux bols de café noir, avec deux tranches de pain grillé, dorées, croustillantes, rien qu'à les voir. Le propriétaire d'une maison vide, mobilisé lui aussi, offre à Genevoix l'hospitalité d'une chambre « au parquet geignant » en disant : « Vous coucherez ben là si vous voulez, mais j'peux point vous donner d'draps, là ». Et Genevoix d'ajouter « Des draps ! Il en avait l'air tout penaud ce brave homme d'artilleur. Des draps ! » Parmi d'innombrables silhouettes se détache celle de Pannechon, l'ordonnance de Genevoix, attentif et dévoué, qui joue parfois le rôle d'une sorte de double du héros ; les dialogues de Genevoix avec Pannechon permettent au narrateur de communiquer au lecteur bien des informations en évitant les écueils du didactisme. Autre figure marquante, celle de Porchon, un lieutenant, originaire de la Beauce, un « pays » donc et un ami fidèle, dont Genevoix va voir la mort de si près.

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur le personnage central. Par la force des choses les récits de guerre sont des autoportraits et Genevoix n'a pas besoin de forcer le trait pour gagner la sympathie de son lecteur. Il sait se mettre en scène sans gloriole, voire dans des positions burlesques ; ainsi, au tout début de *Sous Verdun*, le voyons-nous recevoir brusquement l'ordre de départ : « J'étais à la cantine lorsque l'ordre m'a surpris. J'ai bondi, traversé la cour, et me voici, raide comme un piquet, devant deux files de capotes bleues et de pantalons rouges. Il était temps : le général arrive déjà à la droite de ma section. Au port du sabre, ma main droite serrant la poignée de l'arme, ma main gauche pétrissant, à travers un papier gras, ma récente emplette : deux sous de pain et une charcuterie sans nom, qui sue. Le général est devant moi : jeune, bien pris dans la tunique, visage énergique et fin. « Lieutenant, je vous souhaite bonne chance. – Merci, mon général ! – Je vous tends la main, lieutenant ! » Eh ! Parbleu, je le vois bien... Je sens mon sandwich qui s'écrase. « Seriez-vous ému, lieutenant ? » Un tour de passe-passe : mon sabre a filé dans ma main gauche. Une ferme secousse à la main tendue vers moi, et je répons bien haut, bien clair, en cherchant les yeux : « Non, mon général ! » J'ai menti, j'étais ému ». On imagine la scène, le sketch, pourrait-on dire, dans un film sur les gaietés de l'escadron ! Pour plaisant qu'il soit parfois cet autoportrait est celui d'un être en devenir. Par-delà le caractère apparemment répétitif de certaines notations, en particulier à propos des souffrances causées par le froid et par l'humidité, le lecteur est convié à accompagner la maturation du héros. Genevoix ne manque pas de noter qu'il est changé, transformé par les épreuves. Le contact avec la mort, la disparition des camarades (dans *Trente mille jours*, son dernier témoignage autobiographique publié en 1980, Genevoix évoquera à nouveau ses camarades normaliens morts au combats, et notamment son cothurne Pierre

Hermand, cacique de sa promotion) expliquent cette transformation. Les derniers chapitres des *Épargés* font voir un Genevois singulièrement désenchanté. Et le final du livre contient une significative invocation aux compagnons de combats disparus : « Vous n'êtes guère plus d'une centaine, et votre foule m'apparaît effrayante, trop lourde, trop serrée pour moi seul. Combien de vos gestes passés aurai-je perdus, chaque demain, et de vos paroles vivantes, et de tout ce qui était vous ? Il ne me reste plus que moi, et l'image de vous que vous m'avez donnée ».

L'absurdité de la guerre transparaissait déjà dans plus d'une réflexion antérieure ; ainsi lors d'un assaut pour reprendre les Épargés, les blessés sont-ils apostrophés par un Genevois épuisé et en proie au désarroi : « Je regarde bien au passage, la crispation de vos visages, l'angoisse presque folle de vos yeux, cette détresse de la mort qui reste vacillante au fond de vos prunelles comme une flamme sous une eau sombre... Quel sens ? Tout cela n'a pas de sens. Le monde, sur la crête des Épargés, le monde entier danse au long du temps une espèce de farce démente, tournoie autour de moi dans un trémoussement hideux, incompréhensible et grotesque ».

La guerre est donc l'épreuve majeure pour un humanisme de la vie qui reste néanmoins le dernier mot. Connaître l'horreur des tranchées, voir de près la souffrance et la mort, avoir frôlé la mort ne conduit pas forcément au désespoir. On ne peut manquer de relever la parenté de cet itinéraire avec celui de Georges Duhamel, qui exprime dès la publication du premier livre de Genevoix son admiration pour cette peinture de la guerre. Mais une différence de tonalité les sépare : dans *Vie des martyrs*, l'humanisme de Georges Duhamel est souvent plus désespéré, et surtout marqué d'amertume. Genevoix s'attache à dissocier le caractère parfois apocalyptique des combats de conclusions pessimistes sur l'humanité. Il est une forme de sagesse dont la guerre fait prendre conscience, notamment par des réactions de bon sens populaire. Au terme de combats très durs, en première ligne, l'ordonnance Pannechon est prêt à accueillir la mort comme une délivrance. Mais la relève arrive et, sur la route, les soldats trouvent des pruniers chargés de fruits délicieux dont ils se régaleront. Pannechon retrouve sa gaieté et répond à son lieutenant qui s'étonne de ce changement d'humeur : « Eh bien ! la guerre, voyez-vous, c'est pas si simple qu'on aurait cru d'abord. Y a d'tout dans la guerre. Y a du bon et y a du mauvais. Y a surtout du mauvais, mais y a des fois du bon (...) Seulement, l'mauvais à la guerre, c'est du mauvais de première qualité (...) alors voilà : entre deux sales moments, exemple entre un coup de chien et deux nuits sous la flotte, v'la un p'tit peu de bon qui s'glisse, un rien du tout de bonheur qui montre à peine le bout d'son nez (...) Alors quand on a eu mal jusqu'à descendre au fond de son courage, comme des fois, i'suffit d'une miette de joie pour nous redonner goût à la vie ». Cet épicurisme tempéré de Pannechon rappelle naturellement aux lecteurs de Maupassant (dont

Genevoix fut l'exégète) la conclusion d'*Une Vie*, lorsque Rosalie dit à Jeanne : « La vie, voyez-vous, ça n'est jamais ni si bon ni si mauvais qu'on dit ».

Rien d'étonnant dès lors à ce qu'un tel humanisme sous-tende la description d'une guerre de l'horreur qui est aussi une guerre sans haine. Les Allemands sont appelés « Boches » mais le terme est lexicalisé, comme disent les linguistes, c'est-à-dire utilisé comme un mot courant, sans résonance hostile et délesté de sa valeur péjorative. Les épreuves sont égales pour tous. Des lettres d'Allemands interceptées rendent les protagonistes conscients des souffrances qu'ils font endurer, à l'égal de celles qu'ils endurent eux-mêmes. Et parfois des formes plaisantes de fraternité écartent l'acrimonie à l'égard du camp d'en face. Ainsi, dès le premier volume, lors d'une relève, Genevoix rapporte un épisode significatif : « Plus nous approchons du village, plus les blessés deviennent nombreux. Ils vont par groupes, cherchant l'herbe moins rugueuse à leurs pieds, l'ombre moins cuisante à leurs plaies. Quelques Boches mêlés aux nôtres ; un géant blond, rose avec des yeux bleus, soutient un petit fantassin français, noir de peau et riche de poil, qui boitille et rit de toutes ses dents. Il crie à l'Allemand, avec un regard drôle vers nous : « Est-ce pas, cochon, qu't'es un bon cochon ? » L'autre répond en hochant la tête : « Che gomprens. Gochon, pon gochon, che gomprens. » Et il sourit de toute sa face grasse et vermeille, heureux d'une familiarité dont la seule bienveillance lui importe à présent qu'il se sait sauvé ». L'Allemand a-t-il vraiment compris ? L'interprétation de Genevoix est-elle la bonne ? Peu importe au fond. L'essentiel est sans doute dans l'indulgence et l'humanité de pages publiées en 1916, à l'heure où sévit, par ailleurs le bourrage de crânes.

Genevoix est attentif aux diverses formes de la solidarité des combattants : on a remarqué, à la fin du volume *La Boue*, la manière dont il relate ce que représente, pour des hommes gelés, le fait de pouvoir allumer un feu grâce aux efforts de quelques soldats qui ont pris le risque d'aller chercher du charbon de bois ; l'allumage est difficile, compte tenu de l'humidité ; il faut que chacun souffle sur les braises ; le feu commence à prendre « c'est une poignante vision qui semble surgir du fond des âges. Barbus, le torse laineux, les traits modelés à grandes masses frustes, ils entrent dans la lueur du feu qui les ressuscite un à un. Ils ne se bousculent pas. Ils se font place (...) Mais il en arrive toujours d'autres, que la tranchée pousse dans le dos de toute sa force ténébreuse et froide. Ceux qui ont chaud ne résistent qu'à peine : ils s'éloignent, enveloppés de chaleur, les yeux fixés sur ce coin de nuit rose en attendant de revenir ». Et quand un nouveau venu se présente, un soldat cède son tour : « il regarde cet homme gluant, grelottant, ce visage transi, cette barbe noyée qui dégoutelle. Doucement il secoue la tête : 'Réchauffe-toi quand même pauv'e couillon...Toi aussi, t'en as besoin.' Et il s'en va ».

On ne manquera pas de souligner la continuité des écrits de guerre avec les romans inspirés par la campagne française : Genevoix lui-même nous en avertit, qui note que son roman *Rémi des Rauches*, de 1922, dont l'action se situe au XIX^e siècle « est encore un livre de guerre » ; et les critiques ont été frappés des analogies entre la crue de la Loire qui y est décrite avec un vacarme dont on est prisonnier et les sensations des combattants des tranchées. Comme la guerre, la crue est un révélateur ; elle met les êtres à nu et constitue une sorte d'épreuve initiatique et Rémi, le héros du livre, va sortir victorieux de ses peurs. Dans *La Dernière Harde*, le rôle du regard, qui assure la rencontre et la communication de l'homme avec les bêtes rappelle à plus d'une reprise les échanges sans paroles prononcées qui rythment, qui innervent la société des combattants. À coup sûr il y a matière à bien des études qui montreraient l'unité d'une création qui se déploie dans les deux univers de la guerre et du monde rural.

Ajoutons, pour conclure que les écrits de guerre de Genevoix sont à plus d'un égard une publication normalienne : leur auteur lui-même a insisté sur ce caractère en montrant, dans leur préparation et leur mise au point, le rôle déterminant de Paul Dupuy, surveillant général, puis secrétaire général de l'École, à une époque où ce poste correspondait moins à une fonction administrative qu'à la gestion de relations conviviales entre élèves et maîtres. Dupuy le loge à nouveau à l'École après son départ de l'hôpital ; Dupuy le pousse à mettre au net ses notes et à les publier. Dupuy accompagne ainsi l'accomplissement d'une vocation d'écrivain.

Car on voit combien le romancier perce sous le mémorialiste. L'école des armes est pour lui une école des lettres. Après sa convalescence et à la fin des hostilités, Genevoix est atteint par la grippe espagnole ; il reçoit des médecins le conseil de retourner vivre dans son Val-de-Loire pour s'y refaire une santé. Il dédaigne alors les facilités accordées aux anciens combattants, renonce à passer la session spéciale d'agrégation prévue pour les combattants, pour faire choix non d'une carrière universitaire, mais d'une vie rurale et d'une carrière purement littéraire qui lui vaudra les distinctions les plus prestigieuses.

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décret statutaire n° 87-695 du 26/08/1987 modifié - art. 10 et 11

MEMBRES NOMMÉS

(décret du 15 octobre 2010 ; arrêté du 13 septembre 2010)

Pierre-Louis LIONS, président, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Équations aux dérivées partielles et applications »

Hélène DUCHÊNE, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité à la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France

Laurent TAPADINHAS, directeur de la recherche et de l'innovation au Commissariat général au développement durable (arrêté du 25 septembre 2012)

Pascal FAURE, ingénieur général des Mines

Claudie HAIGNERE, présidente de l'établissement Universcience

Florence MEAUX, directrice générale d'Afaq Afnor Certification

Martine DE BOISDEFFRE, conseiller d'État, présidente de la cour administrative d'appel de Versailles

Pierre MUTZ, préfet honoraire, conseiller du président d'Eiffage

Jacques PROST, directeur général de l'ESPCI

MEMBRES ÉLUS

(élections novembre 2011)

Représentants des professeurs d'université et assimilés

Patrick MICHEL, directeur du Centre Maurice-Halbwachs, département de sciences sociales (Lettres)

Jean-François ALLEMAND, enseignant-chercheur, département de physique (Sciences)

Représentants des autres personnels d'enseignement et de recherche

Ruth VOGEL-KLEIN, enseignant-chercheur, département littérature et langues (Lettres)

Clément LENA, chercheur, département de biologie (Sciences)

Représentant des ITAR et BIATOSS de catégorie A et B

Marc-Antoine REY, technicien, Centre de ressources informatiques

Représentant des ITAR et BIATOSS de catégorie C

Céline HADET, adjointe technique, Centre de ressources informatiques

Représentants des élèves (élections novembre 2012)

Florence GOMEZ (Lettres)

suppl. : Charles SERFATY

Guillaume PRIGENT (Lettres)

suppl. : Aude LE GALLOU

Nicolas BLANCHARD (Sciences)

suppl. : Guillaume CARRET

Yacine BENJELLOUN (Sciences)

suppl. : Florent MICHEL

ÉTUDIANTS ÉLUS

(voix consultative, délibération du Conseil d'administration du 11 mai 2006 – élections novembre 2012)

Rodrigo DE REZENDE, étudiant (Lettres)

Sonia MARIN, étudiant (Sciences)

REPRÉSENTANT DU MINISTRE

Simone BONNAFOUS, directrice générale de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représenté par Laurent RÉGNIER

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Marc MÉZARD, directeur

Guillaume BONNET, directeur adjoint Lettres

Yves GULDNER, directeur adjoint Sciences

COLLABORATEURS DU DIRECTEUR

Coralie WALUGA, directrice générale des services

Nathalie HÉNAULT-BARBÉ, agent comptable

Maxime PLET, adjoint à la directrice générale des services

Sophie CHARLON, secrétaire de séance

INVITÉS

Françoise ZAMOUR, directrice des études Lettres

Olivier ABILLON, directeur des études Sciences

Nathalie MARCEROU-RAMEL, directrice de la Bibliothèque générale

Isabelle de VENDEUVRE, directrice des Relations internationales

Carole DESBARATS, directrice du pôle de la Communication

Jean-Claude LEHMANN, président de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'ENS

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Décret statutaire n° 87-695 du 26/08/1987 modifié - art. 13

MEMBRES NOMMÉS

(arrêté du 13 septembre 2010)

Denis DUBOULE, président du Conseil scientifique de l'ENS directeur du laboratoire Homeobox containing genes and the molecular biology of vertebrate development à l'université de Genève

Serge HAROCHE, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Physique quantique

John SCHEID, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Religion, institutions et société de la Rome antique

Pierre ALART, professeur des universités à l'université Montpellier-II

Gretty MIRDAL, professeur de psychologie à l'université de Copenhague

Marie-Odile GERMAIN, conservatrice générale au département des manuscrits (arrêté du 27 septembre 2012)

Stanislas LYONNET, professeur des universités, praticien hospitalier au département de génétique de l'université Paris-Descartes

Jean-Pierre BOURGUIGNON, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques

Marie-Pierre COMBE-COMETS, commissaire de l'Autorité de sûreté nucléaire (arrêté du 27 septembre 2012)

Cédric VILLANI, professeur à l'École normale supérieure de Lyon

Claire VOISIN, directrice de recherche CNRS à l'Institut de mathématiques de Paris-V

MEMBRES ÉLUS

(élections novembre 2011)

Représentants des professeurs d'université et assimilés

Claude VITERBO, enseignant-Chercheur, département de mathématiques et applications (Sciences)

Jean-Louis HALPERIN, enseignant-chercheur, département de sciences sociales (Lettres)

Représentants des autres personnels d'enseignement et de recherche

Françoise ZAMOUR, professeur agrégé, département d'histoire et théorie des Arts (Lettres)

Gwendal FÈVE, maître de conférences au département de physique (Sciences)

Représentant des ingénieurs de recherche

Jean-François BARBÉ, ingénieur de recherche au Centre de ressources informatiques

Représentants des élèves *(élections novembre 2012)*

Sanjay RAMASSAMY (Sciences) suppl. : Jonathan DESPONDS

Jean QUETIER (Lettres) suppl. : François AVISSEAU

MEMBRES DE DROIT

Marc MEZARD, directeur

Guillaume BONNET, directeur adjoint Lettres

Yves GULDNER, directeur adjoint Sciences

Nathalie MARCEROU-RAMEL, directrice de la Bibliothèque générale

COLLABORATEURS DU DIRECTEUR

Coralie WALUGA, directrice générale des services

Nathalie HÉNAULT-BARBÉ, agent comptable

Maxime PLET, adjoint à la directrice générale des services

Magali MALCLES, secrétaire de séance

Françoise TARQUIS, attachée de la direction

INVITÉS

Olivier ABILLON, directeur des études Sciences

Isabelle de VENDEUVRE, directrice des Relations internationales

Lucie MARIIGNAC, directrice des Éditions rue d'Ulm

Sandra LAUGIER, représentante du directeur général du CNRS

Carole DESBARATS, directrice du pôle de la communication

NOTICES

À PROPOS DE LA RÉDACTION DES NOTICES NÉCROLOGIQUES

La publication de « notices nécrologiques » dans nos recueils est une tradition qui remonte aux débuts de l'Association : elle répondait alors au vœu qu'aucun camarade « ne nous quittât sans que nous lui eussions consacré quelques lignes » (voir le *Supplément historique 1994-1995*). La longueur admise pour ces notices a beaucoup varié au cours des ans, et il a été précisé dans les précédents recueils qu'il convenait actuellement de limiter cette longueur à 3 pages du recueil – sauf cas très exceptionnels !

Cette publication a parfois été contestée par des archicubes qui n'y ont vu qu'une manifestation d'auto-admiration collective. Pour la justifier autant que pour éviter des malentendus avec les auteurs, il est donc nécessaire de cerner ce que la communauté normalienne attend de ces notices. Sans écarter la possibilité d'un débat sur ce sujet, la lecture des textes reçus au cours des dernières années nous amène à préciser ici les recommandations qui figuraient déjà dans les précédents recueils.

Rappelons donc que le but d'une notice est, à l'heure actuelle, de retracer la vie et la carrière du défunt, de donner, s'il y a lieu, un aperçu de son œuvre, voire, lorsque c'est possible, de le faire revivre en évoquant quelques souvenirs personnels. Ce n'est donc pas seulement un hommage au disparu, même si l'amitié ou l'admiration peuvent s'y exprimer avec sobriété : c'est par le simple exposé des faits, sans emphase, que l'on établit le mieux les mérites du défunt, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des effets oratoires et encore moins à des comparaisons désobligeantes pour d'autres personnes comme cela s'est malheureusement déjà vu.

Certes, la rédaction d'une notice n'est pas une chose facile et peut demander beaucoup de travail, surtout si le défunt laisse une œuvre importante : comment

donner un aperçu de cette œuvre, souvent très spécialisée, qui soit accessible à tous, littéraires et scientifiques, sans se réduire à des considérations générales et de vagues éloges ? Remercions d'autant plus les nombreux auteurs qui ont réussi à le faire et qui ont ainsi enrichi notre patrimoine culturel.

Il faut aussi savoir que ces notices sont souvent utilisées par des chercheurs en histoire contemporaine ou en histoire des sciences, et même par des parents éloignés du défunt, en quête de leur généalogie. Le contenu, la qualité et l'exactitude des informations contenues dans ces textes ont donc une grande importance, et c'est en général la famille du défunt qui peut apporter à l'auteur les précisions et les dates utiles – en particulier **les lieux et dates de sa naissance et de son décès**, qui doivent impérativement figurer en tête de la notice. Ces textes qui ont et garderont un intérêt historique doivent être d'une correction matérielle impeccable : merci de faire relire au besoin vos textes par un tiers !

Dans tous les cas, le texte de la notice sera présenté à la famille avant publication. Les auteurs sont priés de nous donner le nom et l'adresse du représentant de la famille auquel nous ferons expédier, par l'imprimeur, deux exemplaires du fascicule contenant la notice.

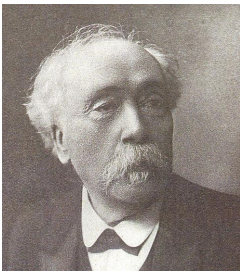
La collecte des notices est désormais assurée par Alain Drouard, Renée Vallette-Veysseyre, Françoise Seeuws-Masnou et René Sazerat.

Nous remercions très vivement tous les auteurs qui leur adressent leur texte en fichier **Word** pour PC (environ **10 000 caractères**, espaces compris) par courrier électronique ou sur tout autre support (disquette, CD, DVD, clé USB...) et ce **impérativement avant le 1^{er} décembre** de chaque année pour une publication en février de l'année suivante.

Depuis 2006, il est possible d'insérer une **photo** en tête de la notice (photo d'identité **au format « .jpg » de 200 ko minimum et en haute définition** [300 DPI ou 400 x 500 pixels]).

NOTICES

BAILLAUD (Benjamin), né à *Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)* le 14 février 1848, décédé à *Toulouse (Haute-Garonne)* le 8 juillet 1934. – *Promotion de 1866 s.*



Benjamin Baillaud, mon grand-père, était fils d'un employé de mairie. Une bourse lui permit d'aller jusqu'au baccalauréat. Ses maîtres lui conseillèrent de demander à être maître d'études dans un collège ou un lycée. Ce n'était pas son intention. Son père, né près d'Arbois, avait connu la famille de Pasteur, alors un des responsables de l'École normale ; Benjamin souhaitait entrer dans cette École. Il lui fallait aller à Lyon s'y préparer. Sa bourse fut prolongée ; un frère de son père s'installa à Lyon, y prit un emploi et logea Benjamin pendant ses deux années d'études au lycée. Il fut classé seizième pour onze places mises au concours et treize candidats qui seront admis ; du fait des désistements on reçut jusqu'au vingt-cinquième ; il est huitième des entrants.

L'École fut pour lui « un sanctuaire » ; la vie y était monacale ; il n'y connut guère personne d'autre que ses camarades de la section des sciences. En juillet 1867, il participa au départ collectif des élèves de l'École, manifestation hostile au gouvernement impérial ; il revint à la rentrée suivante. Il se fit des amitiés exceptionnelles, le futur physicien Bouty, dont il épousa la belle-sœur Hélène Pons, et le futur mathématicien Tannery, qui épousa sa sœur Esther Baillaud. Les trois beaux-frères siégèrent plus tard à l'Académie des sciences ; ils avaient en commun le goût pour la science, le sens du civisme, l'aversion des flatteries intéressées et des louvoiements à la recherche du favoritisme ; leurs descendants perpétuent une réelle affection mutuelle. Benjamin bénéficiait aussi de tout le réseau cordial des normaliens.

En 1869, il fut reçu à l'agrégation de mathématiques et nommé au lycée de Montauban. Il était « avec plus ou moins d'hésitation, catholique pratiquant et il

n'a jamais cessé de l'être » (écrit vers 1930). Sollicité pour entrer dans une loge maçonnique, il refusa. Il a toujours eu « une grande répugnance à faire partie d'un groupement ».

Par ailleurs, sur un tout autre plan, en tant que fonctionnaire de l'État, il croyait avoir des devoirs particuliers, sans que cela « allât à l'aliénation de sa liberté ». Plus tard, pendant l'affaire Dreyfus, son beau-frère Tannery signa le « Manifeste des intellectuels » favorable à Dreyfus ; Benjamin le regretta : un agent de l'État ne devrait pas prendre parti publiquement, même avec raison, contre le Gouvernement, son employeur. Devoir de réserve.

Au printemps de 1870, Benjamin a assisté à une réunion politique tenue par les députés républicains Jules Simon et Jules Ferry, qui insistaient sur la liberté politique dont doivent jouir les fonctionnaires.

Après Sedan, une garde nationale fut organisée dont il eut le commandement. Il participa à la fondation d'un quotidien, *Le Républicain de Tarn-et-Garonne*, qui prenait parti contre le député bonapartiste Prax-Paris. On demanda le départ de Benjamin et Jules Simon, devenu ministre, le nomma à Saint-Quentin.

Au lycée de Saint-Quentin, il eut à faire le discours de distribution des prix : ce fut une critique violente de l'Empire déchu, époque où chacun aspirait à vivre de ses rentes sans rendre service à la société. Si les Prussiens avaient gagné la guerre, c'est que l'Allemagne était garnie d'universités florissantes : la France devait en faire autant.

C'est à cette époque qu'il fit la connaissance de sa future femme, qu'il épousa en 1873.

Il fut nommé à Paris, en 1872, avec, simultanément ou non, un travail à l'Observatoire (élève astronome, aide-astronome), à la faculté des sciences (École des hautes études, suppléance de Le Verrier dans la chaire d'astronomie) et dans divers lycées (cours d'École navale, mathématiques élémentaires, mathématiques spéciales aux lycées Saint-Louis, Louis-le-Grand, Charlemagne, Fontanes).

En 1872, il écrivait dans sa correspondance : « j'ai toujours eu au fond du cœur un peu de vanité et beaucoup d'ambition. Je travaillerai autant qu'un homme peut le faire et si l'on a besoin de moi, on me trouvera prêt à mettre mon savoir au service de la science et de mon pays. » Il précisait : « j'ai toujours été ambitieux, bien que j'aie oublié d'être intrigant » (1873).

Nommé à Toulouse à la rentrée de 1878, chargé de cours à la faculté des sciences et chargé de la direction de l'Observatoire, il est titularisé l'année suivante. Son foyer comptait quatre enfants ; quatre autres naquirent les années suivantes ; deux devinrent astronomes, Jules, astrophysicien, et René spécialisé dans la mesure du temps, l'un membre et l'autre correspondant de l'Académie des sciences.

Dès 1879 on lui propose, et il accepte, d'être doyen de la faculté (les doyens n'étaient pas élus mais nommés). Cette charge administrative est venue trop tôt, a-t-on pensé, à un âge où il aurait mieux valu, pour sa réputation scientifique, qu'il consacre un maximum d'activité à des travaux de recherche. Il avait 31 ans, le plus jeune de ses collègues, 57 ans.

Des élections municipales se préparaient ; il fut candidat, il y eut ballottage mais il ne se présenta pas au deuxième tour : pourquoi ? C'était à la demande de sa femme, qui lui disait que son avenir était dans la science et non dans la politique. Il ne fit plus de politique, tout en gardant de la sympathie pour les idées socialistes ; il regrettait pourtant que des hommes aux idées si généreuses « ne sachent pas faire les additions ». En 1891, il écrivait à sa femme : « je puis dire hautement que ma vie vraie est en toi et en mes enfants, qui sont nôtres ».

Peu après sa nomination décanale, un scandale éclata à Toulouse. Pour mille francs on avait la certitude d'être reçu au baccalauréat. Un professeur dut démissionner. De ce fait, une chaire de mathématiques était vacante. Le nouveau doyen, Baillaud, indigné, décida de recruter le plus haut possible. Il fit nommer chargé de cours à Toulouse un jeune maître de conférences de la Sorbonne, Émile Picard (1874 s), futur secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Picard ne resta que deux ans à Toulouse, assez pour y déclencher une forte activité mathématique durable.

Par la suite, Baillaud veilla à attirer à Toulouse les personnalités les plus qualifiées. Jules Tannery, en poste à l'École normale, l'aidait à repérer les vraies valeurs. Par exemple, comme mathématiciens et comme physiciens, il fit venir à la faculté de Toulouse Brillouin (1874 s), Sabatier (1874 s) futur prix Nobel, Goursat (1876 s), Kœnigs (1879 s), Andoyer (1881 s), Cosserat (1883 s), Vessiot (1884 s), Cotton (1890 s), Stieltjes, etc., sans oublier les autres sciences. Il fit doubler le nombre des chaires, construire des bâtiments dignes ; il organisa la préparation à l'agrégation. Les études médicales manquaient de bases scientifiques, que les facultés de médecine n'étaient pas en mesure de donner. Pouvait-on charger les facultés des sciences d'une année d'enseignements scientifiques avant les études de médecine ? Un essai fut fait à Toulouse en 1891, qui fut concluant. On a dit que c'était la première fois que le Ministère faisait une expérience avant de décider une réforme (le PCN devenu PCB, etc.)

Durant son décanat, Baillaud avait pratiquement refondé la faculté des sciences de Toulouse. Il avait été largement aidé par le recteur Perroud (1857 l) et encouragé par son ami Liard (1866 l), le directeur de l'Enseignement supérieur, son condisciple de l'École normale. Mathématicien de tempérament, il publia en particulier des travaux sur l'astronomie de position, la mécanique céleste et diverses observations, ainsi qu'un Cours d'astronomie en deux volumes. Il dota l'Observatoire de plusieurs bons instruments ; il dirigeait le travail du personnel

comme dans une usine minutieusement réglée. C'était devenu le principal observatoire de province. Il l'engagea dans la participation à la Carte photographique du Ciel, première grande entreprise astronomique internationale, qui, malgré son intérêt, se révéla être un château en Espagne, très vaste et très lointain.

Il organisa la station astronomique du pic du Midi, annexe de l'observatoire de Toulouse, à 2865 m d'altitude. C'était l'observatoire le plus élevé du monde, si l'on excepte la station météorologique du mont Blanc. Il y fit construire, sous sa surveillance directe, une maison d'habitation et une tour destinée à porter une coupole ; il fit monter la coupole et un grand équatorial par des détachements d'artilleurs de Tarbes. L'établissement a permis de nombreux travaux d'astrophysique.

La direction de l'observatoire de Paris fut vacante en 1907. Baillaud fut candidat. Quitter Toulouse lui était pénible ainsi qu'à sa famille mais il considérait l'ambition comme un devoir social, l'ambition de faire de son mieux. La candidature fut âprement disputée. Pour *L'Écho de Paris*, il n'était qu'un ancien professeur de lycées et collèges ayant l'astronomie comme violon d'Ingres et soutenu par les loges et les radicaux-socialistes. Il fut nommé et occupa le poste de 1908 à 1926, période cisailée par la Grande Guerre.

Il développa la stature internationale de cet observatoire : en 1909 une conférence de la Carte du Ciel, en 1911, celle des Éphémérides. En 1911-1912 il participa aux premières déterminations des longitudes utilisant la radio ; en 1912, une conférence internationale aboutit à la création, à Paris, du Bureau international de l'heure, centralisant la détermination de l'heure à l'échelle mondiale.

L'astrophysique faisait alors de grands progrès hors de France. Paris devait y participer largement. Il visita divers importants observatoires étrangers et projeta de construire, en dehors des fumées de la ville, une annexe de l'observatoire de Paris ; cela ne put aboutir et il en fut amer.

En juillet 1919 furent créées les Unions scientifiques internationales, et d'abord l'Union astronomique internationale, dont Baillaud fut le premier président élu. C'est lui qui avait proposé le mot *Union*. Les autres domaines scientifiques ont également leurs Unions. Il disait que ces Unions contribuent « à l'entente par en haut » entre les peuples.

Le Ministère lui demanda de rester en activité jusqu'au 31 décembre 1926 ; il avait près de 79 ans ; il était grand officier de la Légion d'honneur, docteur *honoris causa* de l'université de Cambridge, lauréat de la médaille américaine Bruce, la plus haute distinction attribuée à un astronome. Il prit sa retraite à Toulouse, où il retrouvait sa sœur Emma et ses enfants Madeleine et Henri, qui ont veillé sur lui jusqu'à sa mort.

Lucien BAILLAUD

BOUTY (Edmond), né à Nant (Aveyron) le 12 janvier 1846, décédé à Paris le 5 novembre 1922. – Promotion de 1866 s.



Edmond Bouty naît à Nant, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Millau, où son père est géomètre expert. Après des études secondaires au collège communal de Millau puis au lycée impérial de Rodez, il entre en 1864 en spéciales à Paris, au collège Rollin.

Candidat malheureux à l'ENS en 1865, il est reçu en 1866, cinquième des entrants après les démissions de ceux qui choisissent l'École polytechnique. Le premier est Jules Tannery et la promotion compte aussi dans ses rangs Benjamin Baillaud, qui sera à la fois son beau-frère et celui de Jules Tannery : Hélène, sœur de l'épouse d'Edmond, épousera Benjamin, et Esther, sœur de Benjamin, épousera Jules.

En troisième année, consacrée à la préparation à l'agrégation, on distingue mathématiciens et physiciens. Bouty choisit la physique. Peut-être distrait par l'imminence de son mariage – l'écrit se passe du 12 au 16 août, et l'oral se termine le 29 –, il n'est pas admissible en 1869 à l'agrégation de sciences physiques et naturelles. Le 7 septembre, il épouse Émilie Pons, fille d'un pharmacien de Laissac (Aveyron). Deux semaines après son mariage, il est nommé, comme Benjamin Baillaud qui a été reçu à l'agrégation de mathématiques, chargé de cours au lycée de Montauban (Tarn-et-Garonne). Ils y restent deux ans.

Son succès à l'agrégation en 1871 lui vaut une nomination sur la deuxième chaire de physique du lycée de Reims, où une classe de mathématiques spéciales vient d'être créée. Le titulaire de la première chaire s'avérant vite insuffisant pour prendre en charge cette classe, l'inspection générale est obligée de la confier à Bouty, qui donnera pleine satisfaction.

En avril 1872, Joseph Charles d'Almeida, professeur de physique au lycée Corneille (bientôt Henri-IV), crée le *Journal de physique théorique et appliquée*. Bouty y publie dès la première année. Il est, en janvier 1873, un des premiers adhérents de la Société française de physique, créée par le même d'Almeida.

En décembre 1874, à Paris, Bouty soutient sa thèse de doctorat, *Études sur le magnétisme*, devant un jury présidé par son maître Jules Jamin (1838 s). Selon l'inspecteur d'académie Roger (1847 s), « sa vivacité, toute méridionale, sa parole claire et facile, et son savoir réel font supposer que M. Bouty réussirait dans une chaire de l'enseignement supérieur ».

Reims n'est pas très éloigné de Paris. Dès 1873, Bouty rejoint en tant qu'attaché le laboratoire de recherches physiques de la faculté des sciences, dirigé par

Jamin. Il sollicite un poste dans un lycée ou collège de Paris, puis la place de préparateur au laboratoire d'enseignement de la physique que dirige Paul Desains (1835 s), mais son proviseur tient à le conserver. Il reste encore deux ans à Reims, avec des effectifs très médiocres : 3 élèves en spéciales en 1874-75.

En octobre 1876, Bouty est nommé professeur suppléant de physique au lycée Saint-Louis. Le lycée compte alors deux classes de spéciales. La première, regroupant les vétérans, est confiée pour les mathématiques à Elliot (1866 s) à qui succédera en 1877 Piéron (1866 s), tous deux camarades de promotion de Bouty ; la physique y est enseignée par Maurat (1848 s). Le professeur de mathématiques de la deuxième division, composée de nouveaux, est Charles Henri Courcelles (1854 s). La première année, Bouty est chargé des nouveaux, ainsi que d'une classe de mathématiques élémentaires préparatoire à Saint-Cyr. Un système de permutation avec Maurat puis de partage des classes de spéciales se met ensuite en place.

Edmond et Émilie avaient eu un fils, Paul, né en novembre 1872 et mort onze mois plus tard. Leur deuxième et dernier enfant, Édouard, naît en 1877. Il sera constructeur d'instruments de précision, optiques et autres.

Arrivant en octobre 1876 au lycée Saint-Louis, Bouty est un scientifique reconnu. Il a déjà publié sa thèse, neuf notes en relation avec cette thèse présentées à l'Académie depuis 1874 et reprises dans les *Comptes rendus*, des articles dans le *Journal de physique* ou les *Travaux de l'Académie nationale de Reims*.

Jamin avait publié en 1858 et 1859 les deux volumes de son *Cours de physique de l'École polytechnique* (1100 pages). La deuxième édition est enrichie en 1869 d'un troisième volume de 800 pages. L'ambition est de produire un *Traité général de physique*, dont le premier volume correspond au programme de la classe de spéciales. Jamin confie à Bouty le soin de refondre l'ouvrage. La troisième édition, « augmentée et entièrement refondue par M. Jamin et M. Bouty », paraît de 1877 à 1883. Elle fait 3500 pages.

Jamin, « absorbé par d'autres soins », le fait nommer en décembre 1878 sous-directeur de son laboratoire de recherches physiques. Bouty en assurera la direction de fait.

D'Almeida, qui assurait la direction du *Journal de physique*, meurt en 1880. Cette charge sera reprise pendant plus de vingt ans par Bouty.

Depuis 1878, « très fatigué par l'excès même des travaux qu'il avait entrepris » (inspecteur général Quet, 1830 s), il ne fait plus qu'un demi-service au lycée, ce qui rend difficile sa titularisation sur le poste. Il l'obtient pourtant en 1880, à la grande satisfaction de la hiérarchie.

L'inspecteur général Boutan (1840 s) écrit en 1883 : « Il me paraît être, sans conteste, le meilleur professeur de physique des lycées de Paris. Dans l'intérêt des

études au lycée Saint-Louis, il serait très désirable que M. Bouty pût y être conservé encore quelques années. » Mais l'intéressé goûtait sans doute médiocrement l'enseignement de programmes contraignants, lui qui écrira en 1906, dans la nécrologie normalienne de son ami et collègue Henri Dufet (1868 s) : « Il refusa [d'enseigner en spéciales], préférant l'enseignement large et désintéressé de la classe de mathématiques élémentaires supérieures, où il n'était gêné par aucun programme ; ainsi il put, pendant de longues années, enseigner réellement de la physique et former des élèves d'élite. »

En avril 1883, il est chargé de conférences de physique à la faculté des sciences de Paris. Il cumule cette nouvelle tâche avec son enseignement au lycée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Maintenu dans ses fonctions à la Sorbonne les deux années suivantes, il supplée Jamin en faculté de mai à octobre 1885.

Sans doute pour compenser une sensible baisse de son traitement, il enseigne aussi en 1883-84 au lycée Fénelon, premier lycée de jeunes filles créé à Paris. En 1884-85, il est chargé des fonctions de maître de conférences de physique à l'ENS.

En novembre 1885, il succède à Paul Desains, mort six mois plus tôt, sur la chaire de physique générale à la faculté des sciences de Paris. Il lui succède aussi à la direction du laboratoire d'enseignement de la physique de l'École pratique des hautes études, que Desains avait créé en 1869 en vue de « compléter l'enseignement oral par un enseignement pratique, un cours régulier de manipulations » (Bouty, 1908). Le nouveau directeur agrandit régulièrement ce laboratoire, jusqu'à ce que le déménagement dans la nouvelle Sorbonne, vers 1896, lui donne « une installation confortable, presque luxueuse », qui elle-même sera bientôt insuffisante.

Tout en assurant ses autres tâches, il poursuit ses recherches. Professeur à Saint-Louis, il avait envoyé en sept ans six notes aux *Comptes rendus* de l'Académie. Pendant les douze années suivantes, donc jusqu'en 1895, il en envoie 29 autres, et encore 17 jusqu'en 1908. Ces notes sont développées dans des mémoires et articles publiés par les *Annales scientifiques de l'ENS*, les *Annales de chimie et de physique*, le *Journal de physique*, les *Annales de la faculté des sciences de Toulouse*.

La troisième édition du *Cours de physique de l'École polytechnique* avait été rapidement épuisée. Jamin meurt en 1886. De 1888 à 1891 paraît une « quatrième édition augmentée et entièrement refondue par M. Bouty », de près de 2600 pages.

En 1895, l'Académie des sciences décerne à Bouty le prix Lacaze « pour l'ensemble de ses recherches de physique, portant principalement sur le magnétisme et l'électricité ». En 1908, elle l'élit membre de la section de physique. Il fait éditer à l'occasion de cette élection une *Notice sur les travaux et titres scientifiques de M. E. Bouty*, de 88 pages.

Pendant la même année 1908, il publie chez Flammarion *La vérité scientifique, sa poursuite*, ouvrage de 358 pages qui, après avoir analysé de façon générale la notion qui fait son titre, consacre l'essentiel de son propos à l'étude des sciences particulières, des mathématiques aux sciences morales et politiques. Ce catholique porte une appréciation positive sur l'œuvre de Darwin et s'interdit, comme non-scientifique, tout appel « à une création, en entendant par là une intervention d'un être supérieur à la nature, agissant contrairement à ses lois ».

Il a 62 ans, et les tâches des membres de l'Académie sont prenantes. Pourtant il enseigne toujours, poursuit ses recherches, et publie encore.

Il devient en 1909, avec Albin Haller et Gabriel Lippmann, directeur des *Annales de chimie et de physique*, créées en 1816 à la suite des *Annales de chimie* (1789-1815), et qui seront scindées en 1914 en *Annales de physique* et *Annales de chimie*.

Entre 1887 et 1914, il donne à l'Association des anciens élèves de l'ENS huit nécrologies, hommages chaleureux où s'expriment le respect et la reconnaissance pour les maîtres, la sympathie pour les amis et collaborateurs : celui qui avait été surnommé « le sauvage de l'Aveyron » par ses camarades normaliens était fidèle en amitié. Pendant la guerre, en mars 1915, il écrit et fait lire en séance de l'Académie une notice sur le physicien allemand Hittorf.

En novembre 1917, à Paris, son fils Édouard épouse Gabrielle, fille de Gabriel Kœnigs (1879 s), professeur de mécanique à la faculté des sciences de Paris, qui sera élu quatre mois plus tard membre de la section de mécanique de l'Académie des sciences. Gabrielle est depuis deux ans docteur ès sciences naturelles ; elle enseignera à l'ENSET.

Un arrêté déclare Edmond Bouty « admis, sur sa demande et pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à partir du 1^{er} novembre 1920 ». Il a 74 ans.

En mars 1921, les *Comptes rendus* publient une dernière note de Bouty. En novembre, il fait hommage à l'Académie d'une notice nécrologique sur Gabriel Lippmann (1868 s).

Il meurt le 5 novembre 1922 à son domicile. Les obsèques religieuses sont célébrées le 7 en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Il est inhumé à Laissac dans le caveau de ses beaux-parents, comme le seront leurs autres enfants et leurs conjoints, parmi lesquels Benjamin Baillaud. Son épouse l'y rejoindra deux ans plus tard.

Roland BRASSEUR

Une notice plus détaillée a été publiée dans le Bulletin de l'Union des professeurs de spéciales, n° 240, octobre 2012.

RIEMANN (Jules), né à Nancy le 7 janvier 1863, décédé à Paris le 28 novembre 1841. – Promotion de 1883 s.

Le père de Jules Riemann, Martin Christian, naît en 1813 à Bernburg, dans le duché d'Anhalt-Bernburg. Gradué d'une université allemande, il enseigne d'abord à Berlin avant de s'installer en 1839 en France « pour apprendre la langue ». Il enseigne l'allemand aux collèges de Villefranche (Aveyron) puis de Saint-Étienne. Reçu au brevet d'aptitude, il est en 1847 chargé de cours d'allemand au collège royal de Nancy, qui devient lycée l'année suivante. Son épouse Augusta Chop, née en 1817 à Harzgerode, à 60 kilomètres de Bernburg, lui donnera deux enfants, Othon et Jules. Très francophile et détestant « les allures arrogantes de la Prusse », Martin Christian obtient la nationalité française en septembre 1871. Il prendra sa retraite en 1876 et mourra en 1887.

Othon naît à Nancy en 1853. Admis en 1870 à l'ENS dans la section des lettres, il est sujet du nouvel Empire allemand quand l'École rouvre ses portes en octobre 1871. Autorisé à y suivre les cours, il n'obtient le titre d'élève qu'après avoir opté pour la nationalité française en juin 1874. Agrégé des lettres en septembre, il poursuit ses travaux de recherches dans ce qui va bientôt devenir l'École française de Rome puis à l'École française d'Athènes. Maître de conférences de grammaire et de philologie latine à Nancy en 1877, puis à la Sorbonne en 1881, il est nommé en 1882 maître de conférences de grammaire à l'ENS. Il meurt en août 1891 en Suisse, des suites d'une chute en montagne. Son épouse, femme énergique à qui il laisse trois filles et deux fils, obtient la gestion d'un bureau de tabac. Les droits des manuels de grec et de latin, en particulier les *Cours Riemann et Goelzer*, qu'il avait écrits avec Henri Goelzer (1874 l, auteur en 1892 d'une nécrologie normalienne d'Othon) apporteront à la famille une aide précieuse. L'aîné des fils d'Othon, Albert, entrera à l'ENS en 1901 et en sortira agrégé de grammaire en 1904. Le cadet, Georges, sera pasteur. Deux des filles épouseront des pasteurs.

Jules, deuxième enfant de Martin Christian, naît à Nancy en janvier 1863. Il est, comme son frère, un excellent élève du lycée qui ne s'appelle pas encore Henri-Poincaré – ledit Henri est né en 1854 – et remporte la presque totalité des prix, tant littéraires que scientifiques. Selon le recteur c'est un « excellent jeune homme, caractère facile, doux, un peu sauvage, trop de timidité ». Jules entre en 1881 dans la classe d'Alphonse Hervieux (1867 s), professeur de spéciales très apprécié à Nancy de 1880 à 1902.

Après un échec en 1882, Jules est reçu premier au concours de l'ENS en 1883. Sept des vingt élèves de cette remarquable promotion seront professeurs de faculté, en particulier le physicien Paul Janet et les mathématiciens Eugène Cosserat, Henri Padé, Paul Painlevé et Raymond Le Vavasseur. Janet, Cosserat et

Painlevé seront membres de l'Académie des sciences, Painlevé professeur au Collège de France et président du Conseil des ministres. Lucien Poincaré, moins connu que son frère Raymond et son cousin germain Henri, sera vice-recteur (recteur de fait) de l'académie de Paris. Deux seront professeurs de mathématiques spéciales, Maurice Lelievre à Rouen et Narcisse Cor à Janson-de-Sailly. La plupart des autres enseigneront dans le secondaire.

En novembre 1888, Riemann soutient ses thèses de doctorat devant un jury composé de Hermite (président), Darboux (1861 s) et Picard (1874 s). Sa thèse principale a pour titre *Sur le problème de Dirichlet*. L'illustre homonyme allemand de Jules Riemann avait nommé principe de Dirichlet un énoncé concernant l'existence d'une fonction harmonique prenant des valeurs données sur un contour, et avait donné de ce résultat une démonstration insuffisante, que son compatriote Schwarz avait développée et précisée dans deux mémoires de 1870 et 1872. Jules Riemann prolonge le travail de Schwarz. Émile Picard est élogieux : « Non seulement l'auteur a exposé avec une grande netteté des théories difficiles, en simplifiant autant que possible des démonstrations délicates, mais il a montré un esprit critique et pénétrant dans différents points de cette longue étude. »

Après un passage obligé par la province, qui dans son cas se réduit à un an en spéciales à Moulins, Riemann est nommé en 1889 au lycée Condorcet, dans une classe de mathématiques élémentaires. Les classes de mathématiques supérieures n'existaient pas encore et les meilleurs élèves d'élémentaires entraient directement en spéciales. En 1891, à l'occasion d'une réforme de l'enseignement secondaire, les programmes scientifiques d'élémentaires sont revus à la baisse. Dans des lycées aux effectifs suffisants sont créées des classes de mathématiques élémentaires supérieures, qui ont pour fonction de donner à des élèves généralement bacheliers un complément de formation scientifique avant l'entrée en classe de spéciales. Le passage par une telle classe avant d'entrer en spéciales n'est pas obligatoire, et les effectifs, comme la qualité de celle de Condorcet, sont médiocres. L'inspecteur général Niewenglowski (1865 s), qui inspecte Riemann en mars 1895 devant sept élèves dont un « convenable », décide de lui confier une classe plus importante.

À la rentrée de 1895, il est nommé en mathématiques élémentaires supérieures au lycée Louis-le-Grand. La classe est plus nombreuse et d'un bon niveau. Le proviseur Alexandre Gazeau (1871 l) est conquis par ce « professeur de premier ordre, d'extérieur réservé et modeste, presque timide, maître de son enseignement et de sa classe », qui prépare remarquablement ses élèves à suivre en spéciales l'enseignement d'Eugène Humbert (1878 s) et de Paul Mathieu (1871 s). Niewenglowski juge que le professeur « serait mieux à sa place dans une chaire de mathématiques spéciales », mais Riemann n'acceptera d'enseigner en

spéciales que pendant quelques mois, en 1901, pour suppléer Mathieu victime d'une chute grave.

La réforme de l'enseignement secondaire de 1902 impose une réorganisation des classes de spéciales. Une circulaire de 1905 transforme les mathématiques élémentaires supérieures, dont la définition est toujours restée floue, en mathématiques spéciales préparatoires, dont la mission est de « familiariser [les élèves] avec les notions du programme ». Le passage par ces classes n'est toujours pas obligatoire pour entrer en spéciales, où le programme sera traité intégralement. Elles sont longtemps trois à quatre fois moins nombreuses que les classes de mathématiques spéciales où abondent les redoublants, voire les triplants. Il faudra trente ans pour qu'elles s'implantent dans la plupart des lycées dotés de classes de spéciales. Les classes de mathématiques supérieures seront créées en 1941 par le régime de Vichy.

À Louis-le-Grand, l'enseignement des mathématiques en spéciales reste confié à Humbert, qui prendra sa retraite en 1924, et à Mathieu, à qui Leconte (1895 s) succèdera en 1907.

Quant à Riemann, c'est dans la classe de mathématiques spéciales préparatoires de Louis-le-Grand qu'il enseigne à partir de 1905. Les souvenirs de la famille confirment les rapports administratifs : par modestie et crainte de ne pas être au niveau, il refusera toutes les propositions d'enseigner en spéciales. Les rapports des proviseurs et des inspecteurs généraux sont plus qu'élogieux, tels en 1906 celui du proviseur Gazeau :

« Mathématicien de premier ordre, esprit net, précis, exigeant. M. Riemann a de l'action sur les élèves qui le craignent et à qui il demande beaucoup. Les bons le comprennent et le suivent ; les médiocres ne le comprennent point et ne le suivent pas. Il rend le service de les décourager à ceux qui n'auraient aucune chance de réussir. »

Il semble que rien ne varie pendant vingt ans, si ce n'est le nombre d'élèves qui, ainsi que l'écrit en 1909 l'inspecteur général Combette (1861 s), « viennent dans cette classe sans être obligés » : 20 en 1905-1906, 77 en 1920-1921, et encore 58 la dernière année, en 1927-1928. Son collègue de spéciales, Leconte, devenu inspecteur d'académie et l'inspectant en 1921, écrit : « pendant de longues années, j'ai reçu, venant de sa classe, des élèves admirablement préparés, par l'habitude du raisonnement parfait, à la discipline d'esprit qui importe tant. »

Il a gardé toute sa fraîcheur d'esprit lorsqu'il est « admis, sur sa demande et pour ancienneté d'âge et de service, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à dater du 1^{er} octobre 1928 ». Il a 65 ans, et près de 45 ans de services.

De sa vie pendant ces 39 années d'enseignement à Paris, on ne sait presque rien. Nulle nécrologie n'a immortalisé ses qualités ou pointé avec bienveillance

ses menus défauts. Resté célibataire, tuteur des enfants de son frère, il a habité à la même adresse que sa belle-sœur. On rencontre son nom en 1902 dans la *Revue de la paix*, « Organe de la Société française pour l'Arbitrage entre les Nations », qui dénonce l'accroissement des dépenses militaires en France et en Allemagne, en Angleterre et en Russie : il a participé pour cinq francs à une souscription. Il partageait la piété de sa famille protestante.

Après sa retraite, il continue de vivre dans le quatorzième arrondissement, d'abord avec sa belle-sœur et ses deux neveux, puis seul. On lit dans la nécrologie normalienne de Narcisse Cor (1883 s), décédé en 1949 :

« [Cor] avait retrouvé dans la capitale son cacique de l'École, son excellent camarade et ami Jules Riemann qui, lui, s'était voué à l'enseignement des spéciales préparatoires. Ensemble ils avaient pris l'habitude de se détendre et de se reposer en explorant, dans l'après-midi du samedi, la banlieue Sud de Paris [...]. Ils allaient devisant, commentant les événements du jour ou, plus souvent, discutant de quelque question mathématique, évoquant la mémoire de leur maître Jules Tannery dont ils avaient gardé l'un et l'autre un souvenir ému. »

Cor et Riemann avaient publié ensemble, en 1898, un *Traité d'algèbre élémentaire* « à l'usage des élèves de mathématiques élémentaires, des aspirants au baccalauréat de l'enseignement classique et au baccalauréat de l'enseignement moderne et des candidats aux écoles du gouvernement ».

La nécrologie normalienne que Riemann écrit pour son ami Le Vavas seur, décédé en 1930, se termine en autoportrait :

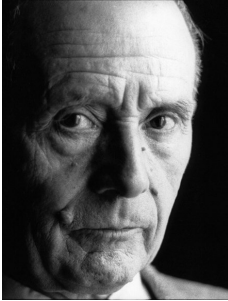
« Il repose maintenant dans un petit cimetière de campagne, proche de la forêt, simple comme l'a été toute sa vie. Il a trouvé le bonheur dans le travail, l'abnégation, le dévouement aux autres. Il nous laisse un noble exemple. »

Décédé le 28 novembre 1941, Jules Riemann est inhumé au cimetière du Montparnasse, auprès des siens.

Roland BRASSEUR

Une notice plus détaillée a été publiée dans le Bulletin de l'Union des professeurs de spéciales, n° 238, avril 2012.

POIRIER (Louis, dit Julien GRACQ), né à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) le 1^{er} juillet 1910, décédé à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) le 22 décembre 2007. – Promotion de 1930 I.



Julien Gracq est le nom d'auteur de Louis Poirier, né et mort à Saint-Florent-le-Vieil dans une maison de famille qui borde la Loire, à l'endroit même où les troupes vendéennes passèrent le fleuve pour gagner la Bretagne. Après une enfance paisible et protégée, il a été pensionnaire au lycée de Nantes, puis en khâgne au lycée Henri-IV, dans la classe d'Alain.

Entré à l'École normale supérieure en 1930 il entreprend, après l'agrégation d'histoire et un diplôme de sciences politiques, une thèse de géographie ; lorsque son œuvre littéraire prend consistance, il y renonce et poursuit sa carrière comme professeur de lycée, partageant son temps entre Paris et Saint-Florent, écrivant au rythme des vacances. Cette vie peu accidentée n'est pas soustraite à l'histoire. Dans les années précédant la guerre, Gracq a milité à l'extrême gauche, prenant une part active au mouvement des intellectuels antifascistes, avant de renvoyer sa carte du PC à l'annonce du pacte germano-soviétique. Il a fait la campagne de France et s'est comme bien d'autres retrouvé prisonnier après une défaite sans combat. Libéré pour raisons de santé, il s'abstiendra ensuite de tout engagement, excepté celui « de la pensée dans la forme ».

Comme écrivain, Gracq est marqué par le surréalisme. Il l'est en tant que lecteur de *Nadja* et des *Manifestes* bien avant de rencontrer Breton et de se lier d'amitié avec lui ; tout en prenant part à certaines activités il ne fait pas partie du groupe et ne se soumet pas à sa discipline. Il doit à Breton la reconnaissance de ses qualités d'écrivain et une réception attentive de ses premières œuvres ; c'est par là aussi qu'il a été conduit vers son éditeur, José Corti. Le surréalisme est le prisme intellectuel et émotionnel à travers lequel Gracq appréhende la réalité de son temps, surtout dans la première phase de son œuvre, celle qui aboutit au *Rivage des Syrtes*. C'est à travers lui aussi qu'il s'approprie le romantisme européen, du roman gothique jusqu'à Poe et Wagner.

Les premiers romans de Gracq, *Au Château d'Argol* (1938) et *Un beau ténébreux* (1945) ainsi que sa pièce sur *Le Roi Pêcheur* (1948), reprennent à leur manière des questions que le surréalisme avait mises à l'ordre du jour : le rapport entre désir et violence, la fascination du suicide, l'affrontement avec un sacré immanent à la condition humaine ; *Le Rivage des Syrtes* prolonge les réflexions menées dans sa

mouvance sur la sociologie du sacré et le pouvoir du mythe. En 1949, Gracq consacre à Breton un essai qui domine aujourd'hui encore la réception critique du surréalisme ; avant même que son œuvre s'émançipe, c'était largement payer sa dette.

Comment cette œuvre se présente-t-elle à nous ? Elle comprend deux versants principaux, récits de fiction et critique, et deux phases, marquées par le temps de latence qui sépare *Le Rivage des Syrtes* (1951) de *Un balcon en forêt* (1958), période où Gracq entreprit un roman resté inachevé. Pourtant elle présente une profonde cohérence, attestée par la constance des thèmes et par le style. Les fictions sont des récits de quête, où l'attente nourrit une conscience romanesque du temps tout en aiguisant la perception, à travers l'espace, d'indices offerts au déchiffrement. Cette quête reste suspendue, au seuil d'une révélation ou d'une catastrophe : sa dynamique suffit à captiver la lecture et à entretenir une tension réflexive, qui porte moins sur l'intériorité psychique que sur le sens de l'histoire et sur les modalités de notre « litige avec le monde ». La critique comprend elle-même deux aspects : des interventions dans le débat intellectuel, dont la plus remarquable est le pamphlet *La Littérature à l'estomac* (1949) qui prend le contrepied des thèses de Sartre et définit les droits et devoirs d'une littérature pleinement autonome ; et les *Préférences*, où la conversation avec les livres aimés se prolonge en une réflexion sur l'histoire littéraire. Dans la dernière période de l'œuvre, la fiction se mue en une exploration des chemins de la vie, tournant à la méditation intime dans *Les Eaux étroites* (1976), touchant à la sociologie dans le livre sur Nantes, *La Forme d'une ville* (1985), entretenant dans les recueils mêlés des *Lettrines* un dialogue inattendu avec les formes les plus neuves des sciences humaines et de la littérature contemporaine.

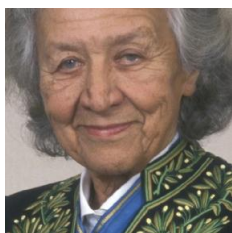
La distance où se tient Gracq n'est pas une posture ni une marque d'indifférence, mais une réserve nécessaire à la disposition du quant-à-soi et au libre exercice de la pensée. Ses romans sont hantés par l'histoire de notre siècle, celle du processus conduisant à la guerre mondiale dans *Le Rivage des Syrtes*, et sur un mode différent, à la fois réaliste et onirique, celle de la « drôle de guerre » dans *Un balcon en forêt*. Son œuvre critique propose, à côté d'admirables exemples de lecture intuitive, un panorama de la littérature moderne où le XIX^e siècle est saisi et compris depuis le XX^e, comme l'avaient fait Breton et Proust.

Quant à son style, il représente un aboutissement de la prose littéraire française. Du surréalisme, il tient sa confiance dans le gouvernement intuitif de la pensée, sa manière de mêler le lyrisme à la prose d'idées. Mais il ne cherche à rompre ni avec l'exercice de la raison, ni avec la tradition. Sa langue est consubstantielle à sa mémoire littéraire : au sens le plus rigoureux du terme elle est une langue de culture – langue dont « le miroitement témoigne, sous le texte apparent, de l'existence d'une universelle doublure littéraire, se rappelant par interval-

les au souvenir comme une doublure de couleur vive par les “crevés” d’un vêtement». C’est un secret qu’il faut une vie pour apprendre, et qu’il a emporté avec lui.

Michel MURAT (1969 I)
(hommage lu à la salle Dussane le 5 février 2008)

DAVID (Jacqueline, épouse WORMS DE ROMILLY), née à Chartres (Eure-et-Loir) le 26 mars 1913, décédée à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) le 18 décembre 2010. – Promotion de 1933 I.



Jacqueline de Romilly nous a quittés le 18 décembre 2010, après une brève hospitalisation, et tous les hellénistes se sentent orphelins. Cette grande universitaire, éminente spécialiste de l’œuvre de Thucydide, «professeur dans l’âme» comme elle aimait à se définir elle-même, a formé des générations d’étudiants et s’est dépensée sans compter pour la cause des études classiques, de la langue et de la culture.

Elle naquit à Chartres le 26 mars 1913. Sa mère, Jeanne Malvoisin, était fille d’un professeur agrégé de lettres classiques, et son père, Maxime David, jeune normalien (1904 I), brillant agrégé de philosophie, nommé à Chartres pour son premier poste, préparait alors une thèse sur la notion d’*aidôs*. En octobre 1914, Maxime David meurt au champ d’honneur sur le front de la bataille de la Marne, laissant orpheline sa petite fille d’un an. Jacqueline ne connut donc pas son père et passa son enfance seule avec sa mère qui mena dès lors une carrière de femme de lettres sous le nom de Jeanne-Maxime David. Elle gardait de ses années d’enfance un souvenir lumineux que le public découvre aujourd’hui en lisant *Jeanne*, portrait de cette mère admirable.

Elle fait ses études secondaires au lycée Molière à Paris, découvre la langue grecque alors que son enseignement s’ouvre aux jeunes filles et est bientôt la première lauréate récompensée au Concours général : au moment même où les jeunes filles sont pour la première fois autorisées à concourir, elle obtient un premier prix de latin et un deuxième prix de grec, événement que la presse de Pierre Lazareff salua comme il convenait.

En 1933 – elle a alors vingt ans – elle est reçue à l’École normale supérieure de la rue d’Ulm dont le concours fut ouvert aux jeunes filles de 1926 à 1939. Elle

y côtoie Pierre Amandry, Roger Caillois, André Chastel, Jean Defradas, Ernest Will... et commence à travailler sur Thucydide sous la direction de Paul Mazon et de Louis Bodin. En 1936 elle est admise à l'agrégation des lettres et peu après nommée au lycée de Bordeaux où elle enseigne tout en assurant des cours à l'université. Elle épouse en 1939 Michel Worms de Romilly. C'est la guerre, et peu après l'armistice, elle est frappée par les lois racistes qui interdisent aux juifs d'enseigner dans l'enseignement public. Elle se réfugie à Aix-en-Provence avec sa mère et sa belle-famille. Malgré les dangers et les difficultés de l'heure elle avance sa thèse sur *Thucydide et l'impérialisme athénien*, thèse qu'elle soutiendra en 1947.

De retour à Paris après la guerre, elle est réintégrée dans l'Éducation nationale et nommée professeur de première supérieure à Versailles. Après la soutenance de sa thèse, *Thucydide et l'impérialisme athénien. La pensée de l'historien et la genèse de l'œuvre* publiée aux Éditions Les Belles Lettres, elle est nommée professeur à l'université de Lille, puis, en 1957 à la Sorbonne dont elle dirigea le département d'études grecques, département dont elle sut préserver l'unité et l'harmonie dans la tourmente de 1968. Elle travaille activement à l'édition de Thucydide pour la Collection des Universités de France. Elle participe alors à de nombreux colloques ou congrès internationaux portant aussi bien sur Thucydide que sur les sophistes ou le théâtre grec. Elle noue des relations avec nombre de savants comme Alban Lesky, Arnaldo Momigliano, Bruno Snell, Ronald Syme, Karsten Högg ou Johannes T. Kakridis et acquiert bientôt une renommée internationale.

En 1973, elle est la première femme élue au Collège de France où elle occupe jusqu'en 1984 la chaire intitulée « la Grèce et la formation de la pensée morale et politique ». De 1951 à 1960, elle est secrétaire générale de l'Association des études grecques qu'elle préside en 1962. En 1975, elle est la première femme élue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Et, en 1980, elle succède à Fernand Robert comme président de l'Association Guillaume-Budé, charge qu'elle résigne en 1984 pour écrire en toute liberté un nouveau livre sur l'enseignement *L'enseignement en détresse* (Paris, Julliard, 1984).

Son œuvre savante lui valut des marques d'estime et de respect : elle était liée, à l'étranger, à plusieurs Académies dont l'Académie royale des sciences et lettres de Danemark, la British Academy, l'Académie d'Athènes, l'Akademie der Wissenschaften de Vienne, la Bayerische Akademie der Wissenschaften, l'American Academy of Arts and Sciences et l'Académie d'Aix en Provence. Elle fut docteur *honoris causa* de nombreuses universités étrangères – Oxford, Athènes, Dublin, Yale, Montréal et Heidelberg. Grand officier de la Légion d'honneur et grand croix de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre du Phénix en Grèce, cette grande amie de la Grèce reçut avec joie la nationalité grecque que les Hellènes lui offrirent en 1995.

En 1988, elle est élue à l'Académie française. Elle participe activement aux travaux de la commission du dictionnaire de l'Académie et l'évolution de l'enseignement la conduit en 1992 à fonder en étroite collaboration avec Marc Fumaroli, une nouvelle Association, « Sauvegarde des enseignements littéraires » (SEL), qu'elle accompagne d'un nouveau manifeste *Lettre aux parents sur les choix scolaires* (Paris, de Fallois, 1994).

À partir des années 90, le désir de faire découvrir à un public plus large les beautés de la littérature grecque, que l'institution scolaire tend à négliger, conduit Jacqueline de Romilly à écrire des ouvrages moins techniques, qui confrontent la culture grecque aux problèmes de notre temps : elle raconte alors *Alcibiade ou les dangers de l'ambition* (Paris, de Fallois, 1995), *Hector* (Paris, de Fallois, 1997) ou *L'Orestie* (2003) ; elle expose les *Problèmes de la démocratie grecque* (1975) ou montre *La Grèce antique à la découverte de la liberté* (1989) ou *La Grèce antique contre la violence* (2000). Et elle poursuit avec une énergie que l'âge laisse inentamée sa croisade en faveur de l'étude du grec et de la littérature grecque, publiant encore en 2000, en collaboration avec Jean-Pierre Vernant entre autres, *Pour l'amour du grec* (Paris, Bayard, 2000) ou, en 2008, en collaboration avec l'auteur de ces lignes les *Petites leçons sur le Grec ancien* (Paris, Stock, 2008).

Malheureusement, dans les dernières années de sa vie, elle est devenue progressivement aveugle. Elle doit se faire lire ou enregistrer sur cassette les textes dont elle souhaite prendre connaissance ; elle doit dicter les articles ou ouvrages qu'elle prépare. Son exceptionnelle énergie lui permet encore de composer des nouvelles que publie son ami, l'éditeur Bernard de Fallois – *Les Roses de la solitude* (2006), *Le Sourire innombrable* (2008), *Les Révélation de la mémoire* (2009). Son dernier ouvrage *La Grandeur de l'homme à l'époque de Périclès* (Paris, de Fallois, 2010) est paru quelques mois seulement avant sa disparition.

Jacqueline de Romilly nous laisse une œuvre considérable – plus de 50 ouvrages et près de 150 articles, sans compter les interventions et notes de circonstance – dont on trouve la bibliographie, pour l'essentiel, à la fin du recueil d'articles publié en 1995 aux Belles Lettres, *Tragédies grecques au fil des ans*, et après cette date dans les *Annuaire du Collège de France*. Nous nous bornerons ici aux publications les plus importantes.

Jacqueline de Romilly restera d'abord comme l'un des grands exégètes de Thucydide. Son *Thucydide et l'impérialisme athénien* publié en 1951 marque un tournant dans l'histoire de la critique. Arnold W. Gomme, auteur d'un monumental commentaire de l'historien publié outre-Manche, ne s'y trompa point et salua l'ouvrage, dès sa parution, comme une contribution majeure à l'intelligence de Thucydide. Rompant avec les lectures antérieures qui s'attachaient principalement à l'analyse de la genèse de l'œuvre, elle établit l'unité d'inspiration d'un récit historique centré sur l'analyse de l'impérialisme athénien et de son évolution au

cours de vingt-sept années de guerre, de Périclès à Alcibiade. En 1956, elle publie *Histoire et Raison chez Thucydide*, ouvrage nourri de ses échanges avec son maître Louis Bodin, où elle analyse les procédés du récit de la manière la plus éclairante qui soit : elle y décrit l'entrelacement subtil de faits et de paroles qui permet de déceler des relations intelligibles alors même que l'auteur se tient en retrait de sa narration ; elle montre comment grâce à des reprises de mots, des échos précis avec les discours qui les précèdent, les récits de bataille prennent l'intelligibilité d'une épure ; ou comment le procédé sophistique des discours affrontés de l'antilogie permet de dégager les enjeux d'une situation politique.

Au cours de ces mêmes années la parution régulière dans la Collection des Universités de France des volumes successifs de *L'Histoire de la guerre du Péloponnèse* dont elle commença l'édition en 1953 (livre I), achève d'établir sa réputation scientifique en France comme à l'étranger : les livres VI et VII, préparés avec Louis Bodin, paraissent en 1955 ; le livre II en 1962 ; les livres IV et V en 1967 ; de même le livre III, préparé avec Raymond Weil comme le livre VIII, paru en 1972. Ce travail d'érudition sur un texte qui reste problématique conjugue rigueur et clarté et force l'admiration. Jamais Jacqueline de Romilly n'a quitté Thucydide. Elle lui a consacré de nombreux articles : dix-neuf d'entre eux, s'étendant sur trente ans, ont été réunis en 2005 sous le titre *L'Invention de l'histoire politique chez Thucydide* dans un volume d'hommage publié aux Presses de l'École normale supérieure. En 1990, elle reprend et approfondit certaines de ses analyses dans *La Construction de la vérité chez Thucydide* et son dernier livre sur *La Grandeur de l'homme au siècle de Périclès* est encore plein de Thucydide.

Cependant son œuvre scientifique ne se limite pas à Thucydide. Elle a consacré quatre ouvrages aux poètes tragiques : *La Crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle* (Paris, Belles Lettres, 1958), *L'Évolution du pathétique d'Eschyle à Euripide* (Paris, Belles Lettres, 1961), *Le Temps dans la tragédie grecque* (Paris, Vrin, 1971), *La Modernité d'Euripide* (Paris, PUF, 1986). Et deux recueils *Tragédies grecques au fil des ans* (Belles Lettres, 1995) et *Rencontres avec la Grèce antique* (de Fallois, 1995) regroupent des études sur la tragédie réparties sur plus de vingt années. Les titres mêmes éclairent l'orientation profonde des livres : Jacqueline de Romilly cherche d'abord à comprendre l'évolution de la tragédie grecque au cours du v^e siècle, à comprendre « comment les œuvres reflètent et jalonnent une série de découvertes communes, et comment elles s'inscrivent dans des débats collectifs ou dans la poursuite d'intérêts nouveaux. Ces progrès se marquent au fil des ans, aussi bien dans le détail des mots que dans la psychologie ou dans la structure même des pièces. C'est pourquoi le procédé constant sera la comparaison, pourquoi Euripide sera, à chaque fois, rapproché de Sophocle pour en être mieux distingué... Pour apprécier la tragédie il faut parfois remonter à Homère ; pour apprécier l'apport de chacun il faut souvent rapprocher les œuvres tragiques soit de

Thucydide, soit des sophistes, soit même de Platon. » (*Tragédies grecques au fil des ans*, p. 8). Elle souligne aussi le rapport entre la tragédie, l'actualité politique et l'évolution intellectuelle de l'Athènes contemporaine : « Les tragiques grecs avaient une façon propre d'introduire l'actualité, quelle qu'elle soit, dans leurs œuvres : ils la transposaient toujours en une réflexion générale, de portée universelle. C'est bien pour cela qu'ils multiplient les formules abstraites et les débats théoriques ; mais c'est aussi pour cela qu'ils incarnent ces idées dans des personnages qui deviennent des symboles humains, propres à revivre dans tous les temps et jusqu'à nous. » (*ibid.*). Des articles comme « Les Phéniciennes ou l'actualité dans la tragédie grecque » (1965), « L'assemblée du peuple dans l'Oreste d'Euripide » (1972), « Le thème de la liberté et l'évolution de la tragédie grecque » (1981) « Euripide et Prodicos » (1985) ou « La belle Hélène et l'évolution de la tragédie grecque » (1988) ou encore « L'actualité intellectuelle du v^e siècle : le *Philoctète* de Sophocle » (1988) illustrent parfaitement ces préoccupations. Mais cette perspective n'est pas un système figé et l'interprète veille à ne jamais faire dire aux textes plus qu'ils ne disent.

Toujours en quête du sens elle s'intéresse, à la suite de son collègue et ami Pierre Chantraine, au sens des mots, à la formation et à l'évolution des notions. Ainsi consacre-t-elle une étude brillante à la notion de *nomos*, mot qui désigne en grec la loi et la coutume, *La Loi dans la pensée grecque des origines à Aristote* (Belles Lettres, 1971). L'étude part de l'apparition des lois écrites, analyse la critique de la notion par les sophistes et la restauration du rôle de la loi par Platon. En 1972, elle dédie à Pierre Chantraine un bel article sur « Les différents aspects de la concorde dans l'œuvre de Platon ».

Son intérêt pour les sophistes – ces spécialistes de la langue n'a donc rien que de naturel. Il aboutit au livre publié en 1988 *Les Grands Sophistes dans l'Athènes de Périclès*, réhabilitation du mouvement de la première sophistique, livre qui a été précédé de plusieurs articles dont « Gorgias et le pouvoir de la poésie » paru en 1973 dans les *Mélanges E.R. Dodds*, « Les manies de Prodicos et la rigueur de la langue grecque » (1986) et de ses Jackson Lectures, *Magic and Rhetoric in Ancient Greece* (1975) où elle suit les efforts des rhéteurs et philosophes grecs pour domestiquer par la *technè* les pouvoirs magiques du verbe, à l'origine réservés à la seule poésie, d'inspiration divine. Ajoutons qu'elle a consacré plusieurs articles à Hérodote « La vengeance comme explication historique dans l'œuvre d'Hérodote » (1971), « La *sophiè* et la guerre dans l'œuvre d'Hérodote » (1983). Et mentionnons encore *La Douceur dans la pensée grecque* (Belles Lettres, 1979), « *Patience, mon cœur* » : *l'essor de la psychologie dans la littérature grecque classique* (Belles Lettres, 1984). Dans toutes ces études la même méthode est en œuvre : des études de mots qui s'inscrivent dans une histoire des idées qu'elles illustrent de façon concrète. Et c'est en fait toute la littérature de l'Athènes classique, pour

elle « la période la plus dense et la mieux jalonnée de l'histoire littéraire de l'humanité » qui constitue son terrain d'élection. Certains le lui ont reproché ! Mais centrer son travail sur les grandes œuvres classiques ne signifie nullement qu'on s'enferme dans un moment privilégié de perfection, dans une sorte de modèle unique, figé ; mais bien plutôt qu'on est sensible à l'immense effort de création qui fit qu'en un même temps tout se retrouve à Athènes, tout en part ou y converge. Athènes est alors le centre de la pensée. Et ce dans une période de l'histoire qui est tourmentée, souvent sombre. Certainement Jacqueline de Romilly a été sensible à l'effort acharné de la pensée grecque pour mettre la raison au-dessus des passions.

Cette rigueur et ce savoir se traduisaient de façon saisissante dans ses cours que les étudiants suivaient avec enthousiasme. Servie par une voix dont la gravité musicale séduisait l'auditoire, elle avait le don rare de faire partager son intérêt pour les chefs d'œuvre de la littérature, d'éclairer une pensée complexe sans la trahir. Ses introductions à *La Tragédie grecque* (PUF, 1970) ou à *Homère* (PUF, 1985), brèves synthèses qui sont des modèles du genre, peuvent restituer une part de ces qualités au lecteur. Elle évoque elle-même ce don du professeur dans les dernières lignes de son dernier livre : « J'ai transmis la beauté de ces textes, et je suis sensible, à la fin de ma vie, au fait que beaucoup de mes élèves d'alors, tant d'années après, y sont sensibles et en ont tiré quelque enthousiasme. »

Ceux qui ont eu le privilège de travailler avec elle – je pense à Jacqueline Bordes qui prépara sous sa direction son beau livre sur *Politeia*, à Paul Demont dont elle guida les recherches sur *L'Idéal de tranquillité dans la Grèce archaïque et classique*, à Dominique Arnould, Suzanne Saïd ou moi-même – ont tous été sensibles à la précision de ses relectures, à l'art avec lequel elle transformait nos développements confus en pages d'une clarté exemplaire, et à l'humour avec lequel elle savait faire accepter ses remarques. J'ajoute que cette grande intellectuelle a toujours fait preuve d'ouverture d'esprit, n'hésitant pas à envoyer ses élèves au séminaire de Jean-Pierre Vernant en un temps où la Sorbonne et l'EPHE relevaient d'écoles de pensée différentes.

Cette générosité intellectuelle de Jacqueline de Romilly l'a conduite à se dépenser sans compter à partir des années 90 pour servir la cause du grec, des langues anciennes et plus largement des enseignements littéraires. Et il faut évoquer pour finir, l'ardeur indomptable avec laquelle elle a mené ce combat. Sans cesse à l'écoute des professeurs, ses jeunes collègues et souvent ses anciens étudiants, elle lisait – ou se faisait lire quand elle devint aveugle –, toutes les lettres qu'on lui adressait, y répondait elle-même, ne négligeait aucune information ou suggestion, multipliait avec un zèle inépuisable les interventions auprès des autorités, les conférences, les visites dans les établissements, mettant sa notoriété au service des humanités qu'elle servit jusqu'à la limite de ses forces.

À nous aujourd'hui de garder en mémoire la voix enthousiaste de cette grande figure de l'hellénisme pour qu'elle nous guide sur les mêmes chemins.

Monique BOULMER-TRÉDÉ (1963 L)

L'auteur de ces lignes, ancienne élève de Jacqueline de Romilly, regrette que l'on n'ait pas fait appel pour compléter cette notice à d'autres archicubes, susceptibles d'évoquer aussi bien la collaboration de J. de Romilly à la revue Diogène que son activité, comme académicienne, aux travaux du dictionnaire de l'Académie, ou encore ses essais littéraires.

GARRAULT (Jane, épouse FORTUNEL), née le 25 août 1916 à La Croixille (Mayenne), décédée le 12 décembre 2011 à Paris. – Promotion de 1937 L.

C'est une grande chance pour une débutante d'avoir Jane Fortunel comme directrice dans son premier poste. Je le compris quand j'arrivai à Reims en 1955. La qualité de son accueil, le sentiment rassurant que donnait son autorité naturelle, sa courtoisie, son humour, me firent d'emblée une très forte impression. J'étais sous le charme, et particulièrement ravie d'avoir une directrice aussi jeune. Elle l'était assurément, mais moins que je ne le pensais : j'appris en effet que cette toute jeune femme était la mère de six enfants. Elle m'annonça d'ailleurs, le premier jour, que l'aînée de ses filles serait dans ma classe de troisième. Nos communes origines normaliennes me valaient ce privilège intimidant.

Je devais plus tard, à la rentrée 1959, accueillir sa troisième fille, dans un autre établissement, parisien celui-là, l'ancienne annexe d'Hélène-Boucher, devenue, sous son autorité, le lycée Maurice-Ravel. Nous venions l'une et l'autre d'y être nommées. Et ce furent pour moi, durant quatre ans, mes plus belles années d'enseignante, en grande partie à cause du proviseur attentif et efficace qu'elle était, et de l'ambiance cordiale qu'elle faisait régner parmi ses professeurs.

L'amitié qui naquit alors entre nous me vaut de rédiger cette notice à la demande de sa fille aînée, madame Marie-Françoise Boyer-Fortunel, mon ancienne élève.

En vérité je parle de quelqu'un de si vivant que j'ai peine à le faire au passé. D'autres qui eurent comme moi le plaisir de travailler avec elle, m'ont dit garder, elles aussi, le souvenir très vif de sa présence, de la qualité de l'attention qu'elle portait à ses élèves et à ses professeurs, du timbre si particulier de sa voix, parfois cassante s'il le fallait, mais le plus souvent amicale et chaleureuse. Chacune

de celles qui l'ont connue dans les lycées qu'elle dirigea, évoque ses remarques ironiques ou malicieuses qui métamorphosaient souvent un ennuyeux conseil de classe en un moment de franche gaieté.

Des documents nous renseignent sur les débuts de sa vie et ceux de sa carrière. À Reims, on savait qu'elle rentrait d'Indochine ; en effet, après la mort en 1940 d'un premier mari dont elle avait eu un fils, elle épousa Henri Fortunel, et tous deux furent nommés à Saigon en 1946. Vinrent ensuite quatre filles et un garçon, ce petit dernier dont, malgré sa discrétion, elle ne pouvait s'empêcher parfois d'évoquer les récentes saillies. Cette lourde responsabilité familiale, assumée avec tant d'apparente facilité, lui conférait aux yeux des professeurs et des parents d'élèves, une aura incontestable. Femme élégante et mince, mère rayonnante, elle donnait à ceux qui l'approchaient le sentiment d'un équilibre et d'une force intérieure hors du commun.

La courte biographie qu'elle rédige à l'intention de sa famille, pour l'éclairer sur son enfance, nous apprend qu'elle est la troisième d'une fratrie de cinq. Elle naît le 25 août 1916. Deux de ses oncles, successivement choisis pour être son parrain, sont tués, cette année-là, à quelques mois d'intervalle. Elle voit le jour dans le petit bourg de La Croixille, aux confins du Maine et de la Bretagne. La vie y est dure. Ni électricité ni eau courante dans la maison, une nourriture de paysans pauvres. Après le décès du grand-père, dans la ferme duquel ils vivaient avec lui, ses parents doivent déménager ; ils prennent alors un petit commerce de village, débit de boisson et épicerie, qu'ils gèrent mal. Ils y perdent le peu d'argent qu'ils possédaient. Son père se met à boire, le caractère de sa mère s'aigrit. Aussi l'école devient-elle le seul refuge de Jane, lieu de paix, de lectures et de découvertes, passionnant pour une enfant visiblement douée et privée chez elle de distractions et de livres. Première au certificat d'études, elle se voit attribuer une bourse d'entretien qui payera d'abord sa pension au collège, et sera, dès lors, maintenue jusqu'à son entrée à Sèvres.

Reçue au concours d'entrée de l'ENS, puis première à l'agrégation d'histoire et de géographie, elle enseigne à sa sortie de l'École, d'abord à Laval, ensuite à Rennes, Chartres et Versailles. Enfin on lui confie le cours de géographie humaine à l'Institut des lettres de Saigon, sans doute à cause de l'intérêt qu'elle porte à l'Extrême-Orient, comme en témoigne le sujet de thèse qu'elle a choisi : « Saigon-Cholon, étude de géographie humaine ».

Bientôt elle postule pour la fonction de chef d'établissement. Elle est alors nommée directrice du lycée Marie-Curie à Saigon. Quand elle rentre en métropole, elle devient directrice du lycée Jean-Jaurès à Reims, puis du lycée Maurice-Ravel à Paris. C'est son dernier lycée, car des fonctions plus importantes l'attendent. D'abord inspectrice d'académie, elle est ensuite appelée au cabinet d'Olivier Guichard, puis nommée conseiller du directeur délégué aux enseigne-

ments élémentaires et secondaires. Elle devient en 1972 inspectrice générale ; en 1976, doyen du groupe Vie scolaire ; enfin en 1980, doyen du groupe Éducation et vie scolaire. Elle est la première femme à être promue à cette fonction.

Le 10 juin 1980, elle reçoit les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Christian Beullac, en lui remettant ces insignes, ajoute au rappel de cette carrière, l'éloge des qualités qui lui valent un parcours aussi exceptionnel. Il évoque le dynamisme, la chaleur humaine, la générosité qui la caractérisent, et aussi l'efficacité de son action.

Sur ce point, je peux ajouter mon propre témoignage : le lycée Fénelon, durant l'année scolaire 1972-73, semblait aller à la dérive. La directrice, qui avait pris sa retraite en début d'année, n'était pas remplacée, et nous n'avions pas non plus de censeur, cette dernière étant alors hospitalisée pour une durée indéterminée. Restait une surveillante générale, mais, récemment arrivée, elle était visiblement dépassée par l'ampleur de sa tâche. J'eus l'idée de recourir à Jane Fortunel qui prit aussitôt la mesure du problème. Si l'inspection générale n'ignorait pas qu'un nouveau proviseur devait être nommé, les discussions sur le nom de ce dernier s'éternisaient, et l'absence prolongée du censeur était ignorée de tous.

Jane Fortunel réagit très vite : en ce qui la concernait, me dit-elle, son choix était fait depuis longtemps et l'urgence de la situation allait lui permettre de le faire prévaloir au plus vite. « Vous aurez quelqu'un en qui j'ai toute confiance, un chef d'établissement hors pair ». Et en effet, presque aussitôt, Marguerite Gentzbittel prit ses fonctions et réussit à donner à Fénelon un prestige nouveau. Ainsi, Jane Fortunel avait compris les besoins de notre lycée et la nécessité d'y pourvoir rapidement, son autorité naturelle avait eu l'efficacité souhaitée. La justesse de son jugement lui avait permis de désigner la personne qui serait la plus apte à reprendre en mains ce grand lycée, car elle n'ignorait rien des qualités nécessaires au proviseur qui en aurait la charge.

Ces qualités, elle-même les possédait toutes : puissance de travail, énergie, maîtrise de soi, compétence dans des domaines très divers, intellectuels ou même manuels. Si elle excellait dans les tâches administratives ou les questions d'éducation, elle était en même temps une mère de famille accomplie et s'ajoutait à cela son goût pour des tâches plus humbles : ainsi elle avait gardé de ses origines l'amour et la connaissance de la terre, et elle veilla avec plaisir et compétence, jusqu'à ses dernières années, aux travaux agricoles dans sa ferme de Saint-Luc. Il lui est arrivé de me parler avec jubilation de sa prochaine moisson ! Son amour des petites tâches de la vie quotidienne, broderie ou confitures, ne l'a jamais empêchée de conserver jusqu'au dernier jour sa passion de la lecture, sa curiosité intellectuelle.

Elle eut sans doute, comme chacun, des épreuves à surmonter, mais elle nous donne l'image d'une vie accomplie et sereine. C'était une femme exceptionnelle. Nous avons eu le bonheur de la connaître et de l'aimer, nous ne l'oublierons pas.

Suzanne AGIÉ-JULLIARD (1952 L)

KEIM (Monette, épouse MARTINET), née le 3 mars 1915 à Paris, décédée le 3 septembre 2011 à Paris. — Promotion de 1937 I.

Le très grand âge est rarement une bénédiction. En plus de son cortège d'infirmités, d'épreuves familiales, souvent de solitude, il sépare les êtres de ceux dont ils avaient été les contemporains, pour les rappeler soudain à la mémoire de vivants qui les ont à peine connus. Et pourtant, au-delà de la piété et de l'émotion, en résumant ici la vie et la carrière de Simone France (dite Monette) Keim-Martinet, décédée en 2011 à l'hôpital Broca où depuis des années elle était contrainte à l'immobilité, on trouvera je l'espère un certain bénéfice : celui d'évoquer quelques moments d'histoire et d'institution dont elle avait vécu les drames et dont elle incarnait toute la dignité.

Née dans une famille de petits industriels juifs d'origine alsacienne, Monette Keim fit ses études secondaires à Paris au lycée Lamartine, puis son hypokhâgne et sa khâgne au lycée Henri-IV où elle fut, en philosophie, l'élève d'Alain et surtout de Michel Alexandre. Elle s'y lia d'amitié, en particulier, avec Renée Charleux et Madeleine Herr. Ayant rattrapé son ignorance du grec dont son père, homme très cultivé mais partisan des langues vivantes, l'avait tenue d'abord écartée, elle entra en 1937 à l'ENS de la rue d'Ulm dans le contingent réservé aux jeunes filles reçues « en surnombre » (c'est-à-dire intercalées entre les garçons au classement final). Recalée à l'agrégation de philosophie (féminine) repoussée à l'automne 1940 pour cause de guerre (l'agrégation masculine n'eut pas lieu cette année-là), elle s'entendit alors expliquer par le jury plein de zèle et de bon sens que de toute façon elle n'aurait pas pu enseigner, compte tenu de ses origines (rappelons que le « statut des juifs » entraînant leur exclusion de la Fonction publique est du 3 octobre 1940 et sera progressivement appliqué dans l'enseignement secondaire au cours du mois de novembre, sur déclaration des intéressés). Réfugiée en zone Sud, dite « libre » jusqu'en novembre 1942, elle travaille pour l'agence « SVP » à qui elle fournit des discours et des corrigés de dissertations, de thèmes et de versions pour les élèves abonnés à ses services. Le 3 décembre

1942 elle épouse à Ussac (Corrèze) le docteur Jean-Daniel Martinet, phlébologue et gynécologue réputé, dont elle aura deux enfants (Claire née en 1945, Jean-Frédéric né en 1947). Elle enseigne au lycée de Chartres et passe l'agrégation en 1949. En conflit avec l'Inspection générale sur sa nouvelle affectation, elle décide alors d'entrer dans le primaire et reçoit un poste à l'École normale d'Evreux. En 1954, elle devient secrétaire générale de l'ENS de Fontenay-aux-Roses, dont la directrice est Louise Maugendre. Elle y est chargée de la formation des inspectrices et de la préparation des philosophes au CAPES et à l'agrégation (qui vient d'être autorisée à l'École). En tant que « directrice du stage national de formation des élèves inspectrices », selon le témoignage de son ancienne élève Colette Durand, elle assurait une formation à la fois théorique et pratique, sélectionnant des intervenants en pédagogie, psychologie de l'enfant et de l'adolescent (ce qui l'amène à s'intéresser de près à l'œuvre de Wallon). Après la nomination de Marguerite Cordier à la direction de l'École, en 1961, Monette Martinet en tant que maître-assistante de philosophie ne s'occupera plus que d'enseignement.

C'est ici le lieu de rapporter les souvenirs qu'a bien voulu nous communiquer la philosophe Michèle Le Doeuff (qui lui succédera plus tard comme enseignante à l'École, en compagnie de Michèle Crampe-Casnabet) :

« J'ai connu madame Martinet en 1966-1967, sa dernière année comme enseignante (et ma première année comme élève) à l'ENS de Fontenay. Puis j'ai découvert Monette comme collègue au CNRS. Car, avant 68, il ne nous serait jamais venu à l'idée qu'une caïmane puisse avoir un prénom... Paradoxalement, c'est comme collègue dans une équipe de dix-septémistes qu'elle va m'apprendre beaucoup de choses, et toujours à la demande. J'étais en train d'orienter mes recherches sur Bacon dans un sens plus érudit, en m'intéressant notamment à la réception de son œuvre. Quand je me heurtais à une difficulté ou une autre, Monette était toujours là pour suggérer une méthode. Je crois bien qu'elle a pris plaisir à m'aider ainsi qu'à me former, quinze ans après avoir cessé d'être mon professeur. Une des images fortes que je garde d'elle, c'est de la voir garer sa 2CV devant l'École, Martial Guérout (1913 l) à bord. Elle allait le chercher chez lui et l'amenait jusqu'à la salle Voltaire ; puis, la conférence terminée, elle le reconduisait à Paris. Un acte de générosité vis-à-vis de nous comme de Guérout, qui nous aimait bien, bizutes ou agrégatives, et que nous avons toutes su apprécier à sa juste valeur. Il avait encore l'esprit très clair pour enseigner l'histoire de la philosophie, mais il était déjà perdu dans la vie pratique, d'où la nécessité de le voiturier. Un autre souvenir : – Monette, pourquoi une thèse s'appelle-t-elle une thèse ? Pourquoi le pavé qu'on doit écrire porte-t-il le même nom qu'une proposition ? Et Monette de m'expliquer qu'en des temps anciens, l'étudiant devait choisir une proposition dans l'œuvre de son maître, et écrire un texte qui soutienne cette proposition. Ah ! Je l'ai vivement exhortée à publier tout ce

qu'elle m'a expliqué ce jour-là, et qui éclairait si bien la préhistoire de l'exercice académique que l'on connaît, mais je ne suis pas sûre d'avoir réussi à la convaincre. Son vrai penchant, c'était l'érudition. Comme il arrive souvent, cela ne la poussait pas à rédiger et publier. Un puits de science a disparu avec elle, une femme très sympathique aussi, réservée mais si chaleureuse quand elle se sentait en confiance. »

Outre la valeur que lui confère la personnalité de son auteure, ce témoignage illustre la combinaison de clarté pédagogique, de fidélité au long cours, de passion historique et d'exigence rationnelle dont Monette Martinet a laissé le souvenir dans la maison de Fontenay-aux-Roses. Il note justement sa proximité avec Martial Guéroult, dont elle suivait assidûment les cours au Collège de France, commentant parfois avec humour l'élocution précipitée adoptée par le Maître pour éviter qu'on lui emprunte ses idées avant qu'il ait pu les publier, et qui faisait de l'écoute un travail certes profitable, intellectuellement excitant, mais épuisant.

Ayant formé quinze promotions de philosophes, Monette Martinet entre au CNRS en 1969 comme chargée de recherches. Elle s'intéresse aux différents aspects de la « physique cartésienne » : la place que Descartes occupe dans la formation de la mécanique moderne et dans le conflit entre aristotélisme tardif et cosmologie copernicienne, et sa tentative pour construire une philosophie de la nature fondée sur un monisme épistémologique (et non matérialiste, comme celui de Gassendi), dont la question de la nature de la lumière et de sa propagation forme à la fois le point de départ et le modèle. La publication de ses principaux articles (dont certains rédigés en collaboration avec Pierre Costabel et Jean-Robert Armogathe) s'étend du milieu des années 70 au milieu des années 90. Elle y aborde ces questions de façon conceptuelle, institutionnelle et biographique. On retiendra une grande étude sur « Le rôle du problème de la lumière dans la construction de la science cartésienne » (XVII^e siècle, juillet-septembre 1982, n° 136, 34^e année, n° 3, p. 285-309) et une autre sur « Science et hypothèses chez Descartes » (*Archives internationales d'histoire des sciences*, vol. 24, n° 95, décembre 1974, p. 319-339).

D'autre part, sous le titre *Théorie des émotions*, Monette Martinet avait publié en 1972 dans la collection « Analyse et raisons » dirigée par Martial Guéroult aux éditions Aubier une « Introduction à l'œuvre d'Henri Wallon », encore aujourd'hui l'une des meilleures interprétations de ce qui confère sa systématisme et son originalité à la pensée de l'auteur de *L'Enfant turbulent* et des *Origines de la pensée chez l'enfant*. Elle y fait remonter son opposition au « logicisme » de Piaget, qui divisa toute la psychologie de l'époque, à une conception « dramatique » du rapport du sujet à son entourage, dans laquelle l'émotivité et la vie de relation se « composent » suivant des équilibres adaptatifs sans cesse renouvelés, dont il est

possible de retrouver la trace dans l'activité intellectuelle elle-même. On perçoit bien dans ce livre un autre aspect du rapport entre le travail philosophique de Monette Martinet et son métier de formatrice et d'enseignante : je le définirai comme recherche d'une théorie aussi peu dogmatique que possible de la formation de la conscience de soi par la réflexion et l'exercice de la raison insérée dans l'expérience sociale. Toute sa vie, Monette Martinet avait côtoyé des médecins, des syndicalistes, des militants politiques et associatifs en compagnie de son mari (mort prématurément en 1976). Ils avaient été liés à la veuve de Trotsky et à Messali Hadj, cependant que Jean-Daniel Martinet – signataire du « Manifeste des 121 » pendant la Guerre d'Algérie – était l'un des animateurs de la revue *Révolution prolétarienne*, fondée par Pierre Monatte, et du Cercle Zimmerwald. Elle prenait garde de ne pas confondre les genres de discours et les lieux de responsabilité, mais elle était bien loin de croire à leur étanchéité. Ennemie des grandes déclarations, suprêmement élégante et parfaitement indifférente aux formes sociales, tolérante dans la discussion, indéfectible en amitié, amatrice de musique et de littérature pour enfants ou pour adultes, mais aussi instruite par l'expérience des grands drames de l'histoire européenne (le nazisme, le stalinisme, la colonisation), elle n'avait jamais cédé sur l'essentiel, elle ignorait les compromis.

Étienne BALIBAR (1960 I)

MAYER (Jacques), né à Paris le 6 juin 1917, décédé à Arith (Savoie) le 3 octobre 2011. – Promotion de 1937 s.



Photo Union européenne

Jacques Mayer, ancien coéditeur avec John Kendrick de la « *Review of Income and Wealth* » (en 1972-1973), est mort en octobre 2011. Il avait 94 ans.

Né pendant la deuxième moitié de la Première Guerre mondiale, il était adulte au moment où la Deuxième Guerre mondiale a éclaté. Dans ces dramatiques circonstances, il dut interrompre sa scolarité à l'École normale supérieure en sciences (option mathématiques). Il y avait étudié d'octobre 1937 jusqu'à la mi-septembre 1939, quand il avait été appelé par l'armée. Après l'effondrement français de mai-juin 1940, il a été prisonnier de guerre dans un camp allemand jusqu'à avril 1941. Il fut alors libéré pour raisons de santé, grâce à un médecin autrichien.

Au cours de l'année et demie qui suivit, il dut fuir la législation antisémite du gouvernement de Vichy en partant pour le sud de la France (sa famille s'est effectivement dispersée mais a heureusement entièrement survécu à la guerre). Quand l'armée allemande a occupé la « zone libre », après le débarquement des forces alliées en Afrique du Nord, en novembre 1942, il franchit la frontière espagnole avec un de ses cousins. Il rejoignit alors par bateau le Maroc, où il fut incorporé dans l'armée américaine en décembre 1942. En 1944, il participa à la campagne d'Italie et au débarquement en Provence.

Après avoir quitté l'armée, il reprit ses études à l'ENS (janvier-septembre 1946).

De 1947 jusqu'au milieu de 1955, Jacques Mayer a été engagé dans des activités de recherches, tout d'abord au CNRS, puis à l'Institut de science économique appliquée (ISEA), que dirigeait François Perroux. Perroux avait joué un rôle important en faisant connaître aux Français le travail effectué ailleurs, par exemple par Simon Kuznets, sur les évaluations du revenu national. Entre ses séjours au CNRS et à l'ISEA, Mayer, dans le cadre d'une bourse Rockefeller d'une année, avait passé six mois dans le département d'économie appliquée, créé et dirigé à Cambridge par Richard Stone dont il est toujours resté un grand admirateur. Ce furent des années de formation dans divers domaines, comprenant la micro et la macroéconomie, ainsi que l'histoire économique. Par exemple, pendant son séjour à l'Institut de François Perroux, il eut à étudier la faisabilité de l'élaboration de comptes nationaux de type moderne pour la France dans la période pré-révolutionnaire, le milieu et la fin du XIX^e siècle.

Cependant, le tournant dans la carrière de Mayer eut lieu en juin 1955 quand il rejoignit, au ministère des Finances, dans le Service des études économiques et financières (SEEF), la petite équipe qui, sous la conduite de Claude Gruson, avait tout récemment élaboré un nouveau cadre de comptabilité nationale très englobant et raffiné. Louis-Pierre Blanc, René Mercier et Jean Sérisé avaient joué le rôle principal dans ce travail innovateur. Une caractéristique essentielle de cette entreprise était le rapport très étroit prôné entre le cadre comptable conceptuel et les estimations effectives d'une part, et leur utilisation projetée comme outils de préparation des décisions de politique économique, principalement le budget annuel de l'État, d'autre part. Dans ce contexte, Jacques, en tant que chef de la Division des Comptes nationaux et des Budgets économiques, devait impulser et superviser à la fois la construction, l'extension et l'amélioration des comptes nationaux pour le passé récent et leur projection dans le futur proche. Les projections étaient une combinaison de prévisions et de décisions politiques effectives ou envisagées dans un cadre utilisant les interdépendances des comptes nationaux et quelques variables clés. Comme, pendant une longue période, ce travail a été réalisé sans employer de modèle économétrique complètement for-

malisé, l'approche suivie était dite « semi-discrétionnaire ». Dans l'esprit de Gruson une approche semblable devait être suivie pour l'étude de la politique à moyen terme, bien que dans ce cas les tableaux d'entrées-sorties, en tant qu'élément du cadre des comptes nationaux, aient à jouer un rôle plus important. Par ailleurs, des comptes financiers devaient également être développés comme une composante intégrée du cadre des comptes nationaux à la fois pour l'analyse à court terme et la vérification de l'équilibre financier (structurel) des projections à moyen terme.

Dans ce contexte de « planification indicative », comme cette approche fut appelée à cette époque, la première moitié des années soixante s'avéra une période plutôt complexe, en raison de l'introduction d'une nouvelle division du travail entre le ministère des Finances, où fut créée la direction de la Prévision, et l'INSEE auquel incombait la responsabilité des comptes nationaux, en même temps que la préparation des projections à moyen terme.

Finalement, en février 1967, Jacques fut nommé à la tête de la direction des Synthèses économiques à l'INSEE. Cette direction était en charge des comptes nationaux, de l'analyse des tendances économiques à court terme, des projections à moyen terme et des statistiques régionales. Dans cette fonction, il était profondément engagé dans le fonctionnement de la mécanique institutionnelle de la planification. Il a beaucoup regretté qu'après le soutien actif du général de Gaulle, la méthode de la planification indicative perde par la suite toute influence.

À partir de ce moment-là, la carrière professionnelle de Jacques Mayer se poursuivit entièrement dans le domaine de la statistique officielle au sens large.

Parallèlement à ce travail, et sur la base des progrès accomplis en France, Jacques s'était intensément impliqué dans des activités internationales. À la fin des années cinquante, durant les années soixante et au début des années soixante-dix, il fut l'un des plus éminents comptables nationaux qui jouèrent un rôle essentiel dans le développement de la comptabilité nationale et la consolidation d'un système complet internationalement normalisé.

Du côté des Nations unies, il fut de 1965 à 1968 membre du Groupe d'experts (lequel comprenait parmi d'autres Odd Aukrust, Bernardo Ferran, George Jaszi, C.A. Oomens, etc.) que présidait Richard Stone et qui prépara l'élaboration du Système de comptabilité nationale 1968 (SCN 1968) sur la base du rapport introductif rédigé par Stone et grâce à l'énorme quantité de travail réalisée par Abraham Aidenof de l'ONU. Le SCN 1968 constitua un saut important par rapport à la précédente version de 1952. Entre-temps, à partir de la fin des années cinquante, Mayer appartenait au Groupe des rapporteurs qu'avait réuni la Commission économique des Nations unies pour l'Europe sur la comparaison

des différents cadres de comptabilité nationale utilisés en Europe, le SCN et le Système des balances de l'économie nationale (plus connu comme le Système du produit matériel ou la Comptabilité du produit matériel). Ce sujet fut considéré comme très important à l'époque en Europe, pour des raisons à la fois statistiques et politiques.

Quelque temps avant que le processus de révision et d'extension du SCN 1952 et de la version correspondante du Système de l'OCDE ne fut lancé, la Communauté européenne avait entamé des discussions afin de développer progressivement son propre système de comptes nationaux, puisque le système simplifié ONU/OCDE de 1952 était considéré comme trop pauvre pour les besoins de la Communauté. À ce moment prit place un épisode assez paradoxal. J'étais au début des années soixante une sorte d'expert des comptes de l'agriculture. Néanmoins, Jacques fut chargé par l'Office statistique des communautés européennes de préparer un rapport, qui fut publié en 1963, sur les « Méthodes utilisées dans les pays de la Communauté économique européenne pour l'établissement des comptes économiques de l'agriculture ». Réciproquement, si je puis dire, on me demanda un peu plus tard de rédiger également un rapport, publié en 1964 et intitulé : « Propositions pour un cadre communautaire de comptabilité nationale », alors que Jacques avait manifestement plus d'expérience et était un bien meilleur expert de la comptabilité nationale dans son ensemble que je ne l'étais alors. Cet épisode illustre l'ouverture d'esprit de Jacques vis-à-vis d'un jeune collègue dans son propre domaine d'expertise. Il n'a jamais tenté, je crois, de s'attribuer la part du lion.

Peu de temps après l'adoption du SCN 1968, Richard Stone proposa aux Nations unies un cadre qui essayait de développer un système intégré de statistiques démographiques et sociales, avec des caractéristiques analogues à celles du SCN mais en l'absence d'un numéraire commun semblable à l'unité monétaire utilisée dans le domaine de la comptabilité économique. Mayer présida le Groupe d'experts qui discuta en juillet 1970 le premier projet présenté par Stone. La tentative finalement échoua mais contribua au courant de discussions qui suivirent les critiques adressées à la croissance économique et aux comptes économiques au début des années soixante-dix. Ces discussions étaient très intenses tant au niveau national qu'international. En France par exemple, Mayer organisa en novembre 1972 un séminaire à l'INSEE dont le thème était : « Faut-il corriger la comptabilité nationale ? » Il prépara une note introductive aux débats dans laquelle sans surprise il ne recommandait pas la construction d'un nouvel agrégat, mais plutôt d'une batterie d'indicateurs. Il soutint alors activement le développement des statistiques sociales (c'était l'époque du mouvement en faveur des indicateurs sociaux) et la création d'un Rapport social (synthèse de statistiques et d'analyses sociales).

Bien que les critiques de la croissance économique et de la comptabilité nationale aient embrassé à la fois les questions du bien-être et de l'environnement, les activités internationales étaient avant tout dirigées pendant les années soixante-dix vers les premières. En France, toutefois, un meilleur équilibre fut réalisé entre les deux types de questions. Après la création en 1971 d'un ministère en charge de l'Environnement (à la suite des États-Unis et du Royaume-Uni), un Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement fut constitué en 1972 sous la présidence de Claude Gruson, ancien directeur général de l'INSEE et initiateur du nouveau système français de comptabilité nationale durant les années cinquante. Le premier des sept groupes de travail qui furent alors créés était intitulé : « Statistique, comptabilisation et concepts économiques de l'environnement » et était présidé par Mayer.

En dehors de ses activités dans l'Administration, Jacques fut pendant toute cette période un membre très actif de l'« International Association for Research in Income and Wealth » (IARIW ou Association internationale pour la recherche sur le revenu et la richesse), comme le fut Jean Marczewski du côté de l'Université française. Il m'attira à l'Association à l'occasion de la Conférence générale tenue à Lom en Norvège en 1965 (ce n'était pas une si mauvaise prise puisque je n'ai raté depuis qu'une seule conférence générale !).

De la conférence générale de 1971 jusqu'à celle de 1973, Jacques Mayer et John Kendrick furent co-éditeurs de la « Review of Income and Wealth » (ROIW). Avant eux, Odd Aukrust (Norvège), assisté de Per Sevaldson, en avait été l'éditeur depuis 1965 quand la série d'ouvrages issus des conférences avait été remplacée par une revue trimestrielle (dont la première livraison fut publiée en mars 1966). John et Jacques n'ont pas supporté la charge de travail de la Revue pendant une aussi longue période. Sa taille s'était accrue dans l'intervalle. Par-dessus tout, Mayer fut nommé directeur général d'Eurostat (l'Office statistique des communautés européennes) en 1973, ce qui n'était pas compatible avec la tâche de co-éditeur d'une revue internationale. Nancy Ruggles devint en 1973 l'éditrice de la ROIW, en même temps qu'augmentait la taille du Comité de rédaction.

Jacques Mayer passa quatre années à Luxembourg (1973-1977). Comme trois nouveaux États membres avaient rejoint la Communauté, il dut réorganiser Eurostat en conséquence et consacra complètement son temps à la direction de l'Office.

Après avoir quitté Eurostat, il revint à l'INSEE à la mi-mai 1977 en tant que conseiller du directeur général, qui était à l'époque Edmond Malinvaud. À partir de ce moment et jusqu'à sa retraite en juin 1982, il fut activement mêlé aux réflexions relatives à deux domaines innovants : la comptabilité des actifs naturels et les banques de données.

En ce qui concerne la comptabilité des actifs naturels, Jacques présida de 1979 à 1982 (je repris cette tâche après sa retraite) un groupe sur la méthodologie au sein de la Commission interministérielle des comptes du patrimoine naturel créée par le Premier ministre Raymond Barre. Ce Groupe était chargé de proposer un cadre conceptuel (Jean-Louis Weber joua un rôle majeur dans son élaboration), alors que d'autres groupes préparaient des comptes pilotes pour la forêt, les eaux continentales, la faune et la flore sauvages. En décembre 1986, la publication des résultats, tant méthodologiques (entre autres des comptes pour les écosystèmes furent proposés) que pratiques, représenta un remarquable pas en avant. Malheureusement, cet effort pionnier ne fut pas poursuivi.

En 1980, on demanda à Jacques de superviser la construction d'un jeu de banques de données à l'INSEE et de proposer une stratégie pour la réaliser. Il avait été effectivement conscient depuis longtemps des possibilités offertes par l'usage des ordinateurs dans les activités statistiques. Il avait présenté à la Conférence générale de IARIW en 1965 un papier intitulé : « Quelques remarques sur l'utilisation des calculateurs électroniques en comptabilité nationale », qui fut publié dans la première édition (mars 1966) de la ROIW. Il discutait dans ce papier de l'emploi des ordinateurs à la fois pour établir les comptes et pour les utiliser. Il avait tellement confiance dans leurs possibilités qu'il alla jusqu'à imaginer une situation où toutes les opérations individuelles élémentaires pourraient être enregistrées au moment où elles ont lieu, de sorte que l'élaboration des comptes nationaux deviendrait alors automatique ! Quinze ans plus tard l'enjeu était la diffusion des données statistiques. Toutefois, dans un avenir proche, l'émergence d'Internet devait transformer radicalement les perspectives. Néanmoins, Mayer, en relation avec Jean-Louis Bodin, avait perçu qu'en raison de l'usage croissant des ordinateurs les personnes en charge de la diffusion des données statistiques devraient changer leur façon de penser.

Après sa retraite, il enseigna l'économie pendant trois ans, principalement sur la base des comptes nationaux, au Conservatoire national des arts et métiers.

Il avait conservé alors quelques activités internationales. En 1983, il présida le comité d'organisation d'un séminaire régional des pays africains francophones sur les Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement. Finalement, il participa en mai 1988 à Pékin à une conférence internationale organisée conjointement par « Data for Development » (un organisme non-gouvernemental dirigé par Jean Salmona) et le ministère chinois de la Planification. Le thème était : « Stratégies et méthodes de planification, de conception et de développement des systèmes d'information dans les administrations publiques ». Jacques présenta un papier introductif sur « Le Cas des économies de marché ». Ce fut sa dernière activité post-professionnelle.

Puis, avec la philosophie de la vie qui le caractérisait, il profita avec sa femme Hedda d'une longue période de retraite de « plein exercice », gardant son esprit actif jusqu'à la fin.

J'ai eu le grand privilège d'être un ami très proche de Jacques Mayer pendant 60 ans.

André VANOLI, ancien directeur à l'INSEE,
président de l'Association de comptabilité nationale

CORDIER (Alice, épouse NEUVÉGLISE), née le 23 septembre 1918 à Montbellet (Saône-et-Loire), décédée en 1987 à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). – Promotion de 1939 L.



Chère Alice Cordier, chère « Mademoiselle Cordier », j'ai eu bien du mal à vous appeler par votre prénom, quand, à l'âge adulte, et devenue à mon tour professeur de lettres, l'amitié devait prendre le pas, me disiez-vous, sur la déférence...

Il y a cinquante ans, tout juste, vous arriviez au lycée Cézanne d'Aix-en-Provence, qui ouvrait ses portes, et entre autres classes, vous alliez enseigner le français et le latin à une première B3 qui fut en majorité subjuguée par votre enseignement. Même les plus « rebelles », il y en avait parmi nous, ont apprécié à sa juste valeur la liberté d'expression qui régnait grâce à vous pendant les cours de français. Entendons-nous : les textes littéraires étaient bien notre dénominateur commun, nous n'étions pas encore de la génération suivante, qui voulut débattre des problèmes du temps et faire entrer le monde à l'école !

Nous étions dans l'école, entre filles seulement, et toujours en jupe en cette lointaine (!) époque, mais pour autant nous n'étions pas hors du monde, et pour nous, vous faisiez de la littérature une école de vie. Car les « grandes questions » comme vous disiez, sont toujours à l'œuvre dans la littérature et à la manière de Socrate, vous nous aidiez à les découvrir par nous-mêmes, en nous apprenant essentiellement à justifier points de vue et constatations. « Persuader, convaincre, délibérer » et autres « objets d'étude » n'étaient pas encore matière à programme, mais il n'en est pas un que vous ne nous ayez fait déjà intuitivement découvrir à travers la pédagogie active, respectueuse mais rigoureuse que vous pratiquiez avec nous. Vous étiez donc très en avance, finalement !

Lecture à haute voix du texte – elle avait dû être préparée à la maison – premières « mises en commun » de nos réactions, questions, incompréhensions ou

enthousiasmes, les pourquoi, les comment, et l'heure passait, la parole circulait dans la classe et à la fin de l'heure, nous repartions avec pour mission de rédiger chez nous nos « découvertes » et notre culture littéraire se faisait ainsi dans cet aller-retour de l'oral et de l'écrit.

Alice Cordier, comment aviez-vous trouvé une manière aussi entraînante de nous passionner, tant il me paraît encore maintenant qu'on ne peut pas enseigner autrement ?

Née le 23 septembre 1918 à Montbellet en Saône-et-Loire, vous êtes entrée à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres en 1939, et je pense que le contexte de la guerre a nourri l'humanisme que vous n'avez jamais cessé de montrer en toute occasion. Votre cours sur Paul Éluard en terminale, l'explication du poème « Liberté » me reviennent en mémoire, de même que ce concours des lycéens sur la question de « l'union de l'Europe », auquel vous nous aviez vivement incitées à participer... Époque où nous, les jeunes, avions vraiment la conviction qu'il nous incombait de faire l'Europe par rapport à nos aînés meurtris par la Seconde Guerre mondiale.

Vous avez passé l'agrégation en 1947, et quand vous êtes arrivée au lycée Cézanne en 1962, vous veniez de quitter l'Algérie et le lycée de jeunes filles d'Alger avec déchirement. Votre éthique de la fraternité ne pouvait résister aux déchaînements de la violence et des passions.

Puis vous avez quitté ce nouvel établissement assez vite, car deux ans après, vous étiez nommée à l'hypokhâgne qui ouvrait ses portes au lycée Mignet. Je vous y ai retrouvée, toujours aussi passionnée et exigeante.

Toujours en poste au lycée Mignet, vous avez été nommée chevalier dans l'ordre des Palmes académiques le 21 juillet 1969, et voilà qu'à la surprise générale, un beau jour, vous avez quitté Aix... Avant de prendre votre retraite en 1978, vous terminez votre carrière d'enseignante dans un collège du Gard pour suivre le compagnon que vous aviez choisi.

Votre décès en 1987 après une longue maladie a été ignoré de beaucoup de vos anciens élèves dont certains vous doivent leur vocation de professeurs, et dont certains le sont dans ce lycée Cézanne où vous avez enseigné. Leurs témoignages aussi vous rendent hommage.

Chantal GUYOT-DE LOMBARDON, élève au lycée Cézanne, 1962-1965,
professeur de lettres dans ce même lycée de 2000 à 2005.

Mademoiselle Cordier, j'y tiens : comme Mademoiselle Chanel, Mademoiselle Jeanne Moreau... – ce « Mademoiselle », c'est un hommage et une marque. Et j'entends d'autant plus lui dire merci que j'ai mis mes pas dans les siens lorsque l'on m'a, voici quelques années, affectée en CPGE littéraire au lycée Cézanne.

Du reste, ma première pensée a été pour elle à ce moment-là. Je transmets à présent l'héritage, et j'espère laisser moi aussi des étudiants heureux et reconnaissants, si Dieu et le ministère prêtent vie aux prépas...

Je réalise qu'aujourd'hui, je suis plus âgée qu'elle ne l'était en 1971, lorsque j'écoutais religieusement ses *leçons*, dans notre salle du bon vieux lycée Mignet où se trouvait alors l'hypokhâgne : et cela me fait tout drôle. Quarante et un ans, déjà ! Plongeons donc dans la mémoire, et souvenons-nous gaiement.

Je dis bien « gaiement », parce que c'est cela que je garde le mieux en mémoire : le côté pétillant, lumineux de notre professeur. Grande, osseuse, toujours revêtue de son éternel poncho bolivien ou d'autres improbables et informes étoffes, elle avait l'œil clair, la voix assez haut perchée, le sourire généreux, jamais ironique. Nous l'avions évaluée « gauche chrétienne », avec un peu de condescendance, nous qui étions pour la plupart marxistes-léninistes, maoïstes, guévaristes, trotskistes ou anars. Mais jamais nous n'aurions eu l'idée de tourner en dérision ses options humanistes, qui révélaient d'emblée une vraie bonté et une bienveillance remarquable. À peine osions-nous quelques blagounettes pas vraiment méchantes, en particulier un « caissier et cordon » qui l'associait en une métathèse à son collègue de philosophie M. Caïsson, ce qui avait le don – en ce temps-là j'étais dans mon adolescence... – de me faire hurler de rire.

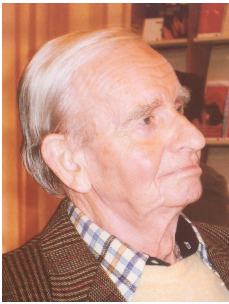
À dire vrai, son enseignement a commencé par me déconcerter. Mademoiselle Cordier enseignait par sauts et par gambades, trop peu méthodique pour moi qui venais d'une filière scientifique, et ce décousu, si stimulant pour l'esprit, me mettait mal à l'aise. Il m'a fallu quelques mois pour comprendre ce que cette manière de transmettre, si sautillante qu'elle fût, pouvait avoir de formateur. J'avais besoin de cadres et de structures, et elle m'a appris à penser « sans filet », à prendre des risques, à oser interpréter les textes. Elle n'était pas « conforme », tant s'en faut, et détonnerait singulièrement aujourd'hui, dans un monde scolaire rétréci où les éducateurs obsessionnels, les inspecteurs des travaux finis, et les acharnés du travail en séquence ou de la didactique qui peut casser des briques, entendent mettre en petites boîtes technologiques ce qui relève d'un art qu'elle possédait mieux que personne, celui d'enseigner.

Si je pouvais réentendre sa voix un peu aiguë nous appelant, aux interclasses, d'un jovial « On joue on joue on joue ! » qui nous faisait rentrer en *leçons* le sourire aux lèvres... C'étaient les plus belles années de notre vie, et nous ne le savions pas.

Françoise GUICHARD,
professeur de lettres classiques au lycée Cézanne depuis 1998

Ces deux textes sont ceux que les auteurs ont écrits à l'occasion du cinquantenaire du lycée Cézanne à Aix-en-Provence en mai 2012.

BACHMANN (Paul), né le 17 juin 1917 à Zuydcoote (Nord), décédé le 20 août 2011 au Puy-Sainte-Réparate (Bouches-du-Rhône). – Promotion de 1939 I.



Paul Bachmann était un grand monsieur tant sur le plan moral que sur le plan humain.

Né dans les sombres années 1914-18, quelque part dans les brumes du Nord, il était le fils d'un médecin attaché au sanatorium de Zuydcoote, où il passa une enfance singulière.

Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, il y fut le condisciple de Stéphane Hessel (1937 I) avec qui il conversait encore récemment au téléphone.

Agrégé de grammaire, il a formé de jeunes esprits aux beautés de la langue et de la culture classiques pendant quarante ans. Il débuta sa carrière au lycée de Saint-Quentin (Aisne), puis enseigna une quinzaine d'années au lycée Lyautey de Casablanca. Il fut enfin professeur de lettres classiques au lycée Mignet d'Aix-en-Provence.

Père de cinq enfants, il eut l'immense chagrin de perdre Catherine... mais le bonheur de voir le reste de sa famille s'agrandir jusqu'à trente-cinq descendants.

Paul Bachmann était aussi un traducteur d'allemand et d'italien. Il a traduit et publié la femme poète Gaspara Stampa aux éditions Gallimard et il a traduit Pétrarque. Il écrivait des poèmes magnifiques. C'était un homme toujours en activité intellectuelle et en recherche spirituelle, capable de réciter les quelques dizaines de poèmes qu'il savait par cœur ; de le faire encore sur son lit d'hôpital... « Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille » (Baudelaire).

Le côtoyer fut une grâce tant il rayonnait par ses qualités humaines et sa très grande modestie.

Le perdre est une douleur indicible.

Christiane BACHMANN

HERVÉ (Michel), né à Paris le 9 octobre 1921, décédé à Paris le 3 août 2011. – Promotion de 1939 s.



Dans l'album que conserve madame Rose-Marie Hervé, deux photos m'ont frappé. Dans l'une, un instantané pris sans souci esthétique lors d'un congrès, on voit plusieurs dizaines de mathématiciens, de face. Un visage m'a sauté aux yeux, celui de Michel Hervé, jeune, la raie sur le côté, la petite moustache bien taillée et les yeux fixés sur moi. C'est Michel Hervé tel que je l'ai connu, caïman (agrégé préparateur), quand je suis entré à l'École en 1946. Dans l'autre, un seul personnage, une sévrienne, lors d'une revue annuelle des élèves vers 1950 : long manteau, port

majestueux, une lourde serviette à une main, et un parapluie à l'autre : c'est une exquise caricature de Michel Hervé. La sévrienne est Suzanne Elkoubi.

La vie de Michel Hervé est liée à la rue d'Ulm et à l'École de Sèvres. Elle est liée à la vie universitaire du XX^e siècle et aux mathématiques. Elle a tout à la fois des aspects multiples et une profonde unité.

Revenons à Sèvres à la fin des années 1940 et au début des années 1950, au cours de ses avatars (rue de Chevreuse, immeuble Concordia, boulevard Jourdan) et sous l'aimable tutelle de madame Prenant. Michel Hervé est alors un mathématicien qui promet, chercheur au CNRS après avoir été caïman rue d'Ulm, reçu premier à l'agrégation de mathématiques en 1942 et déjà connu comme un professeur hors pair. Les élèves sont sensibles à son enseignement et à sa personne : Rose-Marie Pierrot (promotion 1951) va l'épouser en 1957.

Je ne m'étendrai pas sur la vie familiale de Michel et Rose-Marie. C'est une communion affective et professionnelle. Les derniers travaux de Michel, sur les équations aux dérivées partielles du second ordre, ont été faits en commun avec Rose-Marie, sur des sujets travaillés par Rose-Marie. Ils étaient alors tous deux professeurs à l'université Pierre-et-Marie-Curie. C'est une visite à Rose-Marie qui m'a donné les principaux éléments de cette notice, le lecteur l'aura compris.

Voici un bref aperçu des origines et des débuts de Michel. Son père, André Hervé, né en 1893, charentais, était le fils d'un couple d'instituteurs, et, comme on disait alors, une forte tête. Il avait devancé l'appel pour faire son service militaire dans la marine, la guerre l'y avait maintenu, il avait passé sept ans dans la marine militaire. Revenu à la vie civile, il savait tout faire. Il s'occupa des machines sur les paquebots, voyagea au bout du monde, installa les équipements électriques des mines du Creusot, jusqu'à sa mort subite en 1937. La mère de Michel, Andrée, née Renault, bretonne, était la fille d'un responsable des câbles sous-

marins utilisés par la poste. Elle aussi connaissait les ports mais elle restait à terre et veillait sur Michel, né en 1921. Installée à Paris, elle a occupé un poste au Bureau des longitudes, et c'est par elle que Michel a connu Pierre Fatou, ce mathématicien remarquable et atypique dont il allait poursuivre l'œuvre. Pour Michel, le père était un souvenir, c'est sa mère qui l'a élevé.

Ses études secondaires ont été menées au cours Hattemer, cours privé réputé à l'époque, et il est entré au lycée Henri-IV après le baccalauréat pour préparer l'École normale. Il a eu comme professeur André Perrichet, dont j'ai été aussi l'élève quelques années après ; la taupe H-IV était alors une toute petite taupe, mais André Perrichet a guidé vers l'École Pierre Dolbeault, Daniel Lacombe et Georges Poitou. Michel a été reçu en 1939, classé second, il a poursuivi ses études à Clermont-Ferrand où l'ENS était repliée, et il a passé l'agrégation en 1942, classé premier comme je l'ai déjà dit. Il a échappé au STO, le service du travail obligatoire en Allemagne, en intégrant le bureau d'études de la Société nationale de constructions aéronautiques du Sud-Ouest. Son intérêt pour l'aéronautique s'est maintenu après la Libération, par sa fréquentation des laboratoires de Châtillon.

Cependant, c'est l'enseignement qui l'attirait et il y excellait. Il parlait sans notes, posément, organisant son tableau comme une œuvre d'art, de sa grande écriture ronde. Dès février 1943, quelques mois après l'agrégation, il avait remplacé en urgence un professeur malade au lycée Saint-Louis ; parmi ses élèves se trouvait René Thom, future médaille Fields. Au cours des années suivantes, c'est à Michel Hervé qu'on faisait appel régulièrement pour remplacer en catastrophe un professeur de taupe défaillant.

Et pourtant, de 1944 à 1947, il avait une charge de travail écrasante comme unique caïman de mathématiques à l'ENS rue d'Ulm. Je l'ai connu en 1946, secrétaire du concours d'entrée, gestionnaire de la bibliothèque de mathématiques (qui aujourd'hui fait le pendant de la bibliothèque littéraire dans les nouveaux locaux de la rue Rataud), et chargé de la préparation à l'agrégation en mathématiques élémentaires. Il assurait ces diverses fonctions sans moyens techniques avec une efficacité incroyable. Et en plus il restait disponible pour l'essentiel : les entretiens avec les élèves sur leurs cours et leurs lectures. Il avait hérité de Perrichet une sûreté et une rapidité extraordinaires dans les corrections des devoirs de géométrie élémentaire préparatoires à l'agrégation. J'en ai bénéficié, avant de tenter de l'imiter, en 1949, quand il était déjà passé au CNRS.

Le CNRS était alors un lieu de passage pour les jeunes mathématiciens préparant une thèse. Après la thèse, ils étaient immédiatement recrutés dans une faculté comme maîtres de conférences, les actuels P2. La plupart des jeunes mathématiciens du CNRS étaient à Paris et, comme ils étaient peu nombreux, ils se connaissaient bien. Ce fut ma seconde rencontre avec Michel Hervé. Il travail-

lait sur un sujet difficile, l'extension aux fonctions de plusieurs variables de la théorie hautement élaborée des fonctions d'une variable complexe, et en particulier, de ce qui est invariant dans des itérations de transformations analytiques. Ses recherches ont frayé la voie à d'autres, à Jean-Pierre Serre (médaille Fields en 1954) en premier lieu. Cela vaut la peine de lire ou relire ces travaux de pionnier, qui ont à la fois la fraîcheur de la nouveauté et la séduction d'une parfaite mise en forme.

Après sa thèse, passée en 1951, il commence sa carrière universitaire comme maître de conférences à la faculté des sciences de Rennes, avec affectation à Nantes, de 1951 à 1953. Dans cet intervalle, en 1952, il est chargé du cours de la fondation Peccot au Collège de France, cours qui, comme on le sait, a marqué l'histoire des mathématiques en France. De 1953 à 1955, il est maître de conférences à la faculté des sciences de Caen ; puis, de 1955 à 1963, professeur à la faculté des sciences de Nancy, un haut lieu des mathématiques à cette époque. Il est nommé à la faculté des sciences de Paris et en épouse les transformations à partir de 1963 jusqu'à sa retraite en 1990 ; il devient donc professeur à l'université Paris-VI lors de sa création en 1969, et il l'est encore lors de son changement de nom en université Pierre-et-Marie-Curie.

Sa relation avec les ENS est constante au cours de sa carrière : caïman rue d'Ulm de 1944 à 1947, chargé de conférences à l'ENS de jeunes filles de 1943 à 1944 et de 1951 à 1954, et à la rue d'Ulm de 1963 à 1968, membre du jury d'admission à l'ENS de jeunes filles de 1954 à 1957, et surtout, de 1970 à 1980, directeur adjoint de l'ENS rue d'Ulm. Son rôle comme directeur adjoint de l'ENS mérite une attention spéciale. Comme me l'a dit un jour Pierre Petitmengin, qui est la mémoire de l'École, « c'était une décennie tristounette ». Les créations de postes dans l'enseignement supérieur étaient bloquées. Mais, à Orsay, nous devons l'une des très rares créations de poste de professeur à cette époque à un dossier préparé par Michel Hervé avec le soin qu'il mettait en toute chose. L'obligation, bien agréable, était que le département de mathématiques assure un service d'enseignement à l'ENS ; c'est Adrien Douady qui a d'abord assuré ce service et c'est aujourd'hui Wendelin Werner. Je me souviens bien du dossier qui a emporté la décision au ministère, puisque c'était à moi de le présenter comme président de l'université de Paris-Sud. Je n'avais jamais mesuré d'aussi près les qualités de Michel Hervé comme administrateur. Non seulement il avait le souci de l'intérêt général, mais il savait exprimer ses arguments de façon simple et efficace.

Pour des raisons familiales il n'était pas question pour lui de prendre la succession de l'helléniste Jean Bousquet comme directeur de l'ENS après 1980, mais il a préparé cette succession avec vigilance et efficacité en y faisant accéder Georges Poitou, à qui allaient incomber les grandes transformations de la fin du siècle.

Sa collaboration avec Georges Poitou s'est aussi menée sur d'autres plans. Il a présidé la Société mathématique de France en 1981 au moment de la création à Luminy du CIRM, le Centre international de rencontres mathématiques. Le CIRM était le résultat d'une longue et grande bataille des mathématiciens, à laquelle Georges Poitou avait participé en première ligne. Il est devenu en quarante ans une institution très vivante, qui contribue à l'essor des mathématiques en France et dans le monde. En célébrant son quarantième anniversaire en 2011, le CIRM a rendu hommage à l'action déterminante de Michel Hervé pour son lancement.

L'œuvre mathématique de Michel Hervé lui a valu de bonne heure une reconnaissance internationale. Il a été invité pour de longues périodes à l'Institute for Advanced Study de Princeton (1957), au Tata Institute of Fundamental Research de Bombay (1962), et à l'université du Maryland (1970). Ces invitations ont naturellement été l'occasion de travaux fructueux, et de la rédaction d'ouvrages en anglais, alors que la totalité de ses articles scientifiques est en français. Ces ouvrages reflètent les principaux centres d'intérêt de Michel Hervé : *Several Complex Variables* (1963, 1987 ; traduction russe en 1965), issu de son cours à Bombay ; *Analytic and Pluriharmonic Functions* (1971), son cours au Maryland ; et *Analyticity in Infinite Dimensional Spaces* (1989). La bibliothèque de l'ENS possède d'autres rédactions de cours, en français, multigraphiées par le secrétariat mathématique de l'Institut Henri-Poincaré, qui datent de 1964, 1965 et 1966 ; sur le lien entre fonctions analytiques et théorie du potentiel, ces cours, peu diffusés, sont d'excellentes références. Dans ses articles originaux comme dans ses cours, Michel Hervé ne bavarde pas, mais il dit clairement l'essentiel, y compris l'histoire du sujet. Son article de 1954 dans les *Annales scientifiques de l'ENS*, « Itération des transformations analytiques dans le bicercle unité », est typique à cet égard : on ne comprend bien l'apport d'Hervé qu'en saisissant l'état du sujet quand il l'a abordé. L'article d'Hervé le plus connu n'est pas dans son champ de recherches principal, c'est une simple note aux Comptes rendus de l'académie des sciences de 1961, où il démontre de façon simple et nouvelle un important théorème de Gustave Choquet sur la représentation de chaque point d'un ensemble convexe comme barycentre d'une répartition de masses à sa frontière ; l'importance de l'énoncé est sa simplicité et sa généralité.

J'ai déjà dit un mot de ses derniers travaux, en collaboration avec Rose-Marie Hervé. Le cadre d'une notice ne permet pas d'en dire plus sur l'œuvre mathématique. Cette œuvre a été reconnue par plusieurs prix de l'Académie des sciences (1954, 1968) et par le prix Gaston-Julia en 1972, qui ponctuait l'analyse faite par Hervé des œuvres de Julia et son rôle dans la publication de ces œuvres en 1968-1970.

Michel Hervé laissera un grand souvenir à ceux qui l'ont connu, une trace profonde dans la vie universitaire et en particulier dans la vie de nos Écoles, et une œuvre scientifique à lire, relire et méditer durablement.

Jean-Pierre KAHANE (1946 s)

En 1970, quand il fut atteint par la limite d'âge, le « père Kirrmann » (c'est ainsi que nous appelions le vénérable chimiste qui veillait depuis de longues années sur l'École scientifique) prit la sage décision de scinder en deux ses fonctions : le laboratoire de chimie échut à Marc Julia, qui en fit un département dynamique et innovant ; pour le poste de directeur adjoint, l'École fit appel à un archicube mathématicien, professeur à l'université de Paris-VI, Michel Hervé, qui enseignait alors à l'université du Maryland. C'était un *homo novus*, même si certains se rappelaient encore la maestria avec laquelle il avait rempli de 1944 à 1947 les lourdes fonctions de caïman de maths (qui comportaient alors la gestion de la bibliothèque : on reconnaît sur certaines fiches son écriture ronde et parfaitement régulière).

Michel Hervé vint s'établir rue d'Ulm à l'automne 1970, en compagnie de son épouse, mathématicienne elle aussi (Rose-Marie Pierrot, qui avait été son élève à Sèvres) et de leur fils Michel, alors âgé de 7 ans, qui donnait un peu de jeunesse à l'escalier de la direction. J'ai eu très souvent l'occasion d'y rencontrer la famille Hervé, car l'appartement de fonction du directeur adjoint et celui du bibliothécaire se faisaient face, au deuxième étage du bâtiment principal. Cette relation de bon voisinage a entraîné une connivence et une sympathie qui ont duré nos dix ans de « cohabitation », et bien au-delà. Avec son élégance irréprochable à la fois dans le costume et dans la gestion des affaires courantes, le directeur adjoint pouvait offrir l'image d'un mathématicien strict et un peu « vieux jeu ». Il m'a été donné (et à bien d'autres aussi) de découvrir la richesse de l'homme : discret mais aussi affable, enjoué parfois, courageux et sûr, Michel Hervé disait ce qu'il faisait, et faisait ce qu'il disait.

Son « baptême du feu » survint rapidement. Lorsqu'il prit ses fonctions, la situation de l'École semblait calme et florissante : on était encore dans les Trente Glorieuses, Mai 68 n'avait pratiquement pas touché la rue d'Ulm, et le président de la République était l'archicube Georges Pompidou. Lorsque certains élèves eurent la généreuse idée d'héberger à l'École le 21 mars 1971 la manifestation en l'honneur de la Commune de Paris, interdite sur la voie publique, le directeur, Robert Flacelière, n'y prit pas garde, et partit même pour un week-end dans sa campagne, en Eure-et-Loir. Un des organisateurs nous avait conseillé de renfor-

cer les portes de la Bibliothèque, ce que nous fîmes, mais pas assez bien, puisque sous la pression de la foule qui avait envahi la rue d'Ulm, les cartes géographiques et les moralistes français s'en allèrent nourrir les feux allumés dans la Cour aux Ernests. Pendant que je colmatais les brèches tant bien que mal, c'était Michel Hervé qui, pratiquement seul, gérait une situation critique, négociant avec les « émeutiers », reconfortant les élèves (dont le service d'ordre avait été vite débordé), parlementant avec les pompiers et les forces de l'ordre. Est-ce lui qui inventa le stratagème qui rétablit le calme ? Le bruit se répandit que la police allait intervenir à minuit, et l'École se vida : il ne restait plus, dans les locaux sac-cagés, que le directeur adjoint, les personnels logés, et les élèves qui n'avaient pas eu la précaution de s'externer pour cette « folle nuit ».

Après ce traumatisme, il fallait panser les plaies, calmer les esprits et remettre l'École au travail. Le directeur fut invité à démissionner et c'est Michel Hervé qui assura la transition, jusqu'à ce que Pompidou place à la tête de l'École Jean Bousquet, le cacique de sa promotion (1931 I). C'était le moment pour l'École de faire son *aggiornamento*, les finances auraient suivi. Même s'il obtint quelques avantages significatifs pour l'École littéraire, Jean Bousquet n'entreprit aucune réforme de structure, dont il ne voyait d'ailleurs pas la nécessité, malgré les remarques d'esprits clairvoyants, et en premier lieu du secrétaire général, le physicien Antoine Bastin (en poste de 1972 à 1977). Toujours loyal et respectueux de la hiérarchie, Michel Hervé ne s'opposait jamais ouvertement au directeur, avec lequel il s'entendait bien, même s'il lui arrivait de le faire changer d'avis. Après la mort de Pompidou, en avril 1974, la solidarité de l'équipe directoriale fut un grand atout pour la maison, car le climat changea totalement : l'École avait perdu son appui au sommet, et les secrétaires d'État aux universités, dont elle dépendait, n'en voyaient pas l'utilité, s'ils ne lui étaient pas franchement hostiles (le fameux poisson, préparé par le Pot en l'honneur de Jean-Pierre Soisson, n'exerça pas la séduction espérée !). Les budgets se resserraient, les débouchés se faisaient rares pour les élèves (qui devaient souvent s'expatrier pour trouver un poste dans l'enseignement supérieur), et la désaffection gagnait les classes préparatoires.

Ce sombre tableau vaut surtout pour les Lettres, car en Sciences la situation était plus favorable, grâce aux recrutements par le CNRS (modestes d'ailleurs face à l'afflux de candidats d'excellente qualité) et à l'entrée des normaliens dans les grands corps de l'État, une heureuse initiative de Michel Hervé. L'idée avait été lancée dans un petit conseil par un physicien qui savait que le Corps des Télécommunications était demandeur de normaliens. Elle fut reprise et mise en œuvre par Michel Hervé, efficacement aidé par Antoine Bastin ; on commença par le corps le plus prestigieux, celui des Mines, et la négociation fut menée de main de maître, me dit M. Jean-Claude Sore, alors directeur de ce corps. Suivirent

les Télécoms, les Ponts et le GREF (Génie rural-Eaux et Forêts). L'accès ouvert aux normaliens en 1974 fut étendu aux normaliennes en 1977, ce dont se réjouit l'ancien professeur à Sèvres qui (à la différence de Jean Bousquet) voyait d'un bon œil le rapprochement des deux écoles, « sous le nom flatteur de *gémiation* » (pour reprendre ses termes). Toujours était-il qu'en 1979, 11 places étaient ouvertes aux différents concours. Anne Lauvergeon (1978 S) allait rejoindre les Mines peu de temps après.

Michel Hervé ne se préoccupait pas uniquement de ces « élites ». Le cours de mathématiques qu'il faisait aux conscrits lui permettait de bien connaître les élèves, et sa porte leur était toujours ouverte : il recevait en fin de journée, dans son bureau donnant sur la cour aux Ernests, tout élève qui frappait à sa porte ; il écoutait et il conseillait ; ses avis étaient particulièrement précieux pour les mathématiciens, mais soucieux de diversifier les débouchés (et de briser le moule des classes préparatoires), il encourageait les projets sortant de l'ordinaire, comme d'entrer à l'Institut Pasteur ou au Service de la répression des fraudes.

La flamboyance du règne de son successeur, Georges Poitou, masque peut-être tous les progrès que l'École fit en matière de recherche pendant la décennie où Michel Hervé fut aux commandes. De cette époque date l'implantation des laboratoires de météorologie dynamique (Pierre Morel et François Berroir), de physique théorique (Philippe Meyer), d'informatique (Jacques Arsac), de neurobiologie (Philippe Ascher, Hersch Gerschenfeld et Jean Massoulié). Les souvenirs de Philippe Ascher me permettent d'évoquer la genèse difficile de ce laboratoire novateur, dans laquelle le directeur adjoint joua un rôle décisif. Le bâtiment du 46 rue d'Ulm était achevé en 1969. Il était prévu pour les « sciences naturelles » (hors la botanique qui restait rue Lhomond). Convaincu par Jean Giraud et Yves Rocard, Michel Hervé réussit non sans peine à arracher le neuvième étage à la zoologie, sur laquelle régnait en maître son camarade de promotion Maxime Lamotte. Constatant que c'est encore Hervé qui mit en place en 1975 le « second concours » (médecine-sciences), Philippe Ascher se demandait s'il bénéficiait d'un conseiller particulièrement avisé en matière de biologie : madame Hervé m'assure que non, son mari s'était rendu compte seul de la nécessité de moderniser ce secteur si vieillot à l'École. L'intérêt de Michel Hervé pour ce qu'on appelait la « Nature » se manifeste aussi par la mise en valeur raisonnée du domaine de Foljuif, une propriété léguée à l'École, située dans la forêt de Fontainebleau non loin de Nemours, où se retrouvaient des écologistes et penseurs épris de calme.

Le directeur adjoint tirait aussi fierté d'une autre réalisation qui bénéficiait aux littéraires comme aux scientifiques : l'installation de l'« archéomatique » dans les espaces jadis occupés par la lingerie, le long de la rue Rataud. Voisinaient là deux institutions nouvelles : le Centre de calcul, dirigé par Maurice Vallino, venu de la

chimie, et le laboratoire d'archéologie, monté de toutes pièces par le caïman de latin, Christian Peyre. Celui-ci dirigeait un chantier de fouilles à Jublains, en Mayenne, et Michel Hervé eut plaisir à le visiter, comme il avait fait avec Jean Bousquet pour des sites, à vrai dire plus fameux, de la Grèce antique.

Dans un rapport sur l'activité de son laboratoire de botanique et de physiologie végétale, Jean Giraud notait qu'il avait « réussi à s'adapter aux impératifs économiques actuels (qui ont été heureusement atténués par l'activité constante et efficace de M. Hervé) ». C'est le même hommage que voudrait rendre l'ancien directeur de la Bibliothèque des Lettres. Jean Bousquet tenait à maintenir notre niveau de vie, c'est-à-dire d'acquisition de livres, mais c'est Michel Hervé qui a su nous garantir des sources nouvelles, et pérennes : les crédits de reconstitution de matériel, qu'accordait généreusement Jean Sirinelli, alors directeur des enseignements supérieurs, et surtout les crédits de recherche de l'École, dont la Bibliothèque a pu bénéficier grâce à son appui et malgré les réticences de tel baron.

En 1980, quand s'achevait son second mandat, beaucoup espéraient que le directeur adjoint en solliciterait un troisième. Il ne le voulut pas (le fait que son fils allait commencer sa scolarité normalienne fut sûrement un élément important dans sa décision) et il retourna, sans grand enthousiasme, dans une université qu'il jugeait « à la dérive ». Dans une carte qu'il m'envoyait d'Heraklion en avril 1984, il précisait : « Comme le dit la sagesse populaire, cela pourrait être pire : nous avons appris que, dans les universités grecques, les professeurs sont élus par une commission composée pour moitié d'étudiants, pour moitié d'enseignants de tous grades confondus. Dieu merci, les gens qui nous gouvernent ne savent guère le grec. » On reconnaît là le Hervé que nous avons bien connu, avec son respect pour la tradition et son regard amusé.

Il avait toujours à cœur d'œuvrer pour l'École, dont il accepta de présider pendant quelques années la Société des Amis. C'est en cette qualité qu'il remit amicalement les insignes de chevalier dans l'ordre du Mérite à Christian Peyre et à madame Colette Martin, la bibliothécaire des mathématiques. En 1990, ce fut son tour de recevoir ceux d'officier de la Légion d'honneur, des mains d'Hubert Curien, alors ministre de la Recherche et de la Technologie, pour les éminents services qu'il avait rendus à la Science, et à l'École. Mais son centre d'intérêt avait changé. Dans les années 90, son épouse et lui avaient acquis un terrain et construit une maison à Reux, au Pays d'Auge. Ils y séjournaient souvent et aimaient la vie dans la campagne normande, où ils s'étaient parfaitement intégrés. Michel Hervé, à notre regret, était moins souvent présent à Paris : je me souviens juste de l'avoir rencontré à la soutenance de thèse de son fils, passé des mathématiques à l'histoire ottomane, et à la remise des doctorats *honoris causa* de l'École, au Sénat en décembre 2003. Madame Hervé m'a dit la joie que cette

cérémonie avait procurée à son mari, et l'effort quasi surhumain qu'elle lui avait demandé. Je n'avais pas soupçonné la raison de l'effacement volontaire de notre ancien directeur adjoint : toujours d'une discrétion extrême, Michel Hervé cachait même à ses amis la maladie de Parkinson dont il souffrait, et qui allait l'emporter le 3 août 2011.

Pierre PETTMENGIN (1955 l)
avec l'aide de Philippe ASCHER (1955 s) et d'Antoine BASTIN (1962 s)

L'équipe des notices de L'Archicube a jugé bon de faire une exception en acceptant cette notice anormalement longue, les deux parties qui la composent rapportant de nombreux faits importants de l'histoire de l'École.

PERNET (Paulette épouse GALAND), née à Montchanin (Saône-et-Loire) le 9 décembre 1919, décédée à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) le 5 mai 2011 – Promotion de 1940 L.



Paulette ne souhaitait pas faire l'objet, après son décès, d'une notice conventionnelle. Je comprends et je partage ce souhait pour moi-même, mais je ne veux pas non plus que sa disparition reste inaperçue de la famille normale. Ne pouvant solliciter ses camarades de promotion, je note ici les points saillants de sa vie, de sa carrière et de son œuvre.

Sa mère était institutrice d'école maternelle et son père, décédé des suites de la Première Guerre mondiale, était fils d'un compagnon de France, tailleur de pierre et lui-même tailleur de pierre et sculpteur. Paulette était très fière de cette double filiation et affirmait fréquemment le respect et l'admiration qu'elle portait aux métiers manuels et aux artisans. Élève au lycée de filles de Dijon, où elle obtint un accessit de grec au Concours général, elle se prépara au concours de l'ENS (Sèvres) au lycée de Versailles, puis dans la khâgne créée à Tournon pendant la guerre et elle fut reçue dès son premier essai, en 1940. Les élèves littéraires étaient alors logées rue de Chevreuse et non à Sèvres. La préparation de son diplôme d'études supérieures l'amena à se spécialiser dans l'étude de la littérature française du Moyen Âge, qu'elle aborda dans les meilleures conditions sous la direction et avec les encouragements de Mario Roques. Elle fut reçue à l'agrégation de grammaire en mars 1945, à la session de 1944 qui avait été suspendue

pendant plusieurs mois. Elle passe l'année scolaire 1945-1946 au lycée de Dijon, qu'elle retrouve comme professeur, puis l'année suivante au Centre pédagogique international de Sèvres. Nous nous étions mariés en 1944 et j'avais rejoint l'École française de Rome à la rentrée de 1946. C'est seulement en 1947 que Paulette put me retrouver au Palais Farnèse et, en 1948, nous partions pour Rabat où je venais d'être nommé comme professeur de berbère à l'Institut des hautes études marocaines. Ce départ mettait fin à sa carrière de médiéviste, les bibliothèques de Rabat n'offrant aucune ressource dans ce domaine. J'en éprouve encore du regret, peut-être du remords. Elle accepta sans enthousiasme un poste de censeur au lycée de jeunes filles de Rabat, puis, après une interruption due à un grave incident de santé, elle décida d'appliquer sa recherche au domaine berbère. Elle obtint le diplôme de l'Institut des hautes études et y devint finalement professeur à son tour. En 1956, la mort d'André Basset, qui enseignait à l'École des langues orientales et à qui je succédai, imposa notre retour. Cette année fut marquée aussi par la naissance de notre fille Perrine (promotion 1976 L). En France, la carrière de Paulette devait se dérouler dans le cadre du CNRS, où elle prit sa retraite comme directeur de recherche. Elle n'abandonna pas pour autant l'enseignement et eut l'occasion de donner des conférences régulières dans plusieurs établissements, École des langues orientales, École des hautes études en sciences sociales, École pratique des hautes études. De grande importance pour elle fut son intégration, en 1968, dans l'équipe du CNRS, « Littérature orale, dialectologie, ethnologie du domaine arabo-berbère », longtemps dirigée par Germaine Tillion, dont Paulette admirait l'intelligence et le jugement resté serein en dépit de l'épreuve subie dans les camps nazis, puis des déchirements de la guerre d'Algérie, et avec qui se nouèrent de solides liens d'amitié.

Le premier souci de Paulette fut de s'initier au berbère, et d'abord aux parlers chleuhs du Sud marocain. Les cours de l'Institut de Rabat, en particulier ceux de Si Brahim el-Kunki, trouvaient une application pratique dans la vie quotidienne, car nous avions à la maison le jeune Lahcen El-Haouzali, aujourd'hui grand-père, avec qui nous avons conservé des relations familiales. Paulette effectua aussi de nombreux séjours sur le terrain, enquêtant notamment auprès de femmes dont elle gagnait aisément la confiance. Mais si la linguistique ne lui était pas étrangère, elle s'attacha surtout à la littérature. Elle s'efforça très tôt d'attirer l'attention sur les manuscrits berbères rédigés en caractères arabes, un effort qui trouve enfin un écho aujourd'hui chez les chercheurs. Quant aux productions orales, poétiques surtout, elles firent l'objet d'innombrables séances de travail. La quête ne fut pas interrompue par notre retour en France, et Paulette passa bien des heures à questionner des poètes, amateurs ou professionnels, venus pour travailler en usine. Elle ne s'en tenait pas à des études de folklore. Son ambition était d'appliquer au domaine berbère les méthodes de la poésie moderne, *mutatis*

mutandis, et de dégager les techniques littéraires, de façon à donner aux conclusions une portée générale. Son expérience de la littérature médiévale lui servit beaucoup. C'est ainsi qu'elle insista souvent sur le rôle important joué, dans le déroulement des textes, par les « signaux démarcatifs ». Elle tenait à cette notion de « signalisation », plus précise et mieux adaptée à son propos que celle de transition. Le conteur n'a pas à justifier la marche de son récit. Ce que son complice l'auditeur attend, c'est bien un signal, puisé dans un stock de formules souvent figées. On dira par exemple qu'un personnage « se lève », alors qu'il est déjà debout, l'essentiel étant de marquer l'arrivée d'une autre « cellule narrative ». Toujours soucieuse de situer la production littéraire dans la société berbère et connaissant bien les conditions dans lesquelles le conte ou le poème sont présentés au public, Paulette put montrer que cette littérature était placée sous le signe de la « convenance ». Il existe, dans le groupe social, une sorte de connivence entre le conteur ou le poète et ses auditeurs, qui, en fait, savent déjà ce qu'on va leur rappeler. L'art réside moins dans la nouveauté que dans la façon de dire et d'agencer les séquences de paroles, et il n'est pas nécessaire de tout expliciter. C'est pourquoi l'étranger n'entre pas de plain-pied dans cette littérature. En même temps qu'elle étudiait les œuvres traditionnelles, Paulette observait et encourageait la création de formes modernes, sans rupture pour autant avec l'héritage du passé. Elle entretint ainsi une collaboration très active avec le regretté U Yehya (Mohya), dont le nom aujourd'hui est salué par tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du monde berbère.

Elle ne se contenta pas d'exposer les résultats de ses recherches dans ses cours, comme le montrent les très nombreux articles qu'elle a publiés, en particulier dans le bulletin de son équipe du CNRS, *Littérature orale arabo-berbère*, et en dernier lieu dans la revue *Asinag* de l'Institut royal de la culture amazighe (Ircam, Rabat). À cela s'ajoutent des livres : *Une version berbère de la Haggadah de Pesah* (avec H. Zafrani), 2 vol., Paris, 1970 (Supplément aux Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques), seul ouvrage du genre, un *Recueil de poèmes chleuhs*, Paris, Klincksieck, 1972, richement annoté, et surtout la belle synthèse *Littératures berbères. Des voix, des lettres*, Paris, Puf, 1998, dont la diffusion a malheureusement souffert des difficultés rencontrées à l'époque par l'éditeur.

L'apport scientifique de Paulette et aussi, je crois pouvoir le dire, sa personnalité généreuse lui ont valu la reconnaissance des berbérisants. Elle a reçu la médaille de bronze du CNRS. Un volume d'hommages, édité par J. Drouin et A. Roth, avec une préface d'A. et J. Martinet, lui a été offert en 1993, *À la croisée des études libyco-berbères*, Paris, Geuthner ; on pourra y trouver des informations plus détaillées. À Rabat, une journée amicale lui a été consacrée le 27 juin 2006 par ses collègues de l'université et de l'Ircam, dont plusieurs avaient été ses

étudiants. À cette occasion fut publiée la brochure *Langue et littérature amazighes. Cinquante ans de recherche*. Mais Paulette n'aura pas eu le plaisir de voir un second volume d'hommages sorti des presses peu après sa mort, *Parcours berbères*, Köln, Köppe, 2011, à l'initiative d'A. Mettouchi.

Lionel GALAND (1941 I)

OCHS (René), né à Paris le 20 avril 1919, décédé à Paris le 13 octobre 2009. – Promotion de 1940 I.

C'est à l'instigation de son camarade de khâgne, Jacques Chazelle, qui restera toute sa vie un de ses meilleurs amis, qu'il s'inscrit au concours de Normale, promotion 1940. Celui-ci lui avait en effet signalé qu'étant mobilisé, il pouvait bénéficier d'une permission pour se présenter au concours. Il s'y inscrit donc et, ayant abandonné toute préparation, sans guère d'activité intellectuelle depuis plusieurs mois, ne pensant pas même réussir à obtenir une permission pour se rendre au concours, il s'y présente sans grande conviction et sans grande motivation. Il est admissible et, toujours mobilisé, alors qu'il ne pensait plus au concours, reçoit une convocation pour l'oral à Lyon en septembre 1940. Il quitte Lyon, sans même savoir qu'il est reçu et reste mobilisé dans le Périgord jusqu'en novembre 1942.

Il intègre Normale avant que la guerre soit tout à fait terminée, dans une École, dit-il, qui avait un peu perdu de son âme, avec l'ombre de Charles Péguy et de Brasillach dont il occupait la thurne. Il y éprouve un sentiment de doute, partagé jusqu'à la Libération, entre le désir de s'engager et celui de reprendre des études, ce qu'après cinq ans d'interruption, il fait sans enthousiasme. Il suit les cours à la Sorbonne de façon épisodique pour préparer ses certificats de grec et de philologie et s'y ennuie profondément. Finalement, il abandonne l'idée des lettres classiques et, par envie d'horizons nouveaux, choisit de s'orienter vers l'agrégation d'anglais. Il fait un diplôme sur Faulkner. À l'issue de l'agrégation, il enseigne peu de temps à Chartres.

Il avait été profondément marqué par la grande valeur intellectuelle, la rigueur morale et le sens du service public de ses professeurs du lycée Condorcet, puis du lycée Louis-Le-Grand, en khâgne et hypokhâgne. À la fin de sa vie, il en faisait encore un portrait précis et en parlait avec émotion. Il n'eut cependant lui-même aucun goût pour l'enseignement, domaine dans lequel il n'excellait sans doute pas. Il quitta donc l'enseignement dès que cela lui fut possible.

Après un contrat de traducteur à la conférence générale de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Washington, puis un contrat de deux mois, également comme traducteur-réviseur à l'Unesco, c'est donc un peu par hasard qu'il entre définitivement à l'Unesco en 1950.

Il se plaisait à évoquer, avant l'installation place Fontenoy, les débuts pittoresques dans les locaux peu adaptés de l'ancien hôtel Majestic, où certains bureaux étaient installés dans des salles de bains. Il effectuera toute sa carrière professionnelle à l'Unesco jusqu'à son départ en 1984. Il sera témoin de toute l'évolution de l'organisation pendant cette période, participera à la mise en œuvre de ses principaux objectifs et collaborera avec tous ses directeurs généraux.

Son premier poste est au Centre d'échange d'information de l'éducation où il est responsable de l'édition du premier annuaire international, à des fins d'éducation comparée. Il est ensuite chargé de la révision des manuels scolaires pour la compréhension internationale, en particulier en histoire et géographie. Le succès de cette entreprise favorisera de manière durable la rencontre de nombreux historiens issus de différents pays d'Europe.

Une tâche, dans sa carrière, restera toujours essentielle à ses yeux : la mise en place, à partir de 1954, de l'Assistance technique aux pays insuffisamment développés avec, en 1959, la création du Fonds spécial des Nations unies.

Cette assistance technique s'adressait à des pays dont la plupart, à l'époque et au début des années 1960, étaient en voie de décolonisation ou venaient d'accéder à l'indépendance. Les premiers projets furent mis en place au Libéria, pays indépendant, en Sierra Leone et dans les pays d'Afrique francophone au moment de l'indépendance, entre autres au Sénégal, en Côte d'Ivoire, et dans ce qui était encore le Dahomey. Cette assistance fut d'une extrême importance car elle fut à l'origine du début de l'enseignement secondaire en Afrique. Elle permit de créer une trentaine d'Écoles normales supérieures dans les dix années qui suivirent et furent le point de départ de la formation de milliers de professeurs de l'enseignement secondaire, ainsi que de la création d'Instituts de recherche pédagogique.

Du fait de leur accession à l'indépendance, les pays africains commencèrent à entrer à l'Unesco, augmentant beaucoup le nombre des États membres. Son fonctionnement s'en trouva profondément modifié et l'Unesco devint alors une organisation véritablement mondiale.

À l'origine essentiellement conceptuelles, philosophiques et éthiques, les visées de l'Organisation prirent une dimension plus opérationnelle liée, en particulier, à la nécessité de trouver des financements pour la mise en œuvre des programmes. Le développement devint une obligation prioritaire du système des Nations unies et entraîna une coopération avec les Nations unies dans leur

ensemble. Les tâches se multiplièrent avec l'intérêt pour la science, l'environnement. Les problèmes se posèrent sous un jour nouveau, avec, notamment, la notion de développement intégré centré sur l'identité culturelle. René Ochs sera partie prenante de toute cette évolution.

Il passera deux années en dehors de l'Unesco, une première fois à Addis-Abeba, de février 1964 à février 1965, où il représentera l'Unesco auprès de la Commission économique pour l'Afrique, puis en 1969 à Genève où il sera chargé du rattachement du BIE (Bureau international d'éducation) à l'Unesco. Il gardera un excellent souvenir de ces deux postes où le rythme était plus détendu qu'au siège.

Il sera ensuite jusqu'à sa retraite, directeur de la Division de l'enseignement supérieur et de la formation des personnels de l'éducation.

Avant son départ en 1984, c'est avec beaucoup de tristesse qu'il verra les États-Unis se retirer de l'Organisation.

Comme il le disait lui-même, son travail à l'Unesco fut la passion de sa vie. Il aimait à penser qu'il avait eu la chance de vivre les heures les plus stimulantes et enthousiasmantes de l'organisation, au lendemain de la guerre et au moment de l'éveil du continent africain. Il est incontestable que, dans les valeurs défendues par l'Unesco, de réduction des inégalités, de respect des droits de l'homme et de l'identité culturelle, il trouva à satisfaire son besoin d'action, son désir d'implication dans le monde actuel, ainsi que ses exigences éthiques, et fut fidèle au message du préambule de l'Acte constitutif de l'Unesco : « ... les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Anne OCHS-RAMBAUD, sa fille

C'est à la chance d'avoir rencontré René Ochs au début de mon chemin que je dois l'image, mieux, le modèle du fonctionnaire international au sens fort, noble, du terme, qui m'a accompagné et guidé par la suite tout au long de mon service à l'Unesco.

C'était à Dar es Salaam, où se tenait entre fin 1965 et début 1966 un séminaire qui réunissait les représentants des quelque trente Écoles normales que l'Unesco avait créées, principalement en Afrique, depuis l'avènement des « indépendances ». René Ochs représentait le directeur général et dirigeait les travaux. Bien qu'étant sur le terrain depuis quatre ans, c'était pour moi la première fois que je voyais à l'œuvre, comme animateur d'une réunion de cette envergure, un fonc-

tionnaire du siège. « Chairman » des séances, possédant une maîtrise totale des sujets à l'ordre du jour, s'exprimant avec une parfaite aisance dans les deux langues de travail, il était un animateur attentif, discret et respectueux. Il nous laissait nous exprimer librement, toutefois en rappelant courtoisement à l'ordre ceux qui parlaient trop ou à côté, et par contre, en encourageant à intervenir les hésitants, les taciturnes. Il interrompait rarement, surtout pour réorienter les échanges ; puis, en fin de séance il résumait sans note la substance des débats, en dressant des synthèses admirables de densité, de clarté, de concision. Son élégance, sa tranquille distinction, contribuaient à créer et à maintenir pendant les travaux, comme dans les pauses du temps libre, une atmosphère paisible et cordiale, qui rapprochait toutes ces personnes venues d'endroits si dispersés et de milieux si divers.

... Je ne pouvais imaginer que dix ans plus tard, je me retrouverais au siège, sous ses ordres, lui le directeur de la Division de l'enseignement supérieur, étant moi-même chef de la section de la formation des maîtres, ayant entre autres tâches, justement celle de tenter de mettre en œuvre ce dessein dont j'avais rêvé dix ans auparavant sur les rives de l'océan Indien... Bien évidemment, le fonctionnaire que je retrouvais à Paris présentait toutes les grandes qualités d'animateur que j'avais aperçues pendant une courte semaine dans un coin éloigné de l'Afrique. Il était l'un des piliers du secteur de l'éducation, l'un des sages qui préservaient et faisaient revivre à l'occasion la mémoire de l'Institution – il était entré à l'Unesco en 1951. À la surprise de ceux qui avaient de lui une image imprécise – peut-être à cause de son air par moments distrait, apparemment absent, et qui n'était en réalité que l'écran de son penchant pour l'introspection – René n'était pas qu'un pur « intellectuel » : plus d'une fois il avait été l'homme de recours pour des situations délicates, ou d'urgence. Chef de cabinet d'Adiseshiah, il avait été en 1961 l'un des proches du « patron » dans la conception de l'historique « plan d'Addis-Abeba »¹ ; en 1964, il avait représenté l'Organisation à la Commission économique de l'Afrique ; en 1969, le règne de Piaget conclu, il avait été le premier directeur du BIE, l'habile et diplomatique « passeur » qui avait mené à bien la transition et l'intégration de la glorieuse institution dans la structure administrative de l'Unesco..

Par nombre de nos collègues, René était surtout perçu, à raison, comme l'une des trois ou quatre grandes « plumes » de la Maison. À ce propos, il faut relire la pénétrante analyse de la « langue de bois », que René avait faite pour le Club Histoire, et qui a été reprise dans « L'Unesco racontée par les Anciens » (pages 37-38) : page dans laquelle je n'hésite pas à lire entre les lignes une sorte de bilan intellectuel et moral de ce singulier genre littéraire, dressé par celui qui fut le rédacteur « perpétuel » de documents et de rapports officiels tout au long de son service.

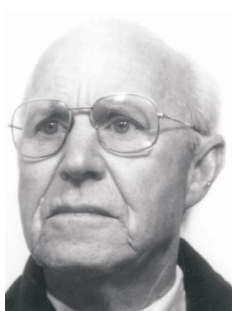
Mais René n'était pas qu'un grand commis dévoué et inépuisable ; l'ancien normalien ressentait de temps en temps le besoin de se débarrasser des paperasses, de changer d'air. J'ai eu le privilège de bénéficier plus d'une fois de ces moments d'évasions. Il m'appelait au téléphone : « Nino, vous êtes très occupé ? » et m'invitait presque timidement à passer le voir dans son bureau à côté. C'était pour converser, pour « parler d'autre chose » : notre vie *extra-muros*, nos intérêts, nos loisirs culturels, parfois même des questions personnelles assez intimes. Des moments d'une grande proximité spirituelle, d'une profonde humanité. Chez René Ochs l'administrateur n'a jamais étouffé l'humaniste, lui a constamment gardé entrouvert un soupirail libérateur.

Nino CHIAPPANO

Note

1- Point de départ des plans d'éducation des pays d'Afrique indépendants ou en voie de décolonisation.

FERRÉ (Maurice), né le 25 avril 1921 à Avallon (Yonne), décédé le 19 juin 2011 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1940 s.



Maurice Ferré, cacique scientifique de la promotion 1940, s'est éteint le 19 juin 2011 à Saint-Cloud. Je l'avais bien connu aux États-Unis où il avait été mon premier patron, et ses enfants avec qui j'ai toujours gardé le contact, m'ont demandé de rédiger cette notice. J'ai aussi disposé de notes qu'il avait écrites pour ses petits-enfants, vers la fin de sa vie.

Je le revois, en effet, venant m'attendre à New York, en cette fin septembre 1950, où je débarque du vieux paquebot Ile-de-France. Maurice est accompagné de notre maître commun, Yves Rocard, qu'il baladait dans le bas de la ville de New York où il approvisionnait le labo en surplus militaires. Sitôt passée la douane, il m'emène dans une puissante Mercury verte vers le Connecticut. Ferré dirige en effet depuis deux ans le laboratoire de recherches de la société Schlumberger, leader mondial de la géophysique appliquée à la recherche pétrolière. Ce labo a été créé de toutes pièces à Ridgefield, un coin verdoyant mais un peu perdu, à une cen-

taine de kilomètres de New York. Henri Doll, gendre et continuateur du fondateur Conrad Schlumberger, lui-même inventeur génial et âme du Centre, avait choisi cet endroit pour s'éloigner du monde pétrolier et pour pouvoir y attirer les chercheurs qu'en ces temps d'avant la climatisation, le Texas rebutait. Il avait demandé à Yves Rocard de lui trouver un normalien physicien pour le diriger et c'est ainsi que Maurice Ferré fut contacté et choisi. Grand, costaud, énergique et bon en tout, une sorte de force de la nature qui s'adapta vite à l'Amérique, il sut à 27 ans seulement, prendre en charge avec autorité la constitution initiale de ce labo.

Maurice Ferré était né en 1921 d'un père professeur de lycée et d'une mère institutrice. Il eut le grand malheur de perdre sa mère à l'âge de 11 ans, à la naissance d'un troisième fils. Son père se remaria et eut encore deux filles mais la blessure subie par le jeune garçon ne guérit jamais complètement. « C'était un choc trop dur pour un enfant », écrivait-il encore vers la fin de sa vie.

Au lycée de Sens d'abord, au lycée Saint-Louis à Paris ensuite, il fut un brillant élève, lauréat du concours général en maths et en physique. En 1939, pendant la drôle de guerre, sa taupe fut envoyée à Rennes, c'est là qu'il passa l'écrit des concours, mais la débâcle des armées françaises se déclencha. Admissible à l'X, il fut convoqué à Bordeaux pour l'oral. Le seul moyen qu'il trouva fut de partir à vélo avec deux camarades, roulant de nuit pour éviter les attaques aériennes contre les fuyards. En un jour et trois nuits, il atteignit Bordeaux, passa l'oral et fut reçu.

C'est néanmoins vers l'École normale qu'il se tourna quand il put rejoindre Paris pour l'oral en septembre. Sa scolarité fut très marquée par la guerre et l'Occupation. Il avait choisi Yves Rocard pour diriger son diplôme mais celui-ci disparut, on sut plus tard que c'était pour rejoindre Londres, et c'est avec Jean Baurand qu'il fit un travail sur le bruit de fond des cellules photoélectriques à gaz. Les conditions de vie étaient dures mais le principal souci, c'était d'éviter l'envoi en Allemagne au titre du STO. Il fut embauché comme ouvrier à la Compagnie des compteurs (de Montrouge), pionnier à l'époque dans la télévision naissante. On y travaillait surtout de nuit, ce qui l'arrangeait, dit-il, car il pouvait ainsi suivre ses cours dans la journée. Lorsque début août 44 Georges Bruhat fut arrêté par les Allemands, la situation fut jugée trop risquée et il quitta Paris à bicyclette. Jamais, dit-il, il ne rejoignit si vite son Yonne natale ! C'est là qu'il se cacha jusqu'à la Libération.

Reçu à l'agrégation lors d'une session spéciale fin 44, à la suite de laquelle on ne lui proposa aucun poste intéressant, il vit réapparaître Yves Rocard qui lui proposa de travailler avec lui à la mise au point d'un système de brouillage des torpilles allemandes qu'il avait imaginé. Ferré rejoint l'établissement de la marine dans un Saint-Tropez en guerre et pas encore célèbre mais bien agréable. Il y restera trois ans.

En 48, il s'embarque donc pour l'aventure avec sa jeune femme et deux petits garçons (ils auront encore une fille en Amérique). Quand il m'accueille, il est bien installé et très à l'aise dans sa nouvelle vie. Le labo est encore petit et nous n'y sommes qu'une cinquantaine, dont une petite colonie de Français, principalement d'anciens compagnons de toujours de Doll, orientés vers l'interprétation des mesures sur le terrain. Le bâtiment est modeste mais très bien conçu. Il sera bientôt ennobli d'une extension pour loger la direction, confiée au déjà célèbre architecte Philip Johnson. Vingt ans plus tard, un autre archicube, Michel Gouilloud (1949 s), agrandira beaucoup ces locaux avant que l'ensemble ne soit déménagé en 2006 à Cambridge, Massachusetts, sur le campus du MIT, pour assurer, enfin, cette symbiose avec la recherche académique dont Doll avait rêvé mais qu'il avait seulement approchée en venant à Ridgefield.

Revenons à 1950. Ferré recrute à tours de bras des PhD's américains dans les domaines nouveaux de l'électronique, de la physique, de la chimie, de la minéralogie, de ce qui va devenir l'informatique. La physique nucléaire naissante lui apporte des projets passionnants qui l'occuperont beaucoup. Il cite deux « joyaux en matière de vraie recherche » : d'une part, un générateur de neutrons, par réaction d-t, miniaturisé pour tenir dans une sonde d'une dizaine de centimètres de diamètre, avec la haute tension (100kV) requise. D'autre part, un détecteur pour mesurer les faibles radioactivités naturelles des roches ainsi que pour la future spectroscopie des gammas de capture. Je cite ces projets comme bien caractéristiques de la vision à long terme des managers de l'époque. Il fallut plus de 25 ans pour que le générateur de neutrons devienne opérationnel sur le terrain ! Le succès des compteurs à scintillation fondés sur un tout nouveau photomultiplicateur (PM), qui fut mon projet, fut plus rapide, et c'est Maurice Ferré qui en fut à l'origine. À côté des difficultés habituelles de miniaturisation et d'extrême solidité requises, le problème principal à résoudre était la température rencontrée au fond des forages, on demandait 150°C, alors que les détecteurs disponibles à l'époque étaient détruits vers 50°. Ferré eut l'idée de consulter André Lallemand, astronome à l'observatoire de Paris, qui réalisait alors artisanalement d'excellents PMs pour l'observation astronomique. L'été 52, alors que j'étais rentré en France pour y faire mon service militaire, Ferré vint me voir à Toulon pour me proposer de prendre en charge ce projet. Revenu à la vie civile, je fus embauché par Schlumberger et affecté à l'observatoire. Une recherche vraiment fondamentale nous permit de réussir : nous découvrîmes une couche photosensible inconnue jusque-là qui se révéla convenir. Encore fallait-il passer au développement. Ferré convainquit la haute direction de Schlumberger de se lancer dans l'aventure malgré leur absence totale d'expérience dans ce genre de métier et ne cessa de m'appuyer de tout son poids, car il y eut des moments de doute. L'été 55, je partis à mon tour avec femme et enfant m'installer à Ridgefield pour y

créer un labo de photoélectricité. Je progressai vite en m'inspirant de tout ce que j'avais vu chez Lallemand tout en bénéficiant des technologies américaines. Avant la fin de 1957, comme nous l'avions promis, je pus descendre mon PM-haute température dans un puits de pétrole au Texas. Mais Ferré n'était plus là.

En effet, Henri Doll, devenu président du Conseil d'administration du groupe, avait quitté Ridgefield pour s'installer à New York. Il souhaita garder avec lui une petite équipe de brillants esprits pour continuer à réfléchir sur le long terme et demanda à Maurice Ferré d'en faire partie. Celui-ci accepta, mais soupçonnant que cela pourrait bien devenir un placard sans issue lors de l'inévitable retraite à venir de Doll, il commença à prendre des contacts en France. Ainsi, en 1962, après quatorze ans d'Amérique, traversa-t-il l'Atlantique en sens inverse. Il avait été mis en relation par Georges Goudet (1932 s) qui avait été son caïman, avec des industriels lyonnais qui souhaitaient voir se créer en France un centre de recherche sous contrat, pluridisciplinaire comme l'était l'institut Battelle, alors en plein essor à Genève. L'idée était d'apporter de hautes compétences à des PME trop petites pour avoir leurs propres labos et bénéficier des progrès de la science et de la technologie. En 1963, Ferré, bien armé pour cela, devint donc directeur général du Centre de recherches industrielles sous contrat (CRIC), installé à Lyon. Il se spécialisa rapidement dans la mécanique et la lutte contre le bruit puis, plus largement, vers les questions d'ergonomie. Le CRIC se lança aussi, sans trop y croire, dans les calculateurs analogiques. Le CRIC, malgré un départ réussi mais sans doute un peu lent, ne survécut pas aux « événements » de Mai 68. Ferré se tourna alors vers les anciens et c'est Maurice Ponte (1920 s) qui, devenu président de l'Anvar, lui confia la direction de son important service des brevets, héritier de celui du CNRS. Cette fonction, à laquelle son séjour chez Schlumberger l'avait bien préparé, il l'exerça avec talent jusqu'en 1983 où il bénéficia, à l'occasion d'une réorganisation interne, de conditions favorables de départ.

Installé à Sèvres, il connut une longue retraite, retrouvant ses amis d'enfance et se réjouissant des succès de ses enfants, fier de ses onze petits-enfants et de deux arrière-petits-enfants. J'avais eu un dernier contact avec lui en 2003, quand l'Académie des sciences m'avait accordé un grand prix pour les photomultiplicateurs qui lui devaient tant et qui, outre leur rôle dans la prospection géophysique, avaient aussi trouvé une place enviable dans la recherche spatiale. Trop fatigué, il n'avait pas pu venir à la conférence, mais j'avais eu plaisir à lui donner des nouvelles et à le remercier de son aide. Maurice Ferré avait exprimé fortement le vœu qu'il n'y ait aucune cérémonie pour son décès. Aussi, sa disparition est-elle passée un peu inaperçue. Que ces lignes servent à rappeler son souvenir auprès de la communauté normalienne à laquelle il était resté très attaché !

Jean-Pierre CAUSSE (1946 s)

GIRET (Raoul), né le 5 mars 1921 à Paris, décédé le 19 avril 2012 à Paris. – Promotion de 1940 s.



Raoul a eu une enfance difficile. Orphelin, il passe à onze ans le concours des bourses nationales et obtient une bourse d'internat au collège Chaptal, puis est admis dans la classe préparatoire à Normale sciences expérimentales au lycée Saint-Louis. Mais après la déclaration de guerre de 1939, celle-ci est délocalisée à Tournon. C'est là qu'il rencontre Paul Ozenda, avec lequel il restera ami toute sa vie. Tous deux sont reçus à l'École normale supérieure en 1940 et passent leur licence de sciences naturelles. Il obtient son diplôme de géologie en étudiant certaines zones granitiques en Mayenne. Il est alors réquisitionné pour chercher du pétrole dans le Languedoc et doit diriger une petite équipe de chercheurs basée à Saint-Chinian. Il y rencontre celle qui deviendra sa femme, Josette Berlan. Celle-ci doit aller à Paris préparer l'Enset au lycée Fénelon. Fin 1944, il rentre à l'École, mais s'engage pour la durée de la guerre. Démobilisé le 16 août 1945, il revient préparer l'agrégation et retrouve Josette. Entre-temps, celle-ci a été reçue à l'Enset. Ils décident de se marier le 29 décembre 1945. Admissible à l'agrégation, mais premier collé à l'oral, au début de l'année 1946, Giret aurait pu se représenter en juin, mais il préfère quitter l'Éducation nationale et s'engager au CEA, qui l'envoie chercher de l'uranium à Madagascar. Il part donc avec sa femme, qui renonce à poursuivre ses études à l'Enset. À l'issue de son contrat, il entre au bureau minier de la France d'outre-mer pour trouver de l'or, toujours à Madagascar. Au bout de cinq années outre-mer, il revient à Paris avec sa femme et ses quatre enfants. Il reprend la recherche pétrolière, à la tête de la Société aérienne de recherches minières, qui devient en 1961 une branche de la Compagnie générale de géophysique (CGG), entreprise où il a exercé de nombreuses responsabilités pendant 25 ans, jusqu'à sa retraite, voyageant beaucoup à travers le monde. Je passe la parole à Jacques Merland, son collaborateur et ami.

« J'ai rencontré Raoul Giret pour la première fois à Téhéran en 1963. Il était à l'époque le nouveau directeur des recherches minières à la CGG, mais s'intéressait déjà à l'ensemble des activités de l'entreprise et cherchait à en comprendre les besoins existants et les développements possibles. Dès le début, j'ai été frappé par la profondeur de ses analyses du présent et de la largeur de sa vision du futur. Bien d'autres que moi ont apprécié ces rares qualités, qui lui ont permis au cours des années de prendre des responsabilités de plus en plus vastes dans la société, jusqu'à en diriger l'ensemble des opérations, soit plusieurs milliers de spécialistes travaillant dans une centaine de chantiers de prospection,

dans plusieurs dizaines de pays, sur des navires de sismique marine sillonnant tous les océans, avec des superordinateurs dans les principales capitales pétrolières. Il a été un des artisans essentiels de l'expansion de la CGG aux États-Unis, ayant convaincu de moins audacieux que lui que les capacités techniques de ses ingénieurs permettraient la réussite de ce pari, qu'il avait exprimé, que fournir des services pétroliers français au Texas était aussi facile que vendre du champagne californien à Reims...

Au-delà des relations professionnelles, Raoul m'a marqué par la profonde humanité qui a toujours guidé ou orienté ses décisions. Il a été pour moi d'abord un modèle, puis un mentor, enfin un ami, qui m'a fait partager à maintes reprises la chaleureuse animation de sa table familiale, me permettant ainsi de connaître le père de famille au milieu de tous les siens.»

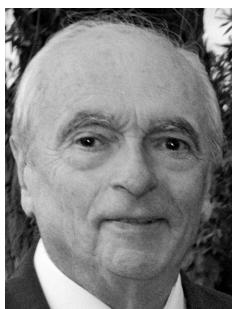
En 1953 la famille Giret s'installe à Meudon, où elle s'agrandira encore de jumeaux et d'une petite dernière. Le lycée Hoche de Versailles avait à Meudon une annexe qui deviendra plus tard le lycée Rabelais. Raoul est élu président de l'Association des parents d'élèves et c'est là que j'ai eu l'occasion de faire sa connaissance, ayant des enfants du même âge que les siens. Nous avons rapidement sympathisé, comme voisins et comme archicubes talas. Je lui ai demandé d'entrer à l'Académie meudonnaise et de faire une conférence sur la pensée de Teilhard de Chardin. Je savais que je touchais là une corde sensible. En effet, c'était un disciple ardent du célèbre jésuite. Il avait été très heureux de le lire à une époque où la majorité des enseignants chrétiens était encore fixiste, alors que déjà de nombreux biologistes adoptaient la théorie de l'évolution. Grâce à Teilhard, il a pu réconcilier son catholicisme fervent avec ses connaissances scientifiques. Il entreprend une réflexion sur l'homme et sur l'évolution qui lui permet d'entrevoir la perspective d'une société pleine de sens où l'homme moderne se sente à l'aise. Je passe la parole à Maurice Ernst :

« Au début des années 90, s'étant rendu à un colloque de l'Association des amis de Pierre Teilhard de Chardin, il était à cette occasion entré en contact avec cette dernière et y avait adhéré. Au sein de cette association, il s'était ainsi chargé de donner des conférences d'initiation à la pensée de Teilhard. Étant géologue comme ce dernier, il était particulièrement sensible à cette pensée et en avait une connaissance et une compréhension approfondies. En 1996, il publia, chez Aubin éditeur, un ouvrage intitulé *Teilhard aujourd'hui* dont le titre devint celui de la revue de l'Association. Il écrivit régulièrement des articles dans cette dernière. Devenu très vite vice-président de l'Association, il fut élu président en 1999 et le resta jusqu'en 2003. À partir de 2000, il joua un rôle important dans l'organisation de la série de manifestations – colloques et déplacements à l'étranger sur les pas de Teilhard – qui préparèrent la célébration à New York, en 2005, de la disparition de Teilhard. Il y montra ses talents d'organisateur et ses qualités humaines. »

À sa retraite, il s'est beaucoup occupé de ses 15 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants. Ses dernières années ont été assombries par la mort de son fils Paul puis celle de sa femme avec laquelle il formait un couple très uni car bien qu'entièrement dévouée à ses enfants et petits-enfants, elle savait l'écouter, partager ses soucis et ses joies et le conseiller. Pertes douloureuses auxquelles s'est ajouté le décès de sa fille Anne-Marie avec laquelle il avait une grande intimité spirituelle, parce qu'elle partageait son amour de la biologie, étant elle-même agrégée des sciences naturelles, et sa foi, étant entrée dans la communauté Saint-François-Xavier.

Philippe SENTIS (1945 s)

COMBES (Jean), né le 13 juillet 1923 à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère), décédé le 17 février 2012 à Paris. – Promotion de 1941 s.



Le 22 février 2012, l'église Saint-Martin de Meudon (92190) était bondée pour dire un dernier au revoir à Jean Combes, au terme d'une vie aussi longue qu'exceptionnelle.

Son oncle, le docteur Vincens, le met au monde le 13 juillet 1923 à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère). Il est le quatrième enfant d'une famille qui en comptera sept. Son père, grand travailleur, est professeur d'anglais, et sa mère est une femme d'une intelligence remarquable.

Rapidement, il se révèle un enfant très brillant. Dès l'école maternelle, sa vieille institutrice déclare qu'il est une bête à concours. La réalité va largement dépasser ce que sûrement elle imaginait déjà pour lui à l'époque. Il passe les quinze premières années de sa vie à Montauban et suit sa scolarité au collège puis lycée Ingres. En 1937, la famille déménage dans le centre de Toulouse, et il continue au lycée qui deviendra le lycée Pierre-de-Fermat. Il obtient chaque année le prix d'excellence de sa classe, les premiers prix de mathématiques et de physique. Mais il est pratiquement aussi doué pour les disciplines littéraires que scientifiques, et reçoit systématiquement les premiers prix en dissertation française, en anglais, en version et thème latins et grecs. Il est lauréat du concours général en mathématiques et en physique et, à l'âge de 16 ans, il obtient le baccalauréat mathématiques élémentaires avec la mention très bien et les félicitations du jury (plus de 18/20 de moyenne), et celui de philosophie avec la mention bien.

Après deux années de classes préparatoires au lycée de Toulouse, il est reçu à 18 ans major à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique avec des avances sur le second de 100 et de 200 points, respectivement. Les articles de presse de l'époque parlent de lui comme d'un prodige. Il part alors aux chantiers de jeunesse et n'intègre l'École normale supérieure qu'un an plus tard, avec la promotion 1942. En 1944, alors qu'il a 21 ans, il s'engage : six mois de formation à Cherchell, puis il est affecté en Allemagne.

En 1946, il est reçu premier à l'agrégation de mathématiques. Ensuite, pendant 3 ans, il est attaché de recherches au CNRS où il prépare sa thèse. Son directeur de thèse, Georges Valiron (1884-1955), a également dirigé celles de Laurent Schwartz, de Jean Kuntzmann et de Paul Germain. Son premier sujet de thèse concerne « quelques propriétés des fonctions algébroides sur une surface de Riemann » le second « l'hypothèse de Goldbach et le théorème de Vinogradov ». Il soutient sa thèse le 20 juin 1949 devant un jury présidé par Paul Montel (1876-1975), savant mathématicien, et comprenant Jean Favard (1902-1965) et bien sûr Georges Valiron. Ce jury de trois normaliens prestigieux lui accorde les félicitations.

À la rentrée d'octobre 1949, il devient maître de conférences à la faculté de Toulouse, qui le nommera professeur dès qu'il aura atteint l'âge réglementaire de 30 ans, en gelant une chaire pour lui en attendant. En 1953, il est lauréat de la Fondation Peccot du Collège de France. Ce prix et cette charge honorifique sont remis à un ou plusieurs mathématiciens de moins de trente ans et s'étant signalés dans l'ordre des mathématiques théoriques ou appliquées. C'est une très haute distinction. Bien que n'étant pas très porté vers les tâches administratives, il accepte, probablement par devoir, le poste d'assesseur du doyen. À ce titre, il s'investira beaucoup dans la construction de la nouvelle université de Ranguel, jusqu'à assister aux réunions de chantier avec l'architecte. En parallèle, il donne des cours à l'ENSEEITH de Toulouse. Et pendant trois ans, de 1965 à 1967, il assure un trimestre de cours et les examens de fin d'année à l'université de Tananarive. Enfin, il est un membre actif de l'Académie des sciences de Toulouse, avec de nombreuses publications.

En 1967, il est muté à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), où il enseigne dans les divers niveaux du cursus universitaire. Il y restera jusqu'à son départ en retraite en 1989. Durant cette période, il assure pendant plusieurs années des séances de travaux dirigés à l'École polytechnique. Il est également invité à plusieurs reprises par l'université de Cotonou pour donner des séries de cours, et va régulièrement faire passer les examens de fin d'année à la faculté catholique d'Angers.

Au cours de sa longue carrière, il sera le directeur de thèse de plusieurs étudiants. Son livre sur les suites et les séries est encore utilisé et même recherché

par les étudiants d'aujourd'hui. En résumé, il aimait profondément son métier de professeur. Les témoignages de ses anciens élèves évoquent toujours son humanité, sa pédagogie, sa clarté, sa gentillesse, et la profonde admiration qu'il inspirait.

Mais sa vie ne se réduit sûrement pas à un parcours professionnel remarquable. Comme indiqué précédemment, il a montré dès son plus jeune âge de grandes capacités pour les disciplines littéraires. Il aimait la poésie et, pratiquement jusqu'à la fin de sa vie, il pouvait déclamer des poèmes, de Verlaine, entre autres. Doté d'une mémoire prodigieuse, il était capable après avoir lu un livre d'en réciter des paragraphes entiers. L'esprit vif et curieux, il s'intéressait à tout, en particulier à l'histoire et aux civilisations. À partir de la retraite, il a multiplié les voyages, qu'il appréciait beaucoup. Très cultivé, il s'est investi dès 1967 dans l'Académie meudonnaise pour organiser des conférences sur des thèmes très variés.

Mais la vie à laquelle il attachait sûrement le plus d'importance était sa vie privée. En juillet 1949, il épouse Nicole Goubault de Brugière, qui passait régulièrement ses vacances chez ses grands-parents à Saint-Chély-d'Apcher. À la rentrée 1949, ils s'installent à Toulouse. La pénurie de logements au sortir de la guerre les oblige pendant quelques mois à vivre chez ses parents. Ils ont cinq enfants, et la famille directe comprend aujourd'hui cinquante personnes avec vingt-deux petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Mon père avait un très grand esprit de famille, et ses plus grandes joies étaient sans nul doute les réunions familiales où tous se retrouvaient. Chaque été, il retournait dans sa ville natale de Saint-Chély-d'Apcher où ses six frères et sœurs venaient également passer leurs vacances, et les fêtes familiales regroupant plus de cent personnes étaient fréquentes.

Il aimait aussi beaucoup faire de longues marches sur ces routes et chemins de Lozère qu'il parcourait depuis son enfance. Il s'intéressait à la vie de chacun. Il a aidé ses enfants et les aînés de ses petits-enfants dans leurs études en mathématiques et cela a été une joie d'en voir deux récemment reçus à l'agrégation comme lui. De même, il a été heureux quand un neveu, Bernard Combes, est devenu normalien (promotion 1986). Bernard Combes est malheureusement tragiquement décédé en octobre 1995.

La très belle vie que mon père a eue aurait pu s'arrêter une nuit de 1964. En effet, des cambrioleurs armés sont entrés dans l'appartement du 54 boulevard de Strasbourg à Toulouse et lui ont tiré dessus pour un très maigre butin. La balle est passée... à quelques millimètres du désastre. Il a eu beaucoup de chance, et avec son humour coutumier, il disait depuis qu'il faisait du « rab ». Sur la fin de sa vie, mon père a été atteint de cette terrible maladie où l'on perd progressivement ses souvenirs et ses repères. Il était conscient de son état, et il a été très entouré.

Le 17 février 2012, il s'en est allé, à l'hôpital Jeanne-Garnier à Paris. La veille, son cousin, le père Henri Faure, normalien (promotion 1944) et professeur comme lui, lui avait donné le sacrement des malades. Cette cérémonie, il était très croyant, a été très émouvante. Peut-être trop pour le père Faure, âgé, qui est tombé malade deux jours plus tard et décéda le 3 mars.

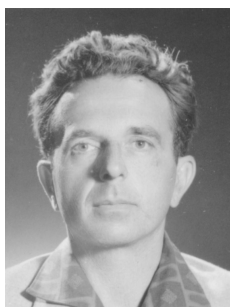
Un dernier trait de mon père que je souhaite évoquer était sa grande simplicité et son refus des honneurs. Nous avons découvert dans les jours qui ont suivi son décès qu'il avait été nommé en 1976 commandeur des Palmes académiques... Il n'en avait parlé à personne.

Il repose maintenant dans le cimetière des Longs-Réages à Meudon, dans le caveau qu'il avait choisi de couleur sombre, déclarant avec son bel humour « qu'il ne serait pas là pour rigoler ».

Il reste pour les siens et tous ceux qui l'ont connu un homme exceptionnel et un exemple.

Jean-François COMBES, son fils

PHILIPPOT (Robert), né le 5 janvier 1923 à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), décédé le 21 octobre 2009 à Saint-Clément-de-Rivière (Hérault). – Promotion de 1942 I.



Dès l'origine, le parcours de Robert Philippot fut hors du commun : ses parents, tout jeunes instituteurs, au lendemain de la Première Guerre mondiale, firent le choix missionnaire de s'installer dans cette Alsace libérée qu'il fallait re-franciser. Hélas, dès 1924, sa mère, brillante normalienne, mourut d'un mal non identifié, marqué par une intense fatigue, malgré laquelle elle continua à travailler jusqu'à la limite de ses forces. Elle laissa trois petits orphelins qui furent dispersés dans la famille. Cinq ans plus tard, son père ayant fondé un nouveau foyer, fit revenir ses enfants au domicile familial de Sainte-Marie-aux-Mines. Très tôt, Robert fit montre d'une intelligence exceptionnelle et collectionna les prix d'excellence tout au long de sa scolarité. Il assumait ce rôle d'éternel premier de la classe en toute modestie mais sa sensibilité très vive le portait plutôt à se passionner pour le monde et la nature qui l'entouraient, à enfourcher sa « bicyclette libératrice »,

à cultiver l'amitié sincère et durable, à vibrer de façon romantique, voire mystique, aux moments forts de sa jeunesse.

L'été 1940 marqua une rupture brutale dans la vie de Robert avec l'arrivée des Allemands en Alsace : à la veille de passer le baccalauréat, il lui fallut tout quitter, et la famille se replia en Bourgogne. Robert décrocha néanmoins avec les honneurs un double baccalauréat scientifique et littéraire et fut admis à la fois en math sup. et en hypokhâgne au lycée du Parc à Lyon. Il choisit la filière littéraire, considérant que son handicap physique serait un obstacle à une carrière scientifique : « une sottise fantaisie de l'embryogénèse », comme il l'écrira dans ses souvenirs d'enfance avec son humour coutumier, l'avait privé de main gauche. Interne au lycée du Parc, il vécut deux années intenses et décisives pour sa formation intellectuelle, à l'origine d'une prodigieuse ouverture d'esprit, d'un immense apport culturel et de féconds échanges d'idées. Un travail acharné le conduisit à l'admission, en second rang, à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1942. Les quatre années d'École furent un foisonnement total et amenèrent Robert à sa pleine maturité. Il opta pour une spécialisation d'historien et développa un grand intérêt pour la vie politique et économique ; il s'inscrivit également à Sciences-Po, puis aux Langues orientales pour y étudier le russe. Sa réflexion l'amena vers le marxisme-léninisme et il fit même la tentative de créer, à la fin de la guerre, une cellule communiste à l'École. La quatrième année d'École marqua un nouveau tournant dans sa vie : elle fut consacrée à la préparation de l'agrégation de concert avec Madeleine Dégeorge une amie de sa promotion qui lui devint très chère. Sitôt l'agrégation d'histoire réussie, Robert épousa Madeleine, en août 1946.

Après une courte parenthèse amiénoise, suivie d'un séjour de deux mois à Prague à la faveur d'une bourse d'études de l'Institut d'études slaves, Robert retrouva son Alsace natale en 1947 avec une nomination au lycée Kleber de Strasbourg, où il enseigna, entre autres, en classe préparatoire à Saint-Cyr. Sa compétence, ses qualités pédagogiques, son investissement professionnel furent vite remarqués par sa hiérarchie. Désireux de préparer une thèse de doctorat d'État, il obtint trois années de détachement pour poursuivre ses recherches au sein du CNRS. Il s'était passionné pour l'histoire de la Russie, notamment celle de la deuxième moitié du XIX^e siècle et plus particulièrement encore, il souhaitait étudier les *Zemstvos* : assemblées territoriales créées en 1864 par Alexandre II pour la gestion des intérêts locaux – ébauches d'une initiation à la démocratie et à l'autonomie locale, dans le contexte d'une monarchie hautement bureaucratique – et qui furent balayées par la tourmente de 1917. Ce point d'histoire était largement méconnu, et un énorme travail de recherche attendait Robert, ce qui n'était pas pour déplaire à ce chercheur obstiné, rompu aux méthodes scientifiques, à l'esprit pénétrant et synthétique, grand habitué des bibliothèques...

De 1950 à 1959, il jongla entre les séjours à Paris – où il était également chargé de conférences à la faculté des Lettres – et le retour à l'enseignement à Strasbourg. Entre-temps, il était devenu père de trois enfants et secondait Madeleine du mieux qu'il pouvait dans les multiples tâches matérielles et éducatives.

En 1959, il fut nommé professeur à l'École nationale des langues orientales vivantes (Langues O, future Inalco), titulaire de la chaire de géographie, histoire et civilisation de l'Europe orientale. Cette même année la famille déménagea pour Saint-Quentin dans l'Aisne suite à la nomination de Madeleine comme censeur de lycée. Il connut les « joies » des voyages en train pendant encore trois ans, jusqu'à ce que Madeleine soit promue censeur au lycée La Bruyère de Versailles, où toute la famille s'installa en 1962. Lorsque Madeleine prit sa retraite anticipée en 1971, Robert put enfin s'installer avec elle, définitivement, à Ville-d'Avray où les attendait depuis dix ans l'appartement de leurs rêves, idéalement situé entre forêts, bois et étangs, havre de sérénité.

À partir de sa nomination aux Langues O, la carrière de Robert s'inscrivit dans la stabilité : jusqu'à sa retraite en 1984, il conjugua son activité d'enseignement avec les travaux de recherche. Il participa à des colloques et congrès, assura des conférences d'agrégation et signa de nombreuses publications, notamment : les chapitres sur l'*Europe orientale* de la collection Civilisations, Peuples et Mondes (éditions Lidis, 1966) ; *Histoire de la Bulgarie*, (collection Que sais-je ?) ; l'introduction historique au Guide Bleu sur la *Bulgarie* (éditions Hachette) ; les articles *Bulgarie, Croatie, Serbie, Roumanie, Yougoslavie* de l'Encyclopaedia Universalis ; *La Russie*, tome 2 : *La Modernisation inachevée : 1855-1900*, collection d'histoire contemporaine (éditions Hatier Université, 1974) ; *Les Zemstvos : société civile et état bureaucratique dans la Russie tsariste* (éditions Institut d'études Slaves, Paris, 1991). Pour ce dernier ouvrage, Robert, qui avait pu enrichir sa documentation grâce à plusieurs longs séjours à Moscou et à Leningrad entre 1959 et 1978, avait eu à cœur de revenir sur ses chers Zemstvos, objets de sa thèse. Il se remit à la tâche et eut la joie de publier ce volume, fruit de quarante ans d'intérêt et de travail passionnés. Ses pairs en louèrent l'érudition, le sens de la mesure et des nuances et la limpidité de l'expression.

Il lui resta un regret dans sa vie d'historien et de citoyen engagé : en 1995, il écrivit dans l'un de ses dossiers : « le moment serait venu d'écrire une histoire de l'URSS, puisque le regard de l'historien peut l'embrasser dans sa totalité. Avec trente ans de moins, j'aurais aimé la faire. Aujourd'hui je n'en ai évidemment plus la possibilité. Mais surtout, je manquerais d'ardeur à remâcher l'exposé d'un échec, qui fut aussi pour moi une perpétuelle déception ».

La qualité de sa carrière professionnelle lui valut d'être promu commandeur dans l'ordre des Palmes académiques en 1982.

L'œuvre du professeur ne doit pas masquer ce qu'était l'homme. Littéralement assoiffé de connaissances, il était une authentique encyclopédie vivante, que ce soit dans le domaine des sciences, des lettres ou des arts. Homme de culture en prise constante avec le monde qui l'entourait, jamais il ne manqua la lecture *in extenso* de son *Monde* quotidien. Il savait tout sur tout, mais avec une modestie et une courtoisie extrêmes, sans jamais faire étalage de son savoir. C'était un humaniste, d'une grande exigence morale, plein de bienveillance pour autrui. Sa sensibilité était extrême et l'écoute de la musique classique, deuxième compagne de sa vie, sa « drogue douce toujours à portée », écrivit-il lui-même, lui faisait venir les larmes aux yeux.

Par ailleurs, c'était un voyageur insatiable, amoureux des cartes, qui parcourut son pays dans tous les sens, n'empruntant jamais deux fois le même itinéraire. Il découvrit – et fit découvrir à sa famille – avec la même avidité les pays d'Europe, et tant de lieux imprégnés d'histoire et d'art. Historien impénitent jusqu'au bout, il appliquait son obsession du classement, de l'archivage à tous les aspects du quotidien : chronologie familiale, rédaction de souvenirs d'enfance, voyages thématiques, patrimoine, discothèque, bibliothèque, jusqu'aux dates et lieux de cueillettes de fruits !

Derrière l'homme pétri de culture et d'intelligence, il y avait aussi, il y avait surtout, l'homme de cœur : époux modèle, d'une sollicitude de tous les instants envers sa compagne, père exemplaire, grand-père attentif, arrière-grand-père ému...

Malheureusement, vinrent les années sombres et Robert ne connut pas la fin de vie qu'il méritait. Après un cancer qui l'atteignit en 1979 et dont il triompha courageusement, il y eut l'épreuve terrible, l'injustice suprême qui empoisonna ses quinze dernières années : petit à petit, Madeleine perdit la mémoire et il fallut accepter l'inacceptable, c'était la maladie d'Alzheimer. Avec l'énergie du désespoir, Robert lutta pour retarder l'évolution de la maladie. Il accompagna l'épouse tant aimée avec une abnégation et une patience infinies, sans demander d'aide alors que les conditions d'existence tournaient au cauchemar. Un accident vasculaire cérébral mit fin à sa résistance héroïque en 2005 ; ils durent tous deux rejoindre une résidence pour personnes âgées dépendantes, près du domicile de leur fille. Les quatre années suivantes furent une longue descente aux Enfers ; Robert était atteint de démence vasculaire et il sombra lui aussi. Que restait-il du brillant normalien de jadis ? Le corps et le cerveau avaient trahi, mais le cœur immense de Robert battit jusqu'au bout à l'unisson de celui de Madeleine.

Son combat cessa le 21 octobre 2009. Il repose désormais au cimetière de Ville-d'Avray, auprès de Madeleine.

Catherine PHILIPPOT-ROCHETTE

DÉGEORGE (Madeleine, épouse PHILIPPOT), née le 23 octobre 1920 à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), décédée le 15 mars 2010 à Saint-Clément-de-Rivière (Hérault). – Promotion de 1942 L.



L'enfance de Madeleine Dégeorge fut loin d'être facile, dans cette période de l'Entre-deux-guerres, et ne la prédestinait certes pas à rejoindre les rangs des normaliennes ! Née à Lyon, dans une famille modeste, elle connut rapidement la misère lorsque son père, éprouvé par les gaz de combat, perdit définitivement son emploi. Mère et fille durent alors contribuer aux ressources familiales par des travaux de ménage, de couture... Ce fut un combat pour Madeleine, heureusement soutenue par sa mère et son abbé du catéchisme, d'obtenir de poursuivre ses études, pour lesquelles elle avait des capacités évidentes. Elle obtint une bourse et, ses parents ayant quitté Lyon pour Aix-les-Bains, c'est au lycée de Chambéry, en internat, qu'elle put déployer ses qualités intellectuelles, sa boulimie de culture, de lecture, et sa détermination à réussir. Des années de travail acharné, ponctué par de régulières escapades dans la nature grandiose de sa chère Savoie, la menèrent à la récompense méritée : elle intégra en 1942 l'École normale supérieure, seconde de sa promotion, preuve vivante du fonctionnement de l'ascenseur social par l'École.

C'est pendant ces mémorables années, à l'École de la rue de Chevreuse, dans le Paris de l'Occupation allemande, qu'elle fit la connaissance de Robert Philippot, condisciple de la promotion lettres 1942 : début d'un amour exceptionnel, sans faille, qui allait durer 63 ans. Ils se marièrent, dès la sortie de l'École en août 1946.

L'année suivante, Madeleine et Robert furent nommés à Strasbourg ; elle devint professeur d'histoire-géographie au lycée de jeunes filles où elle enseigna pendant douze ans. Elle mena de front son activité professionnelle avec une grande rigueur et les soins attentifs à son foyer dans lequel trois enfants naquirent en 1948, 1951 et 1953. Elle dépensa des trésors d'ingéniosité et de dévouement pour tout concilier, sans jamais baisser le niveau de ses exigences, et déployant des compétences multiples : couturière, raccommodeuse inlassable, tricoteuse, cuisinière émérite, gestionnaire minutieuse du budget familial...

Puis elle décida d'opter pour une carrière administrative et fut nommée, en 1959, censeur au lycée de Saint-Quentin dans l'Aisne. Très vite, elle s'y fit apprécier tant par son efficacité professionnelle que par ses qualités d'attention aux

autres. Cependant, elle souhaitait se rapprocher de Paris où son époux avait été nommé à l'Institut des langues orientales et obtint au bout de trois ans, en septembre 1962, le poste de censeur au lycée La Bruyère de Versailles. Lourde responsabilité ! Là encore, elle trouva l'énergie pour exceller dans cette nouvelle charge et maîtriser maintes situations difficiles, par exemple, lorsqu'elle se trouva seule à la barre au cours des événements de Mai 68 ! Sa distinction, sa culture, son autorité naturelle et la pertinence de ses interventions imposaient le respect. Malgré la longueur de ses journées de travail, les incessantes réunions tardives, elle eut à cœur de mettre en place et de s'investir totalement dans des stages de formation pour les adjoints d'éducation pendant des années. Le grade d'officier des Palmes académiques récompensa d'ailleurs son engagement professionnel. L'Inspection générale, louant ses remarquables qualités pédagogiques et humaines, la pressa de quitter le censorat pour devenir directrice, mais Madeleine fit un autre choix : elle décida en 1971, à l'âge de 51 ans, de prendre une retraite anticipée. Après tant d'années consacrées au service des autres, elle aspirait bien naturellement au repos, à être plus présente auprès de son cher époux, à quitter le logement de fonction versaillais pour s'installer enfin dans leur bel appartement de Ville-d'Avray, acheté dix ans auparavant. Elle devenait également deux fois grand-mère cette année-là et un programme tricot chargé l'attendait...

Le temps passa, bien occupé toujours ; Madeleine se replongea avec avidité et délectation dans la lecture, la vie culturelle, les promenades quotidiennes dans les magnifiques forêts environnantes ; les voyages devinrent innombrables, petits ou grands, à la recherche de petites églises romanes cachées dans nos belles provinces, ou à la découverte de lieux étrangers, ou vers les points d'ancrage familiaux : l'appartement savoyard, l'appartement espagnol sur la Costa Blanca et les domiciles des enfants. Beaucoup de ce temps retrouvé fut aussi consacré aux enfants et aux sept petits-enfants qui vivaient loin d'elle, mais si proches dans ses pensées.

Hélas, le beau parcours de Madeleine eut une fin dramatique. Dès le début des années 90, elle commença à avoir des troubles de la mémoire. L'évolution fut très lente et, avec l'aide précieuse de Robert, elle parvint longtemps à donner le change. Mais en 2000, les symptômes s'aggravèrent et le diagnostic s'imposa : elle était atteinte de la maladie d'Alzheimer. Petit à petit, toutes ses facultés intellectuelles sombrèrent inexorablement. Robert, refusant toute aide extérieure, veilla sur elle, jusqu'au bout de ses forces. En 2005, il fut frappé par un accident vasculaire cérébral dont il se remit, mais tellement diminué ! La famille décida de les installer en maison pour personnes âgées dépendantes, à côté du domicile de leur fille, près de Montpellier. Madeleine vit naître cinq arrière-petites-filles, mais le sut-elle vraiment ?

Que dire de ce long naufrage, tellement injuste, du calvaire de cette fin de vie ? Jusqu'au bout, néanmoins, Madeleine et Robert se sont tenus par la main et leur amour fut plus fort que la maladie. Robert décéda le premier, en octobre 2009, et Madeleine le rejoignit quelques mois plus tard. Elle repose avec lui au cimetière de Ville-d'Avray, à l'orée des bois.

Catherine PHILIPPOT-ROCHETTE

PEULET (Lucette, épouse CHAMBARD), née le 2 avril 1922 à Bourg-en-Bresse (Ain), décédée le 12 février 2012 à Montmorency (Val-d'Oise). – Promotion de 1942 L.



Si la vie de Lucette Chambard a changé à maintes reprises de fond et de forme, tant Lucette eut un goût vif et profond de l'originalité, ses débuts, du moins, furent très classiques. Fille d'instituteurs de Bourg-en-Bresse, elle fait de brillantes études dans le lycée de cette ville. Elle entre ensuite en khâgne à Lyon. En 1942, elle est reçue à l'École normale supérieure de Sèvres. Le Sèvres de cette époque, c'est le Paris de la rue de Chevreuse que Paulette Armier (1940 L) a bien voulu évoquer pour moi, l'École du temps de guerre, où l'on a faim, où l'on a froid, où, quand éclatent les projectiles de la DCA, les élèves doivent descendre dans les caves d'un couvent de la rue d'Assas, madame la Directrice rappelant que, même à ce moment-là, la tenue des Sévriennes doit être un exemple pour les jeunes filles de France, où les camarades ont des « activités secrètes », souvent dans la Résistance, chacune ignorant ce que fait l'autre, où les petites pensionnaires deviennent des femmes responsables. En 1945, Lucette est reçue première à l'agrégation des lettres.

C'est l'heure d'avoir une profession. C'est le moment où la France sort de la guerre. Les lycées continuent à donner leur enseignement selon la pédagogie traditionnelle. Mais en même temps a lieu une véritable révolution. Le nouveau directeur de l'enseignement du second degré, Gustave Monod, qui fut un grand résistant, est aussi un grand pédagogue. Depuis plusieurs années il est persuadé que l'enseignement traditionnel ne répond pas aux véritables besoins des élèves. Le système du cours magistral les ennuie, alors qu'il s'agit d'éveiller leur curiosité, de les préparer à être plus tard de bons citoyens. Les professeurs des différentes disciplines s'ignorent, alors qu'ils devraient travailler en étroite union pour

mieux connaître leurs élèves et répondre à leur attente. Les bâtiments et les cours de récréation sont souvent d'une grande tristesse. Les occasions permettent de faire une transformation radicale : il faut les saisir. Certes, il n'est pas question de tout changer d'un coup ; il faut procéder par étapes. Plusieurs bâtiments voient le jour, à Montgeron, à Enghien, à Toulouse-Bellevue, des bâtiments spacieux, ensoleillés, entourés de verdure. Dans de nombreux lycées sont créées des classes où des professeurs volontaires pratiquent une pédagogie novatrice. Une ère nouvelle commence. Lucette va-t-elle enseigner dans un lycée traditionnel ou dans un de ces nouveaux lycées, en un sens révolutionnaires ? Elle n'hésite pas un instant. Elle demande et obtient sa nomination au lycée d'Enghien.

De ces vingt années au lycée d'Enghien (aujourd'hui Gustave-Monod), qui fut son unique poste dans le second degré, elle a gardé un souvenir enchanteur. Elle a raconté son expérience dans un beau texte du *Livre du cinquantième* du Centre international d'études pédagogiques. Elle se souvient, en particulier, de séances de travail consacrées aux dieux de la Grèce. Ses élèves avaient composé une tragédie intitulée « Le retour d'Agamemnon ». Le professeur de musique avait composé des airs pour les chœurs. Magnifiques résultats ! Tous les élèves ont réussi leur parcours. Mais, conclut Lucette : « Or ceci se passait en des temps très anciens ». Mais les souvenirs du passé ne sont-ils pas, pour nous, l'espérance du futur ?

Hélas, le grand élan de la Libération retombe, et la généralisation de l'expérience semble trop coûteuse. On demande à Gustave Monod de donner sa démission. Le nouveau directeur du second degré décide, pour sauver la face, que toutes les classes sont nouvelles, ce qui veut dire qu'aucune ne le sera plus. Il faut que Lucette s'engage dans une voie nouvelle. Elle a fait un stage au CIEP. Elle pense qu'elle trouvera là un nouveau terrain favorable à son esprit de découverte et d'innovation. Un poste est vacant. Elle le demande et l'obtient.

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP, le Centre, Sèvres) occupe les bâtiments qu'avaient occupés la Manufacture royale de porcelaine, puis l'École normale supérieure de jeunes filles. Ces trois institutions, qui avaient des vocations fort différentes, ont trouvé là un lieu qui leur convenait parfaitement. La création du CIEP a eu lieu en 1945, dans le même moment d'enthousiasme que celle des classes nouvelles. Le créateur des classes nouvelles et du Centre est le même, Gustave Monod, et les stages des professeurs des classes nouvelles ont lieu au Centre. Gustave Monod a voulu que des professeurs de tous pays puissent se rencontrer pour échanger leur vision de l'idéal, leurs idées, leurs expériences. Ils vivent là dans une atmosphère d'amitié, de fraternité même. Dans les années 1960, le Centre, surtout préoccupé à ses débuts de l'enseignement en France, s'ouvre largement à l'étranger. Des Anglais, des Allemands, des Belges y trouvent des collègues français. C'est l'époque de la guerre froide. Mais

il n'est pas de frontière pour le Centre qui accueille des Polonais, des Tchécoslovaques, des Roumains, des Soviétiques. Merveilleuse entente entre tous. S'il est un lieu où le bonheur existe, c'est à Sèvres. Lucette, qui n'a pu venir à Sèvres comme élève de l'ENS, y est comme professeur. Elle y retrouve, dans la même situation qu'elle, Paulette Armier et Anne-Marie Pavard (1940 L). Paulette Armier est l'historienne du Centre, une historienne passionnée du présent et de l'avenir. Elle est la rédactrice de la revue *Les Amis de Sèvres* et soutiendra une excellente thèse sur « le CIEP et l'enseignement en France de 1945 à 1975 ». Anne-Marie Pavard est professeur au lycée, mais elle travaille en étroite liaison avec le Centre. Au début de chaque stage, elle présente aux professeurs et aux stagiaires français le pays dont viennent les stagiaires étrangers. Lucette se liera particulièrement avec deux de ses collègues, Colette Stourdzé et May Collet. Toutes trois, ayant le même sens de leur mission, s'unissent pour ces tâches communes. Colette Stourdzé a une forte personnalité, un grand dynamisme, une véritable puissance créatrice. En 1969, au moment où se crée la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), elle en devient la secrétaire générale ; elle y jouera un rôle essentiel jusqu'à ce que la maladie l'emporte en 1975. May Collet est extrêmement modeste et discrète, mais elle travaille très efficacement dans l'ombre. Elle est la collaboratrice de Colette Stourdzé à qui elle succède comme secrétaire générale de la FIPF.

À Sèvres, Lucette est merveilleusement à son aise. Avec son sens des contacts humains, elle a plaisir à échanger avec les stagiaires étrangers des connaissances et des impressions. Avec eux et pour eux, elle fait des études sociologiques sur la chanson française (« Je ne suis pas Parisienne ») et sur la publicité. Elle a autant de talent pour écrire que pour parler. Elle sait aussi travailler en profondeur. Elle va s'engager successivement dans trois domaines : le Centre franco-québécois du développement pédagogique, la Fédération internationale des professeurs de français, la direction du service de documentation du Centre.

Le Centre franco-québécois du développement pédagogique (CEDEP) est né de l'initiative « du gouvernement du Québec et du gouvernement de la République française » qui ont décidé, en 1969, de créer plusieurs organismes chargés du développement des relations entre la France et le Québec ; le CEDEP sera l'un d'eux. Il a la responsabilité de ce programme dans le domaine de l'éducation. Il aura son siège à Sèvres. Son directeur sera le directeur du CIEP. Près de lui se trouvera un directeur-adjoint québécois – Lucette sera son assistante. Pendant quatre ans, le directeur-adjoint sera Michel Gérard. À sa disparition, Lucette écrit une page émouvante. Michel était un homme remarquable, paisible, mais toujours en action, aussi à l'aise dans les contacts humains que dans l'étude des dossiers, profondément québécois et passionnément francophile.

C'était « une chance de travailler avec lui ». Michel et Lucette ont devant eux une tâche difficile. Le Québec sort de « la révolution tranquille » et entre dans une ère nouvelle. La France et le Québec parlent la même langue, mais ce sont deux civilisations différentes. Pour assurer une meilleure compréhension entre la France et « la belle province », de « jeunes maîtres » québécois vont enseigner en France et de « jeunes maîtres » français au Québec, un peu moins d'une centaine la première année, plus de deux cents l'année suivante. Le CEDEP est chargé de cette opération pour la France : opération simple en apparence, mais qui va s'avérer compliquée. Les Québécois envoyés dans les écoles françaises n'ont pas le même sens de la pédagogie que leurs collègues. Surtout, la vie en France n'est pas la vie au Québec : pas le même sens du confort, pas les mêmes habitudes alimentaires, pas les mêmes intérêts. Pour faciliter l'acclimatation des jeunes maîtres, est née en 1970 l'institution des « conseillers animateurs » : de jeunes maîtres québécois qui ont enseigné en France l'année précédente aident leurs jeunes compatriotes à s'adapter à une nouvelle vie et à un nouveau métier. Lucette réunit les animateurs, organise des stages en province, les anime, noue avec les Québécois des relations souvent durables. Tâche épuisante et exaltante.

La réussite du CEDEP est la cause de sa fin. La politique de coopération franco-québécoise qui avait entraîné la création du CEDEP a été un succès. Les Québécois et les Français ont envie de se connaître et se connaissent de mieux en mieux. Chansons et films traversent l'Atlantique. Après dix ans de rayonnement, le CEDEP peut disparaître. Lucette le quitte sans regret. Elle a vécu des heures passionnantes. Une autre mission l'attend : la présidence de la FIPF.

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) a été créée en 1969 à l'initiative du Belge Louis Philippart. Face à la montée inexorable de l'anglais, il a voulu « défendre et illustrer » la langue française en réunissant dans un vaste ensemble toutes les associations de professeurs de français à travers le monde, français langue maternelle, français langue seconde, français langue étrangère. De l'union des efforts dispersés peut naître une puissante force. La FIPF connaît un véritable succès. Elle regroupe vingt-six associations en 1969 et cent quatre-vingt-dix-neuf en 1995. D'importants congrès ont lieu tous les trois ans ; ils regroupent jusqu'à mille cinq cents personnes. Des commissions régionales réunissent des professeurs ayant des problèmes analogues : commission de l'Europe de l'Ouest, commission d'Amérique latine, etc. Une revue, « Dialogue des cultures », publie les actes des congrès. La Lettre de la FIPF, trimestrielle, diffuse les informations fournies par les différentes associations. Le premier président de la FIPF est, naturellement, Louis Philippart ; le secrétaire général est à Sèvres. La première secrétaire générale est Colette Stourdzé et, à sa disparition en 1975, c'est May Collet qui la remplace. Le second président est un Américain, Jacques Hardré. Puis le tour de la France est venu. Toutes les pensées se tour-

ment vers Colette Stourdzé. Elle nous quitte quelques mois avant le congrès de la Nouvelle Orléans, en 1975. À ce congrès a lieu le choix du nouveau président. Le nom de Lucette Chambard s'impose. Elle a toutes les qualités nécessaires : l'intelligence, la culture, la connaissance des problèmes, le dynamisme. Elle est élue à l'unanimité. La présidence de la FIPF est une tâche passionnante et épuisante. Lucette voyage à travers le monde pour animer les associations. Elle assure les liens entre elles. Elle veille sur la rédaction de la revue et de la lettre. Elle travaille en relation avec May Collet. Selon l'expression du Finlandais Jarmo Antila, le CIEP (avec le secrétaire général de la Fédération), et la FIPF (avec son président) sont deux pays ayant le même souverain. Quand Lucette quitte la présidence, en 1978, elle reste présidente d'honneur de 1978 à 1981, elle apporte son concours au nouveau président et à la secrétaire générale (dont elle partage le bureau, le boudoir de madame de Pompadour). Elle a été une grande présidente. À sa disparition, la FIPF vient de lui rendre hommage.

La troisième mission de Lucette est modeste, mais fort intéressante et pas très facile. À la retraite de Renée Lescalié, Lucette prend la direction du service de documentation du Centre. Elle anime une équipe composée à la fois de professeurs et de documentalistes de profession. Il faut répondre aux besoins du Centre, mais le Centre, en un sens c'est le monde. C'est ainsi que la Fédération des professeurs de français ayant, en 1978, inscrit parmi les thèmes de son quatrième congrès mondial « La langue française, un instrument du dialogue des cultures », demande à la Documentation un ensemble de recherches qui se concrétisera notamment par la production d'une bibliographie analytique de 67 pages : « Répertoire pour l'initiation aux littératures négro-africaines », tiré à mille six cents exemplaires. La fonction du service de documentation, c'est une création perpétuelle. Créer, c'est la vocation de Lucette. Une fois de plus, elle a trouvé une mission à sa mesure.

1983 : l'heure de la retraite est arrivée. Lucette revient souvent à Sèvres pour participer aux réunions des « Amis de Sèvres ». Elle rédige plusieurs articles pour « Le Livre du cinquantenaire » du CIEP. Puis c'est la vraie retraite. Dans leur belle maison de Saint-Gratien, son mari, Pierre, et elle, reçoivent leur famille et leurs amis. Pierre, qui était représentant en librairie et la fournissait en livres de toutes sortes, y compris en romans policiers, est à son tour à la retraite et cultive leur jardin. On admire les légumes de leur potager, le gazon et les arbres de leur jardin d'agrément. Mais un jour de novembre 2008, Pierre, en taillant un arbre, tombe de l'échelle et se tue. Voici Lucette seule dans sa grande maison. Elle a trois enfants et sept petits-enfants. Ils sont sa joie. Mais ils sont loin d'elle. La mort de son fils Étienne est pour elle une terrible épreuve. Elle marche difficilement. Elle fait face. Mais en février 2012, elle tombe et se casse le col du fémur. Quelques jours après, c'est la fin. À ses obsèques, Andrée Tabouret Keller, pro-

fesseur à l'université de Strasbourg, dit ce qu'a été Lucette pour ses amis. Son gendre, Bernard Francou, géographe, retenu par ses travaux dans la Cordillère des Andes, n'a pas pu être là. Il a envoyé un message, demandant qu'on lise un poème de Pablo Neruda :

« Il meurt lentement
Celui qui devient esclave de l'habitude
Refaisant tous les jours les mêmes chemins.
Vis maintenant ! »

Lucette a pleinement vécu.

Jean AUBA (1937 I)

REYNIER (Anne-Marie, épouse SCHILTZ), née à Paris le 19 avril 1919, décédée à Fort-Mahon-Plage (Somme) le 4 août 2011. – Promotion de 1942 S.



Avant d'évoquer quelques-uns des souvenirs que j'ai en commun avec Anne-Marie, qui fut pour moi une camarade de la promotion de Sèvres 1942, je laisse la place à sa fille.

« Ses parents, employés des Postes, lui montrent l'exemple du travail en passant les concours internes leur permettant d'accéder à des fonctions de direction. Sa sœur Solange réussira quant à elle ses études de médecine.

L'entrée en sixième d'Anne-Marie est tardive, parce que son père redoutant qu'elle traverse seule le boulevard Voltaire lui fait redoubler sa septième pour qu'elle ne parte pas trop tôt à l'aventure... mais son parcours au lycée est ensuite sans incident.

Elève au lycée Victor-Hugo, elle réussit deux bacs en 1938, l'un en maths, l'autre en philo, et entre en 'taupe' au lycée Fénelon de Paris.

La guerre est là, et le lycée est évacué à Limoges. Il lui faut trois essais pour entrer à Sèvres : première recalée à l'écrit, puis première collée à l'oral, et enfin reçue première en 1942. Au retour de Limoges, la vie reprend à Paris où elle aide des amis à se procurer des papiers, et assiste aux journées de la Libération.

Amie de Marie et Marc Zamansky-Hervé, elle rencontre chez eux Jean Schiltz, qu'elle épouse le 5 avril 1947. Normalien, il rentre de cinq années de captivité et

est agrégé préparateur de physique rue d'Ulm. Après l'agrégation de mathématiques, Anne-Marie prend ses premières classes au lycée Jeanne-d'Arc de Rouen. Il n'y a plus de ponts sur la Seine, ce qui impose un grand détour : il faut presque une journée pour rentrer à Paris. Aussi les jeunes époux cherchent-ils une possibilité de nomination qui les rapproche.

En septembre 1947, ils arrivent à Lille. Tandis que Jean débute à la faculté des sciences, Anne-Marie est nommée au lycée Fénelon et y enseignera les mathématiques à des générations de jeunes filles. Appréciée de ses élèves et de l'Institution, elle est nommée chevalier des Palmes académiques.

La naissance de six enfants entre 1950 et 1959 ne l'empêche pas de continuer à enseigner jusqu'en 1975. L'un d'eux, Dominique, entre rue d'Ulm en 1973. Au décès de Jean en 1993, elle n'interrompt pas l'action bénévole qu'ils menaient tous les deux, en particulier au Secours populaire, et qu'elle poursuivra encore pendant une dizaine d'années. »

C'est d'abord à Fénelon que j'ai connu Anne-Marie avec qui j'ai fait deux années de « taupe ». Notre professeur de mathématiques en première année était Madeleine Chaumont, dont j'ai eu le chagrin de lire la notice nécrologique dans le dernier numéro de *L'Archicube*. Elle avait parfois ses « têtes ». Mais c'était un excellent professeur. Nous l'aimions bien. C'est Anne-Marie, je crois me souvenir, qui avait entraîné quelques-unes d'entre nous à lui rendre visite chez elle après son exclusion de l'enseignement par les lois raciales de Vichy. À Sèvres, j'ai été très proche d'Anne-Marie. Cacique de notre promotion, elle se sentait des responsabilités envers nous. Elle avait à cœur de nous aider. Elle cimentait nos amitiés. Elle était la bonté même.

Je ne m'attarderai pas sur les événements divers de ces années de Sèvres vécues entre le boulevard du Montparnasse et la rue de Chevreuse. Il me reste, par exemple, le souvenir de la venue de l'éblouissante M^{me} Dussane, tout de rouge vêtue, et de quelques sorties avec nos camarades de la rue d'Ulm. Anne-Marie et moi fréquentions ensemble le groupe tala animé par le père Brillet, de l'Oratoire, et le père Daniélou, qui nous ont laissé des souvenirs marquants... Ah ! ces notes du père Brillet sur des envers d'enveloppes... pour épargner le papier !

Si Anne-Marie a connu Jean par le couple Zamansky-Hervé, c'est par son couple que j'ai connu mon mari, camarade de captivité de Jean. Nous avons fait ensuite toutes deux une carrière de professeurs de lycée de province, admirant de loin nos camarades de l'École devenus célèbres. Nos progénitures respectives, plutôt nombreuses, ont rendu par la suite un peu trop épisodiques nos relations qui restèrent cependant très affectueuses.

Geneviève GAIFFE-MICHAU (1942 S)

BOMPAIRE (Jacques), né à Angers (Maine-et-Loire) le 16 janvier 1924, décédé au Chesnay (Yvelines) le 6 mai 2009 – Promotion de 1943 I.

C'est à la rue d'Ulm que je fis la connaissance de Jacques, puisque nous entrâmes à l'École, lui et moi, en 1943. Seulement « carré », il était le « cacique » de notre promotion : il avait dix-neuf ans ! Cette performance, à elle seule, engendrait le respect. Mais il n'en tirait pas vanité. Je fus au contraire frappé dès cette époque par sa discrétion et sa modestie intellectuelle, qualités qu'il a, me semble-t-il, conservées toute sa vie.

Nos carrières respectives nous ont, tour à tour, rapprochés et éloignés. Un rapprochement important résulta de notre engagement commun dans l'armée, en 1944, après la Libération de Paris. Comme plusieurs normaliens et polytechniciens de l'époque, nous nous engageâmes et notre préparation militaire s'effectua à Cherchell. Nous y restâmes jusqu'en juin 1945. La guerre étant terminée en Europe quand nous revînmes en France, nous reprîmes le cours de nos études. Jacques fut naturellement reçu premier à l'agrégation de lettres en 1947 : ce qui n'étonna personne.

Si brève qu'ait été notre parenthèse commune sous les drapeaux, elle avait créé un nouveau lien entre Jacques et moi : la camaraderie entre nous devint une amitié durable. Par la suite, à travers les aléas de nos carrières, nous gardâmes toujours le contact. Je me souviens qu'en 1949, alors que, marié et déjà père de famille, j'étais depuis quelques mois à l'École française de Rome, Jacques et sa jeune femme firent escale à Rome en se rendant à Athènes. C'est à cette occasion que nos deux ménages firent connaissance. Puis, à la fin de nos studieux séjours respectifs en Grèce et en Italie, le hasard des vacances de postes et des nominations firent que nous nous retrouvâmes à Rennes. Les raisons de ces retrouvailles inattendues étaient simples. L'helléniste Jean Bousquet enseignait à Rennes : il lui parut naturel de s'adjoindre un jeune chercheur sortant de l'École d'Athènes. Quant à moi, à la fin de mon séjour romain, je fus heureux de trouver un poste de professeur de khâgne à Rennes, ville dont ma femme était originaire et où elle avait toute sa famille.

Jacques est resté douze ans à l'université de Rennes. Je l'y ai rejoint en 1955 comme maître de conférences et, ainsi, nous avons appartenu durant sept ans à la même université. Nos liens d'amitié et nos relations de ménage à ménage se sont alors renforcés. Ce n'est donc pas sans mélancolie que je le vis partir en 1962 pour enseigner à la nouvelle université de Nantes. Nos carrières respectives divergèrent alors. Lui fut successivement doyen de la nouvelle faculté des lettres de Nantes (1964-1967), recteur de l'académie de Nancy (1967-1969), recteur adjoint de celle de Paris au moment où l'université de Paris fut divisée en treize

universités autonomes, puis recteur de l'académie de Nantes (1970-1971). Après quoi il revint dans l'enseignement supérieur, comme professeur de langue et littérature grecques à Paris-IV, université dont il fut le président de 1981 à 1988 et qu'il quitta en 1990 pour une retraite studieuse dans les Cévennes, puis dans la région parisienne.

Nos itinéraires respectifs ont donc été sensiblement différents. Car, contrairement à Jacques, je n'ai jamais exercé de charges administratives importantes, ayant enseigné au Collège de France pendant vingt ans, de 1974 à 1994. Mais de l'extérieur je pus suivre du regard avec admiration la carrière et le parcours de notre ami. Il reste dans le domaine de la connaissance de l'Antiquité grecque le savant qui nous a restitué Lucien de Samosate dans une immense thèse de 794 pages publiée en 1958. Elle a complètement renouvelé nos connaissances sur Lucien et, de plus, apporté un nouvel éclairage sur la littérature grecque de l'époque impériale. Dans les dernières années de sa vie Jacques travaillait encore avec une belle obstination à des traductions des œuvres de Lucien : quatre volumes sont déjà parus. Mais sa biographie révèle d'autres centres d'intérêt intellectuel. Car – choix assez inhabituel chez un helléniste français – il s'intéressa aussi à des archives byzantines de l'Áthos. Aurait-il aimé suivre cet autre sillon ? Sans doute. Et n'a-t-il pas quelquefois regretté de ne pas s'être consacré à l'univers byzantin ? Je pose la question sans pouvoir y répondre.

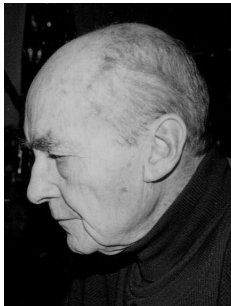
En tout cas d'autres urgences l'appelaient. Car Jacques était aussi à l'écoute de son temps : ce qui explique ses acceptations successives de grands postes administratifs de recteur ou de président d'université. Un sens civique profond le conduisit tout au long de sa longue carrière à assumer ces hautes responsabilités qui lui procurèrent vraisemblablement plus de soucis que de satisfactions. Il était un homme de devoir et de conviction qui ne plastronnait pas. En revanche, il voulait être présent à son temps : ce qu'il fut effectivement. Il avait ses préférences quant à l'avenir de l'Université ; mais il savait écouter. Il est en outre important de rappeler ici qu'il trouva le temps et la disponibilité pour présider l'association Guillaume-Budé de 1989 à 1996 et la Société de l'histoire du protestantisme français de 1982 à 1990.

Jacques Bompaire fut non seulement un grand helléniste français de notre temps mais aussi un acteur important de notre vie universitaire dans une période difficile. Modeste, actif, efficace, habité par de profondes convictions religieuses, il fut un « loyal serviteur » et, j'ose l'affirmer, un modèle qui nous reste.

Jean DELUMEAU (1943 I)

Une notice bibliographique des travaux de Jacques Bompaire a été publiée en tête du recueil d'hommage coordonné par Alain Billault, Opôra, La Belle saison de l'hellénisme, Études de littérature antique offertes au recteur Jacques Bompaire, PUPS, 2001.

MOUILLAUD (Maurice), né à Montbrison (Loire) le 8 février 1924, décédé à Paris le 8 février 2012¹. – Promotion de 1943 I.



J'ai fait la connaissance de Maurice Mouillaud dans l'hypokhâgne de Lyon où nous entrâmes l'un et l'autre en octobre 1941. En ces années où la France était coupée en deux par la volonté de l'occupant, il n'était pas possible de s'inscrire à Paris. Pendant quelques années les classes préparatoires de Lyon furent un pôle d'attraction pour la France du Sud et les trois pays du Maghreb, de sorte qu'en trois ans la khâgne de Lyon fournit seize normaliens. Il faut se représenter, par les frimas de l'hiver, internes et externes emmitoufflés dans leurs manteaux, les mains gan-

tées de laine, parvenant à écrire en l'absence de chauffage. Au réfectoire un brouet clair et insipide, baptisé potage, fut un jour qualifié – *horresco referens* – de « sperme de proviseur » par Jean-François Ricard (le futur Revel). En revanche, nous avions des stimulants intellectuels de choix en la personne de nos trois maîtres : Jean Lacroix, un philosophe personnaliste, Joseph Hours, un historien démocrate-chrétien, entourant, pour les lettres anciennes et françaises, Victor-Henry Debidour, un royaliste anti-maurrassien hostile à l'Action française.

Tel était le cadre de notre vie commune. « Variations sur le cadre », ce fut le titre d'un écrit que Maurice m'adressa il y a peu de temps, distinguant toujours pour objet de sa réflexion ce à quoi personne ne pense. C'était un jeune homme d'un calme étrange et fascinant, à l'air réservé, à la carnation de porcelaine, dirait-il lui-même, à propos, il est vrai, d'une photographie d'enfance. Ce qui avait changé, depuis l'âge de six ans, c'était le regard, d'espiègle et gai devenu sombre et chargé de quelque mystère. Cela toutefois n'enlevait rien à cette acuité de la présence de Maurice, l'esprit toujours « sur le motif ». Dans un groupe de discussion, le plus souvent silencieux, il prononçait soudain trois phrases d'une voix douce et méditée, dans une langue limpide et impeccable, après lesquelles il ne restait que vapeur des propos de l'interlocuteur. Au demeurant un camarade charmant, courtois, attentif... et secret. Il compta bientôt parmi les « personnalités » de l'hypokhâgne. Celle-ci se constitua un jour un gouvernement. Il fut nommé « Vice-président du Conseil ».

Ses parents étaient instituteurs. Laïques, bien sûr, mais davantage : son père, syndicaliste révolutionnaire, était l'un des fondateurs du Syndicat des instituteurs. Puis il était devenu, après 1918, pacifiste. Il lisait tous les journaux. Il posait, écrit son fils, « les lys de l'Action française aux côtés de la faucille et du marteau de l'Humanité, ... l'une... en appelait à un paradis perdu, l'autre à un paradis

à venir »². Maurice fut élevé environné de l'écrit de presse, lui-même abonné à ce journal d'adolescent des années trente formaté comme un quotidien.

Je le retrouvai à l'École. L'année 1946-47 en particulier nous occupions chacun l'une de deux monothurnes jumelles, et nous travaillions très avant dans la nuit, ignorés de tous. Vers les trois heures du matin nous confectionnions des œufs au plat, grâce à un réchaud électrique contraire à toute consigne. C'est en les dégustant que nous parlions surréalisme et cinéma, muet de préférence. Maurice alors, par petites touches, sans snobisme et avec son élégance coutumière, dévoilait son goût pour le rare, le raffiné, l'insolite, les récits étranges, le non-conformisme, l'écart. Il y avait en lui de l'esthète. Il aurait pu tourner dandy, il devint militant politique.

Passé l'agrégation de philosophie de 1947, Mouillaud bénéficie d'une année à Columbia University, de trois ans à la Fondation Thiers, puis est nommé au lycée Thiers de Marseille. Il se décrit avec humour en colleur d'affiches sur les murs de la rue des Belles-Feuilles : « vous apportiez la lumière à vos concitoyens aveuglés par la presse capitaliste ». Alors ce fut pour lui la « revue du marxisme militant »³ où il avait pour cible les intellectuels de gauche non-communistes, puis à Marseille les cours de marxisme de l'« Université nouvelle » établie par le Parti communiste. Le phénomène de « capture » de la conscience philosophique, si bien analysé par Jean-Toussaint Desanti (1935 l)⁴, s'était emparé de l'esprit de Maurice pour en exploiter l'acuité dialectique.

La découverte de la mystification fut un accablement dont il ne se remit sans doute jamais ; dans ses dernières années encore, on pouvait deviner les traces de ce qui fut probablement au plus fort de l'épreuve une véritable haine de soi, des questions fichées comme des flèches au plus profond de son être symbolico-charnel. Dans un des écrits qu'il a laissés derrière lui hors publication, Maurice fait état d'une angoisse irrémédiable, compagne de sa vie, présente avant, pendant et après sa période de militantisme, caractérisée par la fuite du regard d'autrui, celle d'une bête traquée : « c'était bien cela ma vie, une arène dont les assassins ne portaient pas d'habit brodé, un combat dont les regards étaient des épées »⁵.

Souvenons-nous d'un dilemme qui fut le souci de plus d'un intellectuel de l'époque et qu'on pourrait appeler le « problème d'Alain », sage des enseignants, mentor du pacifisme. Que faire quand l'ombre de l'hitlérisme s'étendait sur l'Europe par la violence des armes ? Et quand le général De Gaulle avait lancé l'Appel du 18 Juin ? De plus, pour Maurice, le problème s'inscrivait dans la chair et le sang d'une relation familiale, la relation au père. Il ne pouvait qu'approuver les engagements de son père et admirer sa vie. Il voyait en ses parents des esprits éclairés, respectueux de sa liberté. Fallait-il trahir l'idéal paternel ? Était-ce là aussi que s'enracinait l'angoisse ? Serait-ce donc elle qui assombrissait le front

soucieux de sa photo de khâgne, si prégnante qu'il aurait cru pouvoir trouver une issue dans un militantisme proclamant haut et fort un antifascisme jumelé à une « lutte pour la paix » ? C'était malheureusement tomber de Charybde en Scylla. Il ne s'est jamais pardonné d'avoir pu le croire et l'angoisse persista, renouvelée. Mais il ne voulait surtout pas qu'on gommât cette face de son existence.

Après le XIV^e Congrès du PCF qui le convainquit que ce parti ne condamnerait pas le stalinisme (1956), Mouillaud décida de quitter le Marseille militant et se retira au lycée d'Argelès-Gazost, dans les Hautes-Pyrénées. Cependant son compatriote stéphanois, camarade de khâgne et d'École, Gilbert Simondon (1944 l) lui propose de le rejoindre à la faculté de Poitiers, où il souhaite rénover l'enseignement de la psychologie (1960). Il est bientôt maître de conférences⁶.

Grâce à Jacques Kayser, le journaliste célèbre du Front populaire, il entre à l'Institut français de presse qui vient d'être créé. Il y restera trente-deux ans (1961-1993). Ses cours et séminaires connaissent un succès qui ira croissant. Aussi un projet de recherche prend-il corps, puisqu'il déposera bientôt, sous la direction de Jean Stoetzel, le sujet de sa thèse : « Formes et stratégies des énoncés de presse ». Ce regard dirigé sur la presse ne peut nous surprendre. Mais il y a plus que les prémices familiales. La presse n'est-elle pas encore à cette époque le principal moyen de propagande, voire de mystification politique, et du mensonge totalitaire dont il portait toujours la meurtrissure ? Cette idée de recherche ne germe-t-elle pas en lui à titre de revanche, en désespoir du militantisme de la plume ? Quoi qu'il en fût, Mouillaud allait prendre rang parmi les philosophes de cette époque qui ouvrirent des voies insoupçonnées de leurs devanciers, limités par les œillères académiques, et qui créèrent des disciplines nouvelles. De son logis, qu'il garda toute sa vie, aux derniers étages de cet immeuble de verre voisin du sommet de la Butte-aux-Cailles, le regard de Maurice plongeait sur l'immensité de la capitale.

En vue de sa thèse, il élabore les problématiques, les méthodes, les perspectives théoriques qui désormais guideront ses recherches. Celles-ci exigent, pour chaque cas étudié, un corpus considérable de données qui ne peut se trouver que dans un centre. C'est en 1968 que l'École française d'analyse du discours fait ses débuts avec le département de linguistique de Paris-X-Nanterre (et la revue *Langages*) et le Centre de lexicométrie politique de l'ENS de Saint-Cloud (et la revue *Mots*). Bien que ne s'étant jamais réclamé d'aucune école, Mouillaud ne reste pas isolé. Il s'initie aux méthodes d'analyse par ordinateur de Benzecri. Il publiera essentiellement dans des recueils d'études originales ou des revues. Dès 1968 paraît « Le Système des journaux »⁷. Nommé à Lyon-II à la faculté des sciences humaines, il soutient son doctorat en sciences de l'information et de la communication (1979). S'y ajoute en 1983 un séminaire à l'Institut d'études politiques de Lyon.

C'est donc sur une quarantaine d'années que s'échelonnent ses publications, au-delà de la retraite (1993). Il est impossible dans les limites de cette notice d'entrer dans le détail des dizaines d'études qu'il a signées. Deux thèmes cependant attirent l'attention. Avec le soutien du CNRS pour une grande enquête sur l'attitude des médias face à la contraception, on relève « La loi de 1920 et la presse », à propos du dernier procès d'avortement de l'Histoire, et « Stratégie du changement de terrain dans la polémique entre le PCF et le Planning familial ». D'autre part, à propos du « complot des blouses blanches », on note « L'Humanité et le procès de Leningrad en 1970-71 : l'antisémitisme indicible ». Avec son collègue Jean-François Tétu, il publie en 1983 *Le Journal quotidien*⁸, appelé à devenir un ouvrage de référence. Il joue un rôle décisif dans le Centre linguistique et sémiologie de Lyon-II, l'équipe « Médias et identité », le Groupe de recherche en analyse des médias (GRAM). Il est invité à Madrid, Bologne, Urbino, au Maroc, en Tunisie, et pour un long séjour d'étude au Brésil, à la suite duquel lui fut dédié un volume de textes de lui ou sur lui⁹.

Quant à l'ensemble de ses études, qui portent sur maints autres sujets de sémiologie et de philosophie, ce n'est que dans l'honorariat que Mouillaud songea à en faire un volume, centré sur le thème du discours indicible. Il était resté le professeur passionnant son auditoire, « un éclairer et un éveillé, dit son collègue le plus proche, doté d'une rare capacité d'analyse, aiguisée et subtile, servie par une langue d'une qualité rare aussi, ... par ce style inimitable qu'il partageait avec les grands humanistes, immenses lettrés, curieux de tout »¹⁰.

Mouillaud en effet n'était pas enfermé dans le domaine de la presse. Pionnier dans l'étude des médias, il était aussi un observateur de la littérature et de l'art de notre temps, car les méthodes qu'il avait mises au point avaient une plus large pertinence. Il a publié sur le roman dans la *Revue d'esthétique*, sur le Nouveau Roman dans les *Cahiers internationaux du symbolisme*, sur « l'énigme invisible » du *Meurtre de Roger Ackroyd* dans *Les Temps modernes*. Et n'oublions pas l'humour de « L'iconostase du foie gras : les catalogues Comtesse du Barry » dans *Signe, texte, image*. On découvre aussi, sous un pseudonyme, aux Éditions de Minuit, une nouvelle énigmatique et inquiétante, *L'Œil de Madame*.

Son dernier article fut du philosophe : « La voix introuvable de Martin Heidegger et la question du Pseudos ». Mais il ne cessa point d'écrire, comme il le fit toute sa vie. Affaibli par les infirmités et le mal, dans ses dernières semaines, « il écrivait au petit matin, une demi-heure, une heure les bons jours, entre le thé et l'arrivée de la médicalisation. C'était sa vie »¹¹.

Je me souviens de cette promenade qu'il nous offrit, aux premières heures d'un jour de septembre, malgré les maux dont il souffrait, au piémont de la Sainte-Victoire, pour nous faire admirer les milliers d'éclats des roches bleues,

étincelantes de la magnificence du soleil levant. Adieu Maurice, tu as été à l'avant-garde. *Amici veteres morituri te salutant.*

Maurice CAVEING (1944 I)

Je remercie Geneviève, sa compagne, François, son fils, sans qui cette notice n'aurait pu voir la jour.

Notes

1 Il n'y a pas d'erreur ! La vie de notre camarade s'est écoulée entre deux « 8 février » d'années bissextiles distantes de 88 ans.

2 Manuscrit inédit.

3 *La Nouvelle Critique*, publication du P.C.F.

4 *Un destin philosophique*, Grasset 1982, Hachette 2008.

5 Manuscrit inédit.

6 Au sens de l'époque.

7 *Langages*, n° 11.

8 Presses Universitaires de Lyon-II.

9 *O jornal, da forma ao sentido*, M. Mouillaud & S. Dayrell Porto, Brasília, Paralelo 15 ed., 1997.

10 Jean-François Tétu, *Éloge funèbre*.

11 Texte de sa compagne Geneviève.

VIOT (Jacques), né à Bordeaux le 25 août 1921, décédé à Paris le 4 juillet 2012. – Promotion de 1943 I.



Jacques Viot a effectué ses études secondaires au lycée de Bordeaux, puis, à Paris, au lycée Louis-le-Grand. Entré à l'École normale supérieure en 1943, licencié ès lettres, titulaire d'un DES de lettres, il devient lecteur de français à Trinity College (Dublin) de 1946 à 1947 avant d'être admis à l'École nationale d'administration (Promotion « Quarante-huit ») dont il sort en 1950. C'est cette même année qu'il épouse Jeanne de Martimprey de Romécourt.

Il entre au Quai d'Orsay où il effectuera toute sa carrière sans interruption. Affecté d'abord à la direction d'Europe, il est ensuite nommé deuxième secrétaire à l'ambassade de France à Londres. Ses débuts professionnels en Grande-Bretagne de 1953 à 1957 auront rétrospectivement une valeur emblématique, puisque c'est en Grande-Bretagne qu'il achèvera sa carrière en 1986 mais, cette fois, en qualité d'ambassadeur de France.

En 1957, au terme de son séjour à Londres, il est nommé premier secrétaire à Rabat où il est chargé de créer et de diriger, à l'ambassade de France, la mission d'assistance technique. De retour à Paris, il est, de 1961 à 1962, conseiller technique au cabinet de Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères du général De Gaulle de juin 1958 à mai 1968. Pendant les six années suivantes, Jacques Viot, successivement, chef de service, puis directeur de la coopération technique, partageant les orientations de son ministre, est convaincu de l'apport déterminant de la coopération technique dans les relations de la France avec les pays appelés alors « pays du tiers monde » – principalement à travers l'envoi de coopérants et la formation des hommes (il publie sur ce sujet un article dans *La Revue juridique et politique* en juillet-septembre 1965). Il gardera de sa collaboration avec Maurice Couve de Murville une réelle admiration pour ce ministre qui fut souvent l'objet de critiques acerbes tant sur sa personne que sur sa conduite et sa gestion du ministère. Dans un texte rédigé en 2000, mais inédit, Jacques Viot tentera de remettre en perspective le mandat de Couve de Murville le qualifiant même de ministre des Affaires étrangères « au plein sens du terme ». Promu ministre plénipotentiaire en 1968, Jacques Viot exerça jusqu'en 1972 la lourde et délicate charge de directeur du personnel et de l'administration générale du ministère. Durant les années 1961-1972, il enseigna également à l'École nationale d'administration.

En août 1972, il est nommé ambassadeur de France au Canada où il restera jusqu'en juin 1977, servant ainsi pendant les deux dernières années de la présidence de Georges Pompidou, puis, en 1974, dans les débuts de celle de Valéry Giscard d'Estaing. À son retour à Paris, il devient inspecteur général du ministère de 1977 à novembre 1978. Il est alors choisi comme directeur de cabinet du dernier ministre des Affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing, Jean François-Poncet, qui appréciait en lui, comme il l'écrit dans *37 Quai d'Orsay, Mémoires pour aujourd'hui et demain* (Éditions Odile Jacob, 2008), le « diplomate d'expérience, intelligent, pondéré et de toute confiance ». Jacques Viot occupera cette fonction jusqu'à l'élection de François Mitterrand en mai 1981. Entre 1978 et 1981, dans ce poste très exposé, il eut à gérer deux crises majeures : l'invasion soviétique en Afghanistan et, avec le retour de l'ayatollah Khomeini à Téhéran, l'instauration d'une république islamique en Iran. Au lendemain de l'élection présidentielle française, dans le contexte délicat de l'alternance politique, il assura entre le 10 et le 21 mai 1981, la transition avec l'équipe du nouveau président de la République avec loyauté et « une exquise urbanité », selon les mots d'Hubert Védrine, témoignant de son sens élevé de l'État et de ses responsabilités de haut fonctionnaire du Quai d'Orsay. Il fut ensuite nommé à nouveau par Claude Cheysson à la tête de l'Inspection générale du ministère, mais avec des compétences élargies. En 1984, il devint ambassadeur de France en Grande-Bretagne à

un moment où Margaret Thatcher était Premier Ministre et où les tensions franco-britanniques sur les questions européennes étaient à leur paroxysme. Élevé, en 1986, à la dignité d'ambassadeur de France qui consacrait sa carrière de diplomate, il fut, cette même année, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

De sa retraite, on peut dire qu'elle ne fut pas oisive. En effet, il présida, en 1986, la commission de réforme et modernisation du ministère des Affaires étrangères et, entre 1987 et 2000, l'association France Grande-Bretagne. En 1994, après en avoir été membre depuis 1987, il accéda à la présidence du Conseil d'administration de l'Alliance française, fonction qu'il exerça jusqu'en 2004. En 1988, il présida un colloque sur le thème « La langue française à la croisée des chemins. De nouvelles missions pour l'Alliance française » (Actes publiés à L'Harmattan) et fit paraître, en 1996, dans *La Revue des Sciences morales et politiques* (n° 2, 1996) un intéressant article intitulé « L'Alliance française : bilan et avenir. » « Sa mission essentielle, écrivait-il, reste certes l'enseignement de la langue française, mais du fait de sa structure associative et de son insertion dans les pays d'accueil, elle est particulièrement bien placée pour encourager le dialogue des cultures et développer les valeurs d'échange, de partage et d'amitié ».

Ces travaux et l'action de Jacques Viot ont aussi constamment reflété ses préoccupations de diplomate sur le maintien du rayonnement culturel de la France qui passait, pour lui, par l'enseignement et la diffusion de la langue française et la promotion des universités françaises à l'étranger. Entre 1981 et 1984, au cours des inspections des postes diplomatiques et consulaires qu'il dirigeait, Jacques Viot exigeait un examen très attentif du dispositif culturel et de coopération (services, établissements d'enseignement, instituts, alliances, missions de coopération) de chaque ambassade, considérant que l'évaluation d'ensemble du poste diplomatique devait aussi prendre en compte cette « composante de notre politique étrangère ». Par la suite il regretta que « l'érosion des crédits » et les changements successifs de structure et d'objectifs dans le dispositif du Quai d'Orsay aient abouti à « entraver le militantisme en faveur du français » et, plus largement, l'efficacité de notre politique culturelle et de coopération à l'étranger.

Jacques Viot fut également membre du conseil d'administration de l'École normale supérieure et du Conseil supérieur de l'Agence France-Presse. En 1992, il fut élu président de la Section française du Conseil franco-britannique, poste qu'il occupa jusqu'en 2006. Créé en 1972, à l'initiative du président Georges Pompidou et du Premier Ministre britannique Edward Heath, le Conseil franco-britannique, composé d'une section française et d'une section britannique, existe toujours. Il a pour vocation de renforcer les liens entre les deux pays en favorisant le dialogue entre des personnalités politiques, des hauts fonctionnaires, des économistes, des chercheurs et des journalistes dans des domaines aussi variés que l'économie, l'environnement, la défense ou la culture. Jacques Viot trouva

maintes occasions de mettre en avant la complexité, mais aussi l'enrichissement réciproque des relations franco-britanniques lors de colloques annuels et dans diverses publications – notamment dans un article « Les relations franco-britanniques : alliance et coopération malgré des divergences » qui parut dans le numéro d'avril 1997 de *La Revue de la Défense nationale*, dans sa présentation des Actes du Colloque « Francophonie et Commonwealth : quelles missions d'avenir ? » (L'Harmattan 2002) et dans « Cent ans d'Entente cordiale. Et aujourd'hui ? » (*La Revue des Deux Mondes*, janvier 2004). Après son départ du Conseil franco-britannique, en dépit de l'altération progressive de son état de santé, il continua à participer aux activités et colloques de la Société d'histoire diplomatique et aux travaux de la commission des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Humaniste et normalien, le diplomate fut, sa vie durant, un grand lecteur. Il aimait avant tout la poésie, emportant souvent avec lui l'anthologie de Georges Pompidou. Parmi les prosateurs, il admirait Marcel Proust (qu'il lui arrivait même de lire pendant ses années de directeur de cabinet pour s'extraire du contexte oppressant de son quotidien). Plus récemment, ce fut Saint-Simon dont il dévora les huit tomes de *Mémoires* de l'édition de La Pléiade. Il savourait chez l'un et l'autre la qualité de leur langue et l'acuité du regard qu'ils portaient sur leur monde. Très sensible à la précision de l'expression écrite et orale, il exigeait, comme peuvent en témoigner tous ses anciens collaborateurs, justesse du mot et concision du langage. Il ne signait ou ne laissait jamais publier un texte, de quelque importance qu'il fût, sans l'avoir revu et généralement « révisé ».

Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, Jacques Viot était également commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique et du Royal Victorian Order. Il décéda le 4 juillet 2012 à Paris. Il repose désormais dans le domaine de Romécourt, petit village de Moselle, à une trentaine de kilomètres de Lunéville, en terre lorraine, dans le fief de la famille de son épouse.

Gérard ROUBICHOU (1960 I)

MILOU (Jean-Paul), né le 12 mai 1923 à Paris, décédé le 24 juin 2012 à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) – Promotion de 1944 I.

Je précise au lecteur que ce qui suit ne concerne qu'une partie de la vie de notre camarade : on verra pourquoi ci-après.

Nous n'avions au départ, Jean-Paul Milou et moi, qu'une relation chronologique : la même année de naissance et la même année de promotion à l'École. Cette promotion de 1944 n'avait pas eu de concours – et pour cause – au moins aux dates usuelles. Les épreuves eurent lieu aux derniers mois de l'année et aux premiers de 1945. Il avait préparé à Louis-le-Grand et moi à Lyon. Mais pour l'année universitaire 1947-48, il nous échut de partager, au dernier étage de l'immeuble, alors neuf, situé au fond de la cour Pasteur, la même thurne, l'une de celles réservées en ce temps aux agrégatifs. Nous fîmes alors plus ample connaissance.

C'était un marin. Il avait servi dans la Marine avant de rejoindre les locaux de la rue d'Ulm. Aux vacances, il embarquait sur un cargo ou un chalutier. Flânant à la nuit tombante sur le quai d'un port de l'Atlantique, je le vis tout à coup quittant le bord d'un bâtiment, sac de marin sur l'épaule. J'avais connu moi-même les châlits des baraquements militaires. Nous n'avions aucun problème de cohabitation !

Il aimait le silence de la mer. Il le recréait autour de lui. C'était son mode d'être. Son laconisme le préservait des bruits du monde. Un après-midi, rompant un mutisme studieux, il me dit à brûle-pourpoint : « Caveing ! Sais-tu que tu parles en te rasant ? » Il avait parcouru à pied le littoral de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan, de Zuydcoote à la Bidassoa. Sa mise quelquefois donnait de sa haute taille une vision héroïque. Il descendait le Boul' Mich' revêtu d'une houppelande bleu marine de berger pyrénéen, une canne à pommeau d'argent à la main. Allait-il rencontrer à Bayonne l'abbé de Saint-Cyran ?

Après l'École, chacun de nous eut son parcours, mais une quinzaine d'années plus tard un double hasard nous rapprocha. Nous avions élu domicile dans le même coin du vieux Paris, ce quartier de petites rues d'Ancien Régime, derrière le rempart, c'est-à-dire en arrière du demi-cercle de la place de la Bastille, côté ville. Nous étions mariés, des enfants étaient nés. Les relations entre les deux familles se firent fréquentes. Or, à peu de temps de là, Paul Ricœur, qui organisait Nanterre, nous pressentit l'un et l'autre, ce fut le second hasard. La perspective de méthodes autres que les traditionnelles dans tous les domaines de la vie universitaire et de plus la place réservée aux pensées de l'Orient dans le départe-

ment de philosophie, ne pouvaient que retenir l'attention de Milou. C'était un contemplatif. Il lisait des mystiques. Le Concile venait de prendre fin. Nous devions, marchant sur le campus enneigé, quand il me dit : « Caveing ! Il n'y a pas de théorie dans l'Église. Il n'y a plus de pensée ! » Et il me conta sa déception d'un entretien avec un théologien. Je retrouvais en lui cette recherche de l'absolu que j'avais soupçonnée à l'École.

Deux événements devaient révolutionner le cours de son existence. L'un tragique et privé, la trisomie de son troisième enfant, l'autre sociétal et public, Mai 68 à Nanterre. La déconstruction des normes de la vie universitaire, la déconstruction des normes d'une vie conjugale, je ne chercherai pas à faire la part de l'une et de l'autre dans les conséquences qu'il subit, mais ce fut une mutation.

Il avait dès longtemps privilégié les vertus de l'oralité en philosophie : il donna congé à l'écrit, à ses pompes et à ses œuvres, à la thèse, à la carrière, il se défit de sa bibliothèque, à la réserve des grands textes de l'Orient. Il se voulait Socrate, voire Diogène. Assis à même le sol, il réunissait le soir des cercles d'auditeurs contestataires, dont certains venaient de la banlieue voisine, l'université restant ouverte à tous vents. Il disait : « Je suis pauvre. » Il avait aménagé une camionnette de façon à pouvoir y vivre. Avec ce véhicule, il partait solitaire sur les routes et dormait dans les forêts. Il rompit ses liens, sociaux et personnels, hormis avec ses enfants. Un jour vint mon tour : il cessa de me voir. Je le regrettai. De lui j'ai toujours gardé grande estime.

Maurice CAVEING (1944 I)

Jean-Paul Milou, était un sage. Officiellement, il était professeur de philosophie. Ce n'est pas nécessairement la même chose...

Né en 1923, ce normalien a promené sa haute taille et son air détaché dans la promotion de Jean d'Ormesson et de Michel Foucault avec qui il a partagé une deuxième place *ex aequo* à l'agrégation de philosophie. Leurs voies allaient rapidement diverger. Jean-Paul Milou n'a jamais voulu entrer dans le rôle si français de l'intellectuel productif et médiatique. Son goût le porte vers une philosophie plus en accord avec la sagesse intérieure, la quête personnelle et l'enseignement.

Rapidement, il s'intéresse aux philosophies orientales et tente de les réconcilier avec l'approche intellectuelle de la pensée européenne. Il séjourne au Liban et, à la faveur de deux années sabbatiques, apprend l'arabe à Beyrouth au collègue jésuite. Il fait la connaissance de Louis Massignon et de Jacques Berque. Il rencontre également ce grand ami du Liban que fut Henri Seyrig.

Cette époque le conforte dans son engagement chrétien. Il est nommé au lycée Lyauté de Rabat et soutient les intellectuels marocains, ce qui lui vaut d'être expulsé du pays par les autorités du protectorat.

Grâce à l'appui de ses amis Paul Ricœur et Emmanuel Levinas, il est nommé professeur à l'université de Nanterre. Il se spécialise dans l'étude des liens entre philosophies orientale et occidentale. À côté de cours très classiques consacrés à Heidegger, Husserl ou Nietzsche, il analyse des textes religieux sémitiques et chinois. Il a constamment eu la volonté d'introduire dans la philosophie occidentale la dimension spirituelle que les pensées d'Orient n'ont cessé de mettre en avant.

Il apprend, d'ailleurs, le chinois littéraire, pour mieux comprendre ces philosophies. Sa curiosité intellectuelle est insatiable.

Ceux qui l'ont approché ont tous été frappés par la bonté et la paix qui émanaient de lui, et par son intelligence rare et une grande intuition psychologique, qu'il savait traduire avec humour en faisant appel, sans aucun pédantisme, aux différents registres de sa culture.

Ne renonçant jamais à ses recherches personnelles ni à l'approfondissement de sa pensée, il a toujours privilégié une conception très individuelle de la sagesse. Il préférerait l'enseignement à l'écriture, la discussion et la méditation à l'agitation médiatique.

Dans une époque où tant d'écrits s'envolent, il a prouvé que la parole, elle, peut rester. Son enseignement marquera par sa profondeur des générations d'étudiants.

D'un point de vue personnel, il a porté une grande attention à l'éducation de ses trois enfants et a mis toutes les ressources de sa grande sagesse pour entourer d'affection sa fille trisomique et lui permettre de s'épanouir dans la peinture.

Jean-Christophe RUFIN, de l'Académie française

Cet hommage a été publié dans Le Figaro, le 29 juin 2012.

BILDSTEIN (Antoinette, épouse SEC), née le 6 juillet 1924 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), décédée le 27 août 2012 à Quintal (Haute-Savoie). – Promotion de 1944 S.



Aînée de deux sœurs, Antoinette Bildstein voit le jour à Nancy le 6 juillet 1924 dans une famille d'origine lorraine du côté maternel et alsacienne du côté paternel. Son père est issu de l'Institut électrotechnique de Nancy (actuelle ENSEM) et, fait remarquable pour l'époque, sa mère y a également fait ses études. Ses parents lui transmettent des convictions et des valeurs auxquelles elle est restée attachée toute sa vie : un athéisme strict, le refus de toute superstition, la foi en la rationalité scientifique, le sens de l'autorité et du devoir, la confiance en un État qui récompense les mérites de ceux qui travaillent pour lui.

En outre, elle hérite du côté maternel, où les instituteurs sont nombreux, un goût et un incontestable talent pour l'enseignement.

Élève au lycée Poincaré à Nancy, à sa grande surprise, en 1943, elle est admissible à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres. Ayant échoué aux oraux, elle refait une année de taube, cependant que le directeur de l'École supérieure des Industries chimiques de Nancy lui promet une place en cas de nouvel échec. En 1944, elle est à nouveau admissible, mais les épreuves d'admission ont lieu en décembre. À cause de l'interruption des communications entre Nancy et Paris, son père a l'idée saugrenue de la confier à un groupe de soldats alliés faisant le trajet de Nancy à Paris. La voilà donc, élégante jeune fille de vingt ans, avec ses livres de mathématiques, en camion militaire ! De fait, les soldats la déposent comme prévu à la gare d'Austerlitz. Là, non sans témérité, elle monte dans une voiture en compagnie de trois jeunes gens dont elle ignorait tout. Le pari s'est avéré payant : passé minuit, elle arrive effectivement chez un oncle auquel elle annonce qu'elle est tout simplement venue passer les oraux de Sèvres !

Reçue première, elle s'installe boulevard Raspail en janvier 1945 : sa condisciple et cothurne se souvient du bal pour l'armistice du 8 Mai en compagnie de cette jolie mathématicienne qui s'était promis de ne plus porter de ruban aux cheveux le jour où elle se marierait. Les études se faisaient alors en Sorbonne, outre quelques cours à la rue d'Ulm et d'autres boulevard Raspail. Dans le même temps, elle connaît les joies de la vie estudiantine parisienne, fréquentant assidûment les bals : c'est au cours de l'un d'eux qu'elle rencontre celui qui est devenu son époux en 1947, Michel Sec, centralien et ingénieur EDF.

Reçue première à l'agrégation de mathématiques, elle est nommée à la rentrée 1947 au lycée de Charleville. C'est là qu'en 1948, elle donne naissance à son premier enfant, aînée de deux autres qui ont suivi en 1950 et en 1953. En 1949, elle est mutée au lycée de jeunes filles de Mulhouse, où elle enseigne pendant quinze ans et devient en quelque sorte titulaire de la classe de mathématiques élémentaires : elle impressionnait ses élèves et les inspecteurs par la clarté de ses explications et par sa douceur non dépourvue de fermeté. À partir de 1964, elle entame une recherche en mathématiques qui aboutit à la soutenance d'une thèse de doctorat à l'université de Strasbourg le 30 juin 1971, suivie de la carrière universitaire à l'université de Metz décrite dans la deuxième partie.

Après sa retraite en 1984, sa curiosité naturelle, qui n'avait jamais été exclusivement réservée aux objets mathématiques, s'est déployée d'une façon étonnante. Citons tout d'abord les nombreux voyages qu'elle a entrepris avec son mari sur les cinq continents, y compris vers une destination aussi inattendue que la Mongolie intérieure. Devenue veuve en 1999, elle ne met nullement fin à son activité intellectuelle, bien au contraire : outre son souci de se tenir au courant des découvertes scientifiques (notamment en physique), elle fréquente l'université de la Culture permanente à Nancy, se passionne pour l'astronomie, pour l'informatique, pour la géographie, pour la civilisation égyptienne (allant jusqu'à apprendre l'égyptien hiéroglyphique), pour l'histoire de la Lorraine et pour la généalogie familiale à laquelle elle a apporté sa rigueur mathématicienne. Tout son entourage se rappelle combien elle avait à cœur de partager avec les autres le contenu de ses lectures, des cours et des conférences auxquels elle avait assisté.

Elle était dans le même temps très attachée à sa famille, notamment à ses trois enfants, ses neuf petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants, se souciant d'eux, de leur devenir professionnel et matrimonial et aimant les avoir près d'elle aussi souvent que possible. En août 2010, un accident vasculaire lui a fait perdre une bonne partie de son autonomie, et fut la cause de son entrée dans une maison de retraite à Quintal, près d'Annecy. Quoiqu'elle regrettât Nancy et sa Lorraine natale, elle appréciait la proximité et les visites fréquentes de sa fille aînée établie à Grenoble. C'est là qu'elle s'est brutalement éteinte le 27 août 2012.

Philippe SAUDRAIX (2001 I), son petit-fils,
avec Annick SEC-SAUDRAIX (1969 L), sa fille

En 1964, M^{me} Antoinette Sec est nommée assistante au Collège scientifique universitaire (CSU) de Mulhouse, qui dépendait de la faculté des sciences de

Strasbourg, puis devient maître-assistante au CSU de Metz qui, à l'époque, dépendait aussi de Strasbourg. Tout au long de sa carrière universitaire, M^{me} Sec a montré un profond intérêt pour la recherche. Son travail, initié à l'Institut de recherche en mathématiques appliquées de Strasbourg, sous l'égide des professeurs Georges Reeb et Raymond Gérard, l'a amenée à s'intéresser aux liens entre équations différentielles et feuilletages dans le champ complexe.

Dès 1967, elle avait fait une étude originale des espaces de trajectoires des systèmes différentiels et elle avait été encouragée dans ses recherches par René Deheuvels et par Harold Rosenberg. Inscrite en doctorat d'État sous la direction de Georges Reeb, elle publie régulièrement des articles dans ce domaine, notamment aux Comptes rendus de l'Académie des sciences. Elle crée, conjointement avec Raymond Gérard, ainsi que Bernard Klarès et Charles Sadler, le séminaire d'équations différentielles Metz-Strasbourg.

Elle s'intéresse notamment avec Raymond Gérard aux feuilletages de Painlevé, puis à certaines équations de Pfaff, qu'elle baptise pseudopolynomes. Ces travaux avaient été suggérés par Georges Reeb qui espérait expliquer l'étude des équations à points critiques fixes à l'aide des feuilletages. Painlevé avait en effet posé, dès 1895, les fondations des notions de feuilletages et d'holonomie dans ses « leçons de Stockholm » sur la théorie analytique des équations différentielles. Ceci fut réussi avec brio par M^{me} Sec et Raymond Gérard.

C'est dans ce cadre qu'elle soutint en 1971 sa thèse intitulée « Sur les feuilletages définis par certaines équations de Pfaff dans $C^n \times P^1(C)$ ». En 1972, elle est nommée maître de conférences et la même année, elle organise avec Raymond Gérard un colloque, les « Journées complexes de Metz », qui suscite un vif intérêt dans la communauté mathématique.

Dès 1971, Georges Reeb, Raymond Gérard et Antoinette Sec avaient été chargés par le Comité national français des mathématiciens d'éditer les *Œuvres complètes* de Painlevé. Il s'agissait là d'un travail considérable et de longue haleine qui a captivé M^{me} Sec. En 1971, paraît le tome 1, *Leçons sur la théorie analytique des équations différentielles* (professées à Stockholm). Suit en 1974 le tome 2, *Analyse et équations différentielles du premier ordre*. Enfin en 1975, paraît le tome 3, *Équations différentielles du second ordre. Mécanique*.

Elle poursuit ses travaux sur ce thème jusqu'en 1975, date à laquelle elle devient critique scientifique pour la *Zentralblatt für Mathematik* et pour la *Mathematical Reviews*.

En 1976, sous l'influence de son enseignement en théorie de la commande, elle commence à s'intéresser aux rapports de la mécanique analytique (notamment hamiltonienne) et du contrôle optimal. Elle simplifie la formulation et la conception globale des problèmes de contrôle optimal en y introduisant la forme

de Liouville. À Metz, elle anime le séminaire «équations différentielles et contrôle» qui a élargi ses centres d'intérêt.

À partir de 1979, elle participe en tant qu'animatrice à la RCP 567 (Recherche coopérative sur programme) «Outils et modèles mathématiques pour l'analyse des systèmes» en collaboration avec l'université de Grenoble.

Enfin, jusqu'à son départ en retraite en 1984, elle dirige de nombreux mémoires de DEA et plusieurs thèses de 3^e cycle en théorie du contrôle.

M^{me} Sec a enseigné tout au long de sa vie professionnelle et c'est d'abord à ce titre que je l'ai connue puisqu'elle a été mon professeur à plusieurs reprises. Ses cours étaient précis, rigoureux, complets, mais surtout elle faisait en sorte de se faire comprendre en les émaillant de commentaires intuitifs et d'exemples très choisis. Il en ressortait l'impression que ce qu'elle enseignait était simple, jusqu'à nous faire déchanter à l'examen par excès de confiance... Les étudiants appréciaient au plus haut point cet effort de pédagogie, naturel chez elle, mais pas très répandu chez nos professeurs. Cette petite femme souriante derrière l'énorme bureau de son amphithéâtre s'imposait sans avoir nul besoin de discipline.

En 1972, elle est élue directeur du département de mathématiques à la faculté des sciences de Metz et à ce poste, elle eut à défendre, parfois âprement, les intérêts des mathématiciens au sein de la faculté et de l'université. En 1973, elle met en place une formation de 3^e cycle appelée «Équations différentielles et théorie du contrôle optimal». C'est par ce DEA que sont passés tous les jeunes chercheurs en mathématiques formés à Metz jusqu'à la fin des années 1980. Lorsque j'ai retrouvé M^{me} Sec en DEA, nous étions une petite promotion de quatre étudiants : même si elle nous intimidait toujours, nous entretenions avec elle des rapports sympathiques et cordiaux.

Ce DEA était «son œuvre». Tout avait été mûrement réfléchi ; d'abord des prérequis, comme la géométrie différentielle, l'analyse numérique et une initiation à la théorie du contrôle linéaire, avaient été intégrés aux enseignements de maîtrise (mathématiques et applications fondamentales). Le DEA lui-même, outre les cours de base (en particulier le cours de contrôle assuré par M^{me} Sec) incluait un cours d'informatique théorique. Cette orientation résolue vers les applications permettait de réels débouchés vers la recherche industrielle, ce qui faisait l'originalité de cette formation.

La finalité de cette filière était double : c'était bien sûr une initiation à la recherche, mais sur des problèmes relevant de l'automatique et susceptibles de trouver des applications dans l'industrie comme la contrôlabilité, la stabilisation et l'optimisation de processus. Un stage de deux mois dans un laboratoire de recherche industriel faisait partie du DEA : c'était une excellente expérience. Pour toutes ces raisons, ce DEA, qui était le seul en mathématiques appliquées

dans le quart nord-est de la France, a connu un réel succès ; cependant, il fut supprimé en 1980 ; soutenue par ses étudiants, M^{me} Sec s'est alors beaucoup battue et a obtenu pour un an une association avec l'université de Nancy qui nous a permis d'obtenir un diplôme d'Université. Le DEA a finalement été rétabli l'année suivante.

M^{me} Sec était l'un des très rares professeurs que j'aie connus à se préoccuper du devenir professionnel de ses anciens étudiants. Ses anciens thésards ont tous trouvé du travail soit dans l'industrie, soit dans l'enseignement supérieur.

Le prolongement naturel du DEA était une thèse de 3^e cycle ; pour ce qui me concerne, le choix fut rapide : la théorie du contrôle m'intéressait beaucoup, la façon dont M^{me} Sec l'enseignait me plaisait et nous avions un bon contact humain. Ainsi, j'ai eu la chance d'être son dernier thésard en 1984. Nous avons pris l'habitude de nous rencontrer une fois par semaine pour faire le point sur l'avancement (parfois chaotique) de mon travail : elle me guidait, me donnait des pistes, mettait mes idées à l'épreuve, se lançait dans un calcul – toujours avec beaucoup d'aisance – ou parfois me houspillait gentiment lorsque je n'avais « pas fait grand-chose ». Tout ceci avait toujours lieu dans la bonne humeur.

Elle a créé des mathématiques pendant vingt ans et selon ses propres dires « s'est bien amusée à faire de la recherche ». Elle avait une conception de la recherche fondée sur la compréhension profonde du sujet, très loin donc du productivisme actuel. Elle a transmis son savoir par un enseignement unanimement reconnu et apprécié, tant dans ses cours que dans ses encadrements de thèses. Elle a su établir des interactions entre sa recherche et son enseignement. Enfin, elle a accepté des responsabilités administratives au sein de l'université de Metz, notamment au travers de ce DEA qu'elle a tant porté. Sa période à la tête du département a sûrement été une période faste, ne serait-ce que par l'ambiance qui y régnait.

Mais elle est aussi de ces professeurs qui marquent en tant qu'être humain.

Si nos rapports se limitaient ces dernières années à un échange de cartes de vœux, je terminais invariablement la mienne par : « Veuillez agréer, cher Patron, l'expression de mes sentiments respectueux et néanmoins amicaux ». Je veux rester sur cette note.

Philippe ADDA (université de Lorraine)
en collaboration avec Annick SEC-SAUDRAIX (1969 L), sa fille.

LABRUNIE (Andrée, épouse PFEIFFER), née à Maurs (Cantal) le 28 septembre 1924, décédée à Coutances (Manche) le 25 février 2011. – Promotion de 1944 S.

Andrée Labrunie naît à Maurs, berceau familial, en 1924. La famille s'installe à Marseille en 1934. Sa mère est professeur de français, ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay, et son père est secrétaire d'Académie. Elle fait ses études secondaires au lycée Périer de Marseille, puis les classes préparatoires au lycée Thiers. Elle rentre à l'École normale supérieure de Sèvres en janvier 1945 (promotion 1944 S, retardée par la guerre). Elle est reçue à l'agrégation de mathématiques en 1947.

C'est lors des stages en montagne proposés aux normaliens et normaliennes qu'elle rencontre André Pfeiffer, lui-même normalien et mathématicien. Elle l'épouse en 1947. Ils auront cinq enfants, tous scientifiques.

Elle effectue sa carrière d'enseignante dans l'enseignement secondaire, en 1947 à Metz, puis à partir de 1951 à Marseille, y retrouvant rapidement le lycée Périer pour y enseigner pendant plusieurs années. En 1961, à la naissance de son quatrième enfant, elle choisit d'interrompre momentanément sa carrière et de se mettre en disponibilité pendant plusieurs années, afin de prendre du temps pour l'éducation de ses enfants. Elle fait valoir ses droits à la retraite en 1973. Très attentive aux autres, elle consacre beaucoup de son temps au bien-être de ses enfants, de ses proches, des personnes qu'elle rencontre. Cette attention bienveillante aux autres s'est bien sûr retrouvée vis-à-vis de ses élèves dans toute son activité d'enseignante. Mais, lorsqu'elle devait faire un choix, sa carrière est toujours passée au second plan.

Elle partage avec son mari un grand attachement à la montagne où ils se sont rencontrés, et plus particulièrement à Courchevel, où la famille se retrouvera pendant toutes les vacances hivernales. Elle s'attache à Coutainville, en Normandie, où toute la famille passe ses vacances estivales, sur la plage, en bateau, au tennis et où elle s'installera définitivement avec son mari en 1986.

Andrée avait choisi d'enseigner les mathématiques, mais elle aurait pu aussi bien être littéraire : elle adorait les langues anciennes, la lecture, et avait été un temps bibliothécaire bénévole à l'hôpital à Marseille. Mais, modestement, elle ne mettait jamais en avant son savoir. À sa retraite, elle s'était engagée dans plusieurs organisations caritatives, comme le Secours catholique de Coutances.

Ceux qui la connaissaient lui savaient toutes ses richesses et appréciaient son cœur débordant d'amour.

Michel PFEIFFER (1970 s)

GIACOMO (Pierre), né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 10 février 1923, décédé à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) le 29 juin 2011. – Promotion de 1944 s.



Pierre Giacomo perd son père Joseph Baptistin Giacomo (qui était probablement ingénieur des Arts et Métiers) alors qu'il est très jeune. Pierre et son frère passent l'essentiel de leur enfance avec leur mère, Mathilde Guy, institutrice, et leur beau-père, également instituteur, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). Très bon élève, Pierre entre au lycée Voltaire puis en classes préparatoires scientifiques au lycée Saint-Louis, à Paris. Il est reçu en 1944 au concours d'admission à l'École. Ce sont les années de guerre et d'occupation, et il réussit à éviter le STO en fuyant la ville à bicyclette. Il termine ces années noires incorporé dans l'armée de l'air, comme personnel au sol.

Pierre Giacomo fréquente la section des sciences de l'École de 1945 à 1949, comme physicien. Il épouse le 9 août 1949 à Paris V^e Jeannine Thauvin (voir notice ci-après), elle-même fille d'un ingénieur des Arts et Métiers parisien, et normalienne. Ils ne se quitteront tous deux que pour décéder, entourés de leurs enfants, près de soixante-deux ans plus tard avec une semaine d'écart.

Pierre est reçu à l'agrégation de sciences physiques en 1950. Il intègre alors le CNRS (stagiaire, puis chercheur) et rejoint, à Meudon-Bellevue, le laboratoire du grand électro-aimant dont Pierre Jacquinot prend en 1951 la direction en transformant sa dénomination en « Laboratoire Aimé-Cotton ». Sous la direction de Pierre Jacquinot, Giacomo devient un expert du domaine des couches minces appliquées à l'optique : préparation de films diélectriques multicouches adaptés aux montages spectroscopiques, analyse des propriétés optiques de ceux-ci, application aux mesures interférométriques de très haute exactitude spectrale...

La bibliographie garde trace de près de seize articles publiés dans cette période, certains aux Comptes rendus de l'Académie des sciences, souvent avec Jacquinot comme co-auteur. Il soutient en 1955 son doctorat d'État sur ce thème, et devient l'adjoint de Jacquinot à la direction du laboratoire. Giacomo restera fidèle à ce domaine de recherche, essentiel pour venir conforter les avancées spectaculaires faites à l'époque dans la connaissance détaillée des structures atomiques et moléculaires [avec notamment la mise au point par Jacquinot de la spectroscopie à transformée de Fourier], jusqu'en 1967. Nul doute que son goût pour le travail expérimental, pour les mesures de haute exactitude, en un mot

pour les préoccupations métrologiques, date de ses premières années de recherche.

En 1957, Pierre Giacomo devient maître de conférences à la faculté des sciences de Caen (Calvados). Promu professeur titulaire dès 1960, il assure à Caen les cours toujours délicats de propédeutique, en thermodynamique, mécanique physique, électrotechnique, notamment. Il y poursuit ses recherches en collaboration avec son élève Émile Pelletier. Il siège au Conseil de la Société française de physique (1966-1968), et au Comité national du CNRS (1967-1975). Il entre également au Comité scientifique de grands laboratoires français, comme le Laboratoire Aimé-Cotton (1967-1975) ou l'Institut d'optique d'Orsay (à partir de 1975).

En 1966, Pierre Giacomo, dont la réputation de physicien passionné par les mesures est très bien établie, est sollicité pour entrer, en qualité d'adjoint au directeur Jean Terrien (1927 s), au Bureau international des poids et mesures (BIPM). Le BIPM est le laboratoire qui coordonne la métrologie mondiale. Situé à Sèvres, autour du Petit Trianon de Saint-Cloud, plus connu sous le nom de Pavillon de Breteuil, le BIPM dépend de l'organisation intergouvernementale de la Convention du mètre, traité international datant de 1875 qui régit l'évolution des définitions des unités et organise la traçabilité des références pour les mesures. Sous les auspices d'organes diplomatiques et scientifiques internationaux (CGPM, CIPM, Comités consultatifs internationaux...) le BIPM contribue à la coordination du travail des Instituts nationaux de métrologie des différents pays et assure, si besoin, la dissémination des références.

Cette digression permet de « mesurer » l'importance de la transition qui s'opère dans la carrière de Giacomo. Spectroscopiste, il rejoint le BIPM au moment où l'on met en place la nouvelle définition du mètre promulguée en 1960, définition entièrement basée sur les longueurs d'onde atomiques. Il y développe et conforte l'héritage multiséculaire de A. A. Michelson, J. R. Benoît, Ch. Fabry et A. Perot. Il apporte à une communauté dont les travaux reposaient principalement sur des bases scientifiques établies depuis longtemps, le regard, les contacts, la curiosité du physicien avide d'appliquer la science moderne aux références. Il développe très fortement les interactions scientifiques du BIPM avec les laboratoires nationaux des grands pays (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni...) et devient la figure incontournable des échanges internationaux en matière de métrologie.

Pierre Giacomo est promu, en 1977, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques. Il devient début 1978 le 9^e directeur du BIPM et se consacre pleinement à ces fonctions, qui comprennent à la fois la direction opérationnelle d'une structure internationale de 60 personnes, l'orientation scientifique des travaux du laboratoire, mais aussi le suivi – ou le pilotage – des organismes et comi-

tés internationaux dont le BIPM est la cheville ouvrière. Sur le plan scientifique, il prépare la mise en œuvre de la nouvelle définition du mètre, promulguée en 1983 : la longueur du trajet parcouru par la lumière dans le vide pendant une fraction précise et définie de la seconde... Il s'attache, avec son directeur-adjoint anglais Terence Quinn (FRS), à créer en 1984 un laboratoire dévolu aux lasers et à la spectroscopie dans un bâtiment nouvellement construit sur le site. Il accompagne, sur la décennie, l'émergence des organisations coordonnant les actions de métrologie dans les différentes régions du monde, ce qui permet l'accès croissant aux échanges et au dialogue des pays de plus petite taille. Les conférences qu'il donne et publie pendant cette période traduisent la permanence de sa production scientifique.

J'ai rencontré pour la première fois Pierre Giacomo au BIPM juste avant son départ en retraite début 1988. Mon directeur de laboratoire, Jean Brossel (1938 s) avait envoyé le tout récent docteur d'État que j'étais confronter son goût pour l'expérimentation acquis auprès de Claude Cohen-Tannoudji (1953 s) puis Jacques Dupont-Roc (1964 s) aux réalités du travail métrologique. C'est peu dire que le discours sur la métrologie de Pierre Giacomo a séduit son cadet de près de 35 ans... Il m'a introduit auprès du Cnam, où devenait peu après disponible la chaire éponyme occupée par son ami André Allisy... et j'ai donc pu, pendant plus de vingt ans, l'accompagner dans sa deuxième carrière.

Giacomo est fait, en 1990, chevalier de la Légion d'honneur. Retraité très actif, il devient, dès 1992, président du Conseil scientifique du Bureau national de métrologie, agence d'objectifs qui pilote alors la métrologie française. Il est élu au Bureau des longitudes, qu'il présidera en 1993 et 1994. Il est le président fondateur de l'association Métrodiff, qui s'attache à la promotion de la métrologie auprès du public scolaire et du grand public français... Mais c'est également au sein des organes de la Convention du mètre, aux réunions desquels son statut de directeur honoraire lui permet de participer, qu'il joue un rôle extrêmement actif et vigilant, en particulier dans deux secteurs.

Le premier secteur, le Système international d'unités, et tout ce qui touche à l'application subtile des principes physiques sous-jacents : fervent promoteur de l'inclusion des plus récentes avancées de la physique au sein des définitions des unités, il contribue fortement, notamment au sein du Comité consultatif des unités près le CIPM dont il fut un membre assidu jusqu'en 2009, à faire entendre avec diplomatie la raison du sage modérant l'enthousiasme des néophytes (dont moi-même) tant que les références ne sont pas encore bien établies.

Le deuxième secteur, le sens des mots, en particulier tout le langage associé à la métrologie : promoteur, dès les années 1980, de la mise en place d'un vocabulaire bilingue français-anglais définissant les concepts fondamentaux et généraux de la métrologie, il continue de piloter et d'accompagner les révisions successi-

ves de cette norme internationale de Vocabulaire international de métrologie (VIM) en 1993 et 2008 ; on lui doit aussi un travail de grande ampleur et très subtil de rédaction des documents officiels – en anglais et en français – décrivant le Système international d'unités.

L'ensemble de ces travaux est toujours disponible sur le site <http://www.bipm.org>.

Lors de la journée d'hommage que le BIPM lui a consacrée le 9 février 2012, les anciens louaient de façon unanime le souci attentif que, dans son rôle de directeur, Pierre Giacomo avait de chacun de ses collègues ou collaborateurs, et de leur famille. En ce qui me concerne, j'ai pu apprécier bien souvent, au cours des vingt dernières années, l'art inégalable qu'il avait pour vous mettre à l'aise et vous encourager à exprimer votre point de vue ; il recadrerait si besoin votre discours avec un sourire bienveillant et un œil malicieux, même au cours des derniers mois où sa santé ne lui laissait que peu de répit. J'ai eu également, avec mon épouse, le privilège d'effectuer aussi plusieurs voyages à l'étranger avec Jeannine et Pierre Giacomo. Figures d'une image d'Épinal de la rencontre normalienne, ils n'évoquaient dans l'intimité qu'avec une infinie pudeur les événements difficiles de la vie qu'ils avaient dû et devaient encore affronter. Il émanait d'eux une sorte de bonheur tranquille, intemporel, ouvert et attentif aux autres, qui donnait envie de leur ressembler plus tard.

Pierre Giacomo s'est éteint le 29 juin 2011, une semaine après le décès de son épouse Jeannine. C'était un «gentle man», disent ses amis britanniques. Un homme de bien...

Marc HIMBERT (1976 s)

THAUVIN (Jeannine épouse GIACOMO), née le 13 avril 1923 à Paris, décédée à Clamart (Hauts-de-Seine) le 22 juin 2011. – Promotion de 1945 S.

Je connaissais Jeannine depuis 70 ans... C'est à la rentrée scolaire 1941 que nous nous sommes rencontrées en classe de math sup. au lycée Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand. C'était la guerre... Comme il y avait eu un afflux de réfugiés, il existait deux hypotaupes parallèles logées au dernier étage du vieux bâtiment, ancien collège de Jésuites du xv^e siècle... Il y avait aussi deux taupes car celle de Strasbourg s'était repliée à Clermont en 1940. Dans notre classe, nous étions trente-huit élèves dont seulement quatre filles. Sur la photo de classe, je suis assise à côté de Jeannine... Elle avait fait ses études secondaires au lycée Fénelon à Paris... mais la défaite de 1940 l'avait conduite à Boussac en Corrèze, avec sa

mère ; son père, Marc Thauvin, ingénieur des Arts et Métiers, était resté à Paris pour sauver son entreprise, un garage qu'il tenait avec l'aide de son épouse Thérèse ; ce garage existe encore, rue de l'Essai, dans le V^e arrondissement... Nous étions du même âge, nées en 1923, nous avons tout de suite sympathisé... Nous avons, ensemble, progressé en maths, et même en géométrie descriptive car nous devions faire des épures comme les garçons... Jeannine logeait dans un foyer de jeunes filles, près de la gare, tenu par des religieuses ; je logeais chez mes parents dans une cité Michelin... En fin d'année scolaire, les élèves classés selon leurs notes, furent répartis dans les deux taupes ; Jeannine et moi étant *ex aequo*, nous nous sommes retrouvées, elle dans la taupe clermontoise, moi dans la taupe strasbourgeoise. En juin 1943, j'ai été reçue à Sèvres grâce à l'enseignement du prestigieux professeur de maths strasbourgeois Henri Marvillet (1924 s). Pour l'oral à Paris, Jeannine, rentrée dans la capitale pour les vacances, m'a accueillie chez elle. Je lui dois mon succès car la petite provinciale que j'étais aurait flanché sans elle... Revenue à Clermont faire « cinq-demis », Jeannine est entrée à son tour à Sèvres où elle a choisi les maths tandis que je préparais l'agrégation de physique... Ensuite la vie nous a séparées. Mais nous n'avons pas perdu contact...

Après l'ENS, Jeannine s'est mariée en 1949 avec Pierre Giacomo, un physicien (1944 s) et a enseigné les maths deux ans à Bourges, deux ans à Chartres et deux ans à Sèvres. Elle s'est arrêtée de travailler pour s'occuper de ses enfants et a suivi son mari nommé professeur à la faculté des sciences de Caen... Ils formaient un couple solide, sympathique, généreux et accueillant. Ils ont eu trois enfants dont l'aînée, Marie-Thérèse, est actuellement professeur de mathématiques en région parisienne. Comme son frère Jean, elle est restée très proche de ses parents. Ensuite, Pierre a été nommé directeur du Pavillon international des poids et mesures de Breteuil à Sèvres ; c'est alors qu'il m'a fait faire la connaissance d'une jeune femme, Marie-Ange Cotteret qui préparait un doctorat en métrologie sous sa direction. C'est ainsi que j'ai retrouvé le ménage Giacomo à Paris à la soutenance de cette thèse.

Comme je m'occupais à Clermont d'une association de vulgarisation scientifique, j'ai demandé à Pierre de venir en Auvergne faire une conférence de métrologie en décembre 1997. Ils sont venus tous les deux, lui et Jeannine. Ce fut un vrai succès, avec un bel article et des photos dans le journal local... Ce fut aussi un grand moment d'amitié... Je les ai conduits à Billom, dans la Limagne, voir des mesures à grain datant du Moyen Âge... Nous étions tous les trois très contents de ces scientifiques retrouvailles auvergnates... La vie nous a séparés à nouveau mais nous restâmes en contact par téléphone... Hélas ! La maladie a emporté Jeannine et Pierre l'a rejointe quelques jours plus tard dans l'éternel repos.

Suzanne ARCAIX-GÉLY (1943 S)

BERGER (Lucette, épouse VIVIER), née à Bourgneuf (Creuse) le 11 décembre 1924, décédée à Tours le 9 septembre 2011. – Promotion de 1945 S.

Lucette Vivier a quitté les siens, il y a quelques mois, après avoir surmonté avec courage une longue maladie. Apparemment guérie, elle était restée très affaiblie ; sa volonté lui permettait de suivre tout ce qui se passait autour d'elle et de s'intéresser pleinement à tous les sujets. Son mari et ses enfants l'ont constamment entourée. Personne ne s'attendait à sa mort soudaine dans la nuit du 8 au 9 septembre 2011.

Lucette et sa sœur jumelle Michèle sont nées à Bourgneuf, dans la Creuse, où leurs parents étaient instituteurs. Elles n'y ont vécu que quelques années car M. et M^{me} Berger ont été mutés en Indre-et-Loire, à Azay-le-Rideau. Depuis, Lucette ne quittera pratiquement plus la Touraine où la famille s'installe assez vite à Tours. Les deux sœurs fréquentent le lycée Balzac où elles ont une scolarité exemplaire. Elles décident après le baccalauréat de préparer le concours de l'ENS de Sèvres, Michèle, en lettres et Lucette en sciences. Les voici donc parties, l'une et l'autre, au lycée Fénelon à Paris. Au bout de deux ans, Michèle intègre brillamment Sèvres, Lucette réussit l'année suivante et décide de se spécialiser en mathématiques.

Jack Vivier, étudiant en médecine à Paris et lui-même tourangeau, rencontre Lucette ; ils se marient en 1947 dans la capitale. Michèle épousera à la même époque un normalien philosophe, Gilbert Simondon (1944 l). L'année suivante, Jack et Lucette ont un fils, Alain. Le jeune bébé a le bon goût de naître entre l'écrit et l'oral de l'agrégation de sa mère ; on doit pendant les heures de préparation des épreuves amener l'enfant auprès de sa mère pour le nourrir. Lucette montre déjà sa capacité à travailler sérieusement tout en s'occupant de son fils !

Lucette débute sa carrière au lycée de filles du Mans ; l'année suivante, le ministre la nomme à Tours, au lycée Balzac. Je l'y retrouve moi-même en 1951. Elle m'accueille chaleureusement, soucieuse de me faire connaître ses collègues, devenues rapidement des amies. Pendant sept ans, nous restons très proches ; mais je suis mutée au lycée Descartes dans les classes préparatoires. Elle m'y rejoint en 1965 où elle devient titulaire de la chaire de mathématiques en classe de math élém.

Entretemps, le ménage Vivier met au monde trois autres enfants, deux filles puis un garçon. Dès lors, Lucette a une vie très occupée : sa vie familiale, sa vie professionnelle et quelques tâches liées au cabinet médical de son mari. Elle a l'art de mener tout de front, dans la bonne humeur, avec une douce fermeté et une grande efficacité. Son dynamisme, son souci de l'organisation l'aident beau-

coup. C'est aussi une mère exemplaire, attentive aux moindres détails du développement de chacun de ses enfants. Plus tard, elle se comportera de la même manière avec ses petits-enfants ; ainsi son plus jeune fils et sa belle-fille confient à Lucette et à son mari un de leurs fils pour qu'il termine ses études secondaires chez ses grands-parents ; il y profite des conseils précieux de Lucette en mathématiques et dans bien d'autres matières ; le jeune homme entrera deux ans plus tard à l'IEP d'Aix-en-Provence, en bon rang.

Lucette est reconnue pour sa conscience professionnelle de haut niveau. Ses avis sont sûrs et précis, efficaces. Son enseignement clair, méthodique et vivant est apprécié des élèves ; il maintient l'attention et l'intérêt de l'auditoire. En 1976, l'Administration propose Lucette comme inspecteur pédagogique régional. Mais elle refuse car elle préfère continuer sa vie telle qu'elle est organisée.

Lucette a aussi d'autres talents : dons musicaux et dispositions pour organiser de grandes rencontres amicales ou familiales. Elle joue du piano chez elle, à Tours, ou dans leur résidence secondaire de Noirmoutier. Une fois à la retraite, une idée lui vient : organiser des séances musicales dans les écoles rurales avec des professeurs du Conservatoire. Participer à une chorale lui plaît beaucoup. Jeune fille, elle faisait partie de celle de l'ENS ; adulte, elle chante chez les Thélémites, chorale des Amis de Rabelais.

Après la mort de son beau-père, elle s'occupe des Amis de Rabelais, association fondée par le père de Jack, où se rassemblent des Tourangeaux mais aussi des amis de Lucette et de Jack, parmi lesquels des collègues et d'anciens normandais. Son mari la consulte pour diriger cette société dont il est devenu le président. Lucette tient à y rester discrète et ne publie rien dans la revue. Elle anime cependant les repas festifs par des morceaux de musique.

Lucette aime bien voyager avec des amis de longue date ; ils vont aux quatre coins du monde ; elle en rapporte de très beaux films et fait de magnifiques reportages sur la nature des pays traversés. Elle aime particulièrement la mer. C'est peut-être cela qui l'a attirée à Noirmoutier où le jardin des Vivier restera le coin privilégié de leurs descendants.

Au revoir, Lucette. Je ne voudrais pas te laisser sans citer une phrase lue par un de tes petits-enfants lors de tes obsèques : « On ne peut penser à Muttie (Lucette) sans évoquer son compagnon de vie. Il est rassurant de grandir dans un monde agité en sachant que le socle de sa famille est solide comme le roc, basé sur un amour indéfectible... Nos grands-parents sont comme les clés de voûte de notre famille ».

Geneviève PAQUIEN (1946 S)

SCHILLING (Jean), né à Metz (Moselle) le 11 août 1924, décédé à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 10 janvier 2010. – Promotion de 1945 I.



Mon père a enseigné les lettres classiques à Tarbes au début de sa carrière, puis dans la majeure partie de celle-ci au lycée Henri-Poincaré de Nancy.

J'ai eu souvent l'occasion de rencontrer de ses anciens élèves, et ils m'en rapportaient le souvenir d'un professeur intéressant et amusant. L'un d'entre eux se souvenait fort bien de mon père déclarant à une classe de cinquième qu'il trouvait deux choses qui en valaient la peine dans la vie : « le pouvoir et les femmes ».

Il avait commencé des études de mathématiques mais il avait conclu très vite qu'il préférait les lettres. Cependant, ce double intérêt a persisté. C'est lui en particulier qui m'a initié à certaines merveilles des mathématiques avant que mon cursus scolaire le demande, en particulier à la résolution d'équations du premier degré, à huit ans.

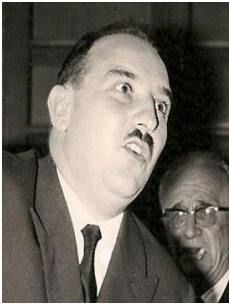
Ce double intérêt s'est manifesté aussi dans un travail qu'il a poursuivi assez avant : la traduction et le commentaire de l'œuvre mathématique de Boèce *De institutione arithmetica*. Il ne le publia pas, mais fut contacté par la suite par un chercheur qui travaillait sur le même sujet, et il apparut ensuite comme co-éditeur dans le livre qui en résulta.

Ses sujets d'intérêt incluaient aussi les trains, et je conserve un indicateur Cook annoté par ses soins : il y avait en effet trouvé quelques erreurs sur des lignes russes ! Il se faisait un plaisir de concocter des itinéraires pour ceux de notre famille ou de nos amis qui envisageaient un long ou lointain voyage en train, et aimait beaucoup y faire figurer d'improbables correspondances avec d'autres moyens de transports (bateaux, autocars, etc.).

C'était un homme plein de fantaisie, se livrant à quelques expériences insolites telles qu'aller commander au restaurant un repas « à l'envers » ... commençant par le café !

Marie-Claude SCHILLING

COLLOMB (Pierre), né à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), le 26 février 1926, décédé à Villefranche-de-Rouergue le 9 juin 2011 – Promotion de 1945 s.



C'est à sa famille maternelle que Pierre devait son attachement au Rouergue et à sa bastide occidentale, Villefranche. Par son père, il était un peu savoyard et surtout parisien. Aussi bien fit-il ses études secondaires à Montaigne, car c'était un bon élève, puis à Louis-le-Grand avec un intermède d'une année à Villefranche au début de la guerre et de l'Occupation.

Doublement bachelier en 1942 (Philosophie et Mathématiques), il continue en classes préparatoires à Louis-le-Grand et intègre en 1945 par le concours du groupe I, celui des matheux. Mais le voici bientôt détourné de sa trajectoire, pourtant mathématiquement calculée, par l'offre persuasive d'un agrégé-préparateur de géologie, François Ellenberger, juste nommé au laboratoire du professeur Barrabé, de venir collaborer à un grand projet, celui de mettre en équation les structures géologiques, ou du moins de leur appliquer les méthodes statistiques.

Comment résister ? Voici Pierre dans l'obligation de découvrir non seulement la géologie, mais aussi la zoologie et la botanique pour obtenir sa licence de sciences naturelles en 1948, et son diplôme d'études supérieures de géologie en 1949. Dès 1950, après un service militaire effectué dans la Marine, il entre au CNRS, d'abord comme stagiaire, puis comme attaché de recherche (1952) au laboratoire de géologie de l'ENS. Il se marie en 1952 à Villefranche avec Marie-Thérèse Fraysse. Ils auront trois enfants.

Au CNRS, il entame ses recherches de thèse sur le socle cristallin du Rouergue, région d'autant plus ardue à élucider que les roches y sont souvent cachées sous la végétation. Cependant, dès 1955, il participe à l'enseignement donné aux candidats à l'agrégation des sciences naturelles. C'est ainsi qu'il se joint à l'excursion annuelle de 1957 qui nous fit découvrir les Pyrénées. Il l'a immortalisée par une superbe chanson, à entonner sur l'air du « Grand Meetinge », mettant en scène « le Chef, la barbouze en bataille, / Et puis Paulo, qu'était jamais d'accord » (respectivement François Proust et Jean-Paul Bloch), ainsi que « L'Professeur Dreux qui fait d'la botanique – / Il se soucie fort peu du Gothlandien ; / Pourtant parfois un point de tectonique / l'fait songer aux problèm' pyrénéens ». Le refrain final est admirable de vérité lyrique : « Et comm' toujours, c'est l'Grand Léon* qui trinque, / On lui reproche ses charriages trop

lointains ; / Pourtant c'est lui qu'avait trouvé l'bastringue, / l'grand bastringue du pétrol'pyrénéen (bis) ». (*Léon Bertrand, prédécesseur de Louis Barrabé).

Rien d'étonnant à ce que Pierre Collomb, affectueusement surnommé Arthur, eût bonne réputation parmi les agrégatifs. Nul d'entre nous n'aurait songé à lui reprocher de ne pas avoir passé l'agrégation – une exception rare à l'époque, mais qui devint banale des années plus tard. En revanche, cela fit grincer quelques dents et ralentit sans doute sa carrière. Ainsi reste-t-il attaché de recherches jusqu'en 1958, date à laquelle il passe à l'université comme chef de travaux en géologie appliquée à la Sorbonne puis chargé de cours (1962) au laboratoire de géologie des grandes régions du globe, créé pour François Ellenberger. Il suit ce dernier à Orsay en 1965 – un an après sa soutenance de thèse – comme maître-assistant au laboratoire de géologie structurale. Il est bientôt inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, mais voyant sa nomination tarder, il se décide à postuler en coopération pour l'Algérie. Il est nommé à la faculté des sciences d'Alger en 1968, année assez particulière, de sorte qu'il ne rejoindra son poste qu'en 1969. Il y restera professeur jusqu'en 1979.

Sa carrière universitaire, Pierre Collomb va la poursuivre à l'université de Bordeaux-III, comme professeur à l'Institut de géodynamique et au département de géographie jusqu'à sa retraite, qu'il prendra en 1993. Ainsi Pierre Collomb a-t-il eu une carrière surtout universitaire, après son début de chercheur au CNRS. Et en effet, il aimait particulièrement les activités pédagogiques et passait autant de temps que nécessaire auprès des étudiants jusqu'à ce qu'ils comprennent, sur le terrain comme au microscope polarisant. Il mit à leur disposition de nombreux cours polycopiés concernant l'analyse des petites structures des roches – ce qu'il appelait la « structurologie » – en particulier dans les roches métamorphiques constituant les socles des domaines continentaux. C'était un domaine où la géologie française avait pris du retard, et Pierre Collomb a joué un rôle significatif, notamment par son enseignement, pour que ce retard peu à peu disparaisse. Il commença à développer cette approche au cours de ses recherches de thèse, qui concernèrent le socle de l'Aveyron (« Étude géologique du Rouergue cristallin », éditée en 1970) comme mémoire du Service de la carte géologique de la France, puis dans la Montagne Noire, en collaboration avec François Ellenberger et les Écoles de terrain d'Orsay. Plusieurs de ses publications sont consacrées à ces structures mineures mais très significatives que sont les linéations et les schistosités présentes dans les roches métamorphiques. À son arrivée à Alger, il fut chargé d'enseigner aussi bien la géologie structurale que la pétrographie métamorphique et, fort de son expérience dans les socles cristallins de France et de Scandinavie, il entreprit de diriger de jeunes chercheurs dans l'étude des massifs de Kabylie et de l'Ougarta. De retour en France, c'est encore vers l'étude des socles que ce passionné de géologie orienta ses recherches, en

collaborant avec de jeunes ou moins jeunes chercheurs. Dans le même temps, il reprenait des travaux de cartographie détaillée dans son cher Aveyron, pour la préparation des cartes géologiques régulières au 1/50 000, feuilles de Millau et Albi. À la retraite, il collabora aux travaux du Comité français d'histoire de la géologie (COFRHIGEO) et dressa un tableau pertinent de l'évolution des idées sur le métamorphisme au cours des deux derniers siècles.

Ce que nous voudrions souligner pour finir, c'est que tout au long de ses années d'enseignement, Pierre Collomb se fit toujours apprécier pour sa disponibilité et sa bienveillance. Ses étudiants comme ses collègues en bénéficiaient volontiers, comme ils appréciaient son humour au cours des sorties sur le terrain, occasions irremplaçables où se nouent les relations entre enseignants et étudiants. Comment ne pas évoquer ici « La danseuse est créole / Sa robe danse et vole, etc... » chanté et dansé par Pierre, encore vêtu de sa veste et de son pantalon de chasse, avec ses guêtres et ses croquenots de géologue...

André MICHARD (1955 s.)

Merci à François PROUST (Montpellier), Myriam JULIEN, Serge BOGDANOV (Orsay), Emmanuel BOUYX et Gilbert CREVOLA (Bordeaux) pour leur aide documentaire et leurs remarques.

GRANGER (Lina, épouse RABATÉ), née à Paris le 6 mai 1928, décédée à Saint-Étienne (Loire) le 17 juillet 2012. – Promotion de 1949 S.



J'ai (M. E.) connu Lina Granger à l'École durant les années de notre scolarité commune. Nous étions toutes deux de la promotion 49, une toute petite promotion, une douzaine, toutes disciplines scientifiques confondues. Les liens étaient donc faciles à établir. Je me souviendrai toujours des premiers contacts, car j'arrivais fraîchement débarquée d'Alger, n'étant jamais venue en France sauf pour le bref saut du concours et je ne connaissais évidemment personne de mes futures condisciples. Cela engendrait une vague inquiétude sur ce que j'allais découvrir dans cette École. J'ai très vite été rassurée par l'atmosphère d'amitié que j'y ai trouvée et Lina était une de celles qui contribuaient à créer cette atmosphère

ouverte et chaleureuse dans laquelle je me suis tout de suite plu. Tout d'abord Lina avait ceci de spécial qu'elle avait toujours, et en toutes circonstances, un sourire radieux. Il n'avait rien d'artificiel. Il dévoilait sa nature optimiste et une grande bienveillance naturelle. Comme autre caractéristique, elle avait une jolie voix claire et chantante, qui reflétait peut-être l'origine poitevine de sa famille. Ces caractéristiques faisaient qu'elle ne passait pas inaperçue. J'ai pu m'en rendre compte, ainsi, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de notre entrée à l'ENS. J'avais téléphoné à une littéraire, l'occasion me paraissant bonne pour retrouver la trace de certaines camarades perdues de vue. Bien que celle-ci n'ait pas gardé un souvenir si lumineux que cela de l'École, elle se souvenait de Lina et de sa gentillesse, elle m'en parla spontanément. Ce souvenir, après tant d'années, chez quelqu'un qui n'avait pas eu de rapports particuliers avec Lina, étant littéraire, m'avait frappée.

Lina avait des talents musicaux. Elle jouait du violon, mais ne s'en vantait pas. Nous n'avons jamais eu l'occasion de l'entendre. Avec sa jolie voix de soprano, elle faisait naturellement partie de la chorale de l'École. Nous avons chanté ensemble *Le Messie*, *Le Roi David*. Lors de ce cinquantième anniversaire, quelqu'un, en me voyant, et je crois bien que c'était Lina, a démarré, comme en signal de reconnaissance : « L'homme né de la femme... » et nous avons poursuivi ensemble le psaume du roi David « ... a peu de jours à vivre. La route qu'il doit suivre est ardue à son âme et pleine de douleurs... ». Souvenirs de bons moments.

Dès la fin de la première année, nos chemins s'écartèrent quelque peu, car les mathématiciennes, comme elle, et les physiciennes, dont j'étais, suivaient des cursus différents mais nous avions des amies communes et je me suis toujours sentie proche d'elle. Lina, qui n'était pourtant guère sportive, participa en 1951 à un stage d'entraînement sportif organisé pour les élèves de toutes les écoles normales au CREPS de Montpellier. Il avait lieu tous les étés et durait plusieurs semaines. Il était omnisports : athlétisme, rugby, foot, volley, basket, hand, judo, natation et bateau à Palavas, escalade du pic Saint-Loup, ascension de l'Aigoual par les fameuses 4 000 marches de Valleraugue. C'est lors de ce stage que Lina rencontra Michel Rabaté, un physicien de l'ENSET, originaire de Tours. Ils se marièrent en 1953, après le succès de Michel à l'agrégation.

J'ai perdu alors le contact direct avec Lina, mais non le fil de sa vie, par personne interposée. Les premières années furent paisibles, enseignement à Chalon-sur-Saône pour Lina et son mari, naissance de quatre garçons, installation dans un pavillon des Charreaux. Mais en 1959, au retour de vacances, un pneu qui éclate, la voiture hors de contrôle percute une maison isolée au bord de la route. Lina blessée, est hospitalisée, elle gardera toute sa vie une cicatrice sur le front. Michel qui était au volant est tué. Tué aussi le petit François qu'elle tenait sur ses genoux.

Lorsque, bien des années plus tard, j'ai demandé à Lina comment elle avait pu repartir, elle me répondit : « Je n'avais pas le choix ». Elle avait trois enfants blessés et traumatisés à remettre sur le chemin de la vie. La subsistance à assurer, désormais seule. Et, de plus, elle avait les parents de Michel à reconforter : dans cet accident, ils avaient perdu leur fils unique et un petit-fils. Lina se comporta comme une fille pour eux. Elle installera plus tard à Saint-Étienne sa belle-mère, devenue veuve, pour qu'elle puisse y finir sa vie près des siens.

La seule nécessité n'a pas dicté sa conduite. Lina avait trop d'intérêt pour les gens et particulièrement les jeunes, pour rester figée dans son malheur. Au-delà de l'amour de ses propres enfants, son métier lui a donné magnifiquement l'occasion d'exprimer cette passion qu'elle éprouvait d'aider des jeunes de toutes sortes, dans tous les aspects de leur vie. Elle, qui était le produit d'un enseignement académique d'élite, avait une conception d'une pédagogie différente, plus ouverte et généreuse, plus axée sur les personnalités des élèves et moins sur des principes. Ainsi, en Mai 68, elle accompagna les élèves dans la contestation et resta à leur côté durant la grève. Elle paiera parfois fort cher ses convictions.

Souhaitant sortir de son passé malheureux, et rompant avec ses attaches à Chalon, elle décida, afin d'élargir le champ de ses expériences pédagogiques et d'exprimer sa vision de l'éducation, de s'orienter vers l'Administration. Elle obtint à la rentrée 68 un poste de censeur au lycée de Pontoise, puis en 1970 celui de directrice adjointe de l'annexe du lycée Racine à Paris. Elle devint enfin en 1972 directrice du lycée Simone-Weil de Saint-Étienne. C'est dans cet établissement qu'elle donna sa pleine mesure : quarante ans plus tard, professeurs et anciens élèves se souviennent encore de sa disponibilité pour tous, et racontent comment, lors d'un conseil de classe, elle sortait des petits gâteaux de son sac et les distribuait, gagnant ainsi le temps nécessaire pour trouver la meilleure façon d'épauler des élèves en grande difficulté, scolaire ou familiale, et au bord de la dérive.

En 1980, un jeune élève se trouvait en plein désarroi et tenté par la drogue. Lina et ses collègues faisaient tout leur possible pour entourer ce garçon que son père aussi essayait de soutenir, malgré des relations difficiles. Certains voulaient exclure l'adolescent du lycée mais Lina s'y opposait avec fermeté. Un jour, en dehors du lycée, le jeune échappa à son père qui le poursuivait mais un malaise cardiaque le terrassa. Un article du quotidien *Libération* donna une version tendancieuse des faits mettant en cause l'administration du lycée. Lina, profondément ébranlée, dut user de son droit de réponse, ce qu'elle fit avec modération et élégance.

Ses enfants volant de leurs propres ailes, (Jean cinéaste, Pierre infirmier psychiatrique, Patrick architecte), elle décida d'élargir sa formation et obtint un congé pour convenances personnelles, donc sans solde, qu'elle consacra à étu-

dier la psychologie à l'université de Lyon, sans mesurer le risque qu'elle prenait de ne pas retrouver un poste de proviseur. Et, de fait, à la rentrée 1981, elle fut nommée professeur de mathématiques au collège de La Ricamarie, situé dans une zone d'éducation prioritaire de la banlieue de Saint-Étienne et très ouvert à l'innovation et à l'expérimentation pédagogique. Travaillant en équipe, elle fut professeur référent d'élèves qu'elle aida dans toutes les matières et qu'elle initia même au théâtre. Lina termina sa carrière au lycée de Sèvres. Elle y enseigna entre autres à des élèves de sections d'art plastique qui boudèrent quelque peu ses cours, jusqu'à ce qu'elle eût l'idée de faire appel à l'art de Modigliani pour expliquer les tangentes... avec un succès immédiat ! Selon les termes de son fils aîné, Lina a été une nomade de l'enseignement, toujours prête à élargir le champ de ses expériences pédagogiques, même s'il fallait pour cela quitter le lieu où elle était établie et rompre avec le passé.

En 1987, elle prend sa retraite et s'installe dans une maison avec jardin de Saint-Étienne, pour laquelle elle a un véritable coup de cœur et qu'elle appelle son château. Elle aménage le rez-de-chaussée pour sa mère qu'elle pourra ainsi directement entourer de son affection jusqu'à sa mort. Elle profitera plus tard de cet espace pour héberger une famille indienne pendant un an sous le régime du troc et d'un loyer symbolique, par souci de ne créer ni dépendance, ni humiliation. Sa retraite lui permet de nombreuses activités : Secours populaire, chorale du temple, violon dans un orchestre d'amateurs. Elle participe à la création de l'Association Simone-Weil en 2001, puis à ses activités : voyages – Roumanie, Colombie, Hongrie, Sicile, Maghreb... – ; cours d'anglais où, malgré des difficultés articulaires, elle prend consciencieusement des notes et fait preuve de réelles capacités linguistiques et d'une grande richesse de vocabulaire ; repas amicaux jusqu'à l'année dernière. Tous admiraient sa bonne humeur, son humour, sa bienveillance, et sa grande disponibilité aux autres qui faisait qu'elle découvrait toujours dans ses voisins et amis un « pauvre petit canard à secourir ».

Sa santé se dégrada peu à peu et elle dut subir les opérations de ses deux hanches, le traitement d'un cancer du sein, un accident vasculaire cérébral et une opération du cœur, mais elle surmonta ces obstacles avec courage et toujours le sourire, participant joyeusement aux rencontres avec ses anciennes camarades de promotion et à une grande fête dans la plaine du Forez pour son quatre-vingtième anniversaire, pratiquant l'art d'être grand-mère avec ses six petits-enfants.

Lors de ses obsèques au temple de Saint-Étienne, ses fils ont évoqué sa faculté à tracer et à poursuivre inlassablement un chemin original et personnel, sa façon bien à elle de laisser chacun de ses proches mener sa vie, intervenant par le silence ou en pointillé, préférant l'oubli des faiblesses et des injustices à leur pardon. Ses petits-enfants ont rappelé son sens de l'humour et l'art qu'elle avait de

provoquer le rire en créant des situations cocasses. Durant l'inhumation au cimetière de Tours, le pasteur a lu le psaume 30 qui évoque si bien ce qu'a été la vie de Lina : « Yahweh, tu as caché ta face et j'ai été épouvantée... Tu as changé mes lamentations en danses joyeuses, tu as délié mon sac et tu m'as ceinte de joie ».

Nous avons choisi de montrer une photo de Lina au moment de sa retraite. Une Lina non pas vaincue mais épanouie, on pourrait presque dire triomphante, qui semble nous rendre complices, qui nous dit que la vie vaut d'être vécue si l'on sait se donner sans réserve, comme elle l'a fait. Merci Lina !

Magda GALULA-ERICSON (1949 S) et Paul-Louis HENNEQUIN (1949 s)

BOIRARD (Josette épouse BÉNARD), née à Beauvais (Oise) le 27 juin 1930, décédée à Caen (Calvados) le 6 février 2012. – Promotion de 1950 S.

Fille, nièce et cousine de normaliens et normaliennes, Josette a passé son enfance à Paris, près de la place des Fêtes. Elle a une sœur cadette, Annie. Elle fut élève au lycée Jules-Ferry où sa mère, Anne Boirard d'Arves-Bornos, normannienne (1921 L), enseignait en lettres modernes.

Mes premiers contacts avec Josette ont eu lieu en classe de concours Normale sciences expérimentales (NSE 1) au lycée Fénelon à l'automne 1947. Elle m'impressionnait un peu par son assurance dans la vie courante, assurance qu'elle a toujours manifestée pendant ses études et dans sa vie professionnelle. Ce n'était pas de la hauteur vis-à-vis des autres mais une grande confiance en la valeur de ses jugements.

Après un concours mixte rue d'Ulm, tous les « natus » garçons et filles, partageaient leur vie entre les laboratoires de la rue Lhomond et les cours à la Sorbonne. Bien sûr, le soir, les filles rentraient se coucher boulevard Jourdan alors que les garçons restaient rue d'Ulm.

Je pourrais répéter mot pour mot ce que j'ai dit dans la notice d'Anne-Marie Catesson. Nos meilleurs moments étaient, de l'avis de tous, les balades géologiques et botaniques au cours desquelles nous crapahutions pour « casser du caillou » et collecter des fossiles, récolter des plantes plus ou moins rares tout en étudiant la tectonique, les évolutions des paysages géologiques et les particularités de la flore de chaque région.

Nous voyagions en autocar. Josette et Anne-Marie géraient au mieux l'argent liquide attribué aux filles par l'intendance du boulevard Jourdan pour leurs frais

d'hôtel et de restaurant et leurs dépenses en jus de fruits, sandwichs et petits gâteaux. Les stages dans les laboratoires maritimes, belles occasions pour étudier la faune marine bien mieux que dans les livres, étaient aussi des moments privilégiés. Les « marées » dans les rochers ou dans la vase... plus haut que les genoux, les dragages, les chalutages, s'accompagnaient parfois de fous-rires. Stages et balades se terminaient toujours par une fête ou un repas auxquels Josette participait avec entrain.

Alors qu'Anne-Marie et moi-même avons opté pour des domaines liés à la botanique, Josette s'est tournée vers la zoologie. Elle a effectué son diplôme sur le développement d'un hydraire, *Podocoryne carnea*, dans le laboratoire océanographique de Roscoff avec les professeurs Georges Teissier (1919 s), Pierre Drach (1926 s) et Charles Bocquet (1938 s), tous trois anciens normaliens

Après l'agrégation de sciences naturelles obtenue en 1954, Josette s'est consacrée à l'enseignement en lycée où son dynamisme a été apprécié. Affectée successivement à Angers et à Rouen, elle a suivi son mari quand celui-ci a été nommé à l'université de Caen, après une interruption de trois ans due au service militaire. Elle l'avait connu au cours de ses études.

C'est principalement au lycée Malherbe de Caen qu'elle a professé. Elle a rapidement exercé avec succès en classe de préparation aux concours agronomiques (math sup. C, math spé. C.).

Malgré les charges de cet enseignement, Josette a assuré une vie familiale chaleureuse à son époux Francis Bénard et à leurs trois enfants. Sylvie devint ingénieur Agro, Vincent docteur en médecine et Adrien ingénieur Agro. Par leurs carrières très positives, ils sont impliqués dans des domaines liés à l'environnement et à la santé.

Dans ses activités de professeur, Josette ranime dès 1959, la section régionale de l'Union des naturalistes dont elle assume la transformation en Association des professeurs de biologie et de géologie (APBG).

Toutefois sa carrière a surtout été marquée par un engagement constant et tenace en faveur de l'écologie et de la protection de la nature ce qui l'a conduite à prendre des responsabilités associatives et politiques avec dynamisme.

Pionnière de l'écologie de terrain, elle fut dès 1968 cofondatrice du Comité régional pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature en Basse-Normandie (CREPAN) dont elle a assuré la présidence active et inventive pendant 35 ans et dont elle était encore présidente d'honneur.

De même, elle participa à la création de ce qui est devenu France nature environnement (FNE) et en fut administratrice (1975-1988) et vice-présidente. Elle fut déléguée par le FNE au Bureau européen de l'environnement. À ces différents titres, elle participa aux grandes réunions internationales sur l'environne-

ment (PNUE : Programme des Nations unies pour le développement). D'autres responsabilités lui échoient : membre du comité de Bassin-Seine-Normandie, membre de la commission d'aménagement du Mont-Saint-Michel, membre du Conseil supérieur de la sûreté nucléaire, administratrice du CEMAGREF, ...

Josette Bénard eut aussi des responsabilités dans différentes structures de la vie collective régionale et nationale.

Ses engagements l'ont amenée à avoir une activité politique importante et durable au niveau de la municipalité de Caen où ses convictions, son originalité, sa ténacité et ses compétences scientifiques ont été particulièrement appréciées. Désignée pour représenter les questions d'environnement dans la Communauté urbaine de Caen la mer, elle est administratrice d'Air COM, réseau de surveillance de la qualité de l'air ; Josette Bénard en a assumé la présidence de 2000 à 2007 : « C'est sous son impulsion que la surveillance a été étendue à toute la Basse-Normandie », souligne Air COM.

Elle fut conseillère municipale écologiste de Caen dès 1977, puis régulièrement réélue. Sous la bannière Génération écologie, elle a siégé au conseil régional de Basse-Normandie de 1992 à 1998. Josette Bénard a également été membre du Conseil économique et social, tant régional que national. De 1995 à 1997, elle a appartenu au cabinet de Corinne Lepage, alors ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé.

Ses activités ont été récompensées par l'attribution de différentes distinctions. Les échelons de la Légion d'honneur (chevalier, officier et commandeur) lui furent remis par le président François Mitterrand, le ministre Brice Lalonde et le président de région René Garrec. Elle était également chevalier des Palmes académiques, du Mérite agricole et du Mérite national.

De nombreuses publications, sous la forme de projets, bilans, études et articles, couvrent la quasi-totalité des problèmes environnementaux locaux ou nationaux. Des publications éditées portent sur *La Défense de l'Orme*, *Le Bocage normand*, *La Biodiversité en Basse-Normandie*, *Les Îles Chausey*, *Les Déchets*, *La Monographie du préfet Poubelle*, etc.

À côté de ses activités professionnelles, Josette a toujours pris le temps de pratiquer divers sports, dont le ski et la natation.

C'est donc après une vie très active et responsable que Josette nous a quittés, laissant à tous le souvenir d'une personnalité chaleureuse.

Simone DAO-PUISEUX (1949 S),
avec le concours de Francis BÉNARD

BRÉNÉOL (Marcelle), née à Esquibien (Finistère) le 5 juillet 1930, décédée à Vire (Calvados) le 24 juillet 2012. – Promotion de 1950 S.

Les parents de Marcelle Brénéol étaient instituteurs laïques dans le Finistère : son père enseignait les mathématiques au cours complémentaire d'Audierne, sa mère était directrice d'école à Esquibien. Marcelle Brénéol avait un demi-frère issu d'un premier mariage de sa mère. Elle passa sa scolarité primaire dans l'école de sa mère, fit ses études secondaires au lycée de jeunes filles de Quimper. Elle fut, après l'obtention du baccalauréat (mathématiques élémentaires) interne aux lycées Montaigne et Fénelon de Paris, en classe de mathématiques supérieures puis spéciales (1948-1950). Elle fut reçue en mathématiques en 1950 au concours d'entrée à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres (boulevard Jourdan).

Ses parents aux opinions politiques de gauche, partisans du Front populaire, n'appartinrent jamais à un parti. Son père passa toute la guerre en captivité. Sa mère, sans être résistante, écoutait Radio Londres et estima dès 1943 que la victoire soviétique de Stalingrad constituait le tournant de la guerre. Après la Libération, ils furent électeurs communistes.

En pleine période de guerre froide, Marcelle Brénéol s'intéressa à la politique au contact de militantes communistes du lycée Fénelon. Membre du Mouvement de la paix, elle adhéra en 1951 à la section du Parti communiste français (PCF) du XIV^e arrondissement de Paris. Elle suivit, en mars 1952, une école s'adressant aux étudiants communistes organisée par la Fédération de la Seine. Marcelle Brénéol adhéra au Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES) dès son entrée à l'ENS et à l'Union nationale des étudiants de France (Cartel des ENS). Reçue à l'agrégation de mathématiques en 1953, nommée professeur au lycée de filles de Saint-Quentin (Aisne), elle devint la secrétaire de la section (S1) du SNES.

Membre du comité et du bureau de la fédération communiste de l'Aisne depuis 1956, elle était en même temps secrétaire départementale de l'Union des jeunes filles de France (UJFF), membre du conseil national et du bureau national de l'organisation. Dans le cadre de l'UJFF, elle organisa des réunions à l'intention des jeunes ouvrières et des lycéennes de Saint-Quentin. Elle intervint lors de la conférence fédérale de mai 1957, pour rendre compte de cette activité, établir des relations avec la Jeunesse ouvrière chrétienne et en faveur du festival de Moscou.

Marcelle Brénéol obtint sa mutation en 1958 pour le lycée Honoré-de-Balzac de Paris. En 1960, elle fut nommée au lycée Jules-Ferry et en 1965, mutée au

lycée Claude-Monet où elle termina sa carrière en 1991. En 1966, Marcelle Brénéol fut désignée comme directrice adjointe de l'école centrale d'un mois du PCF à Choisy-le-Roi.

La même année, sollicitée par Gérard Alaphilippe, Marcelle Brénéol, candidate du SNES, fut élue au Conseil de l'enseignement général et technique (CEGT) en mars pour représenter les agrégées scientifiques en compagnie d'Annette Krakowski, elle aussi professeur à Claude-Monet. À ce titre, ces deux militantes furent amenées à siéger dans les Conseils (CEGT et Conseil supérieur de l'Éducation nationale) au cours et à la suite des événements de Mai 1968. Membre de la Société des agrégés, y représentant le SNES en tant qu'élue aux conseils, elle en démissionna en 1968 à la suite des forts désaccords qui opposèrent le président de la Société, Guy Bayet, à la nouvelle direction du SNES, accusée par ce dernier de vouloir saborder l'agrégation.

Marcelle Brénéol, secrétaire du S1 du lycée Jules-Ferry (1960-1965), devint membre du bureau et du secrétariat académique (S3) de Paris et du nouveau Syndicat national des enseignements de second degré (classique, moderne, technique), en mars 1967, à la suite de la victoire de la liste « Unité et Action » aux élections de la commission administrative du S3, qui vit Gérard Alaphilippe et François Blanchard devenir secrétaires généraux à la tête d'une équipe où les communistes étaient très majoritaires. Elle fut élue en outre secrétaire du S2 de Paris avec Claude Vidal en décembre 1967.

Au cours des événements de mai-juin 1968, Marcelle Brénéol s'investit beaucoup dans l'organisation du travail du S3 de Paris, sous la conduite de Gérard Alaphilippe, afin de garder la liaison avec tous les S1, maintenir le lien avec le mouvement étudiant grâce au relais des catégories « jeunes » du SNES (IPES, MI-SE), garder des contacts avec le SNESup, établir la jonction avec la CGT et le mouvement ouvrier et organiser la participation du SNES aux différentes manifestations. Avec ses lunettes à verres fumés, elle était, comme le montraient les photos, en tête des cortèges sous la banderole de la section académique. Elle participa à une réunion décisive, le 13 juin 1968, entre les syndicats enseignants, les Comités d'action lycéens et le recteur Chalin pour l'organisation du baccalauréat.

En 1972, lors de la séparation entre les trois académies de la région parisienne, Vidal devint secrétaire général du S3 Paris et Marcelle Brénéol, secrétaire générale adjointe dans les nouveaux locaux des S3 de la région parisienne, 5, square Villaret-de-Joyeuse. L'année suivante, Vidal étant chargé au S4 de la direction des publications, elle devint secrétaire générale du S3 jusqu'en 1975 avec Pierre Toussenet. Ses qualités d'organisatrice et sa rigueur intellectuelle étaient appréciées dans l'ensemble du syndicat.

En 1969, Marcelle Brénéol fut élue à la commission administrative nationale du SNES et en demeura membre titulaire jusqu'en 1979. À la demande de Gérard Alaphilippe, elle assura la difficile succession de Claude Bénédite comme secrétaire administrative de la direction nationale en 1975. Elle abandonna ses fonctions nationales en 1979 pour se limiter au militantisme dans son S3 (Conseil d'administration, commission de la carte scolaire) et au secrétariat du S1 (1979-1991).

Célibataire, Marcelle Brénéol habitait Vitry depuis sa nomination à Paris et y résidait toujours en 2004.

Alain DALANÇON et Jacques GIRAULT

Article publié dans le tome 2 du Nouveau Maitron aux éditions de l'Atelier (2007-2008) avec l'autorisation de reproduction des auteurs.

Marcelle, selon la formule consacrée, tu nous as « quittés », le 24 juillet 2012, en catimini, et nous voici orphelins.

Née le 5 juillet 1930, dans le Finistère, de parents instituteurs, ton père enseignait les mathématiques au cours complémentaire d'Audierne et ta maman était directrice d'école.

Ton parcours de vie est gravé dans la mémoire collective de ceux qui ont lutté et luttent sans désespérer dans un contexte difficile, pour une société plus juste et plus fraternelle ; en effet, ta biographie est publiée dans le tome deux du *Nouveau Maitron*, éditions de l'Atelier (2007-2008).

Ta vie fut un parcours sans faille, intellectuel, pédagogique, militant, notamment au Mouvement de la Paix, au Parti communiste et surtout au SNES.

Tu nous avais confié avoir accédé très jeune à la lecture : trois ans !... si notre souvenir est exact.

Après une scolarité brillante dans le secondaire puis en classes prépas, interne aux lycées Montaigne et Fénelon (1948-1950), tu es reçue en mathématiques en 1950 à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres. Ce n'était pas rien que de réussir aussi jeune un concours où il y avait si peu d'élues.

Agrégée de mathématiques en 1953 à l'âge de 23 ans, tu es nommée au lycée de jeunes filles de Saint-Quentin (Aisne) ; tu resteras fidèle aux amitiés nouées avec des collègues de Saint-Quentin. Puis nommée en 1958 au lycée Honoré-de-Balzac à Paris, en 1960 au lycée Jules-Ferry et en 1965 au lycée Claude-Monet ; tu y achèveras ta carrière en 1991.

Reconnue comme un excellent professeur de mathématiques, tu as conduit des générations d'élèves à la réussite, en sachant les motiver, les soutenir, les encourager.

Par tes qualités exceptionnelles, tu imposais le respect, l'écoute, à tes divers interlocuteurs, aux camarades du SNES, ce qui va de soi, mais aussi du rectorat, au ministère de l'Éducation nationale, et à nos collègues, y compris ceux et celles qui ne partageaient pas nos idées, loin s'en faut.

Comment cerner une personnalité aussi forte en quelques lignes ?

Intelligence vive, esprit critique toujours en alerte, capacités de synthèse, fidélité à tes engagements politiques, syndicaux, en toutes circonstances.

En mai-juin 1968, membre de la direction du grand S3 de Paris, non encore partitionné entre les trois S3 actuels, tu as réussi à tenir le choc et le cap, dans une situation historique inédite et complexe, où les confrontations, voire les oppositions étaient vives et même conflictuelles.

En 1972, tu es secrétaire générale adjointe du nouveau S3 de Paris, après la partition, et en 1973 tu deviens secrétaire générale du S3 de Paris avec Pierre Toussanel, puis secrétaire administrative à la direction nationale du SNES de 1975 à 1979. Ce fut une tâche ingrate, difficile et pourtant bénéfique au SNES.

Avec ton intransigeance et ton humour pince-sans-rire, tu as pu surmonter les difficultés ; « tes qualités d'organisatrice et ta rigueur intellectuelle étaient appréciées dans l'ensemble du syndicat ».

En 1979, tu as retrouvé le lycée Claude-Monet avec bonheur, tes chers élèves, les collègues, l'animation dynamique du S1 partagée avec Françoise Genty et c'est là que tu as achevé une belle carrière en 1991.

Avec ton énergie coutumière, ton autorité, tu savais nous stimuler, nous galvaniser. Et, parvenue en forme à la retraite, tu as pu enfin t'investir dans toutes sortes d'activités dont tu avais trop souvent été frustrée en raison de tes lourdes responsabilités.

De beaux et nombreux voyages à travers le vaste monde pour voir et comprendre par soi-même, de multiples activités culturelles : lectures, opéra, sorties sportives avec des randonneurs, rencontres chaleureuses avec les amis autour de mets savamment mijotés... liste non-exhaustive.

Nous garderons le souvenir de tes interventions lucides et parfois vives dans les réunions du S1 des retraités de Paris, au bureau notamment, de ta participation aux diverses manifestations et activités syndicales dont celles des retraités, ainsi que des nombreuses sorties et visites de notre S1 que tu as parfois organisées.

Ainsi tu as été emportée dans le tourbillon effréné d'une vie riche, suractive qui a donné tout son sens à ton existence, tant il est vrai que « ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent ».

Tu as éclairé le chemin de tant de générations d'élèves, de militants, de collègues.

Pour tout cela, merci, Marcelle.

Annette KRAKOWSKI

Hommage qui paraîtra prochainement dans un bulletin des retraités du SNEs de Paris rédigé grâce aux informations fournies par Alain DALANÇON et Jacques GIRAULT (voir ci-dessus).

CATESSON (Anne-Marie), née à Tours (Indre-et-Loire) le 15 novembre 1929, décédée à Paris le 19 août 2012. – Promotion de 1950 S.



Anne-Marie est née à Tours. Son père, veuf avec trois enfants d'un premier mariage, était économe au lycée Descartes et sa mère (Madeleine Maltrait-Catesson de la promotion 1911 lettres), professeur d'histoire et géographie au lycée Balzac. Elle y passe sa petite enfance et racontait avec émotion les promenades du dimanche au bord du Cher. À la rentrée 36, son père prend sa retraite et sa mère est nommée au lycée Marie-Curie de Sceaux où elle terminera sa carrière. Une de ses anciennes élèves écrit : « Je reconnaîtrais sa voix entre mille ; elle parlait comme dans un souffle qui allait s'éteindre ; elle était d'une minceur extraordinaire ». Quant à Anne-Marie qui y restera jusqu'au baccalauréat, ses professeurs la voyaient « sortie d'un livre d'images tant elle avait l'air sage. »

Magnifiquement situé à proximité de la maison qu'avaient habité Pierre et Marie Curie, le lycée bénéficiait de locaux fonctionnels et spacieux dans la verdure, mais la discipline y était sévère (malheur à une petite fille qui entraînait la tête nue dans l'établissement !) Tout fut bouleversé à la rentrée 40 où les occupants exigèrent tous les locaux du lycée et des villas qui l'entouraient. Les cours furent donc repliés au rez-de-chaussée du lycée Lakanal, dont les étages étaient réquisitionnés eux aussi. Garçons et filles, qui restaient séparés, se les partageaient en alternant les demi-journées.

Dès la Libération, le lycée Marie-Curie retrouve ses locaux, son corps enseignant au complet et son excellence et va former, par exemple sur la période 1948-1954, outre Anne-Marie entrée rue d'Ulm¹, treize sévriennes, tant littéraires que scientifiques.

Le premier souvenir que nous a laissé Anne-Marie est celui d'une jeune fille bien élevée arrivant en retard au premier cours de math en classe de concours Normale Sciences Expérimentales (NSE) parce qu'elle avait eu du mal à trouver la salle de cours dans les dédales du lycée Fénelon. Puis le groupe des demi-pensionnaires et celui des colles le samedi nous a permis de travailler ensemble agréablement et de nous apprécier car nos méthodes de penser et de travail étaient très similaires.

À l'École, comme pour tous les naturalistes, les meilleurs moments étaient les balades géologiques et botaniques au cours desquelles nous crapahutions pour « casser du caillou » et collecter des fossiles, récolter des plantes plus ou moins rares tout en appréciant la tectonique, les évolutions des paysages géologiques ou les particularités de la flore de chaque région. Dans les cars alors que les garçons rangeaient les récoltes, les filles préparaient les sandwiches... des habitudes plutôt machistes. Anne-Marie était la trésorière des filles (déjà – elle qui fut beaucoup plus tard trésorière de l'AAEENS – mais cette fille d'un économiste de lycée avait dû hériter de certains gènes...) car l'argent nécessaire au voyage nous était attribué en liquide par l'intendance du boulevard Jourdan et nous répartissions entre nous des sommes inhabituelles ! Bien formée par sa mère, professeur d'histoire-géographie, Anne-Marie était aussi le guide qui détaillait avec délectation les trajets sur les cartes ! Les stages dans les laboratoires maritimes étaient l'occasion aussi d'apprendre plus facilement que dans les cours de la Sorbonne ou dans les livres la vie de nombreux animaux marins, lors des « marées » dans des rochers ou de la vase, ou bien lors des dragages et des chalutages – en espérant... échapper au mal de mer ! Les stages et les balades se terminaient toujours par une fête ou un repas qui permettaient à Anne-Marie d'illustrer son ascendance maternelle champenoise !

Après l'agrégation en 1954, Anne-Marie a été envoyée deux ans dans le secondaire à Nantes. Puis, en 1956, le professeur Roger Buvat (1935 s), directeur du laboratoire de botanique de la rue Lhomond, dans le laboratoire duquel elle avait effectué son stage de diplôme, lui a proposé un poste d'agrégée préparatrice et de faire une thèse. Et de 1956 à 1970, sa carrière d'assistante et maître-assistante s'est partagée en alternance, suivant les possibilités, entre la botanique de l'ENS et la botanique de la faculté des sciences de Paris. Elle a même assuré les fonctions de sous-directeur du laboratoire de botanique à l'ENS en 1966-67. C'est en 1970 qu'elle a été nommée professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), poste qu'elle occupa jusqu'à sa retraite en 1988.

Anne-Marie a été une enseignante estimée qui a toujours eu le souci d'intégrer dans les TP-TD les dernières nouveautés susceptibles d'avoir un intérêt pour les agrégatifs et les étudiants de botanique dont certains se souviennent avec enthousiasme de ses cours. Mais c'est surtout sur le terrain qu'Anne-Marie s'est révélée une encadrante hors pair utilisant ses connaissances en systématique, en écologie et en phytogéographie pour souligner des caractéristiques botaniques de régions françaises et aussi l'évolution de la flore, par exemple lors de repeuplements après un incendie.

Sa carrière de chercheur s'est focalisée, après sa thèse sur l'histologie des plantes supérieures. Anne-Marie s'est tout d'abord consacrée au fonctionnement du point végétatif (responsable de la croissance en longueur et de la différenciation des feuilles et des fleurs) d'une joncacée, la *Luzule*, première monocotylédone étudiée de ce point de vue. Elle a démontré qu'il fonctionnait de manière similaire à celle, déjà décrite, des dicotylédones, avec une réserve subapicale de cellules de type embryonnaire responsable de la multiplication cellulaire nécessaire à la croissance et la formation des feuilles et des fleurs.

Puis ses recherches se sont centrées sur le cambium, structure impliquée dans la croissance en diamètre des végétaux spécialement chez les arbres, problème encore peu exploré et assez difficile du point de vue technique. Là encore des cellules non-différenciées se multiplient pour se différencier principalement en tissus conducteurs de la sève brute de bas en haut (bois) et de la sève élaborée de haut en bas (liber).

Appartenant aux précurseurs dans le domaine, Anne-Marie a décrit, en premier lieu chez le sycamore, les caractéristiques structurales des cellules en division et en différenciation à l'échelle de la microscopie optique, puis électronique, ainsi que leur évolution saisonnière. Ensuite avec ses étudiants en DEA ou en thèse, également en coopération avec des collègues, elle a adapté ou mis au point des techniques cytochimiques permettant d'analyser dans divers végétaux l'évolution des acides ribonucléiques, des lipides, de la pression osmotique, des sucres solubles, et aussi d'enzymes, particulièrement importantes dans la lignification du bois.

Tout ce potentiel de connaissances et de techniques a été également le support d'un ensemble de travaux originaux conduits à l'instigation du professeur Mireille Moreau, mycologue, sur des champignons parasites du tissu ligneux de divers végétaux.

Anne-Marie Catesson a su tracer une voie de recherche très centrée sur la croissance et la différenciation des tissus conducteurs, bois et liber, en adaptant continuellement des techniques en cours de développement ce qui a fait d'elle une scientifique reconnue internationalement dans son domaine de recherche,

ayant à son actif une centaine d'articles et à peu près autant de communications à des congrès.

Ses premiers travaux ont été reconnus par le prix Foulon de l'Académie des sciences. Plus tard, elle est devenue *Fellow of the International Academy of Wood Science*.

Ces dernières années, toujours fidèle en amitié et menant une vie de retraitée très cultivée, elle était restée en contact avec des spécialistes internationaux du bois qui l'invitaient à des réunions et avec d'anciens étudiants dont elle soutenait les activités. Mais bretonne par son ascendance paternelle, ce qu'elle appréciait particulièrement c'était ses séjours à Saint-Cast avec sa famille dans sa chère et fraîche Bretagne.

Le dernier été d'Anne-Marie avait bien commencé dans sa maison de Bretagne : elle y a bien profité de sa famille, de la beauté des arcs en ciel et du plaisir de déguster des huîtres. Rentrée à Paris pour une séance de chimiothérapie, elle paraissait en bonne forme et personne ne s'attendait à cette fin si rapide, brutale pour sa famille et pour nous, mais pour elle, progressive, douce et sans souffrance

Quelques camarades ont pu assister à ses obsèques dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux de sa jeunesse. Elle avait elle-même dès janvier 2004 préparé les lectures et en particulier le psaume 122 d'où elle dégagait un message de compréhension des autres, de paix et de fidélité qu'elle destinait à sa famille, à ses amis et à ses anciens élèves des cinq parties du monde.

Simone DAO-PUISEUX (1949 S),
avec le concours de Paul-Louis HENNEQUIN(1949 s)

Note

1 Le concours du groupe II (Normale Sciences Expérimentales : physique-chimie, biologie et sciences de la Terre) était commun pour les garçons et filles et le classement commun affiché rue d'Ulm. Pour les natus, les enseignements avaient lieu rue d'Ulm et à la Sorbonne. Par contre, les filles étaient logées boulevard Jourdan.

C'est en novembre 1999 qu'Anne-Marie a été élue au Conseil d'administration de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure. Elle acceptait en même temps de prendre la lourde fonction de trésorière que Jacqueline Ferrand remplissait avec un dévouement exemplaire depuis 1986, mais dont celle-ci souhaitait se décharger pour raison de santé. Par attachement profond à l'École, Anne-Marie était venue spontanément offrir ses services à

l'Association. Jacqueline Ferrand saisit l'occasion et l'initia peu à peu aux tâches du trésorier avant de lui passer la main, profitant au passage des bons conseils d'Anne-Marie sur l'abattage des marronniers autour de son immeuble à Sceaux. Sollicitée par René Rémond (1942 l), qui présidait l'Association, je figurais aussi sur la liste des élus. C'est grâce à cette élection concomitante que j'ai eu le bonheur de connaître Anne-Marie. Les candidatures ne se pressaient pas pour la charge de trésorier. Le consentement d'Anne-Marie fut un vrai soulagement ! Dans sa retraite de professeur d'Université, elle exerçait à vrai dire plusieurs activités bénévoles sur lesquelles sa grande modestie naturelle lui commandait toujours la discrétion. C'est par hasard, lors de rencontres en voisines au marché de Port-Royal, où, trop pressée, elle m'abandonnait parfois dans l'attente des salades de pleine terre, que j'en saisisais quelques bribes.

Pour les intérêts de l'Association et surtout de toute la communauté normannoise qu'elle doit servir, Anne-Marie ne ménageait pas sa peine. Elle est restée neuf ans trésorière, jusqu'en 2008. Elle savait organiser son temps pour assurer une permanence plusieurs jours par semaine. Les visiteurs de tous âges qui venaient solliciter de l'aide pour des motifs très divers rencontraient ainsi une solidarité chaleureuse et attentive, éclairée par la gaieté d'un sourire plein d'humour. Elle n'aimait pas spécialement les chiffres et arrivait à ses nouvelles responsabilités sans initiation à l'informatique. Pourtant, elle s'imposa immédiatement l'apprentissage technique permettant de basculer vers une nouvelle comptabilité et se mit résolument à l'usage de l'ordinateur. Elle affronta impavide le passage à l'Euro. Les questions d'argent étaient aux antipodes de ses goûts et de ses intérêts, mais par souci du bien général elle prenait sur elle d'y appliquer toute la clarté et la méthode de son intelligence. Sa gestion rigoureuse des finances de l'Association, son soin de préserver le capital et de trouver les placements les plus judicieux ont permis de soutenir les innovations nécessaires pour élargir, rendre plus visible et plus efficace l'action de la vieille « Amicale », au moment où celle-ci et l'École elle-même se transformaient rapidement. Sans sa prévoyance et l'inépuisable patience avec laquelle elle faisait face à la multiplication des opérations financières à effectuer et vérifier, le soutien du Service Carrières, les bourses de voyage pour les doctorants, la création d'un site Internet en 2001, les déménagements et aménagements successifs de locaux, la modernisation des équipements, la fusion avec la Société des Amis de l'ENS en 2005, le lancement de la revue *L'Archicube* en 2006, la numérisation des notices l'année suivante, auraient eu peine à se conjuguer.

Anne-Marie ne scintillait pas dans les discours publics, qui l'intimidaient. Elle subissait stoïquement les réunions qui s'éternisaient, n'en plaisantant qu'à la sortie. Ses interventions restaient brèves et concrètes. Elle excellait dans l'instruction minutieuse des dossiers : sa curiosité et son pragmatisme en éveil, s'il s'agis-

sait d'un projet scientifique ; sa sympathie malicieuse et ses conseils pratiques toujours au service des initiatives de la jeunesse. L'aspect le plus ignoré de son travail est l'humanité, le discernement, la délicatesse dont elle entourait l'aide apportée à des cas personnels parfois dramatiques ou très pénibles. Elle ne se bornait pas à écouter les appels, elle allait vers ces camarades en difficulté et cherchait à procurer, au-delà du secours matériel provisoire, une vraie sympathie humaine, des repères pour aider l'autre à surmonter les difficultés. C'était sa manière d'acquitter un peu de sa dette envers l'École, confiait-elle parfois. Elle continua à suivre le sort de quelques personnes aidées par l'Association après avoir quitté ses fonctions de trésorière, de même que jusqu'à ses derniers jours elle corrigeait encore les thèses des étudiants de ses disciples. Femme de science, elle était aussi, avec une intelligence toujours discrète, une femme de grand cœur. Elle rougissait de confusion à l'anniversaire-surprise de ses 80 ans, que ses amis de l'Association avaient organisé pour elle à l'École, mais cette connivence amicale, gaie et simple était vraiment ce qui la rendait heureuse.

Marianne BASTID-BRUGUIÈRE (1960 L)

**AUCHIER (Anne-Marie, dite Annie, épouse MAZINGUE),
née le 22 mars 1930 à Paris, décédée le 30 avril 2011 à Paris –
Promotion de 1951 L.**



Née dans une famille aisée, Annie Auchier fait toutes ses études à Paris, et intègre l'ENS de Sèvres depuis la khâgne du lycée Fénelon en 1951. Elle est germaniste et prépare l'agrégation d'allemand à Sèvres et à la rue d'Ulm, qui regroupe alors les candidats des deux sexes. Elle est reçue au concours de 1956.

L'année précédente, elle a épousé son camarade Étienne Mazingue, de la promotion 1950, germaniste lui aussi, futur grand dix-septièmiste à Lille, puis à Paris-IV (1931-1986 ; voir la notice dans les *Notices* de 1988). Ses premiers postes sont alors le lycée de jeunes filles d'Amiens, puis le lycée Carnot d'Asnières.

Mais, dès 1967, elle est appelée comme assistante à l'université d'Amiens, puis, deux ans plus tard, à l'université de Paris-IV-Sorbonne, issue de l'ancienne Sorbonne découpée et, faute de locaux adéquats au Quartier latin, dispersée : l'Institut d'études germaniques est installé, par la grâce du président Pompidou,

depuis 1964 au Grand Palais, Annie Mazingue le fréquentera dès lors jusqu'à sa retraite. Là, comme assistante, puis comme maître-assistante (terminologie de l'époque), elle assure des travaux pratiques, séminaires et cours de littérature allemande moderne et contemporaine et de traduction, depuis le premier cycle jusqu'aux concours. Elle aime beaucoup enseigner la littérature en deuxième année de DEUG, s'estimant plus utile à ce niveau intermédiaire, passé le handicap du niveau de la langue en première année. Elle n'est portée ni au laxisme ni à la démagogie et les étudiants savent qu'ils sont jugés avec rigueur, mais avec justesse et justice. Une autre de ses préférences va à une UV, destinée à des étudiants d'art et d'archéologie, un intérêt et une curiosité qu'elle partage avec l'une de ses filles, devenue conservatrice du patrimoine. Elle redécouvre ainsi avec plaisir de grands pans de l'art européen, de l'art antique, tout autant qu'elle se familiarise avec la préhistoire européenne...

Elle publie quelques recensions d'ouvrages de critique littéraire dans la *Revue des études germaniques*. Elle a inscrit un sujet de thèse, sous la direction de Claude David, sur Karl Leberecht Immermann, écrivain romantique puis réaliste de la première moitié du dix-neuvième siècle. Mais ses obligations familiales ne lui permettraient pas de mener cette entreprise à bien. En effet, trois filles naissent : Béatrice, Frédérique puis Sophie-Dorothée, qui absorbent toute son énergie. Son amour pour sa famille est fort et solide. Elle verra ensuite grandir ses huit petits-enfants avec bonheur.

Les épreuves ne lui sont toutefois pas épargnées. Elle accompagne son mari au cours d'une inexorable maladie, et, restée seule, fille unique de parents divorcés et remariés, elle veille sur leurs vieux jours et ceux de ses beaux-parents avec courage et constance. De petite taille, devenue très menue avec l'âge, elle reste une forte femme, en qui ses collègues voient dans les moments difficiles « un brave petit soldat ».

Annie conserve et cultive les amitiés du couple, françaises et allemandes, germanistes ou littéraires, normaliennes ou non. Dans le cercle de ses amis qui bénéficient de son art de recevoir et de sa table généreuse, on sait apprécier ses avis mesurés et sensés, mais aussi son humour qui lui confère encore une grande juvénilité, voire sa gouaille quand elle moque quelques travers, toujours sans une once de méchanceté ou de médisance.

Elle se rend souvent chez ses enfants, et les vacances la mènent aussi régulièrement à Menton, dans l'appartement qu'elle a acheté avec Étienne. Méprisant conseils et avertissements, elle ne renonce ni aux cigarettes ni aux petits verres de whisky occasionnels et conserve jusqu'au bout sa vivacité, sa curiosité intellectuelle et son affabilité.

Paul VALENTIN (1955 l), Geneviève MARTINEAU-CIMAZ (1959 l),
Karola MACHATSCHEK, collègue d'Annie

SZANTO (Rose, épouse MARX), née le 23 septembre 1929 en Hongrie, décédée le 5 septembre 2012 à Palaiseau (Essonne). – Promotion de 1951 S.



Reçue à l'agrégation de sciences physiques à la fin de ses quatre années d'École, nous savons que Rose Szanto occupe brièvement un poste d'enseignement secondaire (1955-1957). Puis elle obtiendra un poste d'attachée de recherches au CNRS à Paris (1957-1959), avant d'entamer une longue et fructueuse carrière universitaire.

À sa sortie de l'École, Rose épouse Paul Marx, un commerçant, qui décèdera moins de trois mois après elle. Deux filles naîtront de cette union.

En 1959, Rose Marx rejoint comme assistante, puis maître-assistante, la faculté des sciences de Paris où elle reste en poste durant dix ans avant d'être définitivement affectée à la faculté des sciences d'Orsay. Nommée maître de conférences, elle enseigne quelque temps la chimie aux étudiants de médecine, avant d'exercer toutes ses activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de la chimie-physique. Elle est promue professeur en 1973.

Enseignante à la forte personnalité, appréciée et très respectée, elle a la responsabilité de la maîtrise de chimie-physique. Elle est, dans le domaine de la recherche, une spécialiste reconnue de la physicochimie et de la réactivité des ions en phase gazeuse et elle est nommée directeur du laboratoire de physicochimie des rayonnements à Orsay.

Parallèlement à ses obligations d'enseignant-chercheur, elle n'hésite pas à prendre sa part de tâches administratives et, durant deux mandats consécutifs, elle assure la direction de la division de la Recherche en tant que vice-doyen de la faculté des sciences d'Orsay.

Nommée professeur émérite après son départ à la retraite en 1998, elle continue à exercer ses activités antérieures de recherche avant d'être nommée par l'université chargée de mission aux relations internationales.

Dans les dernières années, elle est élue membre du conseil municipal de Palaiseau et elle participe à des actions de « sensibilisation aux sciences » auprès du public et plus particulièrement auprès des jeunes, tout en s'investissant au sein de l'association S3 « Scientipôle, Savoir et Société ».

Tout au long de sa vie – y compris dans les deux dernières années où elle fut douloureusement frappée par la maladie – Rose Marx est restée une femme de conviction qui menait avec opiniâtreté et enthousiasme ses activités professionnelles.

Josette Paillous qui fut à l'École le binôme et la plus proche amie de Rose Marx, évoque dans les lignes suivantes quelques souvenirs personnels :

« Je me suis liée d'amitié avec Rose dès notre entrée à l'École à l'automne 1951 : je fus immédiatement séduite par son entrain, sa bonne humeur communicative et sa force de caractère. Nous étions toutes deux physiciennes avec la même attirance pour la chimie-physique et notre binôme suivit le même cursus universitaire durant les quatre années de notre séjour à l'École.

Je me souviens de manière un peu confuse que Rose est arrivée tout enfant de Hongrie, avec son père et sa mère qui fuyaient le régime pro-nazi du régent Horty. Elle évoquait rarement cet épisode de sa vie, mais avait quelque fierté à raconter qu'elle avait très vite appris le français et s'était ainsi rapidement retrouvée en tête de classe.

L'administration m'avait attribué une chambre dans l'un des bâtiments du boulevard Jourdan, distinct de celui où se trouvaient logées les onze autres filles de notre petite promotion scientifique. Rose et moi avons, au fil du temps, noué des relations étroites avec certaines des littéraires de mon pavillon : elles étaient de disciplines très différentes et leur culture était pour nous enrichissante et distrayante ; de plus, nous partagions avec beaucoup de conviction leurs activités syndicales et politiques.

Mes relations avec Rose s'espaçèrent sans jamais s'interrompre, à la sortie de l'École d'abord, puis plus encore à l'entrée dans la vie professionnelle où je me fixai à Grenoble cependant que Rose restait en région parisienne.

Il y a peu, lorsque la maladie la frappa, nous eûmes à nouveau de fréquents échanges téléphoniques que son état de faiblesse écourtait, mais où je retrouvais la battante d'autrefois. Je garde précieusement dans ma mémoire le souvenir de notre dernière conversation, alors qu'elle s'appêtait à partir pour la Côte-d'Azur après avoir pris le soin de laisser en ordre la maison familiale : toute sa combativité se retrouvait dans sa volonté de profiter pleinement de ce mois de repos que le corps médical venait de lui accorder. Elle décéda peu après. »

Suzanne ELKOUBI-DROUOT (1951 S) - Josette PAILLOUS-KAHANE (1951 S)

CIMAZ (Pierre), né à Boffres (Ardèche) le 23 avril 1931, décédé à Paris le 21 mars 2012. – Promotion de 1952 I.



Petit-fils de paysan, fils d'ouvrier d'usine, Pierre Cimaz ne semblait pas destiné à la carrière qui fut la sienne. Mais instituteurs et professeurs surent convaincre les parents de cet élève travailleur et doué : il poursuivit ses études au lycée Émile-Loubet de Valence, puis en classes préparatoires au lycée du Parc à Lyon. En 1952, il est reçu cinquième au concours de l'ENS. Cette admission plus qu'honorable et la mention très bien obtenue aux deux parties du baccalauréat récompensèrent les sacrifices financiers certains consentis par ses parents et justifèrent

la bourse dont il avait bénéficié.

À l'École, il choisit de devenir germaniste, profite des possibilités qui lui sont offertes de passer deux ans en Allemagne, à Heidelberg d'abord, puis à Munich, avec des échappées à Cologne et à Vienne. Son mémoire de maîtrise terminé (une étude sur *Der Turm de Hofmannsthal*), il rentre en France pour préparer l'agrégation, en 1956 ; il est reçu premier.

Élève doué : ses condisciples aussi surent le reconnaître. Au cours du bizutage rituel de khâgne, « il fut sommé, plaisamment, de s'excuser de ses trop brillants succès au baccalauréat ». Étudiant travailleur : son compagnon de chambre, à Heidelberg, s'étonnait de son ardeur à la tâche, équivalente à celle de... sept Allemands. Ce bûcheur intelligent ne jouait pas les intellectuels et ne dédaignait pas les plaisirs populaires, matches de football au Parc des Princes (Amalfi dansait avec le ballon, Vignal arrêtait les tirs par des bonds audacieux) ou, pendant les vacances, le Tour de France. Il ne jouait pas au normalien, et le titre ne l'avait pas transformé en Rastignac ; il était modeste, sérieux, pudique. Il écoutait plus qu'il ne discourait, curieux des opinions mais libre de la sienne ; aux manifestations politico-syndicales, il préférait la méditation, allant, parpaillot œcuménique, jusqu'à participer à une récollection des talas à la trappe Notre-Dame-des-Dombes (on l'y chambra en menaçant l'hérétique du bûcher).

Il aurait dû, après l'agrégation, bénéficier d'une cinquième année de recherche à l'École ; mais les enseignants d'Algérie rentraient en France prématurément, et les nouveaux agrégés devaient remplir ces vides. Pierre fut nommé au lycée Bugeaud d'Alger, en classes préparatoires², mais « les événements » n'avaient pas de fin. Un interminable service militaire l'immobilisa en Kabylie, non loin des gorges de Palestro ; un supérieur compréhensif l'affecta à des tâches administratives. Dans cette période tourmentée et cette atmosphère propice à la confusion

des opinions, il resta fidèle à lui-même quand il signa, avant son incorporation, une pétition au ton et au contenu mesurés, ce qui lui valut d'être écarté du corps des interprètes, et quand il refusa, sous les armes, de travailler à l'action psychologique.

Rentré en France en 1960, il enseigna au lycée Hoche de Versailles, avant de devenir l'assistant de Claude David à la Sorbonne. Il y rencontre Geneviève Martineau, une Sévrienne, qui préparait l'agrégation d'allemand ; quelle fut l'influence des *Affinités électives* de Goethe, au programme cette année-là, sur leur attirance réciproque ? Après son succès, ils se marient en 1963 ; en novembre 1964, leur naît un fils, Alain. Pierre est ensuite chargé d'enseignement à Besançon puis à Lille, avant d'être élu à Créteil en 1970 ; il y dirigera le département d'allemand et participera activement à la fondation et à la vie de la faculté comme vice-doyen. Il prendra sa retraite en 1995.

Claude David qui connaissait l'origine rurale de Pierre lui proposa un sujet de thèse qui lui convenait, sur le pasteur bernois Gotthelf, maître du roman paysan. Il la soutint en 1979, avec la mention très honorable. Un collègue allemand, Hanns Peter Holl, lui trouva assez d'intérêt et de qualité pour la traduire de son propre chef et la faire éditer. Professeur d'Université, spécialisé dans la littérature de langue allemande du XIX^e siècle, Pierre fit découvrir aussi à ses étudiants les grands auteurs du XX^e. Il dirigea à son tour bien des thèses, collabora à la revue *Études germaniques* et écrivit des articles sur la littérature suisse et autrichienne ; son dernier travail fut la traduction d'*Andreas* de Hofmannsthal. Mais il s'est surtout investi dans son enseignement, dans la préparation de ses étudiants aux concours de recrutement internes et externes et dans la formation des maîtres ; on enseigne non seulement ce que l'on sait, mais ce que l'on est ; à ces deux titres, Pierre a marqué durablement l'esprit de nombreux professeurs d'allemand.

Pierre est décédé le 21 mars 2012, digne devant la mort comme il l'a été dans sa vie. À ses obsèques, dans un texte écrit par son épouse, revivaient les jours heureux d'une vie simple et riche, d'un couple uni partageant les tâches domestiques comme la préparation des cours, les plaisirs des balades à vélo sur les petites routes du Maine, pays natal de Geneviève et du Vivarais, pays natal de Pierre, les nombreux voyages en Allemagne qui conciliaient découvertes culturelles et formation continue, les lectures, les rencontres, les réceptions, la visite des expositions (ils étaient l'un et l'autre curieux et amoureux de peinture autant que de littérature). Alain, son fils, évoqua une enfance choyée, un père présent et admiré, les moments attendus des contes avant l'endormissement, les premiers albums feuilletés ensemble, puis les voyages et l'initiation à la photographie...

Qu'il me soit permis de faire miennes les paroles de son collègue Jean Bonnet : « Je te souhaite, mon ami Pierre, je souhaite à ton âme un long et paisible parcours dans les étoiles ».

Jean BERNARD (1952 l)

BRICOUT (Françoise, épouse BERTIN), née le 29 octobre 1931 à Caudry (Nord), décédée le 30 avril 2012 à Cambrai (Nord). – Promotion de 1952 S.



Françoise effectua ses études primaires à Caudry et ses études secondaires au collège de Le Cateau-Cambrésis. Après avoir eu le bac (math élém. en ce temps-là), avec la mention Bien, elle fut élève des classes préparatoires (math sup. et math spé.) au lycée Châtelet de Douai. Ce fut le lieu de notre première rencontre. Françoise était la seule fille dans une classe de plus de quarante élèves. De cette époque, nous avons gardé, Françoise et moi, un excellent souvenir, en particulier de l'un de nos professeurs, exceptionnel, M. Ilija Salanskis (1934 s) notre professeur de mathématiques en math sup.

Françoise passa le concours d'entrée à l'ENSJF de Sèvres qui, en fait, se trouvait déjà à Paris, boulevard Jourdan. Elle fut reçue en 1952, y resta trois ans et en sortit agrégée de mathématiques en 1955 (rang : 5^e).

Elle fut nommée professeur au lycée de jeunes filles de Saint-Quentin, où elle exerça trois ans. Cette nomination la rapprochait de Caudry où sa famille habitait et de Cambrai où, après avoir suivi une filière différente, j'étais professeur de mathématiques au lycée de garçons Paul-Duez depuis déjà quelques années. Nous avons eu l'occasion de nous revoir... souvent... et nous nous sommes mariés le 18 septembre 1958. Françoise avait demandé sa mutation pour Cambrai pour la rentrée 1958 (le 1^{er} octobre en ce temps-là). Elle fut nommée, non pas dans l'établissement de jeunes filles (collège Fénelon) mais au lycée de garçons Paul-Duez, une agrégée ne pouvant être nommée que dans un lycée. Il n'y avait alors à Paul-Duez que deux femmes professeurs : Françoise et une professeur de lettres ; ce qui n'était pas pour impressionner Françoise.

Notre carrière s'est alors déroulée à Cambrai jusqu'à notre retraite. Nous avions chacun une classe de math élém. devenue ensuite une terminale C et une première C. En terminale, il y avait quelques filles (le collège Fénelon ne possédant pas encore de terminale C).

Durant notre carrière, nous avons subi de nombreux changements de programme, nous avons assumé les charges relatives à notre profession : examinateurs à l'écrit et à l'oral du bac, jury d'examens, conseillers pédagogiques ; chaque année, pendant un trimestre, nous avions trois stagiaires du Centre pédagogique régional qui, après une semaine d'observation, s'entraînaient à faire cours dans nos classes, suivant nos instructions, en vue de passer leur CAPES pratique.

Quelques années avant la retraite, Françoise fut pressentie pour faire partie du jury du CAPES de mathématiques (écrit et oral). Elle accepta cette charge : correctrice des copies de l'épreuve de géométrie puis examinatrice à l'oral pendant une quinzaine de jours au lycée Marie-Curie de Sceaux. Durant toute sa carrière, on peut dire que Françoise fut toujours très appréciée de sa hiérarchie et respectée et aimée de ses élèves.

Nous avons eu deux fils : Pascal (né en octobre 1959) qui intégra l'école des Mines de Nancy, et est actuellement ingénieur près de Dunkerque, et Jean-François (né en mai 1964), reçu premier à l'ENS Ulm en 1983, actuellement professeur de mathématiques en préparation MP au lycée Robespierre d'Arras. Pascal a cinq enfants et Jean-François trois. L'aîné de Pascal, Pierre (promotion 2006 s) est actuellement caïman à l'École.

Françoise était ainsi très fière que, sur l'annuaire des anciens élèves de l'ENS, son nom soit accompagné de ceux d'un fils et d'un petit-fils, « trois générations de Bertin normaliens » disait-elle !

Françoise a pris sa retraite en 1990, en même temps que moi. Elle a pu alors consacrer plus de temps pour recevoir et s'occuper de ses petits-enfants qui l'adoraient. Elle a aussi donné libre cours à ses dons artistiques : peinture sur soie et sur porcelaine.

Nous avons participé à de nombreuses activités de l'université du Temps Libre de Cambrai dont le président était alors notre ancien proviseur Jean Bézu. Nous avons ainsi beaucoup voyagé en France et à l'étranger : l'Irlande, Rome, Naples, la Sicile, Barcelone, Saint-Petersbourg, les chemins de Compostelle (en France et en Espagne)... Je faisais de nombreuses photos, je les montais en diaporamas, Françoise m'aidait à rédiger les commentaires et à les enregistrer avec un accompagnement musical.

Françoise, qui était officier des Palmes académiques, fut pendant de nombreuses années, trésorière du secteur Cambrésis de l'AMOPA-Nord (Association des membres de l'ordre des palmes académiques).

Souvent fatiguée depuis quelques temps, Françoise a vu son état de santé se détériorer début 2010. Atteinte d'une grave maladie, elle a dû subir un traitement très éprouvant. Elle a affronté ce traitement courageusement et a lutté contre la maladie pendant deux ans ; mais finalement, elle a dû être hospitalisée au centre hospitalier de Cambrai où elle s'est éteinte le 30 avril 2012.

Monsieur Jean Bézu, ancien proviseur du lycée Paul-Duez, qui a toujours été pour nous, plus qu'un proviseur, un ami, a tenu à lui rendre un hommage le jour de ses funérailles. J'aimerais joindre cet hommage qui constitue, je pense, une très bonne conclusion.

René BERTIN

Hommage de Jean Bézu à Françoise Bertin lors de ses funérailles.

C'est, arrivé à Cambrai en 1970, en tant que proviseur du lycée Paul-Duez « de garçons », à l'époque, que j'ai rencontré Françoise et René Bertin, qu'on me présenta d'emblée, parmi les quelque 150 enseignants de la Cité scolaire, comme le couple, devenu mythique, des « profs de maths » de l'établissement, chargés, ensemble, des classes scientifiques, des premières, et des terminales, enrichies alors des filles du lycée Fénelon, candidates au Bac math elem. Je dis « Françoise et René », car je les ai vus œuvrer, pendant les 19 ans de ma présence au lycée, côte à côte, en coopération permanente, investis qu'ils étaient, quotidiennement, dans une action ardente d'efficacité optimale de leur enseignement d'une discipline exigeante et ardue.

Françoise est restée au lycée Paul-Duez fidèle à 30 promotions annuelles d'élèves de terminales, garçons et filles, dont elle a fait de brillants lauréats au Bac et au Concours général.

Son image a été celle d'un professeur-magicien, douée du charisme, trop rare peut-être, de la vocation réussie des maîtres de l'Enseignement public, capables de transformer des cervelles juvéniles en cerveaux.

Tous ses élèves, ses apprentis-disciples, dont ma fille Catherine, lui ont manifesté, chaque jour, un respect chaleureux, une humble admiration et une profonde reconnaissance.

En retraite, Françoise Bertin a assumé, avec brio, d'autres passions, artistiques, de peinture sur soie et céramique, de photographie aussi, en duo avec René pour enrichir les diaporamas qui ont fait florès à l'université du Temps Libre.

Ici, aujourd'hui, dans cette petite église cambrésienne, ses amis sont venus lui rendre un hommage de sympathie.

Mais il y plane l'ombre et la mémoire de cohortes de jeunes gens devenus l'élite de la société, qu'elle a épanouis de son éclairante pédagogie. Je sais que tous, absents ce jour, parce qu'ignorant son décès, lui en ont été à jamais reconnaissants.

Françoise Bertin restera, pour tous ceux qu'elle a accompagnés un modèle du service éducatif d'une nation, ... à suivre.

Souvenons-nous de son exemple.

Jean BÉZU

PRIOU (Maurice), né le 13 juillet 1937 à Paris, décédé le 23 janvier 2012 à Paris. – Promotion de 1956 s.



Maurice Priou avait répondu en 2010 à un questionnaire envoyé par un élève de l'École. À la demande de sa famille, nous en avons extrait les paragraphes suivants :

Je suis parisien de naissance [...] mais issu d'une famille du Sud de la France. Mon grand-père est né à Alès et a passé le concours de rédacteur à la Chambre des députés [...]. Mon père et un de mes oncles ont fait comme lui, mon père est devenu directeur de la bibliothèque, mon oncle secrétaire général de la questure.

Je descends donc de purs littéraires qui furent de brillants élèves. J'ai fait mes études comme mon père et mon oncle au lycée Buffon, mais y brillais beaucoup moins qu'eux. La raison en est simple : je n'ai jamais été, c'est une litote, un bourreau de travail [...]. Les choses se sont arrangées en math élem. [...] et baccalauréat en poche, j'ai pris une décision qui s'est révélée essentielle. Persuadé que je n'arriverais pas autrement à fournir le travail exigé, j'ai demandé à être inscrit comme interne au lycée Saint-Louis. Je crois y avoir été, au moins ces années-là, le seul parisien. Les résultats furent très bons en math sup., moins en math spé. ou j'avais à faire à fortes parties. Puis vinrent les concours. Ce sont des loteries. Rien qu'avec mon expérience personnelle, je pourrais remplir des pages d'anecdotes sur le hasard aux examens et j'ai fait un jour un petit modèle statistique qui, sans rien prouver, suggère que son rôle est important. Disons simplement que j'ai tiré, surtout à Normale Sup, les bons numéros...

Le seul souvenir marquant de ma première journée à l'École est la réception de la promotion, littéraires et scientifiques, par le directeur de l'École M. Jean Hyppolite, et ma stupéfaction de l'entendre nous demander « de ne pas transformer l'École en maison de tolérance ». Pour moi et d'autres qui sortions d'un internat rigoureux – à Saint-Louis nous avions la permission de minuit un samedi soir par mois – j'ai envie de dire qu'il nous a ouvert des perspectives. J'ai bientôt constaté (non-accompagné, je précise) que si la grande grille était fermée la nuit, une petite porte restait toujours ouverte... [...].

Si je n'ai qu'un souvenir vague du premier jour, j'en ai un beaucoup plus précis du surlendemain et du « cours Cartan ». Henri Cartan faisait chaque semaine un cours très bourbakiste destiné aux futurs mathématiciens et non aux physiciens. Comme je n'avais pas d'idée précise sur mon devenir je m'y rendis. Deux

heures tard, j'en ressortais physicien ; je n'avais pas compris un traître mot de ces théorèmes de Zermelo et de Zorn qui étaient le sujet du premier cours. À dire vrai, mes camarades de promotion n'étaient guère mieux lotis. Il faut dire que le programme de taupe [] ne faisait aucune place à la théorie des ensembles. Ayant choisi la physique j'aurais dû suivre des cours en Sorbonne, mais je l'ai peu fréquentée ; beaucoup moins que les cinémas du Quartier latin [...].

J'ai sérieusement étudié la physique, mais je préférais de beaucoup la lecture de livres à la manipulation d'appareils fragiles. Cela me poussait à envisager d'être théoricien. J'ai étudié les épais volumes de Georges Bruhat. Puis quelqu'un a déniché un polycopié sur la mécanique quantique. C'étaient les notes du cours qu'avait professé un ingénieur du CEA, Albert Messiah. Notes dont il était à l'époque en train de tirer un manuel qui resta longtemps inégalé [...].

Il y avait alors au laboratoire de l'École un groupe de physique théorique mené par Maurice Lévy, futur président du CNES – si Yves Rocard n'avait fait que d'accueillir deux non-normaliens, Maurice Lévy et Pierre Aigrain, il aurait déjà bien mérité de la physique. J'aurais volontiers fait mon diplôme d'études supérieures dans ce groupe, mais il se préparait à déménager pour Orsay. Je suis donc allé dans le laboratoire d'Alfred Kastler, sous la direction effective de Jean-Claude Pebay-Peyroula (1949 s). Le laboratoire était au deuxième étage, mais j'ai passé les premiers mois au sous-sol, à me servir d'un tour et d'une fraiseuse pour découper des pièces en plastique aux formes contournées, destinées à l'expérience qui m'était confiée. J'ai récemment lu avec amusement sous sa plume que Michel Rocard, quelques dix ans auparavant, m'avait précédé dans cet atelier, embauché par son père « au tarif syndical » [...].

Je crois que ma promotion est la dernière ou l'avant-dernière pour qui passer l'agrégation était obligatoire. L'équipe de préparation venait d'être changée et un nouveau professeur entrant en fonctions : Hubert Curien (1945 s). J'ai dû être l'un des premiers à prononcer une leçon devant lui ; c'était un cours d'optique géométrique []. Mon exposé fut brillant, aux dires des normaliens présents et aussi d'Hubert Curien lui-même. « C'est bien ce que vous avez dit, c'est très bien ». Et de me louer sur la structuration, l'intonation, le choix des mots... « Mais... ». Et après ce « mais » vint une démolition implacable qui aurait ravi Caton. D'une voix douce, il expliqua que les matrices étaient utiles pour calculer des aberrations, plus généralement pour décrire le comportement précis d'instruments d'optique. Mais pour des élèves de lycée elles n'apportaient rien et pire, en évitant d'avoir à tracer certains schémas, elles masquaient la physique sous-jacente. Tout ceci appuyé d'exemples précis, mais dit avec gentillesse, sans trace de reproche... Bien des années plus tard, Hubert Curien étant ministre, j'eus l'occasion de raconter cette histoire à deux membres de son cabinet. Tous deux ont levé les yeux au ciel et l'un a gémi : « Il est toujours aussi gentil et toujours aussi implacable » [...].

Maurice Priou dit avoir eu peu de contacts avec les littéraires, à une exception près.

Pendant plusieurs mois, pour compléter une table qu'occupaient des scientifiques plus anciens que moi, j'ai déjeuné régulièrement avec eux. Et découvert parmi eux un littéraire, qui voulait être avec des scientifiques, mais j'ai oublié ses raisons. Il parlait très vite et était intarissable (mais intéressant). Heureusement il mettait parfois de la nourriture dans sa bouche ce qui permettait à d'autres (rarement moi) de placer quelques mots. Son nom est Claude Hagège (1955 l).

Après l'École

En octobre 1960 je partais à l'École d'application de l'artillerie faire mon service militaire avec le grade de sous-lieutenant. J'y passai six mois dont plusieurs semaines de boue au camp de Mourmelon [...]. Puis ce fut le départ pour l'Algérie, au centre de préparation à la contre-guérilla d'Arzew... C'était quelques jours avant le putsch des Généraux [...]. Les officiers d'Arzew étaient sans doute proches des putschistes, mais ne se faisaient pas d'illusions sur les quelques centaines de sous-lieutenants et d'aspirants dont ils venaient de prendre livraison. Les parcours du combattant et les conférences furent suspendus et nous reçûmes l'ordre d'aller à la plage. Nous obéîmes.

Je ne passai que quelques semaines en Algérie car je fus renvoyé en France et bientôt affecté à Lyon, avec mission d'enseigner un peu de physique nucléaire à des officiers qui seraient éventuellement affectés à la mise en œuvre de la toute récente bombe atomique [...]. Nous étions trois pour cet enseignement [...]. Nous étions sous-lieutenants. Nos « élèves » (une quinzaine) étaient au moins lieutenants anciens, en majorité capitaines, certains plus gradés [...]. Je fus surpris par l'hétérogénéité de ce groupe. En âge d'abord [...]. En intérêt pour la physique ensuite [...]. Le fin mot de l'histoire n'était pas trop difficile à deviner et me fut confirmé quelques années plus tard quand je croisai par hasard l'un d'eux. Après le putsch, il fut jugé urgent de renvoyer en métropole certains officiers, que la raison avait maintenu dans la discipline mais dont le cœur était... du mauvais côté.

Cet enseignement n'était guère prenant. La situation changea à Noël. L'armée faisait passer des tests à ses recrues et découvrit qu'un jeune appelé, Jean Frêne, pulvérisait tous les records. Son histoire est bien connue, donc je n'en dirai rien sauf que je lui fis ingurgiter en à peine six mois les programmes de physique de trois années de lycée... [...]. Il comprenait tout, apprenait tout presque instantanément. Mais tout était en vrac dans son cerveau et il fallait quelque temps pour qu'il sache mobiliser la bonne connaissance. Il suffisait de fredonner les premières notes de la chanson pour que tout ressorte [...].

La carrière

La « quille » approchait, j'avais postulé à un poste d'enseignant-chercheur à Orsay. J'y fus nommé et j'y suis resté jusqu'à mon départ en retraite [...]. J'avais rejoint un groupe de physique nucléaire expérimentale qui travaillait sur l'accélérateur d'Orsay ; or le gouvernement venait de décider la construction de l'accélérateur linéaire d'électrons de Saclay (ALS), [...] j'ai donc rejoint, avec d'autres chercheurs d'Orsay, les groupes de physiciens du CEA qui, sous la direction de Christophe Tzara (le fils de Tristan) préparaient les expériences. J'y ai passé six ans, trois à faire un travail d'ingénieur pour équiper les salles expérimentales, trois pour réaliser les expériences [...].

Puis j'appris que *Le Monde* cherchait, pour plagier de Gaulle, « un scientifique sachant écrire » et je commençai en 1973, sous le pseudonyme de Maurice Arvonny une collaboration qui dura quinze ans. Elle fut très ponctuelle au début, car je continuais les prises de données à l'ALS. Mais c'était un travail d'équipe et je compris vite que mes absences fréquentes allaient faire de moi un poids mort. J'abandonnai ma « collaboration extérieure » à Saclay (il m'en reste quelques fragments d'une thèse) et, tout en assurant mon enseignement à Orsay, je tins à peu près la place d'un journaliste comme les autres. Quand cette collaboration prit fin une remarque d'Alain Rollat m'a fait vraiment plaisir : « Ah ! J'ignorais que tu étais à mi-temps ». La rubrique scientifique n'était qu'à trois portes du service politique et lui comme moi les avions souvent franchies.

C'est dans ces années de journalisme que j'ai rencontré les hommes et femmes dont la parole ou l'action avait un impact direct sur l'avancement de la science : responsables politiques, directeurs de grands organismes, chercheurs influents, industriels grands ou petits des secteurs de haute technologie. Mais ce que je pourrais dire de leur action, je l'ai écrit dans le journal et mes souvenirs sont estompés.

Un petit mot quand même sur les ministres ?

Par ordre chronologique j'ai rencontré Michel d'Ornano, Claude Coulais, Jacques Sourdille, Pierre Aigrain, Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius, Hubert Curien, Alain Devaquet, Jacques Valade, à nouveau Hubert Curien. Je pourrais pour chacun dire quelques mots de son action bien que ce soit difficile pour Claude Coulais et Jacques Valade. Et aussi pour Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la Recherche alors que Chevènement était ministre de la Recherche et de l'Industrie, un renversement qui passa mal dans les labos. Sur le célèbre modèle « le char de l'État navigue sur un volcan », j'avais voulu qualifier Fabius de « pompier en chef d'une industrie française qui faisait eau de toute part ». Cela fut impitoyablement barré. Mais il est exact que nous avions du mal à le croire quand il affirmait pouvoir consacrer un jour par semaine à sa casquette

Recherche. Ce qu'il fit de mieux est sans doute d'avoir choisi Hubert Curien pour lui succéder.

Car si on classe les ministres par l'importance de leur action il paraît difficile de ne pas mettre au premier plan Jean-Pierre Chevènement et Hubert Curien, suivis par Pierre Aigrain [...].

Un mot d'un jeune chimiste que j'avais interrogé dans mes premiers temps de journalisme et que je retrouvai ministre. L'action d'Alain Devaquet fut pour l'essentiel un combat contre un projet de loi imbécile dont il n'était pas l'auteur. Ce fils de boulanger disait volontiers qu'une telle loi lui aurait interdit de faire des études universitaires [...]. L'animal politique qu'était René Monory sut très bien faire de lui un bouc émissaire. Et les étudiants qui criaient «Devaquet, au piquet» ignoraient s'en prendre à leur meilleur avocat.

La version intégrale de cette notice est disponible au secrétariat de l'A-Ulm (a-ulum@ens.fr)

MOSÈS (André), né à Berlin le 8 janvier 1936, décédé le 25 novembre 2011 à Paris. – Promotion de 1957 I.

Ayant appris en juin ou en juillet 2011 que ses jours étaient comptés, il ne l'a dit à personne, ni à sa famille ni à ses amis les plus proches – à une exception près. Il serait mort dans une solitude absolue – tel était son choix – si des voisins ne l'avaient assisté discrètement.

André était le frère cadet de Stéphane Mosès, lui aussi normalien, décédé en 2007. Son père travaillait dans une importante firme cinématographique. Sa mère était docteur en économie. Heinrich Kurzig, son grand-père maternel, aujourd'hui presque oublié, était un écrivain connu dans les milieux littéraires berlinois. Une cousine, Julie Wolfthorn, peintre de talent, membre de la Sécession berlinoise, était appréciée surtout comme portraitiste. Bien que fidèles aux traditions juives, les Mosès se considéraient comme des Allemands. Ils l'étaient par leur culture, et la culture comptait beaucoup pour eux. Fuyant les persécutions nazies, après une tentative d'établissement en Hollande, ils se sont réfugiés au Maroc en 1938 avec leurs deux enfants. Difficultés matérielles, séjours successifs dans des villes différentes, périodes de résidence surveillée, internement dans des camps. En 1944, ils se fixent à Casablanca.

La famille était une chose importante pour André Mosès. Très attentif aux travaux et aux publications de son frère, il avait une grande admiration pour l'œuvre de sa belle-sœur, le peintre Liliane Klappisch-Mosès. Il a encouragé les

débuts poétiques d'Emmanuel Mosès, son neveu. La maladie et la mort de son frère ont été pour lui une épreuve extrêmement douloureuse. Il a défendu avec détermination la mémoire de son père lorsqu'il pensait qu'on ne lui rendait pas justice. Mais parmi ses proches, c'est avec sa mère qu'il se sentait le plus d'affinités. Ils formaient à eux deux une petite société à part, presque coupée du monde où l'on ne parlait qu'allemand. Madame Mosès a passé les dernières années de sa vie avec lui, à Cachan. Il l'avait entièrement prise en charge tout en assurant ses cours à Lyon. Il a veillé sur elle jusqu'à la fin.

Après des études secondaires à Casablanca, André Mosès entre en hypokhâgne puis en khâgne à Lyon, au lycée du Parc. Reçu à l'ENS en 1957, il est agrégé des lettres en 1961. Incorporé comme « soldat professeur » au Prytanée militaire de La Flèche, il est affecté à la bibliothèque et s'y trouve comme un poisson dans l'eau. Ce serait, à l'en croire, l'unique période véritablement heureuse de sa vie d'étudiant, de chercheur et d'enseignant. Une fois libéré de ses obligations militaires, il se dirige vers la recherche, obtient une bourse du CNRS, puis devient pensionnaire de la Fondation Thiers. À partir de 1969, il est assistant de grec, puis maître-assistant à l'université de Lyon-II. Il occupera ce poste jusqu'à sa retraite en 1996.

Les recherches d'André Mosès ont concerné essentiellement Philon d'Alexandrie – ce choix offrant à ses yeux l'avantage de concilier son goût pour le grec et sa judéité. Son diplôme d'études supérieures – *Sur le progrès chez Philon d'Alexandrie* – est dirigé par Marguerite Harl, professeur de grec postclassique à la Sorbonne, dont il suit assidûment les séminaires sur Philon, les Pères de l'Église, puis la « Bible d'Alexandrie ».

Il a publié en 1963¹ puis en 1970² deux volumes consacrés à des œuvres de Philon – introduction, texte, traduction et notes. Il s'agit d'une part du *De gigantibus* et du *Quod deus sit immutabilis* – traités allégoriques dans lesquels l'auteur grec commente librement deux passages du livre VI de la Genèse et d'autre part d'un commentaire plus littéral des cinq derniers commandements relatifs à l'adultère, au meurtre, au vol, au faux témoignage et à la concupiscence, le *De specialibus legibus*. Ce dernier travail, qui constitue la thèse de troisième cycle d'André Mosès – également dirigée par Marguerite Harl – témoigne d'une profonde culture grecque et d'une attention minutieuse portée aux problèmes posés par la casuistique philonienne au sein de la tradition juive. On pourra lire de lui en outre *Enjeux personnels, enjeux collectifs* dans *La guerre des Juifs*³, un article sur Flavius Josèphe rédigé à l'occasion d'un cours d'agrégation.

À Lyon ses cours ont porté parfois sur des auteurs grecs mais, avec le temps, la civilisation grecque et le thème pour les agrégatifs sont devenus en quelque sorte sa double spécialité. Il a imposé à ces cours-là sa marque personnelle, pri-

vilégiant l'inédit, voire l'inattendu. Les agrégatifs par exemple ont été invités à traduire en grec le portrait de madame Apostolos tiré d'un roman de Robert Pinget. Lorsqu'il commentait un auteur ou dans ses cours de civilisation, il mettait en exergue ce que la recherche contemporaine avait produit de plus récent et de plus novateur, comme les travaux de l'école de Jean-Pierre Vernant ou l'essai de Derrida sur *La Pharmacie de Platon* que la revue *Tel quel* venait de publier.

Il intriguait ses étudiants. À leurs yeux André Mosès n'était pas un professeur comme les autres.

Ce qui frappait chez lui, c'était sa singularité. Singulier, chacun l'est en un sens, mais lui l'était superlativement. Il aurait pu s'imposer comme le grand spécialiste de Philon. Il ne l'a pas voulu. Il est entré dans la carrière à reculons, tout en consultant les offres d'emploi du *Monde*. D'autres choses comptaient davantage pour lui.

Sa culture était impressionnante dans de nombreux domaines : littérature française, voire étrangère – allemande en particulier – peinture, cinéma, sans parler de la musique qui l'attirait plus que tout, la « musique classique » par opposition à la musique contemporaine et au jazz qui l'intéressaient peu. Au fil des années s'est développée en lui une passion pour l'opéra. Il lui est arrivé plus d'une fois de se lever au point du jour pour se rendre de sa banlieue à l'opéra bien avant l'ouverture des guichets. Dans l'opéra il attachait une grande importance à la mise en scène car il était sensible à toutes les formes de spectacle – danse, « théâtre-spectacle », « théâtre de texte ». Quand un spectacle sortait de l'ordinaire, il s'y « précipitait » – c'était son mot, qu'il fallait évidemment prendre avec le recul nécessaire.

Il avait un penchant marqué pour la nouveauté, qu'on aurait pu taxer de snobisme – et sans doute éprouvait-il une satisfaction secrète à se compter parmi les *happy few* capables de s'enthousiasmer pour des œuvres de réalisateurs encore peu connus comme Schroeter, pour les premiers ballets de Béjart ou les premiers spectacles visibles en France du *Living Theater*, pour les mises en scène de Chéreau et de Villégier présentant des œuvres classiques sous un jour nouveau. Mais la nouveauté, au sens plein du mot, n'était rien d'autre pour lui que le signe de l'authenticité d'une œuvre, signe qu'il trouvait aussi bien dans des œuvres dont la valeur est établie de longue date et qui furent nouvelles en leur temps – comme les films de Fritz Lang, son réalisateur préféré, ou *Manon Lescaut* qu'il lit pour la première fois quelques semaines avant sa mort avec étonnement et admiration.

Parce qu'il avait le goût et le sens de la langue, l'art des formulations heureuses, on aurait pu se demander s'il n'écrivait pas sans le dire. Ses amis ont reçu de lui des lettres telles qu'on n'en reçoit guère aujourd'hui, irrémédiablement

composées tout en donnant l'impression du plus parfait naturel. Écrire n'était pourtant pas sa vocation. Il semble qu'il ait été fondamentalement un *amateur* – d'art, de littérature – au sens le plus noble, et sans doute se serait-il accommodé de jouir d'une fortune personnelle qui, en le mettant à l'abri de tout souci matériel, lui aurait permis de se livrer à son penchant sans limitation aucune.

Mais il fallait subsister, donc choisir une profession, marcher par exemple sur les traces de son frère en choisissant l'enseignement supérieur. Ce qu'il a fait. Or cela n'allait nullement de soi. Il y avait chez lui dès l'origine un aspect *non réconcilié* pour reprendre une expression des Straub, un aspect qui s'est atténué avec le temps sans jamais disparaître. Une sourde révolte l'habitait – révolte et résignation mêlées – contre toutes les contraintes qui pèsent sur l'homme et définissent sa condition. La seule obligation de vivre en société l'éprouvait au plus haut point. Se sentant extrêmement vulnérable comme le *licencié de verre* de Cervantès, il s'est efforcé de préserver sa liberté. À Lyon, dans les premiers temps, sa hantise était d'être intégré dans la grande famille universitaire, toujours prête à vous accueillir, à vous absorber, autrement dit à vous forcer d'être ce que vous n'êtes pas – c'est ainsi qu'il se représentait les choses. Même avec ses meilleurs amis il gardait ses distances. Il ne les a jamais reçus chez lui. Si le tutoiement était établi, il évitait l'usage des prénoms. Il se montrait attentionné comme il aurait voulu qu'on le soit à son égard, faute de quoi des brouilles pouvaient survenir, irrémédiables si on ne trouvait pas le moyen de le désarmer en lui donnant la preuve de l'estime qu'on avait pour lui.

En forçant un peu le trait on dira qu'il envisageait la vie comme une suite de désagréments, voire de catastrophes. Le fait d'être juif accentuait encore cette façon de voir : horreur du passé, crainte de l'avenir et d'un retour des persécutions. Avait-il la vocation du malheur comme certains l'ont pensé ? Il est fort probable qu'il n'aurait pas admis ce point de vue. En tout cas il suffisait de le voir vivre pour comprendre qu'il pouvait éprouver aussi des joies profondes, celles de l'amateur doublé d'un connaisseur et que, en outre, en observant le train du monde – si riche en contrastes – avec l'immense curiosité qui le caractérisait il y trouvait aussi matière à divertissement. Il rangeait dans un dossier spécial toute sorte de photos, de publicités, de coupures de presse relevant de la chronique mondaine, c'était un florilège des extravagances dont l'homme est capable.

Ses lettres (lorsqu'il se sentait en confiance) pouvaient prendre la forme d'un badinage parfois allusif, ponctué d'énigmes, de devinettes. Comment qualifier le ton de ces lettres-là ? Ce n'était pas de l'humour, plutôt une humeur joueuse, fantaisiste, relevée d'une pointe d'ironie, un ton très proche de celui de Pinget. Pinget, souvent sombre, très sombre – surtout dans ses derniers livres, mais souvent aussi d'une légèreté sans pareille.

André Mosès avait une conscience politique aiguë. Il était soucieux d'équité. Il s'informait en lisant de nombreux journaux français et allemands. Il a suivi les événements d'Algérie avec anxiété, assistant par exemple à la soutenance de thèse de Maurice Audin, présentée *in absentia* le 2 décembre 1957 par Laurent Schwartz. En 1967, après le coup d'état des colonels en Grèce, il a organisé avec Jacques Lefort une manifestation de protestation lors d'une séance des Études grecques. Les actes d'antisémitisme en France l'angoissaient à un point tel qu'il s'est posé la question d'une éventuelle émigration.

Il portait une attention très vive aux problèmes d'Israël. Voici, à ce propos, le témoignage de son ami Philippe Berthier⁴ : « Avec le byzantinologue Jacques Lefort, nous avons été très remués par la guerre des Six Jours et, avec une spontanéité que je considère aujourd'hui avec un certain étonnement, nous avons décidé d'y aller voir par nous-mêmes. Contact fut pris avec Jacques Fauvet du *Monde*, à qui nous proposâmes ingénument de nous accréditer pour aller à trois réaliser un reportage sur place. Il nous répondit aimablement mais prudemment (il ne savait rien de nous) que ce serait à nos frais, mais qu'il nous introduirait auprès d'André Scemama, correspondant du journal en Israël. [...] Nous arrivâmes à Jérusalem quelques jours seulement après la reconquête du mur des Lamentations, dans une atmosphère grisante de ferveur, mais aussi d'irréalité. Je conserverai éternellement le souvenir de cette visite accompagnée par les soldats de Tsahal sur une esplanade des Mosquées, onirique parce qu'absolument déserte, dans une sorte de vertige ou de somnambulisme bouleversant. Munis d'une carte de presse, nous avons pu nous rendre dans certains secteurs normalement interdits d'accès, comme le pont Allenby, ou rencontrer d'importants responsables politiques [...] C'est lors de ce voyage très particulier que j'ai pu découvrir et apprécier la sensibilité suraiguë d'André, que les événements extraordinaires dont nous étions les témoins émurent à un point tel qu'il en tomba malade. Il lui était moralement et même physiquement intolérable d'observer certains comportements israéliens à l'égard des Palestiniens. Il vérifiait en acte la pertinence de la terrible maxime de Simone Weil : "La justice, cette éternelle fugitive du camp des vainqueurs..." Cela l'affecta si violemment qu'il dut rester se soigner, tandis que ses deux compagnons regagnaient la France. Le fruit de cette expédition fut une série de trois articles rédigés et signés par le seul Jacques Lefort, que publia *Le Monde* en août 1967. »

Frantz FABRE (1957 I), Monique ALEXANDRE (1951 L)

Notes

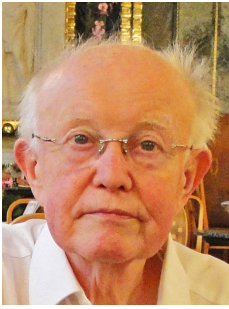
1 Éditions du Cerf, Paris, 1963.

2 *De specialibus Legibus*- Lib. III-IV, éditions du Cerf, Paris 1970.

3 *Bulletin de l'Association Guillaume-Budé*, Les Belles Lettres, juin 1986.

4 Philippe Berthier, professeur émérite de littérature française à l'université de Grenoble, a connu André Mosès à la khâgne de Lyon, puis à la Fondation Thiers. Ils se sont fréquentés régulièrement depuis.

COLMEZ (François), né à Nancy le 31 janvier 1938, décédé à Antony (Hauts-de-Seine) le 15 août 2012. – Promotion de 1957 s.



Par boutade, François Colmez disait que « tous les 24 ans, il entrait un Colmez rue d'Ulm » De fait, son père Jean appartenait à la promotion 1933, lui-même à la promotion 1957, et son fils Pierre à la promotion 1981, tous trois mathématiciens. La passion pour les mathématiques et l'enseignement a été très tôt éveillée chez François Colmez puisque son grand-père, déjà, enseignait les maths aux apprentis de la SNCF, et que les instituteurs et institutrices avaient été très nombreux dans sa famille.

François Colmez a fait toute sa scolarité primaire à Nancy, échappant difficilement aux anciens élèves de ses grand-mère et grand-tante devenus à leur tour instituteurs. Le lycée Henri-Poincaré de Nancy, où son père Jean Colmez avait fait toutes ses études, y compris les classes préparatoires, l'accueillit de 1947 à 1950, date à laquelle il est parti pour Bordeaux, où son père avait été nommé professeur à l'université. François a fréquenté le lycée Montesquieu jusqu'au baccalauréat, puis a fait hypotaupe au lycée Camille-Jullian avant de venir à Paris au lycée Janson-de-Sailly.

En octobre 1957, il intègre l'ENS et fait la connaissance de ses nouveaux camarades dont les accents reflétaient la variété des origines régionales : ils arrivaient tout droit des six points de l'hexagone. Il y retrouve deux copains de lycée : Daniel Cornet, qui avait été son condisciple à Nancy, et Didier Dacunha-Castelle qu'il avait connu à Bordeaux. Yves Meyer, le cacique scientifique, présida à la répartition des thurnes. François se retrouva avec Daniel Cornet, Didier Dacunha-Castelle et J. Labbé. La thurne voisine était occupée par Yves Hellegouarch, Jean-Pierre Renard, Michel Minier et Claude Latrémolière, soit trois matheux au total. Tout ceci facilita la formation d'une solide bande de copains.

Notre premier contact avec notre directeur Jean Hippolyte avait été chaleureux et surprenant : il nous avait fait un beau discours qui commençait par décrire le danger des prépas, où l'on s'abrutit plutôt qu'on ne s'ouvre, et nous invitait à nous intéresser à d'autres activités.

Ainsi l'amour de la musique classique créa entre nous une grande complicité, la promotion ayant la chance de posséder plusieurs musiciens, entre autres Yves Hellegouarch, violoncelliste, et Jean-Claude Risset, pianiste et compositeur de renom. Un autre point commun était l'intérêt pour la photographie : il y avait un

véritable engouement pour l'argentique dans la promotion, et François était passé maître en la matière, immortalisant dans le cadre de l'École différentes activités des élèves telles que le foot, la pétanque et en particulier les fumeurs de pipe qui lui fournirent d'excellents modèles. Tout ce petit monde fréquentait assidûment la cinémathèque et François était l'un des plus passionnés par la découverte des films ayant marqué l'histoire du cinéma.

Ces activités intellectuelles et culturelles n'empêchaient pas la pratique du sport : la natation où François excellait, le vélo, qui l'a entraîné dans une randonnée d'une semaine du Nord-Cantal aux gorges du Tarn, sans compter la gymnastique (le « Ruffin » du nom du professeur qui menait le groupe).

Et les études ? François fit ses études avec beaucoup de facilité. Après son succès à l'agrégation, il partit faire une grande balade en voiture dans les pays de l'Est, en compagnie de Dacunha-Castelle, Labbé et Krivine. En 1960, il quitta l'ENS pour une première nomination, au lycée Marcelin-Berthelot de Toulouse.

Ces activités ne faisaient pas oublier aux normaliens la gravité de la situation politique de l'époque, en particulier la guerre d'Algérie et le coup d'État de mai 1958. François participait régulièrement aux actions en faveur de la paix et s'inquiétait beaucoup du risque de la montée du fascisme. Après les accords d'Évian, nous pûmes nous lancer dans un travail de recherche, et aussi nourrir des ambitions matrimoniales. C'est ainsi que, le 10 juillet 1961, nous avons été les témoins de François à son mariage avec Françoise Defradas, fille d'un archicube littéraire de la promotion 1933, devenu un grand ami de Jean Colmez grâce à cinq années de captivité en Oflag.

François nous laissera le souvenir d'une amitié fidèle en toutes circonstances, précieuse et discrète. Toujours calme, à l'écoute de l'autre, toujours prêt à accueillir ses amis, chez ses parents, puis chez lui. Sa générosité était inépuisable.

Yves HELLEGOUARCH (1957 s) et Daniel CORNET (1957 s)

François Colmez devient assistant (en 1961) puis maître-assistant à la faculté des sciences de Paris. Il fait de la recherche en analyse mais il est déjà passionné par l'enseignement des mathématiques et la formation des maîtres. Dès son retour du service militaire, en 1967, il s'engage dans la réflexion sur le nécessaire renouvellement de l'enseignement des mathématiques qui aboutira à la réforme dite des « mathématiques modernes » et à la création des Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM). En octobre 1968, l'IREM de Paris n'a pas encore d'existence officielle mais déjà, avec trois autres membres de la préparation à l'agrégation de la faculté des sciences de Paris, et sous la houlette

d'André Revuz, François Colmez s'investit dans la mise en route de cet IREM pour lequel il faut trouver des locaux et des moyens de fonctionnement.

François s'engage tout aussi fortement à l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP), forte alors de 13 000 adhérents. En mai 1970, il est élu pour quatre ans au Comité et, dans la foulée et à sa grande surprise, il devient à 32 ans le plus jeune président de l'association. Durant quatre années il travaille en équipe, notamment avec Henri Bareil, qu'il a choisi comme vice-président second degré, premier cycle. Celui-ci assurera la présidence de 1972 à 1974, gardant François, qui est devenu son ami, comme secrétaire général. Adeptes du dialogue, François développe les conférences de presse, obtient pour le Bureau plusieurs audiences au ministère dont il rend compte minutieusement dans le bulletin, voit régulièrement les inspecteurs généraux. Il sait être ferme tout en restant courtois. L'année 1971 est celle de la mise en place des nouveaux programmes en classe de quatrième, alors que des voix puissantes s'élèvent à la Sorbonne et à l'Académie contre leur caractère résolument abstrait et rencontrent des échos au sein même de l'Association. François déploie toute sa diplomatie pour éviter le drame d'une rupture et rassurer les adhérents. Dans un souci de formation des collègues, il écrit un article sur le point particulièrement controversé de la définition de la droite affine dans un numéro spécial du Bulletin consacré à la classe de quatrième. Il sait aussi défendre la réforme avec verve et humour quand elle est attaquée dans « Science et Vie ». Il se préoccupe de tracer les grandes lignes d'une évolution souhaitable à plus long terme. La « charte de Caen » de l'APMEP, qui fait suite à celle de Chambéry (1968), porte la marque de François Colmez qui la fait adopter dès 1972. Elle comporte deux propositions innovantes majeures : une écriture des programmes par noyaux-thèmes et la création, dans les établissements volontaires, d'un secteur innovation. Ainsi, en une courte période et avec beaucoup de discrétion, François Colmez aura-t-il su faire évoluer profondément l'APMEP et influencer sur l'enseignement des mathématiques en France.

À l'APMEP, François a joué aussi un rôle essentiel dans la commission « Mots ». Créée en 1972 pour aider les instituteurs, son champ fut vite étendu à tout l'enseignement dans le but de préciser le sens des différents mots utilisés dans le langage mathématique, conduisant à la publication de neuf brochures et de nombreux articles dans le Bulletin de l'APMEP.

François Colmez s'est engagé sur tous les fronts de la formation des maîtres et de la réflexion sur l'enseignement secondaire : membre dans les années 70 de plusieurs commissions ministérielles sur l'enseignement des mathématiques mais aussi des sciences physiques et technologiques, puis de la COPREM (Commission permanente de réflexion sur l'enseignement des mathématiques) dans les années 80, il enseigne pendant plusieurs années dans la préparation au

CAPES de l'université Paris-VII et sera aussi membre du jury du CAPES, concours externe puis concours interne.

Mais François ne s'intéresse pas qu'à l'enseignement secondaire. Il veut, comme on le disait alors à l'APMEP, penser l'enseignement des mathématiques de la maternelle à l'université. Il a, dès avant 1970, commencé à expérimenter des séances sur les nombres et la mesure dans des classes et les poursuit à l'école expérimentale de l'Almont-II à Melun dont il obtient l'ouverture en 1973. Il fait d'ailleurs des émissions sur la mesure pour la télévision scolaire. Il collabore avec Guy Brousseau, qui vient de créer à Bordeaux le COREM, centre d'observation et de recherche autour de l'école expérimentale Michelet à Talence, avec le soutien du directeur de l'IREM de Bordeaux qui n'est autre que Jean Colmez, père de François. Guy Brousseau reprend à Bordeaux les séances que François a conçues sur la mesure, tandis que, de son côté, François reprend à Melun les séances d'introduction des fractions et décimaux à partir de la recherche de l'épaisseur d'une feuille de papier. Ils participent tous deux à la création en 1975 de la COPIRELEM (Commission permanente des IREM sur l'école élémentaire) qui, sous l'impulsion de François, publie bientôt des documents d'aide pédagogique pour les enseignants du primaire, en accompagnement des nouveaux programmes entrés en vigueur à partir de 1977. François pilote la COPIRELEM jusqu'en 1982, date à laquelle il devient pour trois ans directeur de l'IREM rattaché depuis 1970 à l'université Paris-VII. C'est l'époque où les moyens accordés aux IREM commencent à se restreindre : il faut batailler pour que la formation continue des enseignants vive au-delà de la période du recyclage, alors qu'aucune institution analogue n'a vu le jour dans d'autres disciplines. François se battra avec énergie et continuera toute sa carrière et même au-delà à jouer un rôle essentiel à l'IREM de Paris-VII.

Le début des années 80, c'est aussi le moment où la recherche en didactique des mathématiques s'institutionnalise en France. François s'y est impliqué dès ses débuts. Il a participé au premier congrès organisé par la Commission internationale de l'enseignement mathématique à Lyon en 1969. Au troisième congrès, à Karlsruhe en 1976, il est rapporteur des travaux menés sur l'enseignement à l'école primaire en France. En cohérence avec la tradition de pluridisciplinarité de l'IREM de Paris-VII, il a aussi contribué à la première grande rencontre nationale organisée en mai 1977 sur le thème « Didactique des sciences et psychologie », publiée dans un numéro spécial de la Revue française de pédagogie.

Par la suite, la géométrie prendra progressivement de plus en plus de place dans ses travaux en didactique, menés notamment en collaboration avec Bernard Parzysz, et il dirigera trois thèses dans ce domaine. C'est aussi en géométrie qu'il a continué à participer activement aux travaux de l'IREM bien au-delà de sa retraite, travaillant encore dernièrement avec le groupe MAG (Mathématiques,

arts plastiques, géographie). Il a ainsi encadré des formations liées aux préoccupations interdisciplinaires du groupe, lesquelles l'ont amené à concevoir des activités géométriques extrêmement riches, où sa maîtrise des logiciels de géométrie dynamique apparaît avec éclat. Jusque dans les dernières semaines, François a travaillé à l'élaboration de l'ouvrage « Éducation à l'espace » et du site Internet associé, qui seront disponibles en 2013.

François Colmez a toujours eu comme unique préoccupation l'intérêt collectif, il a montré l'exemple par le sérieux de son travail, son souci du détail et de la précision, sa persévérance, la solide culture dont il disposait sans jamais en faire étalage. Avec la discrétion qui a toujours été la sienne, il savait écouter, conseiller, et ses conseils étaient précieux car, s'il parlait, c'était qu'il avait d'abord réfléchi. Toujours prêt à aider et soutenir collègues, étudiants et personnel, sur le plan scientifique comme sur le plan matériel, il était unanimement apprécié, et nous garderons le souvenir de son sourire et de ses yeux qui pétillaient.

Michèle LANNE-ARTIGUE (1965 S), René CORI,
Marie-Jeanne GLORIAN-PERRIN (1965 S)
(à partir des contributions à la journée du 14 novembre 2012
en hommage à François Colmez)

MASSOULIÉ (Jean), né le 21 janvier 1938 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), décédé le 12 décembre 2011 au Vésinet (Yvelines). – Promotion de 1957 s.

Jean Massoulié est disparu le 12 décembre 2011, après une longue maladie. Sa disparition a été suivie d'un intense échange de courriels provenant de collègues étrangers ce qui attestait de son rayonnement international. Mais qui était Jean Massoulié ?

Né à Neuilly-sur-Seine, le 21 janvier 1938, Jean a senti très tôt le parfum de l'École car sa mère, Juliette Boyer, professeur de lettres, était sévrienne (1924 L). Son père, ingénieur civil des Mines, poussait vigoureusement à la réussite scolaire et universitaire. C'est dans le cadre agreste du Vésinet qu'il a effectué ses scolarités primaire et secondaire. Dès l'enfance, son intense curiosité pour la nature l'incita à constituer une collection d'insectes, collection qu'il n'a eu de cesse d'enrichir. Pour mieux comprendre cet univers, au sortir de l'école, il allait souvent se plonger dans *Le Monde merveilleux des insectes* de Jean-Henri Fabre, à la bibliothèque locale. Son bac en poche, c'est sur les conseils d'un ami de la famille, Jean Coulomb (1923 s), que Jean entra comme interne dans la classe préparatoire,

Normale Sup Expérimentale (NSE) du lycée Saint-Louis. Il y assimila aisément les solides notions encyclopédiques de sciences naturelles et de sciences « dures » qui étaient enseignées. Certains de ses enseignants étaient de fortes personnalités fournissant à l'École des recrues de choix. Ainsi, René Deluchat (1923 s) sut donner à Jean le goût de la physique, sans le détourner de la chimie. Jean noua des liens durables au sein de l'internat. Ainsi son amitié avec Pierre Laszlo ne s'est pas démentie au cours des cinquante années qui ont suivi. Pierre garde le souvenir de la blouse grise qu'il portait constamment. Pierre évoque encore avec amusement l'expédition de Jean et de ses amis à vélo dans la Drôme et le Comtat Venaissin durant l'été 1956 ainsi que la découverte par Jean du Straty^l, d'un polymère permettant l'inclusion d'insectes victimes de ses goûts entomologiques.

Jean Massoulié entra major à l'École (1957 s) où il opta pour la chimie. Mais, derrière cette étiquette, il rechercha une formation plus large, en particulier du côté des mathématiques où il suivit les enseignements de Laurent Schwartz (1934 s) et de Gustave Choquet (1934 s). Il développa des amitiés durables avec des physiciens comme Alain Omont (1957 s), sans se désintéresser de la communauté des naturalistes, avec lesquels il entreprit des stages où ses dons de naturaliste de terrain furent reconnus. Il resta à l'écart des tourments politiques de ces années et participa avec conviction aux activités Tala. L'année 1961 fut pour lui une année charnière. Il réussit l'agrégation de physique, option chimie, puis il épousa Michèle Gallien (1957 S) avant de prendre avec elle le bateau en septembre pour les États-Unis.

Jean avait choisi d'effectuer une recherche en physico-chimie des acides nucléiques. Ce choix révélait de la lucidité car la génétique moléculaire était en train de naître et la recherche française ne disposait pas d'un gros potentiel dans ce domaine, alors ignoré à l'École. La formation américaine était recommandée, sinon obligatoire. Sur les conseils de Marianne Grunberg-Manago, chef de service à l'Institut de biologie physico-chimique, une grande Dame impliquée dans la biologie moléculaire, il rejoignit le laboratoire de Jacques Fresco, à l'université de Princeton, où il séjourna un an et où il étudia les propriétés d'homopolymères d'acides ribonucléiques de synthèse. Le sujet était sérieux et les résultats furent au rendez-vous, même si Jean se permit un voyage d'été au Mexique au grand dam de Jacques Fresco, comme le raconte Pierre Laszlo qui le rejoignit à Princeton ! C'est aussi dans le laboratoire de Fresco que débuta sa longue amitié avec Willy Guschlbauer. Ce dernier décrit avec humour le retour de Jean en France à la tête d'un chargement incluant deux chipmunks, un iguane et une tortue, qui tous passèrent la douane avec succès et arrivèrent vivants à Paris ! Son regret était de n'avoir pas ramené de limule, ce fossile vivant qui le fascinait.

Jean Massoulié poursuivit sa thèse à l'Institut de biologie physico-chimique, dans le service de Marianne Grunberg-Manago. Il intégra l'équipe d'A. Michaël

Michelson, chimiste de talent récemment recruté au CNRS. Cet environnement lui permit de mener à bien une dizaine de publications et de soutenir sa thèse en juillet 1966. Le jury était présidé par Georges Champetier, directeur de l'École supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI) et fondateur français de la chimie macromoléculaire. Une voie royale s'offrait alors au jeune chimiste car la biologie moléculaire entrait en éruption sous le feu des projecteurs de l'actualité. Jean ne va pourtant pas la suivre.

En septembre 1966, il effectue son service militaire comme scientifique du contingent à l'Institut Pasteur, dans le laboratoire de France Tazieff, qui l'initie à ce qui sera la grande affaire de sa vie, l'étude de l'acétylcholine estérase. L'acétylcholine est l'un des principaux neurotransmetteurs, assurant, en particulier, la stimulation du muscle au niveau de la jonction neuromusculaire. Un neurotransmetteur permet le passage de l'information d'un neurone vers sa cellule effectrice et, pour être efficace, cette stimulation doit être brève. L'acétylcholine estérase hydrolyse très rapidement l'acétylcholine de la jonction neuromusculaire après sa libération. Jean Massoulié a vu dans l'étude de cette enzyme une entrée vers le monde des neurosciences, à la fois fascinant et mystérieux, monde dont le décryptage à l'échelle moléculaire était encore balbutiant. L'acétylcholine estérase, protéine impliquée dans la transmission synaptique, apparaissait comme associée aux membranes cellulaires, mais les connaissances sur les protéines membranaires étaient alors rudimentaires et la solubilisation de la protéine suivait un protocole violent (incubation au froid dans le toluène pendant des mois !). Les rapports entre l'acétylcholine estérase et le récepteur de l'acétylcholine restaient flous. Jean auquel la mission de purifier l'enzyme avait été proposée débroussailla la question avec méthode. Le laboratoire de France Tazieff était voisin de celui de Jacques Monod et Jean y rencontra Jean-Pierre Changeux (1955 s) qui l'initia aux merveilles de l'organe électrique de la torpille et aux propriétés de sédimentation de l'acétylcholinestérase encore fort mal connues à l'époque. Jean profita de cet environnement tant sur le plan instrumental qu'intellectuel.

Revenu à l'Institut de biologie physico-chimique, Jean Massoulié obtint la permission de Marianne Manago de démarrer une équipe sur ce thème, avec Suzanne Bon, qui le suivra durant toute sa carrière, et François Rieger. Le matériel biologique nécessaire pour entreprendre des études biochimiques sera l'organe électrique du gymnote, poisson d'eau douce, mais aussi celui de la torpille marine. La décharge électrique de ces animaux est, en effet, due à la mise en série de membranes homologues de celles de la jonction neuromusculaire. L'utilisation de ce matériel le rapprochera de chercheurs français eux aussi impliqués dans l'étude de la transmission cholinergique : Jean-Pierre Changeux, à l'Institut Pasteur, dont les travaux portent sur le récepteur de l'acétylcholine et

dont l'amitié suivra Jean durant toute sa carrière, Jean Cartaud, à l'Institut Jacques-Monod, spécialiste de microscopie électronique, avec lequel il obtient les premières images de formes complexes de l'acétylcholine estérase, Maurice Israël, à Gif-sur-Yvette, intéressé par les mécanismes de libération de l'acétylcholine. Les premières publications de Jean dans ce domaine paraissent dans le *European Journal of Biochemistry*, où il publie en français en 1969. Dès ses premiers résultats, il montre que l'acétylcholinestérase, enzyme à fonction catalytique simple, se présente sous des formes moléculaires variées, reflétant en particulier des modes très particuliers d'attachement aux membranes cellulaires, qu'il ne cessera d'explorer.

L'insertion de son équipe au sein d'un service de biologie moléculaire ne pouvait être qu'une situation transitoire. Une belle opportunité se présenta lorsque Georges Poitou (1945 s), directeur de l'École, décida de réorganiser les laboratoires de biologie du 46 rue d'Ulm sous l'impulsion d'une commission présidée d'abord par François Jacob puis par Jean-Pierre Changeux. La première décision de Georges Poitou fut d'implanter au neuvième étage du bâtiment un laboratoire de neurobiologie dont la direction fut confiée à Philippe Ascher (1955 s) et à Jean Massoulié. Le déménagement de l'équipe Massoulié eut lieu en 1972. Le bâtiment devint ensuite le département de biologie dont le premier directeur fut Pierre Joliot, qui confirma la qualité du laboratoire de neurobiologie. La présence simultanée des équipes de Philippe Ascher, électrophysiologiste et biophysicien, et de celle de Jean Massoulié, biochimiste et biologiste cellulaire, se révéla judicieuse et féconde. Le laboratoire, rapidement rattaché au CNRS, devint un laboratoire d'excellence en neurobiologie dont le rayonnement attira des chercheurs de qualité et constitua ainsi une tête de pont dans le renouvellement de la biologie à l'École normale. Jean Massoulié et Philippe Ascher en assumèrent la direction, de manière conjointe ou successivement.

Dans ce cadre, la recherche de Jean sur l'acétylcholinestérase s'épanouit rapidement. La complexité des formes moléculaires de l'enzyme reste sa préoccupation principale. Pour donner une vision imagée d'une de ses principales découvertes, il montre l'existence de formes en « bouquet de fleurs », la protéine portant l'activité enzymatique (monomère) étant associée en tétramères (fleurs), chaque tétramère étant lui-même associé avec une protéine rigide en bâtonnet (la tige), les fleurs formant alors un bouquet ! Cette complexité trouve sa justification dans l'association de ces complexes par l'intermédiaire de leur tige avec les membranes de la jonction neuromusculaire. L'ensemble de ces travaux est alors présenté à de nombreuses conférences internationales, Jean Massoulié acquiert une stature internationale. Avec ses collaborateurs, il écrit de nombreuses mises au point sur ce sujet, par exemple dans *Annual Review of Neuroscience* (Massoulié et Bon, 1982).

Mais la science n'est pas statique et, à cette époque, les progrès de la génétique moléculaire permettaient d'accéder à la séquence des gènes. Les biochimistes devaient apprendre un nouveau métier et entrer en compétition pour déchiffrer le plus rapidement possible la séquence nucléotidique de leur gène d'intérêt. Jean et son équipe, principalement Jean-Louis Sikorav (1977 s) et Éric Krecji entrent dans la mêlée et publient la séquence du gène de l'acétylcholine estérase de *Torpedo marmorata* en 1987. Ils ne sont pas les premiers, mais leurs nouvelles compétences leur permettent de poser une question importante : comment est produite la diversité des formes moléculaires à partir d'un gène unique ? À cette question, Jean Massoulié et ses collègues donneront des réponses originales et satisfaisantes. Le gène de l'acétylcholinestérase produit au niveau de son extrémité 3' plusieurs ARN messagers par un processus d'épissage alternatif : à un même gène correspondent des protéines différant par leur extrémité C terminale, ayant ainsi des propriétés d'association différentes. Cette complexité a été analysée dans les détails et les partenaires protéiques de l'acétylcholinestérase l'ancrant dans la jonction neuromusculaire ou dans la synapse cholinergique ont été caractérisés soigneusement. Pour reprendre l'image utilisée précédemment, la « tige du bouquet » est formée d'un ensemble de protéines rigides, voisines du collagène. Le laboratoire de Jean a séquencé le gène correspondant et a reproduit *in vitro* la structure du « bouquet ».

De manière remarquable, l'œuvre de Jean Massoulié se termine par de grandes revues d'ensemble, véritables inventaires, montrant qu'une grande question avait trouvé sa réponse. Citons par exemple : *Old and new questions about cholinesterase*, revue parue en 2008, dans laquelle il écrit avec sa modestie caractéristique : « During 40 years of research focused on the molecular forms of cholinesterases, our group has made some intriguing observations, which we hope that others will explore further ». La persévérance de Jean Massoulié à tracer son sillon et à le mener jusqu'à son terme expliquent le succès de son jubilé organisé à la salle Dussane de l'École les 28 et 29 septembre 2008, une réunion au cours de laquelle de nombreux collègues français et étrangers ont tenu à témoigner. Cela explique aussi les nombreux échanges de courriels qui ont accompagné sa disparition.

Cette vision de l'œuvre scientifique de Jean Massoulié ne doit pas occulter sa personnalité, à la fois vigoureuse et discrète. Parvenir à ce niveau de connaissances (quelques 135 publications et de nombreuses revues) demande un ensemble de qualités que Jean Massoulié possédait, curiosité, persévérance, rigueur intellectuelle, modestie devant la réalité. Pour lui, la vérité des faits était plus importante que la priorité de la publication. Sa collaboratrice de toujours, Suzanne Bon, note que plus d'un chercheur brandissant un manuscrit fut renvoyé à la paille pour y accomplir un complément d'expériences. Cette modestie et cette

rigueur expliquent le respect puis l'amitié acquis auprès de ses collègues étrangers. C'est tout aussi le résultat d'un travail d'équipe qui a impliqué des étudiants et des chercheurs. Jean Massoulié a dirigé une vingtaine de thèses et ses anciens élèves occupent maintenant des responsabilités dans divers organismes.

Jean Massoulié a effectué toute sa carrière au CNRS : entré en 1961, à sa sortie de l'École (heureuse époque), il est nommé maître de recherche (DR2) dix ans plus tard, puis directeur de recherche (DR1) en 1984 et directeur de recherche de classe exceptionnelle en 1993. Il n'a pas rechigné à assurer des responsabilités pesantes : d'abord élu au Comité national, il a ensuite présidé sa section avant d'accepter de participer à la direction des sciences de la Vie en tant que chargé de mission. Discret et efficace, il s'est investi dans des affaires parfois délicates où il a su faire preuve de diplomatie et de pondération.

On ne saurait évoquer Jean sans parler de son foyer du Vésinet où, avec son épouse Michèle, ils ont recréé pour leurs fils François (1984 l), Bernard et Laurent l'ambiance studieuse et stimulante que Jean a connue dans sa jeunesse. C'est dans le sous-sol de cette maison qu'il a hébergé une chouette blessée et élevé de nombreux poissons. Son jardin était empli d'espèces rares dont il donnait volontiers des boutures. Sa curiosité l'a conduit à collectionner coléoptères, fossiles, minéraux, monnaies anciennes, statuettes chinoises, collections qu'il enrichissait sans cesse au gré de ses voyages. Passer un après-midi au Vésinet avec Jean et Michèle, c'était vivre hors du temps dans une ambiance chaleureuse. Jean savait commenter avec humour et passion ses acquisitions récentes ou passées et son regard s'illuminait alors. Il lui arrivait d'évoquer sa foi chrétienne, objet d'un long débat intérieur : la beauté de la création n'était-elle pas la manifestation éloquente de la présence d'un Créateur ? Cette foi enracinée dès l'enfance, l'a soutenu tout au long de sa maladie. C'est dans son domaine de Chenodou, à quelques jets de pierre de la Dordogne, racine de sa famille paternelle, que Jean venait se ressourcer. La maison isolée au milieu des bois hébergeait une colonie de chauves-souris que Jean était fier de montrer. C'est là qu'il a choisi de rejoindre la nature, dont il était si intensément épris.

Jean-Pierre HENRY (1962 s) et Alain FAVRE (1962 s)

SPAAK (Ghislain), né à Casablanca (Maroc) le 16 décembre 1939, décédé à Niamey (Niger) le 19 mars 2011. – Promotion de 1959 s.



Le 19 mars 2011 Ghislain Spaak nous a quittés. Avec l'aide de son épouse Geneviève, je retrace ici les grands traits de sa vie si riche.

Troisième enfant d'une famille qui en comptera six, Ghislain bénéficie d'une éducation aimante et attentive, mais dotée de « principes ». Si la famille est aisée – le père est représentant de la firme « Le Cristal Lambert » sur le territoire marocain –, elle évite de donner le goût du luxe aux enfants, tout en leur faisant apprécier les côtés plaisants de leur environnement. Ghislain saura ainsi très tôt

déjouer les pièges de la société de consommation.

Malgré cette attention, Ghislain dérouta ses parents dès ses premières années. Il ne se mêle pas aux jeux des enfants de son âge et préfère « penser », comme il le proclame. Il joue beaucoup avec les nombres : au cours préparatoire, tout en tournant autour de l'arbre de la cour de récréation, il fait de tête des multiplications de nombres de 12 chiffres ; il calcule le nombre de secondes écoulées depuis Jésus-Christ...

Il ne s'intéresse guère aux cours de l'école primaire et du lycée qu'il trouve ennuyeux et répétitifs. Il préfère apprendre par lui-même et seulement ce qui lui plaît ! Ses bulletins scolaires catastrophiques font le désespoir de ses parents. Dans ce contexte d'apprentissage très personnel, il découvre de grands mathématiciens comme Fermat et installe un laboratoire de chimie dans la cave de ses parents. Les conséquences d'expériences bricolées font irrésistiblement penser à Gaston Lagaffe et sa chimie « amusante »...

À partir de la classe de seconde, sa personnalité évolue grâce à des professeurs qui, enfin, l'intéressent. Ils lui font découvrir non seulement la beauté des sciences mais aussi de savoirs jusque-là étrangers pour lui : l'histoire, la géographie, la littérature... Sous l'influence de son père, il se passionne aussi pour l'astronomie, il aime observer le ciel pendant de longues nuits et construit même son propre télescope.

Ses parents lui avaient donné une éducation religieuse, qu'il rejeta au même titre que certains cours du lycée. C'est bien plus tard, au contact d'un prêtre qui parle à son cœur comme à son intelligence que Ghislain découvre une spiritualité chrétienne qui le guidera tout au long de sa vie. Il sentira alors le besoin d'harmoniser celle-ci avec l'Évangile : il est persuadé que cette vision des rapports

humains est la source du bonheur. De cette époque, la fin des années 50, date ma première rencontre avec Ghislain dans le cadre de la classe de math sup. de Casablanca. J'admire sa maturité scientifique qui s'exprime dans la rapidité et la pertinence de ses interventions, allant au cœur des problèmes posés. Lui et moi avons assez vite le sentiment d'être bien au-dessus du niveau général de la classe. Cette complicité intellectuelle nous rapproche et nous nous lions d'amitié.

À la fin de math sup., Ghislain me persuade de le suivre à Paris pour la préparation des concours. Nous nous inscrivons au lycée Louis-le-Grand, dans la prestigieuse classe de math spé. d'André Magnier¹ (1928 s). C'est en 1958, après la venue du général De Gaulle aux affaires et en pleine guerre d'Algérie que nous débarquons ainsi tous les deux à Paris, à la conquête de l'ENS !

Le contexte parisien, avec des élèves d'un meilleur niveau, n'effraye pas Ghislain. Comme au Maroc, il se distingue de nous tous. Magnier me confiera plus tard qu'il n'avait un élève de ce niveau que tous les trois ans. Ghislain réussit bien sûr le concours d'entrée à l'ENS parmi les tout premiers !

Nos professeurs sont parmi les meilleurs scientifiques dans le monde : notamment Henri Cartan en mathématiques, Yves Rocard et Alfred Kastler en physique. Là aussi, Ghislain accumule les réussites.

En ce début des années 60, l'École est extrêmement politisée. Beaucoup d'élèves s'engagent contre la guerre d'Algérie. Le parti communiste est populaire, ses militants très actifs, l'*Humanité* vendue au Pot... Cependant, Ghislain et moi trouvons les journaux, de quelque bord qu'ils soient, peu crédibles. Pour nous forger une opinion, nous décidons avec des amis de visiter le « paradis soviétique », en profitant de ma voiture toute neuve. Ce voyage fut notre meilleure éducation politique...

Parallèlement à ses études et à ce bouillonnement intellectuel, Ghislain n'oublie pas son engagement chrétien. Il travaille dans une Mission populaire du XV^e arrondissement, chargée d'aider les personnes en difficulté, de toute confession et de tout pays. Il y acquiert assez vite des responsabilités. C'est là qu'il fait la connaissance de Geneviève qui deviendra son épouse quelques années plus tard, en 1966.

À la sortie de l'ENS, suivant les conseils de son frère aîné, il s'engage dans la recherche en astronomie, une de ses passions dès Casablanca. Pendant trois ans, il multiplie les observations dans différents observatoires du monde, effectue des calculs monstrueux, mesure le diamètre apparent des étoiles...

En 1966-67, dans le cadre de la coopération militaire, il est professeur dans une école d'ingénieurs à Rabat. Le contact est rude : les élèves ne sont pas du tout motivés par les mathématiques, vues comme une science abstraite, détachée de la vie. Ghislain ne peut admettre un échec et passe les nuits à préparer ses

cours, essayant de trouver une application concrète pour chaque concept. Il prend alors conscience de l'inadéquation entre les livres d'enseignement et le profil des élèves ; il pressent la nécessité d'une « révolution culturelle ».

Les relations humaines avec les élèves et les familles ne sont pas faciles non plus. Il s'interdit de céder aux pressions de parents soucieux de favoriser leur rejeton, souvent de niveau médiocre. Des cadeaux de personnes influentes haut placées sont refusés avec éclat...

Cet engagement éthique dans l'enseignement l'amène alors à prendre une décision douloureuse, incompréhensible pour ses parents (et aussi d'autres membres de sa famille et ses amis), soucieux de voir leur fils poursuivre une recherche où il a toutes les capacités pour réussir. Pour Ghislain cependant, faire de la recherche en astronomie, c'est surtout se faire plaisir. En raison du fossé culturel entre les élites et l'enseignement – pas seulement au Maroc d'ailleurs –, il estime qu'il a mieux à faire et décide d'investir son énergie dans des projets éducatifs. Il regrette notamment que l'enseignement de la géométrie, peu intuitif et pas assez rigoureux, ne soit pas adapté au contexte scolaire. Il souhaite que cet enseignement s'appuie sur des axiomes simples, faciles à comprendre et permettant le raisonnement des élèves. Ce sont ces idées qu'il expérimente dans son enseignement en Algérie les années suivantes ainsi qu'auprès de ses enfants, scolarisés à la maison.

Au Maroc et en Algérie, Ghislain et sa famille font aussi l'expérience du partage des cultures. Pas question de vivre dans un ghetto de coopérants, à l'écart de la vie des habitants : ils se contentent du peu qu'il faut pour vivre sans le superflu trop présent dans la vie occidentale. Cette éthique de vie originale vaudra à la famille de multiples déménagements et tracas administratifs...

Cependant, ce statut de coopérant ne peut s'éterniser. Après une année de congé sabbatique, Ghislain accepte en 1978 un poste à l'INDRAP² au Niger ; ce centre de recherche pédagogique est le lieu où il peut enfin donner corps à ses idées de rénovation pédagogique. En particulier, l'axiomatique pour la géométrie conçue par Ghislain s'affine et se clarifie.

Des défis pédagogiques pour les élèves sont relevés :

- acquérir un raisonnement mathématique rigoureux et parfaitement accessible,
- assurer la cohérence du cursus mathématique, du primaire au supérieur,
- ancrer les notions mathématiques, comme la définition des mesures, dans la culture nigérienne, sans un folklore superflu,
- faire découvrir les grands ensembles de nombres à partir d'activités de géométrie.

Au-delà de cette réflexion, Ghislain s'engage totalement au Niger dont il prend la nationalité. Dans son travail, il souhaite que la cellule mathématique de l'INDRAP assure elle-même la rédaction et l'édition des livres scolaires ainsi que la réalisation de films afin qu'il ne reste plus qu'à en assurer la multiplication à l'extérieur : ainsi le Niger reste seul propriétaire des droits de la production des livres de mathématiques. Ghislain est aussi l'initiateur et l'auteur de films mathématiques scolaires diffusés à la télévision nigérienne. Conscient des moyens limités des Nigériens, il propose des livres à prix modiques et uniquement pour les enseignants, afin d'éviter des dépenses inutiles aux familles. Il propose même un enseignement de qualité avec seulement trois livres par classe. Il s'oppose à l'idée que le Niger ne puisse s'offrir un tel enseignement. Le pays mérite qu'on y éduque valablement ses jeunes, sans suivre l'exemple inadapté des programmes occidentaux. Voici un extrait d'un texte de M. Djibo, chef de cellule de mathématiques de l'INDRAP, écrit après le décès de Ghislain :

« Il a été le maître d'œuvre de toute la gamme des manuels de mathématiques du CP jusqu'en 4^e (manuels de l'élève et guides du maître), de deux volumes de formation des maîtres : c'est le « tout ce que le maître doit savoir en mathématiques pour enseigner dans sa classe », et de nombreux modules de formation des formateurs (conseillers pédagogiques, inspecteurs, encadreurs des écoles normales). La pédagogie proposée s'appuie sur les activités (sans matériel spécialisé) des élèves, soit en classe, soit dans la cour. Les enfants sont invités à réfléchir sur leurs activités par un système de questions/réponses. L'enfant a le droit de se tromper : le maître utilise l'erreur pour le faire avancer dans la réflexion. Le travail est souvent un travail de groupe et d'échange entre les personnes du groupe. »

Malheureusement, ces idées ne sont pas toutes retenues en haut lieu, sans doute pour des raisons politiques ; Ghislain en conçoit une certaine amertume. Il a du moins la satisfaction de voir ses programmes remarqués par des institutions internationales de renom : l'École polytechnique de Lausanne et l'université de Bielefeld soulignent la grande pertinence et l'originalité des livres que ceux-ci inspirent.

Par ce travail considérable à l'INDRAP, Ghislain confirme jusqu'au bout ce qui fait sa forte personnalité. Il combat pour ce qu'il pense juste et contre les intérêts inavoués des occidentaux à travers les organisations internationales et les coopérations bilatérales auprès des pays dits sous-développés.

Dans ses diverses luttes, il fait preuve d'une ténacité sans faille : il ne lâche pas, il tient bon jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement.

Les dernières années de Ghislain ont été conformes aux idéaux moraux et religieux forgés avec son épouse. Soutenu par sa foi, il était pleinement heureux

de découvrir sa prochaine vie après la mort. Suivant ses propres mots : « Je n'échangerai ma vie contre aucune autre. Je connais dès maintenant le paradis grâce à notre vie et à nos choix ». Suivant les mots de son épouse :

« Toute sa vie Ghislain a été à la recherche de la vérité, pas tant la Vérité avec un grand V, mais comment vivre et être vrai dans le quotidien. Il a été un homme de convictions, inspirées par sa foi, dans tous les domaines de sa vie. Il n'a pas cherché à faire plaisir mais à être cohérent avec lui-même. Souvent, nous ne découvrons la justesse de son immense intuition que longtemps après et même, quelquefois, trop tard. Il a pu et su assumer les conséquences, parfois difficiles, de ses choix et, toujours, absolument toujours en cas de conflit, il a fait effort de vérité sur lui-même pour chercher et suivre la voie de justice. »

Avec son épouse Geneviève, notre camarade laisse derrière lui quatre enfants : Francis, Étienne, Samuel et Zakari-Yaw Mounkaïla.

Max KAROUBI (1959 s)

Note

1. Mentor en 1951 d'Alexander Grothendieck, médaillé Fields en 1966.
2. INDRAP : Institut nigérien de développement, de recherche et d'applications pédagogiques.

BAYLET (Hélène, épouse BELLOSTA), née à Bordeaux le 5 mars 1946, décédée à Marseille le 19 août 2011. – Promotion de 1965 S.

Hélène Bellosta vient de nous quitter, emportée prématurément par une maladie qu'elle a combattue du premier au dernier jour avec les qualités bien connues de ses proches : énergie indomptable, courage, discrétion, élégance, empathie avec son entourage. Nous perdons avec elle une amie, mais aussi l'une des personnalités les plus éminentes de l'histoire des sciences, et en particulier des mathématiques, en France et dans le monde.

Agrégée de mathématiques, Hélène Bellosta a commencé par enseigner à l'université puis à l'école d'ingénieurs de Tunis dont elle fut le premier professeur de mathématiques, puis au lycée, dont le lycée Razi à Téhéran. C'est à l'occasion de ses séjours en Tunisie et en Iran qu'elle s'initia à l'arabe et au persan et s'ouvrit aux cultures de l'islam. Elle se dota d'une solide connaissance de la langue arabe confortée par un séjour de quatre ans à l'institut français de Damas.

C'est alors qu'elle s'est formée à l'histoire des mathématiques, sous la direction de Roshdi Rashed. Une fois recrutée au Centre d'histoire des sciences et des

philosophies arabes et médiévales du CNRS, Hélène Bellosta a produit dans son domaine de prédilection, l'histoire de la géométrie des coniques, de nombreux articles fondamentaux et, en collaboration avec Roshdi Rashed, deux livres qui feront date dans l'histoire de la discipline. Il s'agit de *Ibrâhîm ibn Sinân. Logique et géométrie au X^e siècle* (Brill, Leiden/New-York, 2000) et de l'édition de *Apollonius de Perge. La section des droites selon des rapports* (Walter de Gruyter, Berlin/New-York, 2009). Le premier livre est consacré à un géomètre arabe de génie, mort dans sa prime jeunesse, le second à la première édition d'un traité perdu en grec, conservé en arabe, de l'un des plus grands géomètres de tous les temps.

S'il fallait caractériser ces recherches en quelques mots – une fois soulignée la maestria technique époustouflante qu'elles requièrent, tant en arabe qu'en géométrie classique – ce serait sans doute en notant comment elles rompent avec une tendance dommageable des études arabes, qui, sous une apparence de sérieux philologique, isolent trop souvent comme relevant d'on ne sait quel folklore les textes qu'elles abordent. Loin de cet orientalisme de pacotille, Hélène Bellosta a toujours su dégager les enjeux épistémologiques profonds des œuvres qu'elle étudiait et révélait, en les replaçant dans une histoire plus large de la discipline, placée sous le signe de l'universel. Autant dire qu'Hélène Bellosta manquera cruellement à la science, mais aussi aux débats politiques de l'avenir.

Marwan RASHED (1991 I)

LODAY (Jean-Louis), né le 12 janvier 1946 au Pouliguen (Loire-Atlantique), décédé le 6 juin 2012 en mer près des Sables-d'Olonne (Vendée). – Promotion de 1965 s.

Jean-Louis Loday est décédé accidentellement en mer, près des Sables d'Olonne, le 6 juin 2012, à l'âge de 66 ans, encore rempli de projets et d'idées pour les vingt années à venir. Nous perdons avec sa disparition prématurée, un grand mathématicien, un as de la topologie algébrique, de l'algèbre non-commutative et de la combinatoire, d'une créativité remarquable tout au long de sa carrière. Il laisse une trace profonde dans les mathématiques avec plus de 70 articles publiés dans les meilleures revues et deux livres dont son célèbre traité sur l'homologie cyclique et son ouvrage qui vient de sortir de plus de 500 pages *Algebraic Operads*, écrit en collaboration avec Bruno Vallette, qui devrait devenir la référence incontournable à la fois pour les « opérades » et pour la dualité de Koszul. Outre son travail de recherche, il a encadré seize étudiants en thèse dont treize ont un emploi académique (CNRS ou Université) ainsi que de nombreux post-doctorants (une trentaine environ).

Jean-Louis, Marie, Adrien Loday est né le 12 janvier 1946 au Pouliguen (Loire-Atlantique) dans la maison de ses parents à deux pas du port. Très bon élève, il a été interne à l'âge de dix ans au lycée Clemenceau à Nantes puis plus tard au lycée Louis-Le-Grand à Paris. Très tôt, Jean-Louis s'est découvert mathématicien, il a été lauréat du Concours général en 1963 et rentre à l'École normale de la rue d'Ulm en 1965. Il y reste jusqu'en 1969, y obtient l'agrégation et un DEA de mathématiques.

J'étais à l'ENS, dans la promotion suivante, et je garde un souvenir ému de la générosité de Jean-Louis et de son attention. Il m'avait convaincu un soir d'aller faire une excursion en forêt de Fontainebleau et j'avais facilement cédé à son enthousiasme communicatif. Il n'avait pas froid aux yeux et il avait une idée précise : gravir de nuit l'un des fameux rochers de Fontainebleau et c'est ainsi que je me retrouvai la nuit tombée en haut d'un rocher d'une vingtaine de mètres de haut. Après avoir dormi là, je n'aurais jamais réussi à descendre sans l'aide de Jean-Louis dont la bonté et la sérénité naturelles ont suffi à me rassurer.

À sa sortie de l'ENS, Jean-Louis Loday devient assistant à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg. Il montre, en utilisant la K-théorie algébrique que toute application polynomiale du tore dans la sphère est homotopiquement triviale et ce résultat lui ouvre les portes du CNRS où il devient attaché en 1971. Ses travaux de recherches sont interrompus par son service militaire en 1972-73. Jean-Louis fera ensuite toute sa carrière comme chercheur au CNRS, à l'université Louis-Pasteur.

Il devient chargé de recherches après sa thèse d'État sous la direction de Max Karoubi. Sa thèse, qu'il soutient en 1975, paraît aux *Annales scientifiques de l'ENS*. C'est un article de 70 pages qui a joué et continue à jouer un rôle fondamental en K-théorie algébrique. Il y construit le produit sur la K-théorie de Quillen, et un morphisme appelé « assembly map » qui est la pierre angulaire dans la résolution de la conjecture de Novikov pour la K-théorie algébrique des anneaux de groupes.

Il passe l'année 1976-77 à l'Institute for Advanced Study, Princeton, États-Unis. Tout au long de ses recherches, Jean-Louis Loday gardera comme botte secrète sa maîtrise totale de la topologie algébrique. Il montrera en 1987, avec Ronnie Brown, une généralisation aux groupes d'homotopie supérieure du célèbre théorème de Van Kampen sur le groupe fondamental d'une somme amalgamée d'espaces topologiques. Ce résultat est encore beaucoup utilisé.

Nos chemins se sont croisés en 1981. La comparaison avec mes calculs des résultats qu'il avait obtenus sur les symboles supérieurs en K-théorie algébrique, l'a amené à se pencher sur l'homologie cyclique que je venais juste d'inventer comme généralisation naturelle de la théorie de de Rham pour les algèbres non-commutatives.

Je me souviens d'une séance mémorable dans un petit café parisien, près de l'ENS, où nous avons baptisé la théorie en lui donnant le nom « homologie cyclique » qu'elle porte depuis. Jean-Louis insistait pour donner mon nom à cette homologie et cela a pris un certain temps de le convaincre que ce n'était pas une bonne idée vu les mauvais jeux de mots que cela ne manquerait pas de déclencher.

Pendant plusieurs années, Jean-Louis Loday a ainsi joué, par ses travaux sur l'homologie cyclique, un rôle crucial dans le développement de la géométrie non-commutative. Avec Dan Quillen (médaillé Fields), il a démontré que l'homologie de l'algèbre de Lie des matrices sur une algèbre associative est isomorphe à l'algèbre extérieure sur l'homologie cyclique. Dans un autre article fondamental, publié dans « Inventiones », il a montré que l'homologie de Hochschild et l'homologie cyclique d'un anneau commutatif admettent une décomposition de Hodge et que celle-ci est entièrement déterminée par l'analogue des opérations d'Adams et l'« idempotent eulérien » qui permet de donner une forme très explicite à la formule de Baker-Campbell-Hausdorff. À la suite de tous ces résultats sur l'homologie cyclique et ses variantes, Jean-Louis a écrit un livre de synthèse qui est maintenant la référence pour toute recherche dans ce domaine (actuellement plus de 400 citations à MathSciNet). Il est paru en 1992 dans la collection « Grundlehren der mathematischen Wissenschaften » (Springer) et a été réédité depuis.

Au CNRS, Jean-Louis devient maître (1982) puis directeur de recherche (1988) et passe en classe exceptionnelle en 1995. Durant les années 80, il fait de nombreux séjours dans des universités étrangères (1985, UNAM, Mexico, Mexique ; 1986, Stanford University ; 1987, Cornell University ; 1990, MSRI, Berkeley ; 1991, Penn State University, États-Unis).

J'en viens maintenant à la troisième période de ses recherches, à savoir l'algèbre supérieure et les « opérades » (1992-2012). La relation entre l'homologie cyclique et l'homologie des algèbres de Lie conduit Jean-Louis Loday à introduire la notion nouvelle d'algèbre de Leibniz, qu'on pourrait appeler « Algèbre de Lie non-antisymétrique ». Cette découverte a eu un grand retentissement et reste son article de recherche le plus cité.

Tous ces différents types d'algèbre l'ont amené très tôt (dans les années 90) à utiliser la théorie des « opérades », qui jusque-là n'était guère sortie du giron de la topologie algébrique. Il a beaucoup œuvré pour la faire connaître (exposé au séminaire Bourbaki en 1993 par exemple, colloques, conférences, proceedings, étudiants, postdocs), et il l'a aussi beaucoup développée en particulier dans le cadre de ce qui s'appelle l'« algèbre homotopique » et ses liens avec la dualité de Koszul. Il a trouvé une manière très simple de construire le polytope de Stasheff (après quarante ans d'existence) qui gouverne les algèbres associatives à homo-

topie près. Il a donné un algorithme pour construire les coordonnées de ses sommets. Cette découverte a donné lieu à de nombreuses variantes dans la littérature, et il a aussi montré son étroite relation avec une notion provenant de l'informatique théorique : les fonctions parking.

Ces avancées se concrétisent par la sortie, en 2012, d'un livre de plus de 500 pages *Algebraic Operads* écrit en collaboration avec Bruno Vallette, qui devrait devenir la référence incontournable à la fois pour les « opérades » et pour la dualité de Koszul. Parmi les résultats originaux qu'il contient, on trouve une exposition conceptuelle de la dualité de Koszul, qui permet de l'appliquer à n'importe quelle catégorie monoïdale symétrique (algèbre associative, opérades, propérides, etc.) ainsi que le « Théorème de Transfert Homotopique » qui est démontré pour toute opérade de Koszul.

Jean-Louis Loday a eu de nombreuses collaborations internationales, en particulier avec des mathématiciens des pays suivants : États-Unis (Fiedorowicz, Stein, Aguiar), Canada (Bergeron), Italie (Procesi), Grande-Bretagne (Quillen, Brown, Pirashvili), Argentine-Chili (Ronco), Bulgarie (Popov, Nikolov), Grèce (Dokas), Allemagne, Russie, Inde, Chine.

Ses travaux sont célèbres dans le monde entier, on dénombre dans les « Math reviews » 1780 citations de ses travaux par 902 auteurs, en novembre 2012.

La liste des étudiants ayant soutenu une thèse sous la direction de Jean-Louis Loday est également impressionnante : Christian Kassel (thèse d'État 1981, directeur de recherche CNRS, Strasbourg) ; Mohamed Ayadi (thèse 3^e cycle 1985, enseignant-chercheur, Oujda, Maroc) ; François Goichot (thèse 1986, maître de conférences, Valenciennes) ; Daniel Guin (thèse d'État 1987, professeur, Montpellier) ; Rachida Aboughazi (thèse 1987, Ohio State University) ; Randy McCarthy (PhD (codirection) 1990, professeur, U. Illinois at Urbana) ; Christian Cuvier (thèse 1991, professeur agrégé) ; Philippe Gaucher (thèse 1992, habilitation 2002, CRI CNRS, Paris) ; Victor Gnedbaye (thèse 1995, habilitation 2003, professeur N'Djaména, Tchad) ; Benoît Fresse (thèse 1996, puis habilitation, professeur à Lille) ; Alessandra Frabetti (thèse 1997, maître de conférences, Lyon) ; Manfred Hartl (habilitation/codirection 1998, professeur, Valenciennes) ; Muriel Livernet (thèse 1998, maître de conférences, Paris-Nord, habilitation en 2007) ; Bruno Vallette (thèse 2003, maître de conférences Nice, habilitation en 2009) ; Mathieu Zimmermann (thèse juin 2004, professeur de lycée) ; Emily Burgunder (thèse 2008, maître de conférences, Toulouse).

Dans la « Mathematical Genealogy » le nombre total des descendants de Jean-Louis Loday (au 7/11/2012) est de 45.

Il a organisé de nombreux colloques, écoles d'été, conférences, groupes de travail, en France et à l'étranger (en moyenne deux par an) et a assumé diverses

responsabilités administratives, dont la direction de l'Institut de recherche mathématique avancée pendant cinq ans (1991-1995). Il a participé à la mission scientifique et technique (DSPT 1) au ministère de la Recherche (1995-1998). En 1985, il a créé la revue « Images des Mathématiques » du CNRS, dont il a édité les trois premiers numéros. Il était éditeur dans plusieurs revues mathématiques qui correspondent bien aux trois périodes de ses recherches : *Homology, Homotopy and Applications*; *Journal of Noncommutative Geometry*; *Theory and Applications of Category theory*.

Ses nombreux séjours à l'étranger, ces dernières années, incluaient des pays aussi variés que la Suède, l'Argentine, l'Inde, le Chili, le Canada, la plupart des pays européens et la Chine. En 2011, il fait deux longs séjours, l'un à Valparaiso au Chili, l'autre à Huangzhou en Chine.

J'admire profondément Jean-Louis. La seule consolation au grand vide de sa disparition est la richesse de ses écrits dans lesquels chacun peut puiser une source d'inspiration.

Jean-Louis a eu un fils d'un premier mariage avec Dominique Barbaraux, puis deux enfants avec Michèle Loday-Richaud, mathématicienne.

Nul ne saurait mieux décrire la personnalité de Jean-Louis que sa troisième épouse Éliane à laquelle je laisse la parole :

« Il était généreux, chaleureux, enthousiaste, optimiste, attentionné, débordant d'idées mathématiques, adorant les confronter avec ses pairs et le voir s'illuminer lorsqu'il avait 'trouvé' était un pur bonheur. Il puisait aussi sa joie et son équilibre dans la musique classique, les œuvres d'art, les impressionnistes surtout, les grandes tablées d'amis et toute sa petite famille réunie dans notre maison du Pouliguen.

Concernant ses loisirs : depuis tout jeune, la voile et la compétition ont occupé une grande part de sa vie. C'était son oxygène, sa liberté. Il a consacré beaucoup de temps aussi aux Glénans en tant que moniteur et responsable du centre de voile.

Il laisse trois enfants et trois petits-enfants. J'ai eu le bonheur et le privilège de partager les vingt-cinq dernières années de sa vie. »

Alain CONNES (1966 s)

ELLEAUME (Pascal), né à Sousse (Tunisie) le 8 janvier 1956, décédé à Ceillac (Hautes-Alpes) le 19 mars 2011. – Promotion de 1974 s.



Pascal Elleaume est décédé, avec deux de ses amis, dans un accident de montagne le 19 mars 2011 à Ceillac. Il avait 55 ans.

Né le 8 janvier 1956 à Sousse en Tunisie, et entré à l'École en 1974, Pascal a obtenu une thèse de troisième cycle (comme on disait alors) au laboratoire de physique de l'École sur l'étude de la turbulence dans l'hélium, et l'agrégation de physique en 1978. Après un séjour d'un an à Berkeley, il est allé au CEA pour préparer une thèse d'État. Il s'est fait très rapidement remarquer, en jouant

un rôle essentiel dans la réalisation du premier laser à électrons libres en France (et d'ailleurs en Europe) en 1983. Pour les non-spécialistes, un laser à électrons libres est un dispositif permettant de produire un rayonnement électromagnétique très puissant et cohérent à partir de faisceaux d'électrons relativistes passant dans des champs magnétiques intenses et alternés. La faisabilité d'un tel dispositif venait d'être établie en 1976 par John Madey à Stanford, et Pascal a rejoint un petit groupe mené par Yves Farge et Yves Petroff qui tentaient de construire un dispositif similaire à Orsay en utilisant l'accélérateur ACO aux moments où il n'était pas en utilisation normale (essentiellement la nuit...). Pascal s'est immédiatement imposé comme un physicien hors pair, phénoménalement rapide et déjà autonome, corrigeant les estimations initiales optimistes sur la faisabilité, suggérant les améliorations décisives, analysant les données et les utilisant pour le travail du lendemain. Le dispositif, qui a « lasé » en 1983, premier dispositif dans le visible, et qui a représenté une étape décisive dans le développement du domaine, doit beaucoup à Pascal de l'avis de tous. Sa thèse de 1984 lui a valu le prix Aimé-Cotton de la Société française de physique en 1985 et l'a établi comme un spécialiste dans ce domaine encore tout jeune.

Pascal est embauché à l'European Synchrotron Research Facility (ESRF) de Grenoble alors en construction en 1986. Son rôle y a été essentiel dans le développement des onduleurs (les éléments engendrant le rayonnement synchrotron X) de cette nouvelle machine dite de troisième génération. Reconnu internationalement, jouant un rôle essentiel dans la recherche et les développements à l'ESRF, animateur de toute la communauté, participant à la création de journaux scientifiques, aux écoles, aux comités des autres machines, théoricien et développeur de codes numériques, l'apport de Pascal est reconnu comme

essentiel pour l'augmentation rapide des performances des sources de rayonnement synchrotron. Ces machines sont des instruments de pointe largement utilisés en physique, sciences des matériaux, recherche technologique, biologie et médecine, jusqu'à la paléontologie, et pour l'analyse et la préservation des œuvres d'art.

En 2001 Pascal a été nommé « directeur de la Machine » à l'ESRF. Ce poste à l'intitulé plutôt technique et administratif recouvre en fait à la fois des responsabilités de gestion administrative et humaine et des responsabilités techniques très pointues de développement et de maintenance. De l'avis de ses collègues et des utilisateurs, Pascal a, là encore, été plus qu'à la hauteur de la tâche. Tout en étant au service de la communauté internationale des utilisateurs de l'ESRF, et travaillant ardemment aux futurs développements de la machine de Grenoble, il a continué avec rigueur et enthousiasme ses activités de scientifique. Dans ce domaine des grands instruments scientifiques pour la recherche de pointe, les activités de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de développement technologique, et celles de service pour des utilisateurs extrêmement exigeants, deviennent indissociables et difficiles à distinguer. Pascal était à l'évidence simplement un grand scientifique, et pour ses collègues de Grenoble et de toute la communauté du rayonnement synchrotron, un grand animateur et pour beaucoup un ami. Sa disparition brutale laisse un grand vide.

Un petit mot personnel. J'ai connu Pascal avant son entrée à l'École, nous étions dans la même classe préparatoire à Versailles. De nos études à l'École je garde encore beaucoup de souvenirs, dont celui de nos journées de révisions de l'agrégation de physique chez ses parents en Auvergne. Je ne l'avais malheureusement pas revu depuis pas mal d'années, mais je garderai toujours le souvenir du Pascal que j'ai connu, simple, souriant et plein d'allant. À son épouse Hélène, à ses enfants Nicolas, Olivier et Camille, à ses parents et sa famille, et au nom de tous ses camarades de l'École, je renouvelle toutes nos affectueuses pensées.

François DAVID (1974 s)

SOURDIVE (Isabelle, épouse GRANDIÈRE), née le 15 avril 1955 à Thionville (Moselle), décédée le 18 mai 2012 à Toulouse (Haute-Garonne). – Promotion de 1975 S.

En quelques mois une cruelle maladie a emporté, à 57 ans, Isabelle Sourdive-Grandière.

Elle a grandi à Nancy. Ses parents étaient tous deux professeurs en classe préparatoire au lycée Henri-Poincaré. Son père, Claude Sourdive, décédé en 1988, assumait des responsabilités départementales au Parti communiste français tout en effectuant des recherches de morphologie structurale (*La Main dans l'Égypte pharaonique*, Éditions Peter Lang, 1984). Son frère François-Frédéric, de cinq ans son aîné, passionné de paléontologie, intégra l'ENS de Saint-Cloud en 1969. Il mourut en 1986 dans des circonstances dramatiques.

Au sein d'une famille impliquée dans les luttes ouvrières du Bassin lorrain et dans les événements qui marquèrent la fin de la guerre d'Algérie, Isabelle disait avoir appris très tôt le respect dû au savoir et aux autres, et avoir acquis son indépendance d'esprit et de caractère.

Après des études secondaires au lycée Jeanne-d'Arc, elle entre en 1972 en classe préparatoire (math sup. et math spé.) au lycée Henri-Poincaré. Elle est admise aux Instituts préparatoires à l'enseignement du second degré (IPES) en 1973, intègre l'ENSJF en 1975, section sciences, option mathématiques. Elle est reçue à l'agrégation de mathématiques en 1978 et obtient l'année suivante un DEA de mathématiques pures. Au fil de ce parcours la lycéenne brillante couvre d'affiches les murs de son établissement, l'étudiante nancéenne troque son violon contre un saxophone, la normalienne milite à l'Union des étudiants communistes.

Claude Roger (ENS de Saint-Cloud, 1968), aujourd'hui professeur émérite à l'université de Lyon-I, qui fut chargé d'encadrer comme « caïman » les cours d'agrégation, garde d'elle un souvenir vivace ; il m'écrit : ... Je me souviens parfaitement de sa personnalité qui émergeait nettement de l'ensemble de sa promotion et aussi de son humour qui semblait inépuisable face aux aléas de carrière de mathématicien(ne) débutant(e)... »

Durant ces riches et intenses années passées à l'ENS, Isabelle doit aussi affronter ses failles et ses fragilités personnelles. C'est à ce moment qu'elle découvre l'athlétisme qui deviendra un pilier de son existence pendant 35 années de rendez-vous quotidiens avec son corps et avec sa volonté. Initialement coureuse de 400 m, elle poursuit, après un grave accident à mobylette, les entraînements et la compétition en demi-fond, puis se dirige vers la marche athlétique qu'elle pratique dorénavant en alternance avec la course à pied. Sous les couleurs

de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) de l'US Ivry puis de l'US Créteil, elle participe à de nombreux championnats de France. En novembre 2011 sa prestation au semi-marathon de Boulogne-Billancourt sera la dernière d'une carrière sportive qu'elle a menée en contrepoint à son cheminement professionnel.

Nommée en 1981 au lycée Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne en charge des terminales scientifiques (ex T.E.), elle participe à un échange pédagogique qui l'amène à s'investir aussi dans une section de Brevet d'études professionnelles (BEP) en dépit de l'opinion générale. C'est en 1988 qu'arrive au lycée Pierre-de-Coubertin de Meaux celle qui deviendra ma femme. Elle y enseigne pendant onze ans, dans les sections technologiques et scientifiques, contribuant au recrutement de la Sup./Spé. locale où elle intervient en tant que « colleuse ». En 2000, nous quittons la région parisienne pour le Cantal et nous sommes nommés tous deux au collège La Ponétie d'Aurillac. Sept ans plus tard nous rejoignons le lycée Clément-Marot à Cahors où elle reste en poste jusqu'en février 2012 quand se révèle sa maladie.

Ainsi Isabelle est-elle restée une simple enseignante, animée par la conviction que l'échec scolaire n'est pas une fatalité, que les déterminismes doivent et peuvent être dépassés. Elle dispensait un enseignement exigeant, mais sans formalisme. Ses élèves sont venus, lors de ses obsèques, rendre un hommage émouvant à sa pédagogie directe, humaine et volontariste. Quant à ses collègues, ils n'oublieront pas l'enthousiasme, la disponibilité et le dynamisme de cette militante de terrain, prompte à prendre la défense de tous et de chacun, à éveiller la solidarité, à organiser l'action collective.

À quelques années de la retraite elle bouillonnait de projets. Le verdict des médecins l'a soudainement plongée dans une terrible colère, une ultime révolte contre l'injustice. Elle repose à présent en terre lotoise, sur le Causse où nous avons aménagé notre demeure. Comme dernier compagnon de son existence je dédie ces lignes à sa mère, Nicole Sourdive, à sa belle-fille, Aude Therstappen-Suran, à ses ami(e)s, à tous ceux qui ont partagé ses espérances et son amour de la vie.

Gérard GRANDIÈRE

Je remercie Thierry LALANDE (1980 s) pour ses encouragements et son aide dans la rédaction de cette notice.

DUFAY (François), né le 15 décembre 1962 à Suresnes (Seine), décédé le 25 février 2009 à Moline-en-Queyras (Hautes-Alpes). – Promotion de 1983 I.



La disparition brutale de François Dufay, fauché par une voiture à l'âge de 46 ans alors qu'il s'accordait quelques jours de vacances avec sa famille, a été une tragédie pour ses proches, pour son épouse Laura et leurs trois enfants Samuel, Clara et Joachim, qu'il chérissait, pour son frère comme pour sa mère qui l'aimait tant. Elle demeure une perte douloureuse pour la communauté normalienne, pour ses confrères et amis journalistes, pour le monde des lettres.

François Dufay, qui ne comprenait pas grand-chose aux mathématiques, était un vrai littéraire. Son père, latiniste distingué, et sa mère, qui a composé de beaux poèmes, lui ont fait tout jeune connaître et apprécier *Les Hommes de bonne volonté*. Enfant de Montmartre et élève du lycée Condorcet de la sixième jusqu'à la khâgne, il aima travailler dans cet établissement où avaient enseigné Mallarmé, Jaurès et Pagnol, où avaient étudié Verlaine, Bergson, Cocteau et Louis Farigoule-alias Jules Romains. Après avoir été reçu cacique à l'École, il a consacré son mémoire de maîtrise aux fonctions de la chanson dans quatorze des derniers poèmes en vers de Rimbaud, ceux qui, selon Gaétan Picon, « nous approchent de la respiration de l'ineffable ». En cent pages brillantes et subtiles, il montre comment Rimbaud est parvenu, à travers la musique « balbutiée » et « puérile » de la chanson, à « inventer une nouvelle musique des mots », qui préfigure « la musique savante, les grandes orgues d'*Une saison en enfer* et des *Illuminations* ». On le sait quand on a lu cette première œuvre de François Dufay : après avoir facilement obtenu l'agrégation de lettres modernes en 1986, il aurait pu être un grand professeur de littérature française.

Mais François Dufay désirait depuis longtemps devenir journaliste. Il s'en était ouvert très tôt à sa mère, qui avait elle-même écrit dans *L'Équipe* et dans des revues cinématographiques. Au lycée Condorcet, avec le concours de son camarade Patrick Wotling – lui aussi normalien de la promotion 1983, il avait créé un journal *L'Éclaboussure*, dans lequel ont paru, entre autres, une interview de la femme de Boris Vian et le commentaire d'un livre de Denyse Simenon, l'épouse du romancier. Entré au *Point* en 1989, il en est rédacteur en chef adjoint au service politique, puis au service culturel, de 1990 à 2007. Christophe Barbier l'appelle alors à *L'Express* afin qu'il y dirige les pages littéraires. Il collabore, par ailleurs, au mensuel *L'Histoire*, pour lequel il rédige près de cinquante portraits d'historiens.

Car, comme journaliste, François Dufay excelle dans l'art du portrait : on se rappelle ceux qu'il a brossés de Jacques Chirac, Jean-Marie Le Pen ou André Labarrère, celui du slameur Grand Corps Malade rebaptisé par lui « Le Villon du neuf-trois », qui lui a valu le prix Hachette en 2007. Critique littéraire avisé, il reçoit, en 2008, le prix Hennessy du journalisme littéraire, que lui a décerné un jury de journalistes présidé par Bernard Pivot.

François Dufay nous a également laissé des essais qui demeurent des ouvrages de référence.

En 1993, peu avant la commémoration du bicentenaire de l'École, il publie, avec Pierre-Bertrand Dufort, *Les Normaliens – De Charles Péguy à Bernard-Henri Lévy, un siècle d'histoire*, une « fresque unanimiste et fourmillante de vies – *Les Ulmiens de bonne volonté* en quelque sorte », comme l'écrit Régis Debray, qui se termine par une évocation inspirée de Julien Gracq, « un artiste, un magicien, capable, même quand il s'attache à la banalité d'un paysage ou d'une sensation, d'entraîner son lecteur en eaux profondes par le seul envoûtement d'un mot juste, d'une intonation ».

En 1998, François Dufay donne au public ses aphorismes préférés, *Maximes et autres pensées remarquables de moralistes français*, de La Rochefoucauld à Cioran en passant par Chamfort et Baudelaire, une trentaine d'auteurs « guettés par le nihilisme », « composant une galerie de mélancoliques, d'atrabilaires, de reclus, de défigurés, de suicidés », chez qui « la maxime est l'éclair qui zèbre les inquiétantes ténèbres intérieures d'une lumière crue, violente, insupportable ».

En 2000 et en 2006, il fait paraître deux livres consacrés à des écrivains quelque peu inquiétants, mais qu'il classe, pour certains, parmi les « grands stylistes » de notre littérature. C'est d'abord *Le voyage d'automne – Octobre 1941, des écrivains français en Allemagne* (traduit en allemand et adapté pour la télévision), qui raconte, à partir de publications oubliées et d'archives inédites, françaises et allemandes, la « déshonorante équipée » en Allemagne, où les a invités Joseph Goebbels, de Marcel Jouhandeau, Jacques Chardonne, Ramon Fernandez, Pierre Drieu La Rochelle, Robert Brasillach, Abel Bonnard, André Fraigneau, tous hommes de lettres collaborationnistes et antisémites, même si quelques-uns ont tenté de le dissimuler plus tard. C'est ensuite *Le Soufre et le moisi – La droite littéraire après 1945*, Chardonne, Morand et les bussards, qui rappelle ou révèle, grâce à des lettres peu connues et à des entretiens de l'auteur avec les survivants, en quoi consista le soutien apporté par Roger Nimier, Antoine Blondin, Michel Déon, Jacques Laurent, François Nourissier, mais aussi Bernard Frank, Jean-Louis Bory, Matthieu Galey, aux deux « grognards » infréquentables qu'étaient devenus Jacques Chardonne et Paul Morand après la Libération.

En 2008 enfin, dans un livre rassemblant huit conversations avec Georges-Arthur Goldschmidt, *Un enfant aux cheveux gris*, François Dufay nous aide à découvrir, à travers les souvenirs et les réflexions de cet « octogénaire très sage et très fou », « une enfance sous le nazisme puis sous la France occupée, les figures aimées ou honnies de Rousseau, Heidegger et Peter Handke, l'écriture comme miroir, le génie des langues, le masochisme ou la judéité ».

Toutes ces enquêtes littéraires, François Dufay les a conduites avec le scrupule d'un chercheur et la patience d'un limier. Il les a écrites avec un souci constant de la précision, de la mesure et de la nuance, ainsi qu'avec les exigences d'un styliste.

Au cours de l'hommage qu'il lui a rendu en l'église Saint-Pierre de Montmartre, le 5 mars 2009, Christian Makarian en a témoigné : « Je l'ai vu passer des heures sur une phrase qui sonnait mal ou sur un titre bancal. Il mettait tout son orgueil à bien faire, à trouver les mots justes, à produire les images qui restent, les formules exactes, les raisonnements qui résistent au temps. Et quand il prenait la parole devant ses pairs, ses propos tombaient comme une sentence. On écoutait François Dufay ; il faisait penser. »

Mais on n'appréciait pas seulement François Dufay pour son talent et ses mérites intellectuels. Sa personnalité était profondément attachante. S'il se faisait remarquer, c'était d'abord par sa pudeur, sa retenue, sa discrétion. Par sa gentillesse aussi et par son humour. Voyait-il des normaliens se joindre à une manifestation contre la sélection, il disait d'une voix tranquille : « Bientôt les arbres manifesteront contre les bourgeons du printemps. » Et puis, François Dufay aimait la vie. Il aimait Bach et le football, le rock et Sempé – il dessinait lui-même très bien, le Bourbonnais et le vieux Paris. Il aimait la France.

Lorsque la mort l'a surpris, il était en train de rédiger un *Dictionnaire intime de la France* qui commençait par ces mots :

« Je suis touché par un mal dont je ne souhaite pas guérir : j'aime la France profonde. Rien de moins bien porté que cette névrose ! Obsession sans circonstance atténuante aucune à l'heure de la mondialisation, de l'obligation de regarder vers l'avenir, du métissage comme mot d'ordre et de la dictature des télécommunications (...). Me touchent comme des émotions personnelles les ponts métalliques enjambant les canaux, les cathédrales de la Renaissance, les 'levées' bordant la Loire, les presbytères aux proportions parfaites dans leur retrait 'feng shu' par rapport aux clochers, les anciens relais de poste aux vastes portes cochères en plein cintre, les champs de foire devenus la place la plus tranquille du bourg, les jardins en lanières sur l'arrière des maisons de village, les 'cuvée prestige', les horizons bleus du Massif central, les enduits vieux rose et les crépis gris accordés à des volets vert menthol, les maisons forestières, les chemins de halage, les beaux silos modernes comme les antiques granges dîmières, les roses

trémières qui montent la garde devant les porches, les anciens faubourgs aux alignements de maisons basses survolées par les hirondelles les soirs de juin... »

François Dufay était un esthète et un sage.

Laurent WETZEL (1969 I)

liste alphabétique des notices de ce recueil

Auchier-Mazingue , Anne-Marie, 1951 L.	209
Bachmann , Paul, 1939 l.	128
Baillaud , Benjamin, 1866 s.	93
Baylet-Bellosta , Hélène, 1965 S.	241
Berger-Vivier , Lucette, 1945 S.	190
Bildstein-Sec , Antoinette, 1944 S.	179
Boirard-Bénard , Josette, 1950 S.	199
Bompaire , Jacques, 1943 l.	166
Bouty , Edmond, 1866 s.	97
Brénéol , Marcelle, 1950 S.	202
Bricout-Bertin , Françoise, 1952 S.	217
Catesson , Anne-Marie, 1950 S.	206
Cimaz , Pierre, 1952 l.	215
Collomb , Pierre, 1945 s.	193
Colmez , François, 1957 s.	229
Combes , Jean, 1941 s.	193
Cordier-Neuvéglise , Alice, 1939 L.	125
David-Worms de Romilly , Jacqueline, 1933 l.	107
Dégeorge-Philippot , Madeleine, 1942 L.	157
Dufay , François, 1983 l.	253
Elleaume , Pascal, 1974 s.	249
Ferré , Maurice, 1940 s.	144
Garrault-Fortunel , Jane, 1937 L.	113
Giacomo , Pierre, 1944 s.	185
Giret , Raoul, 1940 s.	148
Granger-Rabaté , Lina, 1949 S.	195
Hervé , Michel, 1939 s.	129
Keim-Martinet , Monette, 1937 l.	116
Labrunie-Pfeiffer , Andrée, 1944 S.	184
Loday , Jean-Louis, 1965 s.	245
Massoulié , Jean, 1957 s.	233
Mayer , Jacques, 1937 s.	119
Milou , Jean-Paul, 1944 l.	176
Mosès , André, 1957 l.	224
Mouillaud , Maurice, 1943 l.	168
Ochs , René, 1940 l.	140

Pernet-Galand , Paulette, 1940 L.	137
Peulet-Chambard , Lucette, 1942 L.	159
Philippot , Robert, 1942 l.	153
Poirier , Louis dit Julien Gracq , 1930 l.	105
Priou , Maurice, 1956 s.	220
Reynier-Schiltz , Anne-Marie, 1942 S.	164
Riemann , Jules, 1883 s.	101
Schilling , Jean, 1945 l.	192
Sourdive-Grandière , Isabelle, 1975 S.	251
Spaak , Ghislain, 1959 s.	239
Szanto-Marx , Rose, 1951 S.	213
Thauvin-Giacomo , Jeannine, 1945 S.	188
Viot , Jacques, 1943 l.	172

L' **ARCHICUBE**

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis
de l'École normale supérieure

Siège de l'Association :
45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
Téléphone : 01 44 32 32 32
Télécopie : 01 44 32 31 25
Courriel : a-ulm@ens.fr
Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>

Directeur de la publication : Jean-Claude Lehmann.
Responsables des notices : Alain Drouard et René Sazerat (lettres) et
Renée Veysseyre et Françoise Masnou (sciences).
Secrétariat et mise en page du recueil : Agnès Fontaine.

Ce numéro spécial de
L'Archicube
a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Darantière
à Quétigny-Dijon (Côte-d'Or, France)
en février 2013

ISSN : 1959-6391
Dépôt légal : mars 2013
N° d'impression :